

Octobre 2014

# La vulnérabilité énergétique des ménages franciliens



INSTITUT  
D'AMÉNAGEMENT  
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



**PRÉB4T**

PROGRAMME DE RECHERCHE  
ET D'EXPERIMENTATION  
SUR L'ENERGIE DANS LE BÂTIMENT

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture





# La vulnérabilité énergétique des ménages franciliens

Octobre 2014

**IAU Île-de-France**

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15  
Tél. : + 33(1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02  
<http://www.iau-idf.fr>

Directrice générale : Valérie Mancret-Taylor

Département : Démographie, habitat, équipements et gestion locale, *Catherine Boillot, directrice de département*

En réponse à un appel à proposition du Puca, dans le cadre du Prebat

Étude pilotée par Lucile Mettetal, et réalisée par :  
Sandrine Beauvils, Mireille Bouleau, Anne-Claire Davy, Catherine Mangeney et Lucile Mettetal de l'IAU îdF

Avec la collaboration de :

**6t-Bureau de Recherche**

58, rue Corvisart 75013 PARIS

Directeur : Nicolas Louvet

Sylvanie Godillon et Anaïs Rocci de 6t-Bureau de Recherche  
Avec la participation de François Adoue et Pablo Cano-Rozain

N° d'ordonnement : 2.12.019

*Crédits image de couverture : CC0 Public Domain / pixabay*



## Sommaire partie quantitative

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. État de l'art .....</b>	<b>3</b>
2.1. L'identification des facteurs de risque .....	3
2.2. L'évolution des facteurs de risque .....	5
2.3. Comportements attendus des précaires énergétiques .....	6
<b>3. Le contexte francilien .....</b>	<b>8</b>
3.1. Des processus de spécialisation territoriale contrastés au sein de l'espace régional .....	8
3.2. Quels enjeux d'intervention dans le parc privé francilien ? .....	10
3.3. La consommation énergétique du parc résidentiel francilien .....	19
3.4. De nouvelles tendances en matière de mobilité .....	25
3.5. Des inégalités d'accessibilité aux équipements et services .....	33
<b>4. Le coût de l'énergie .....</b>	<b>37</b>
4.1. Hausse et volatilité des prix de l'énergie .....	37
4.2. Des projections pessimistes .....	37
4.3. Mais un budget « énergie » stabilisé depuis 20 ans .....	39
4.4. Les dépenses « énergie », moins élevées en Île-de-France .....	39
4.5. De plus fortes disparités dans les dépenses « énergie » en Île-de-France qu'en province .....	40
4.6. La facture énergétique des ménages franciliens .....	43
<b>5. Taux d'effort et restrictions, les symptômes mesurables de la précarité énergétique .....</b>	<b>47</b>
5.1. L'effort financier .....	48
5.2. La restriction .....	52
5.3. Les impacts de la précarité énergétique sur la santé .....	55
<b>6. La vulnérabilité des ménages à l'épreuve de la mobilité .....</b>	<b>62</b>
6.1. L'enquête globale transport .....	62
6.2. La vulnérabilité liée aux dépenses de mobilité : quels indicateurs et quels seuils ? .....	65
6.3. Les profils des ménages vulnérables .....	68
6.4. Comportements de mobilité et taux d'effort .....	76
6.5. La mobilité par niveau de vie : comment se déplacent les plus pauvres ? .....	80
<b>7. Analyser la double vulnérabilité .....</b>	<b>92</b>
7.1. Les ménages qui ont les parts de dépenses énergétiques les plus élevées .....	93
7.2. Des profils différents .....	95
7.3. Une analyse de type « toutes choses égales par ailleurs » .....	97
7.4. Dépenses énergétiques et autres dépenses de consommation .....	99
<b>8. Une synthèse géographique de la vulnérabilité énergétique .....</b>	<b>102</b>

## Sommaire partie qualitative

<b>1. Introduction et méthodologie .....</b>	<b>109</b>
1.1. Caractéristiques de l'échantillon .....	109
1.2. Guide d'entretien .....	110
<b>2. Les choix de localisation, avoir un logement plus spacieux et devenir propriétaire au prix de l'éloignement.....</b>	<b>111</b>
2.1. Une stratégie de localisation qui va de pair avec un usage prépondérant de la voiture .....	111
2.2. Une stratégie de localisation qui va de pair avec une augmentation des dépenses liées aux déplacements .....	113
2.3. Des contraintes de déplacement compensées par le confort du nouveau logement .....	113
2.4. Le choix de se rapprocher ou de conserver la proximité de ses proches .....	114
2.5. Le choix de se rapprocher de son lieu de travail ou de changer de travail .....	115
2.6. Le désir d'être propriétaire : la garantie d'un toit mais des frais inattendus .....	117
<b>3. La gestion du budget : le comportement de la fourmi .....</b>	<b>122</b>
3.1. Une gestion du budget draconienne pour ces ménages modestes .....	122
3.2. Des dépenses au statut différent.....	130
<b>4. Stratégies pour restreindre ses dépenses .....</b>	<b>133</b>
4.1. Stratégies globales : la flexibilité permise par les postes alimentaire et loisirs .....	133
4.2. Stratégies pour restreindre la consommation énergétique au sein du logement .....	141
4.3. Stratégies pour réduire la consommation énergétique dans les déplacements .....	157
<b>5. Stratégies face à l'évolution du prix des énergies.....</b>	<b>163</b>
5.1. Une évolution des prix connue mais qui impacte peu le quotidien .....	163
5.2. Une baisse de la consommation compensée par l'évolution des prix .....	164
5.3. Un certain fatalisme face à la hausse du prix de l'énergie, une dépense incompressible .....	166
5.4. Une conscience des risques limitée : la stratégie du déni ou de l'évitement .....	167
5.5. Les stratégies de renoncement et de restriction face à un scénario de forte augmentation des prix de l'énergie .....	169
5.6. Un projet de vie idéal peu différent de la situation actuelle, si ce n'est de ne plus avoir à tout compter .....	179
<b>6. Conclusion .....</b>	<b>181</b>
<b>7. Annexes.....</b>	<b>183</b>
7.1. Communes de résidence des personnes enquêtées .....	183
7.2. Tableau récapitulatif des personnes enquêtées .....	184
7.3. Guide d'entretien .....	186
<b>Bibliographie.....</b>	<b>190</b>

# La vulnérabilité énergétique des ménages franciliens

---

## Partie 1 : Analyse quantitative

*Sandrine Beaufils, Mireille Bouleau, Anne-Claire Davy, Catherine Mangeney et Lucile Mettetal de l'IAU ÎdF*



# 1. Introduction

---

Nos modes de vie contemporains sont gourmands en énergie, qu'elle soit consommée pour se chauffer, s'éclairer, faire fonctionner nos nombreux appareils domestiques, mais aussi pour se déplacer, aller au travail, pratiquer des loisirs, accompagner les enfants et avoir une vie sociale. Cette dépendance a un coût, souvent difficilement compressible, sauf au prix de sacrifices quotidiens.

La précarité énergétique est un champ d'études relativement récent, né du constat qu'une partie de la population accumule les impayés en matière d'énergie domestique, et de la montée des inquiétudes quant à la hausse des prix des énergies dans un contexte de raréfaction des ressources. La précarité énergétique a longtemps été circonscrite au seul champ du logement. Cependant, l'idée que l'étude de la précarité énergétique doit également englober les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses déplacements quotidiens semble faire aujourd'hui consensus, en témoigne le thème du troisième atelier de la précarité énergétique organisé le 22 mars 2013 par l'Observatoire national de la précarité énergétique (Onpe) : « Approches et enjeux de la mobilité quotidienne dans la précarité énergétique ». Par analogie avec l'approche classique de l'identification des ménages en situation de précarité énergétique liée au logement, des taux d'effort budgétaire (autrement dit la part du budget des ménages allouée aux dépenses énergétiques) ont récemment été proposés pour appréhender la vulnérabilité énergétique liée aux transports et à la mobilité (Nicolas, 2012). Les situations de restriction sont encore mal identifiées dans le champ de la mobilité (Ortar, 2013). Ces privations, visant à limiter les dépenses de mobilité, correspondent pourtant à une situation avérée de précarité énergétique.

Habiter et se déplacer, les deux formes de vulnérabilité énergétique semblent alors liées :

- Elles ont pour dénominateur commun le budget des ménages, qui soumet ces derniers à des arbitrages : réduire sa consommation en chauffage pour maintenir son niveau de mobilité, puis, lorsque la situation s'aggrave, réduire la fréquence de certains déplacements pour ne pas remettre en cause ses choix de localisation résidentielle<sup>1</sup>.
- Les choix résidentiels déterminent les longueurs des déplacements quotidiens. Ces choix, plus ou moins contraints, étant également le reflet d'une position socio-économique, influençant à la fois la qualité d'un bâti plus ou moins énergivore selon les quartiers de résidence, et à la fois la localisation des emplois réellement accessibles. La portée heuristique de l'analyse territoriale de la précarité énergétique se voit alors renforcée par la prise en compte de la mobilité puisque la précarité énergétique s'inscrit dans des phénomènes d'inégalités socio-environnementales (Lejeune, 2012).

Mais l'identification des ménages en situation avérée ou probable de précarité énergétique ne permet pas de rendre compte des aspects dynamiques du processus de précarisation. La vulnérabilité énergétique décrit plutôt une « situation de tension » dans laquelle se retrouvent des ménages, qui peut à court terme conduire à une réelle situation de précarité, mais qui influence déjà les comportements des ménages (Saujot, 2012). La vulnérabilité énergétique est donc caractérisée par la notion de risque de basculement vers une situation de précarité énergétique. Ce risque de précarisation doit faire partie intégrante des analyses prospectives. En effet, quand la précarité énergétique concerne aujourd'hui une population en situation de cumul de précarités (bas revenus, familles monoparentales, personnes âgées, locataires du secteur privé ou aidé, etc.), la vulnérabilité énergétique concerne potentiellement une part non négligeable de la population – les classes moyennes – qui pourrait, à terme, subir un déclassement (Brisepierre, 2012).

---

<sup>1</sup> Xavier DESJARDINS, Lucile METTETAL, « L'habiter périurbain face à l'enjeu énergétique », *Flux*, n° 89-90, 2012, p. 46-57.

Parmi les facteurs pouvant influencer à l'avenir la vulnérabilité énergétique des ménages, vient en premier la question du prix de l'énergie. Son augmentation se répercutera directement sur les prix de l'énergie domestique. Son impact sur le coût kilométrique de l'automobile est cependant plus nuancé, car il dépendra des progrès en termes de consommation de carburant. Mais à parc automobile constant, ce qui est souvent le cas – au moins à court et moyen terme – pour un ménage pris individuellement, son impact est significatif.

Coût résidentiel<sup>2</sup>, double peine, double vulnérabilité.... En quoi cette approche par la consommation énergétique, parce qu'elle pèse dans le budget des ménages et qu'ils peuvent être amenés à la restreindre, est-elle pertinente ? En quoi permet-elle de compléter nos approches traditionnelles de la fragilité des populations, en chahutant « un stéréotype de la pauvreté, focalisé sur les immeubles HLM dans les zones urbaines prioritaires »<sup>3</sup>.

La dépendance à l'énergie laisse entrevoir un risque pour des populations qui ont finalement peu de prises sur leurs modes de vie, alors même qu'il s'est agi d'un choix de vie. Des ménages piégés, sous tension<sup>4</sup>, qui n'ont pas toujours anticipé les dépenses induites par leur localisation, ni celles d'une maison à chauffer. Des ménages exposés aux aléas, à une forme d'incertitude et d'insécurité, et confrontés à la peur du déclassement<sup>5</sup>.

N'est-ce pas une manière d'appréhender une population invisible des guichets sociaux, comme le sont souvent les propriétaires modestes, dans l'angle mort<sup>6</sup> de l'action publique ou que les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique peinent à identifier ?

La vulnérabilité énergétique est un phénomène multidimensionnel qui demande une approche globale à plusieurs échelles<sup>7</sup>. Nous verrons que les indicateurs mobilisés et la manière dont ils sont mobilisés, révèlent la complexité de l'analyse, en dévoilant une palette de symptômes et de populations plus ou moins entrelacés.

Pour en avoir un aperçu non exhaustif, citons l'effort énergétique des propriétaires âgés vivant en maison individuelle chauffée au fioul, l'inconfort thermique des jeunes locataires en immeuble collectif chauffés à l'électricité, et la double vulnérabilité des ménages biactifs des espaces périurbain et ruraux.

Des profils de ménages différents mais des territoires qui semblent cumuler des signes de fragilité et dessiner une géographie des enjeux de l'action publique.

---

<sup>2</sup> « La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France », B. MARESCA, Credoc, *Consommation et modes de vie*, n°258, mars 2013.

<sup>3</sup> « L'énergie, révélateur récent d'inégalités anciennes », E. LAGANDRE, in *Transition énergétique, un piège énergétique pour les pauvres ?* Revue Projet, numéro 334, juin 2013.

<sup>4</sup> « La mobilité, l'autre vulnérabilité énergétique », M. SAUJEOT, IDDRI, *Fabrique Urbaine*, n°5/12, mars 2012.

<sup>5</sup> *La peur du déclassement, une sociologie des récessions*, E. MAURIN, éd. du Seuil-La République des idées, 2009.

<sup>6</sup> *La vulnérabilité énergétique des territoires périurbains*, G. BRISEPIERRE, Synthèse, 2012.

<sup>7</sup> *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires*, G. BRISEPIERRE, Ademe, 2013.

## 2. État de l'art

---

### 2.1. L'identification des facteurs de risque

La littérature scientifique fournit une série de caractéristiques propres aux ménages qu'elle identifie comme précaires énergétiques. Ces caractéristiques peuvent être appréhendées comme des facteurs de risque permettant l'identification des populations potentiellement exposées à la précarité énergétique, au présent comme à l'avenir. Ces facteurs de risque peuvent être communs aux deux formes de précarité énergétique (liées au logement et aux déplacements), comme le faible revenu d'un ménage. Ils peuvent également ne concerner que l'une ou l'autre des deux formes de précarité. En tout état de cause les moyens traditionnels d'identification des inégalités (âge, PCS, etc.) peuvent ne pas suffire à cerner la constitution des différences d'exposition au risque de précarité. En effet, comme le suggèrent Chancel et Saujot (2013), « la variabilité des dépenses entre les ménages d'un même groupe social et dans toute la population est plus forte sur les transports que sur le logement ». Beaucoup d'éléments contextuels (desserte en transports en commun, forme de la ville, type et lieu d'emploi, etc.) viennent interférer sur les comportements de mobilité. Ce constat nous rappelle donc la difficulté d'identification des ménages vulnérables sur le plan énergétique, du fait de leur mobilité d'abord, du fait de leur mobilité et de leur logement ensuite. Quelques pistes semblent pourtant se dégager. Les premières concernent les caractéristiques propres au ménage, quand les secondes concernent les caractéristiques du logement.

#### 2.1.1. Revenus et structures des ménages

Le principal dénominateur commun aux deux formes de précarité est la faiblesse des revenus des ménages (Devalière, 2006, Nicolas et al., 2012), en ce sens que cette faiblesse de revenu réduit les possibilités d'adaptation (travaux de rénovation, achat d'une voiture moins énergivore, etc.) et réduit la part du budget des ménages disponible après le règlement d'une facture énergétique élevée. Mais d'autres facteurs de risque sont également communs à ces deux formes de précarité. En premier lieu, la taille du ménage, et notamment la présence d'enfants dans le ménage. En effet, la présence d'enfants est corrélée, d'une part, à des surfaces de logement plus grandes (Devalière, 2006), qui nécessitent des dépenses plus élevées pour chauffer le logement. D'autre part, la présence d'enfants entraîne des motifs de déplacements contraints, pour l'accompagnement à l'école ou aux loisirs (Nicolas et al., 2012), et renforce la dépendance à l'égard de l'automobile pour remplir le programme d'activités de l'ensemble de la famille. Un premier point de vigilance se dégage, avec le cas des familles monoparentales. Le plus souvent des femmes, elles cumulent généralement faibles revenus ne leur permettant pas d'accéder à des logements et des véhicules sobres en énergie, et mobilité fortement contrainte par l'accompagnement des enfants.

Isolde Devalière insiste sur le fait que ce sont plus particulièrement les ruptures dans les trajectoires résidentielles et les parcours de vie qui font basculer dans la précarité énergétique (Devalière, 2009). Arrêt de travail, diminution des prestations sociales, décohabitation (surtout pour les couples) ont pour point commun la diminution des ressources financières. C'est la soudaineté d'une nouvelle situation moins confortable qui « piège » des ménages qui n'ont pas eu le temps de s'adapter à ces nouvelles contraintes. On peut imaginer qu'une baisse subite de ressources financières mette également les ménages en difficulté devant le coût de la mobilité. Mais on peut également s'inquiéter de l'impact d'une hausse subite des prix de l'énergie sur les ménages vulnérables.

Les caractéristiques des populations vulnérables diffèrent selon les formes de précarité. En effet, retraités et étudiants dépensent plus pour leur chauffage que les actifs occupés, et chômeurs et inactifs se plaignent plus fréquemment du froid, ces groupes passant plus de temps à leur domicile

(Devalière, 2006). En revanche, les actifs occupés (et a fortiori les ménages biactifs) sont plus exposés à la vulnérabilité énergétique, du fait d'une mobilité contrainte (se rendre au travail), aux distances en moyenne plus élevées (Nicolas et al., 2012).

### **2.1.2. Localisation résidentielle et type d'habitat**

Les caractéristiques du logement influent bien évidemment sur les risques de précarité énergétique. En premier lieu, les qualités intrinsèques du logement, telle que l'isolation, ont un impact fort sur l'efficacité énergétique du logement et in fine sur le risque de précarité. De même, la surface du logement – la surface à chauffer – influe sur la facture énergétique. Le statut d'occupation joue également sur la vulnérabilité énergétique. Les locataires se plaignent plus du froid, en partie parce qu'ils ont des revenus plus faibles, en partie parce qu'ils dépendent du « bon vouloir » du propriétaire quant aux travaux d'amélioration thermique (isolation, etc.) (Devalière, 2006). Les locataires du secteur social sont également plus vulnérables, ces bâtiments accueillant des ménages plus pauvres et étant généralement de moins bonne facture (Devalière 2006). À noter enfin que le passage d'un logement social à un logement dans le secteur privé conduit souvent à une dégradation du confort et à une surconsommation importante, ces publics n'étant pas habitués à payer à part leur facture de chauffage (Devalière 2006). De manière générale, un prix du loyer élevé augmente les risques de précarité énergétique (Devalière, 2009). Notons cependant que les propriétaires sont également concernés par la vulnérabilité énergétique, car quels que soient l'âge du ménage et le type de logement, les propriétaires occupent des logements en moyenne plus grands que les locataires (Ménard et Volat, 2012).

Deux profils d'habitations susceptibles d'héberger des précaires énergétiques se dessinent. Le premier serait un habitat individuel, en propriété, de relative grande taille et plutôt mal isolé, en banlieue ou en zones périurbaines. Le second serait l'habitat collectif, en location, en zone urbaine dense ou en banlieue proche, aux loyers élevés dans un habitat dégradé.

### **2.1.3. Localisation résidentielle et mobilité quotidienne**

Concernant la précarité énergétique liée à la mobilité, l'éloignement au centre semble être le facteur de risque principal (Nicolas et al., 2012). Plus particulièrement, dans un système urbain où les emplois restent plus concentrés que les habitations, la distance domicile-travail joue le rôle de facteur majeur de risque d'exposition à la précarité énergétique. Il s'agira principalement d'habitations en périphérie lointaine. Mais il peut également s'agir d'habitations relativement proches du centre, pour lesquelles au moins un membre du ménage travaille en périphérie éloignée.

Polacchini et Orfeuil relevaient déjà en 1998 de grandes disparités dans les dépenses cumulées logement et transports des Franciliens selon leur zone de résidence. En moyenne, ces dépenses pesaient 33 % du revenu disponible des ménages en zones centrales et jusqu'à 50 % en zones périphériques (Polacchini, Orfeuil, 1998). Ils relevaient même que pour certaines zones périphériques, la dépense cumulée pouvait être plus élevée qu'en zones centrales, alors que le coût d'accession à la propriété y était particulièrement attractif pour des ménages à revenu moyen. C'est dire le poids des dépenses en transports en périphérie, où les distances quotidiennement parcourues sont plus élevées et où la dépendance à l'égard de l'automobile, plus coûteuse, est plus forte. S'il est d'autorité que la forme urbaine influence la mobilité quotidienne, elle influencera également la vulnérabilité énergétique : compacité et multipolarité atténueront les risques de précarité par rapport à un système urbain monocentrique et étalé (Nicolas et al., 2012).

Au regard de la mobilité, les risques de précarisation énergétique semblent plutôt peser sur des ménages localisés dans le périurbain, contraints aux longues distances quotidiennes, et ne disposant pas d'accès facilité aux transports en commun.

## 2.2. L'évolution des facteurs de risque

L'évolution des facteurs d'exposition précédemment identifiés est déterminante dans la capacité des ménages à se fournir en énergie. Ces évolutions pourront concerner l'ensemble de la société, ou un groupe en particulier. Plus précisément, ces évolutions pourront recomposer certains groupes sociaux, modifier leur poids relatif, et les faire entrer ou non dans le champ des personnes vulnérables énergétiquement. Cependant, l'observation des personnes actuellement en situation de précarité énergétique, ou risquant de le devenir, souligne les stratégies développées par les ménages pour s'adapter à ces nouvelles contraintes en matière d'accès à l'énergie. Ces stratégies peuvent permettre de freiner la précarisation énergétique, mais peuvent également conduire à l'aggraver sur le moyen et long terme.

En 2030, la population francilienne pourrait atteindre 13 millions de personnes. Cette croissance démographique serait essentiellement due à l'excédent naturel qui compenserait le déficit migratoire avec l'extérieur de l'Île-de-France. Concernant la répartition sur le territoire de cette croissance, le département de la Seine-et-Marne, situé en grande couronne, serait celui qui bénéficierait le plus, en termes relatifs, de cette croissance (de Biasi et Louchart, 2012).

Pour conséquence de cette croissance démographique, on peut attendre des modifications sensibles dans la composition de la population francilienne à l'avenir. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux populations identifiées comme exposées au risque de précarité énergétique.

Notamment, le vieillissement de la population touchera l'Île-de-France, mais certainement de manière plus mesurée que dans le reste de la France, compte tenu du plus jeune âge de la population francilienne, d'une part, et de la tendance au départ des personnes plus âgées (dès 30 ans) vers le sud et l'ouest de la France. Les simulations de l'Insee prévoient une plus forte croissance démographique des personnes de plus de 60 ans en grande couronne qu'à Paris et sur la petite couronne, conduisant à un certain lissage de la proportion de séniors – à l'exception du département de Seine-Saint-Denis, qui resterait plus jeune (de Biasi et Louchart, 2012).

Le poids des familles monoparentales, supérieur à la moyenne nationale, pourrait continuer à augmenter, malgré la stabilisation du nombre de divorces en France (Prioux, Barbieri, 2012), du fait de la diversification des situations (naissance et séparation hors mariage, naissance hors vie commune, etc.). En effet, la tendance à la hausse du nombre de familles monoparentales depuis les années 1970 n'a pas connu d'inflexion ces dernières années. Elles sont surreprésentées dans l'Est parisien, et dans les communes limitrophes situées à l'est de Paris.

Dans les couronnes périurbaines, la part relative des couples se réduit sensiblement au fil du temps, au profit des personnes seules et des familles monoparentales. Globalement, les profils des ménages se diversifient pour être de plus en plus semblables à ceux de l'agglomération.

Par ailleurs, la proportion d'immigrés dans la population qui continuera d'augmenter, essentiellement portée par l'immigration sub-saharienne, plus fragile économiquement (Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France, 2010), et donc plus exposée à la précarité énergétique dans le logement notamment (parc social de fait en zone urbaine). Enfin, une augmentation, à la fois, du nombre de cadres et du nombre d'emplois peu qualifiés occupés par des employés du tertiaire est à prévoir (Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France, 2010). C'est donc un mouvement de dualisation de la société qui s'amorce.

## 2.3. Comportements attendus des précaires énergétiques

### 2.3.1. Un sentiment de relative maîtrise de l'énergie domestique

Comme le rappelle Jean-Pierre Orfeuil lors du troisième atelier de la précarité énergétique organisée par l'Observatoire national de la précarité énergétique: « on peut jouer sur le chauffage, car c'est une consommation finale, mais le transport reste une consommation intermédiaire, sur laquelle on ne joue pas ». L'énergie domestique est donc une consommation en soi, qui peut toujours être réduite, sous réserve de satisfaire à – ou parfois de sacrifier – certains besoins élémentaires (pièce à vivre, chambres d'enfants, etc.), alors que la mobilité automobile est une condition nécessaire à la réalisation d'un programme d'activités. Maîtriser sa consommation de carburant suppose de maîtriser le déploiement de ses activités dans l'espace et le temps, dans le but de réduire les distances parcourues. Cette approche différenciée des dépenses énergétiques domestiques et liées à la mobilité paraît conforme aux résultats d'une recherche financée par le Puca et menée par Xavier Desjardins et Lucile Mettetal auprès d'habitants du périurbain francilien. Est alors mis en valeur « le sentiment de pouvoir maîtriser leurs consommations énergétiques » au domicile, permis par une relative bonne connaissance des dépenses (*via* les factures) et des moyens de modération à court et long terme (des « petits gestes » aux travaux d'amélioration thermique) (Desjardins et Mettetal, 2012). Cependant, les travaux d'amélioration laissent place, pour les plus fragiles économiquement à la « débrouille » (bricolage, calfeutrage, pose d'isolant mince, ajout de vêtement (Devalière, 2012). Enfin, concernant l'éventuel effet-rebond (hausse des consommations énergétiques suite à l'amélioration des performances énergétiques du logement après travaux). Il peut raisonnablement être écarté dans le cas des précaires énergétiques, pour qui le poids de l'énergie dans le budget est déjà important (Commissariat général au Développement durable, 2011). On peut pourtant imaginer qu'il joue pour les ménages en privation thermique totale qui bénéficieraient d'une prise en charge de travaux : leur facture augmenterait avec leur niveau de confort thermique. L'énergie domestique ne concerne cependant pas uniquement le chauffage, mais aussi l'ensemble des sources de consommation d'électricité (appareils électroménagers, etc.) et les hiérarchisations apparaissent alors plus complexes (Desjardins, Mettetal, 2012).

### 2.3.2. Un arbitrage plus complexe entre confort thermique et dépenses incompressibles en (auto)mobilité

Les stratégies de maîtrise de la consommation en carburant passent principalement par la modération des vitesses (éco-conduite) et le chaînage des déplacements (notamment entre courses et déplacements domicile-travail ou d'accompagnements) (Desjardins et Mettetal, 2012). D'autres hiérarchisations ont pu être mises en relief par le monde de la recherche. Toutes convergent sur le fait que les privations thermiques sont les premières à être mises en place en cas de difficultés face au paiement de factures, à l'exception des personnes âgées, présentes pour une grande partie de leur temps au domicile (Devalière 2009, Ortar 2013). Plus précisément, le choix réside entre le fait de continuer à se chauffer (en modérant) au risque d'impayés, ou la privation totale (et le risque de souffrir du froid) (Devalière 2012). Viennent ensuite des privations sur des autres postes de dépenses, comme la téléphonie (Devalière 2009). Les ménages en difficultés cherchent par ailleurs à faire des économies sur les postes alimentaires et sur les loisirs familiaux (Ortar, 2013). Cette dernière restriction concerne à la fois une dépense directe (le prix du loisir en question) et une dépense indirecte (le prix du carburant nécessaire au déplacement). Les choix résidentiels et la mobilité domicile-travail (et donc, le choix de l'emploi) ne semblent que très rarement être remis en cause (Ortar 2013), soit qu'il soit impossible financièrement de déménager, soit que le contexte économique ne soit pas favorable au changement de lieu d'emploi (Devalière 2009, Ortar 2013). D'autres dépenses de mobilité peuvent également être considérées comme incompressibles par les ménages, par exemple les déplacements d'accompagnement pour maintenir les activités des enfants (Ortar,

2013). Une crise économique durable (dont l'augmentation du coût des énergies peut être une composante) peut conduire à des changements majeurs sur le long terme (Ray et *alii.*, 2013). Pourtant, ces changements semblent également concerner plutôt la mobilité quotidienne et les autres postes de dépenses courantes que la mobilité résidentielle, à l'exception des populations « mobiles et sans attache », soit les jeunes, locataires, et/ou célibataires (Ray et *alii.*, 2013). Le contexte de crise généralisée à tous les domaines de la vie économique, et durable dans le temps, semble alors réduire la mobilité résidentielle des personnes, pouvant conduire à les maintenir dans une situation de vulnérabilité énergétique.

## 3. Le contexte francilien

---

### 3.1. Des processus de spécialisation territoriale contrastés au sein de l'espace régional

Les travaux de l'IAU îdF sur la géographie sociale de l'Île-de-France<sup>8</sup> mettent en évidence des processus croissants de spécialisation territoriale. Selon l'analyse de l'évolution du revenu disponible par unité de consommation (revenu déclaré par les ménages avant redistribution) entre 2000 et 2008, « les inégalités de revenus au sein de l'espace francilien se sont creusées entre les 3 départements les plus aisés (Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines) et les autres ». Les écarts au sein des départements continuant eux aussi à s'accroître depuis 2000.

**Paris.** Si le revenu déclaré moyen/UC des Parisiens ne cesse de s'éloigner vers le haut de la moyenne régionale (de + 23 % à + 32 %), Paris reste très contrasté, avec une sur représentation à la fois des ménages les plus riches et des ménages les plus modestes. La géographie des revenus parisiens est ainsi structurée autour d'un fort contraste est-ouest. Les revenus sont inférieurs à la médiane régionale dans le quart nord-est, et en décrochage (évolution moins rapide) dans les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

**Seine-Saint-Denis.** On assiste en Seine-Saint-Denis à une paupérisation des ménages à bas revenus concomitante à une hausse modérée des revenus les plus élevés, ce qui exacerbe les écarts de richesse. Cette paupérisation d'une partie de la population du 93 est sensible chez les plus modestes mais concerne aussi une partie des classes moyennes. La majorité des communes du département est ainsi caractérisée par des revenus inférieurs à la médiane régionale et qui s'en écartent toujours vers le bas, à l'exception de quelques communes du quart sud-est du département (Le Raincy, Livry-Gargan...).

**Val-de-Marne.** Le Val-de-Marne connaît lui aussi un creusement des écarts de revenus entre les populations les plus aisées et les plus modestes. Ce mouvement est moins marqué qu'en Seine-Saint-Denis, mais les évolutions de revenus selon les communes restent très contrastées : Le secteur de la vallée de la Marne (le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur les Fossés, Maisons-Alfort) se distingue par des revenus supérieurs à la médiane régionale et qui croissent plus vite. La CA du Haut Val-de-Marne et les communes de la pointe sud-est se caractérisent par des revenus supérieurs à la médiane régionale mais qui tendent à s'accroître moins vite. L'ouest du département est marqué par des revenus qui augmentent moins vite que la médiane régionale (décrochage).

**Hauts-de-Seine.** La quasi intégralité du département, à l'exception des communes de la boucle de la Seine, connaît des revenus supérieurs à la médiane départementale et qui tendent à s'accroître plus vite.

**Seine-et-Marne.** Plusieurs zones de pauvreté (revenus inférieurs à la médiane régionale) apparaissent en Seine-et-Marne : une petite zone nord-ouest de Torcy, un grand arc sud-est et surtout les cœurs d'agglomérations, notamment de Melun et de Brie-Comte-Robert

Le reste du département connaît un profil plus contrasté mais globalement caractérisé par des revenus supérieurs à la moyenne et qui tendent à augmenter plus vite que la tendance régionale. Le revenu médian de la Seine-et-Marne a ainsi progressé autant que celui des départements les plus aisés entre 2000 et 2008.

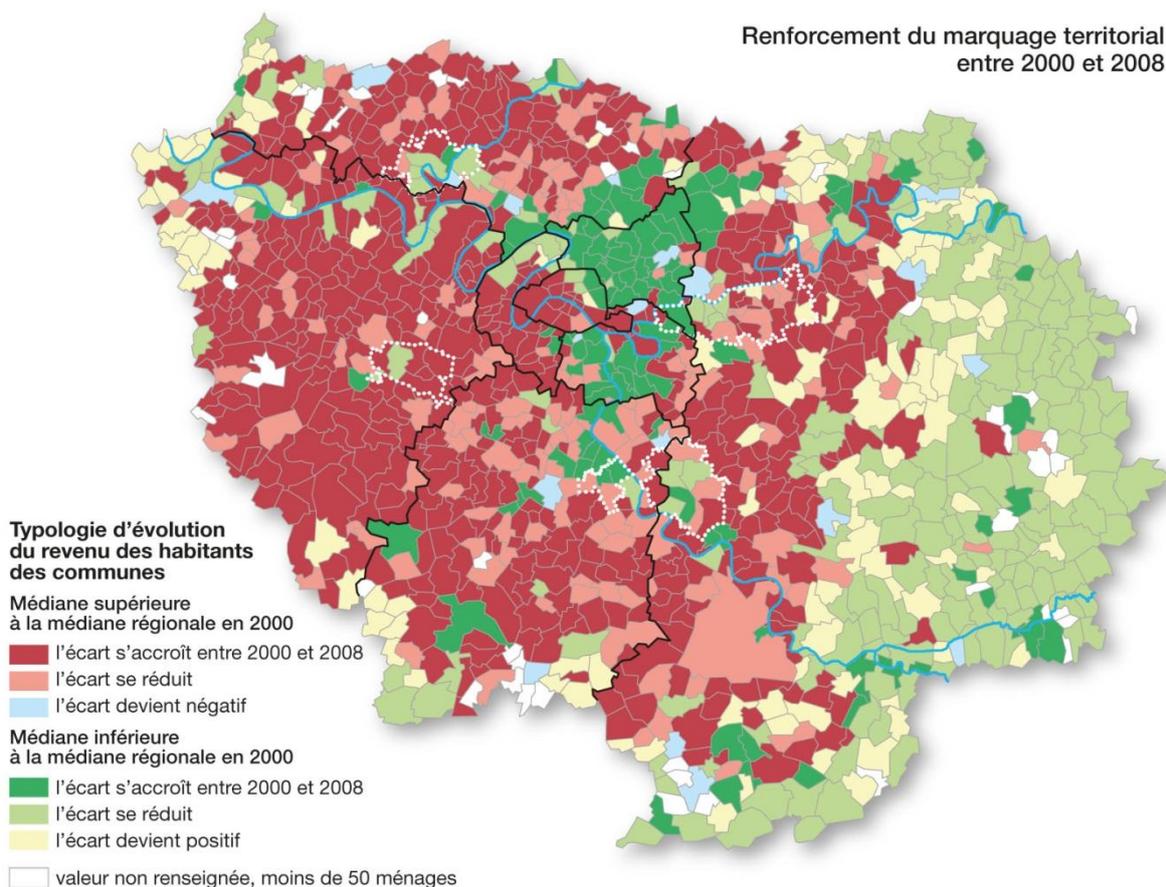
---

<sup>8</sup> Consulter à ce sujet l'ensemble des travaux de Mariette SAGOT sur la géographie sociale de l'Île-de-France et notamment : « Niveaux de vie des Franciliens en 2008 : situation régionale et départementale », *Note rapide*, n°550, juin 2011.

**Val d'Oise :** Le profil des ménages résidant dans le Val d'Oise présente un faible renflement des catégories modestes à moyennes (déciles 2 à 6) et un décrochage prononcé sur les hauts revenus (déciles 9 et 10). On retrouve, là, trace du profil des propriétaires. La composition des ménages du parc locatif privé se différencie davantage de celle du parc privé régional avec une nette accentuation sur les ménages pauvres et modestes : les cinq premiers déciles sont sur-représentés, les trois derniers nettement sous-représentés. Le parc HLM atteste aussi d'une relative concentration sur les ménages les plus pauvres (trois premiers déciles).

**Yvelines.** Les Yvelines connaissent globalement des revenus supérieurs à la médiane régionale et en croissance rapide, à l'exception d'îlots de pauvreté notamment le long de la vallée de la Seine. Les Yvelines reste le département où la part des ménages très pauvres est la plus faible, et le 3<sup>ème</sup> département français en terme de richesse des habitants. Si les catégories très aisées (déciles 9 et 10) sont nettement moins présentes qu'à Paris et dans les Hauts-de-Seine, la spécificité des Yvelines tient à la faible présence des plus modestes (déciles 1 et 2).

**Essonne.** L'essentiel du département est caractérisé par des revenus supérieurs à la médiane régionale et en augmentation plus rapide, à l'exception de la partie nord qui voit ses revenus décrocher par rapport à la tendance régionale, notamment le long de la Seine autour d'Evry. Le département de l'Essonne accueille avant tout les ménages relevant des déciles 4 à 8, les plus riches comme les plus pauvres sont sous-représentés.



## 3.2. Quels enjeux d'intervention dans le parc privé francilien ?

### 3.2.1. Le parc privé francilien, une fonction sociale qui perdure, des enjeux massifs

Le diagnostic préalable à l'élaboration d'une stratégie d'intervention régionale sur le parc privé francilien a mis en évidence le poids et la persistance de sa fonction sociale. Celle-ci n'est ainsi pas remise en cause à l'échelle de l'ensemble du parc privé de la région par la hausse des prix et des loyers. Si le parc social prend une part croissante dans l'accueil des plus pauvres, cela ne réduit pas la part du parc privé ordinaire dans l'accueil des ménages très modestes. La croissance du parc social semble certes venir compenser la disparition d'un parc privé social de fait et notamment celle des logements mis à disposition gratuitement, des logements proposés en sous location, des meublés (anciens « garnis »)... Mais on constate que dans le même temps, la part des ménages pauvres logés dans le parc privé « ordinaire » reste stable, à 55 % en 1988 et 54,8 % en 2006.

Cependant, cette part stable des ménages à bas revenus logés par le parc privé non gratuit (locataires, sous locataires et propriétaires) se redistribue à la fois entre les segments de parc et les territoires. Si la part des ménages à bas revenus, propriétaires occupants de leur résidence principale est stable, passant de 23 % à 24 %, la part des ménages à bas revenus logés par le locatif privé libre a elle augmenté de 9 points, de 15 % à 24 % entre 1988 et 2006, avec des conséquences importantes sur l'évolution des taux d'effort des Franciliens les plus modestes et sur les arbitrages en matière de surfaces occupées et de conditions de vie supportées.

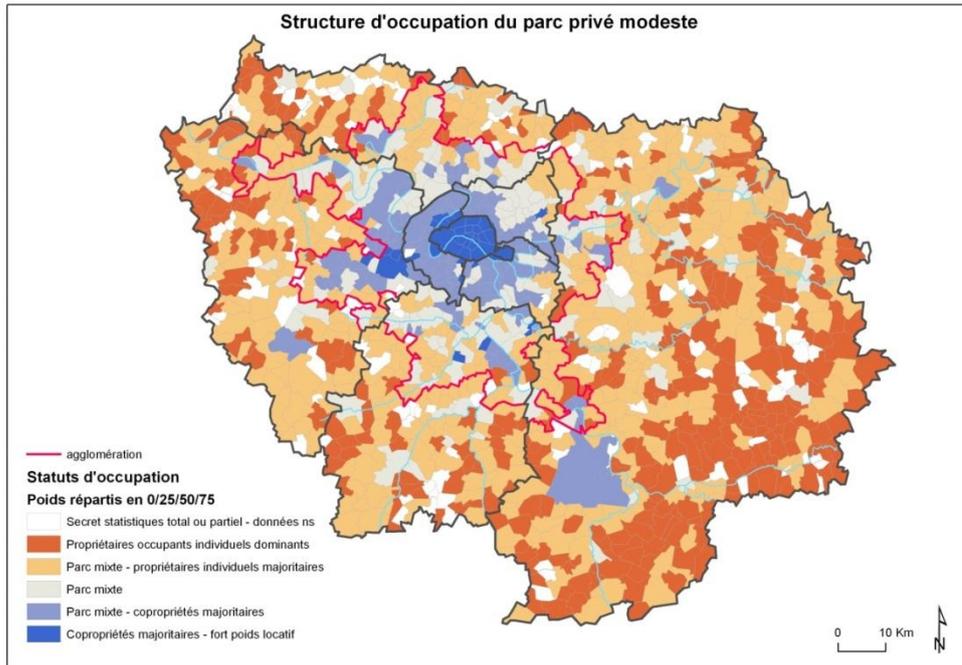
À l'issue de la mise en perspective des conditions d'occupation du parc privé, les enjeux franciliens apparaissent ainsi massifs en termes de volumes de logements de statut privé occupés par des ménages dont les ressources, et parfois les difficultés personnelles et sociales d'insertion, fragilisent la capacité à financer l'entretien et la remise aux normes du parc, lorsqu'ils ne subissent pas la négligence de leur bailleur.

L'Île-de-France, des enjeux massifs

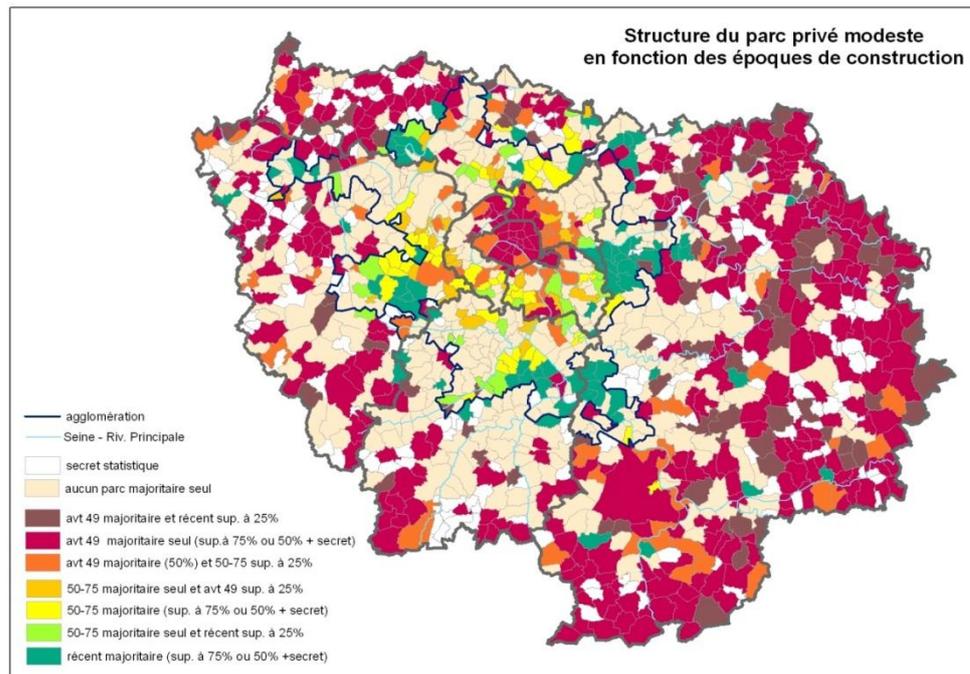
2,4 millions de propriétaires occupants et 1,3 million de locataires privés :

- 690 000 ménages disposeraient de revenus inférieurs à 60 % des plafonds du PLAI, dont 300 000 propriétaires occupants
- 775 000 propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans seraient éligibles aux aides de l'Anah
- 660 000 locataires du parc privé disposeraient de ressources les rendant éligibles à un logement conventionné social ou très social.

Sources : Filocom 2009 et 2011 pour les données sur le conventionnement



Source : Filocom 2009- MEDDTL d'après DGFiP –Exploitation Drihl –IAU îdF



**Note de lecture :**

Ces cartes figurent la part des différents statuts d'occupation ou époque de construction au sein du parc privé modeste d'une commune. Un statut d'occupation ou une époque de construction est considéré(e) comme dominant(e) lorsqu'il/elle représente seul(e) plus de 75 % des logements privés occupés par des ménages modestes, majoritaire quand il représente de 50 % à 75 % de ces logements et mixte quand aucun statut ou aucune époque de construction ne représente seul plus de 50 % des logements privés modestes. Elles sont extraites de l'étude « Stratégie d'intervention pluri-annuelle sur le parc privé d'Ile-de-France. Diagnostic et identification des territoires à enjeu » Drihl-IAU îdF -Urbanis - Octobre 2013.

### **3.2.2. La pauvreté des occupants concerne tous les types de parcs privés, mais dans des proportions variables**

L'héritage des strates successives de l'urbanisation et la polarisation de l'offre immobilière, entre spécialisation locative au centre de l'agglomération et propriété en périphérie, génèrent des enjeux d'intervention sur le parc privé très différenciés selon les départements. Le parc privé modeste<sup>9</sup>, cible potentielle d'une intervention et d'un soutien public recouvre des réalités très diverses, plus ou moins présentes selon les territoires.

#### *3.2.2.1. Les copropriétés en voie de paupérisation (déjà dégradées ou fragiles)*

Copropriétés anciennes implantées dans le tissu urbain dense de quartiers populaires, petits collectifs anciens isolés dans le tissu urbain moins dense, en petite et grande couronne, copropriétés récentes et semi-récentes confrontées à des besoins de réinvestissement contradictoires avec leur paupérisation, plombées par des cadres de gestion mal pensés dès l'origine ou implantées dans les années 1960 et 1970 dans les mêmes communes populaires et parfois sur les mêmes modèles architecturaux que les grands ensembles... La question de l'accompagnement et du soutien apporté aux copropriétés fragiles ou dégradées est en Île-de-France une thématique centrale. En effet, ces copropriétés offrent souvent un miroir grossissant du processus de reconstitution permanent de l'habitat indigne au sein d'un marché de pénurie comme celui de l'Île-de-France.

#### *3.2.2.2. Les autres formes de l'habitat indigne en Île-de-France*

Les monopropriétés collectives anciennes et dégradées, possédées par des propriétaires tantôt sans scrupules, tantôt négligents ou impécunieux...

Des pavillons et maisons de ville divisés. Un processus encore difficile à mesurer mais avéré dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (densification « spontanée » du tissu pavillonnaire) préoccupe les acteurs interrogés. Ils rencontrent des situations très difficiles de sur-occupation et de filières locatives indécrites. Ce processus est alimenté à la fois par des logiques de marchands de sommeil, divisant à peu de frais d'anciens pavillons ouvriers et louant toutes les surfaces disponibles (y compris les caves, greniers, garages et dépendances de ces pavillons) mais également par les pratiques des anciens propriétaires occupants maximisant leur profit en revendant par lots leur ancien logement.

De grands logements loués « à la pièce » à plusieurs familles (maisons ou grands appartements de copropriétés des années 1960 et 1970).

Des logements dispersés dans le parc diffus de secteurs favorisés. La pression du marché fait émerger des modes d'occupation qui génèrent une fragilité diffuse dans des territoires nouveaux, et notamment l'apparition de locaux impropres à l'habitation du fait de dimensions non réglementaires (exemple du sud des Hauts-de-Seine, de l'ouest du Val-de-Marne).

Un habitat rural ancien, non remis aux normes dans les départements périphériques. L'habitat indigne est souvent celui de propriétaires occupants âgés et très modestes, qui gardent d'autres normes culturelles vis-à-vis du logement.

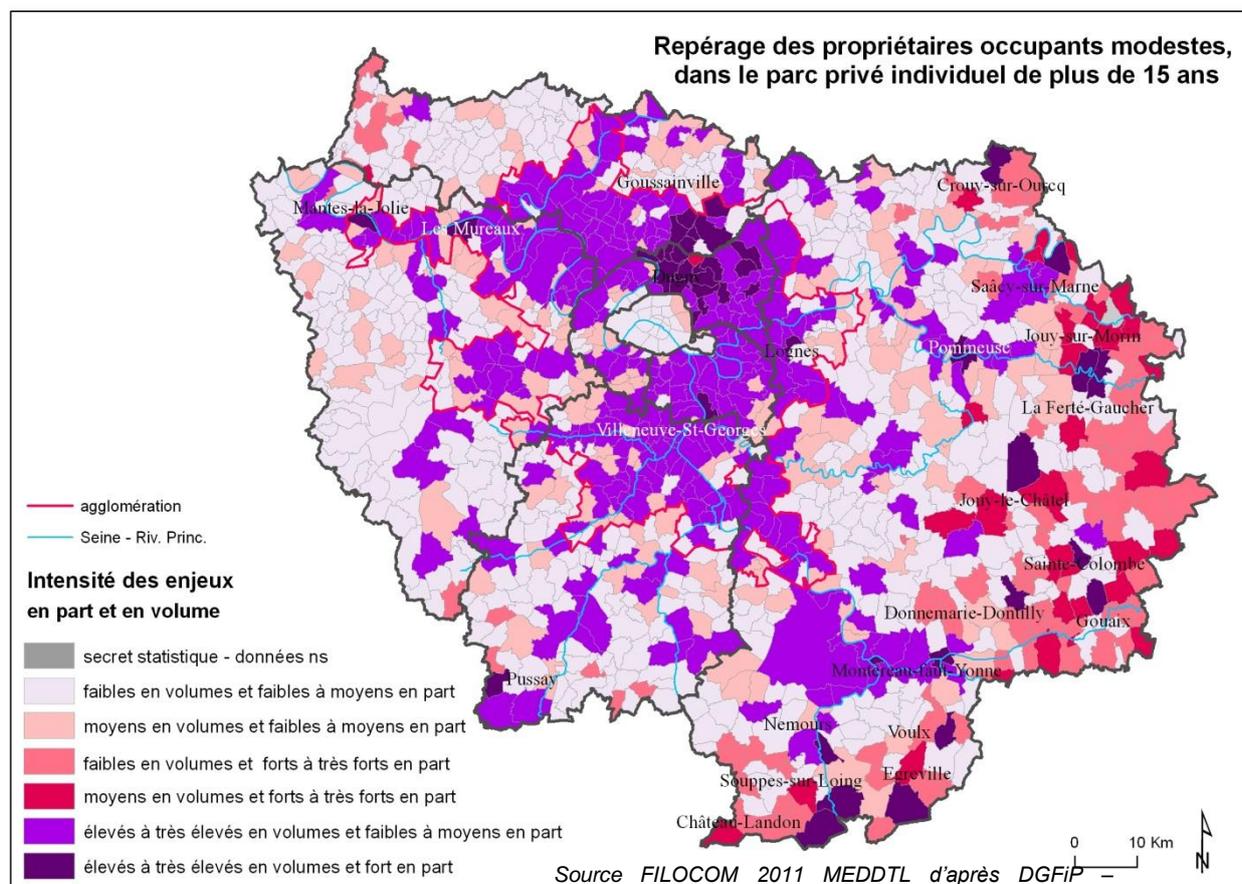
---

<sup>9</sup> Logements privés, occupés en propriétés ou locatifs, occupés par des ménages dont les revenus sont inférieurs aux plafonds PLAI selon la source Filocom 2009

### 3.2.2.3. L'adaptation du parc au vieillissement

L'Île-de-France comptait 930 000 ménages propriétaires occupants de plus de 60 ans en 2011, dont 137 000 qui disposaient de ressources inférieures aux plafonds PLAI. La majorité des enjeux du vieillissement concerne en effet des propriétaires de leur logement, dont la part de plus de 60 ans augmente rapidement. Tandis qu'à l'inverse, l'accueil des ménages âgés recule dans le parc locatif privé. Cet enjeu concerne l'ensemble des territoires, mais plus particulièrement le centre de l'agglomération (où les propriétaires sont de plus en plus âgés) et les franges rurales de la région.

### 3.2.3. Les propriétaires occupants modestes du parc privé pavillonnaire



#### Volumes :

- Faibles: 0 à 50 ménages
- Moyens : 50 à 200 ménages
- Elevés : de 200 à 500 ménages
- Très élevés : > 500 ménages

#### Part du parc privé modeste :

- Moins de 10 %
- De 10 à 20 %
- De 20 à 30 %
- > 30 %

### 3.2.3.1. Repérage du parc pavillonnaire modeste (en poids et en volume)

Dans le coeur d'agglomération, la problématique est très prégnante (proportions importantes) dans l'ouest de la Seine-Saint-Denis, le sud-est du Val-de-Marne, et la communauté d'agglomération de Grand Paris Seine Ouest dans les Hauts-de-Seine. Elle est moins intense, malgré des volumes importants, dans le reste de la première couronne et le sud-est du Val-d'Oise.

Le département de la Seine-Saint-Denis se distingue par une très forte proportion de ménages modestes parmi les propriétaires occupants dans l'individuel (19,8 % pour une moyenne régionale de 12,3 %), couplée à un volume important de propriétaires occupants modestes (plus de 24 000 ménages).

La situation est plus contrastée en seconde couronne. La Seine-et-Marne concentre plus d'un quart des propriétaires occupants modestes dans le parc individuel de plus de 15 ans. Cela s'explique essentiellement par la structure du parc, marqué par la prédominance de l'habitat individuel en propriété occupante (267 227 logements soit 23 % du total francilien). Les agglomérations de Montereau, Melun, Chelles et Torcy connaissent des volumes importants de propriétaires occupants modestes. Les territoires ruraux accueillent un parc pavillonnaire peu dense (faibles volumes) mais en très grande partie occupé par des ménages modestes.

D'autres territoires de seconde couronne sont concernés par des volumes importants de pavillonnaire modeste. C'est par exemple le cas du nord de l'Essonne (vallées de l'Essonne, de l'Orge, de la Seine, agglomération d'Evry Confluence), des agglomérations d'Étampes, de Trappes ou encore de la vallée de la Seine dans les Yvelines (Mantes-la-Jolie, Les Mureaux).

#### Les propriétaires occupants du parc privé individuel de plus de 15 ans

	Nb ménages modestes < plafonds PLAI	%	total PO individuel	%	poids des PO individuel sous plafonds PLAI
Paris	365	0,3%	4 050	0%	<b>9,0%</b>
Seine-et-Marne	37 350	25,9%	267 227	23%	<b>14,0%</b>
Yvelines	19 370	13,4%	210 584	18%	<b>9,2%</b>
Essonne	20 570	14,2%	207 958	18%	<b>9,9%</b>
Hauts-de-Seine	5 486	3,8%	69 672	6%	<b>7,9%</b>
Seine-Saint-Denis	24 490	17,0%	123 739	11%	<b>19,8%</b>
Val-de-Marne	12 717	8,8%	107 833	9%	<b>11,8%</b>
Val-d'Oise	24 045	16,7%	179 057	15%	<b>13,4%</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>144 393</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 170 120</b>	<b>100%</b>	<b>12,3%</b>

Sources : Filocom 2011 MEDDTL d'après DGFIP

### 3.2.3.2. Le parc pavillonnaire modeste selon l'époque de construction

On dénombre des volumes importants de pavillonnaire modeste ancien dans une vaste zone en centre d'agglomération qui couvre la Seine-Saint-Denis, le sud du Val-d'Oise, les boucles de Seine dans les Hauts-de-Seine et le nord du Val-de-Marne. On notera que la problématique est particulièrement intense dans les communes du centre de la Seine-Saint-Denis (Aulnay, Drancy, Livry-Gargan, Montreuil) et les boucles de la Marne (St Maur, Champigny...).

Ce parc est présent de façon plus diffuse sur le reste du territoire francilien, avec des volumes relativement importants dans les cœurs d'agglomération (Provins, Coulommiers, Montereau, Melun, Nemours, Étampes, Souppes-sur-Loing, Mantes, Mureaux, Versailles...).

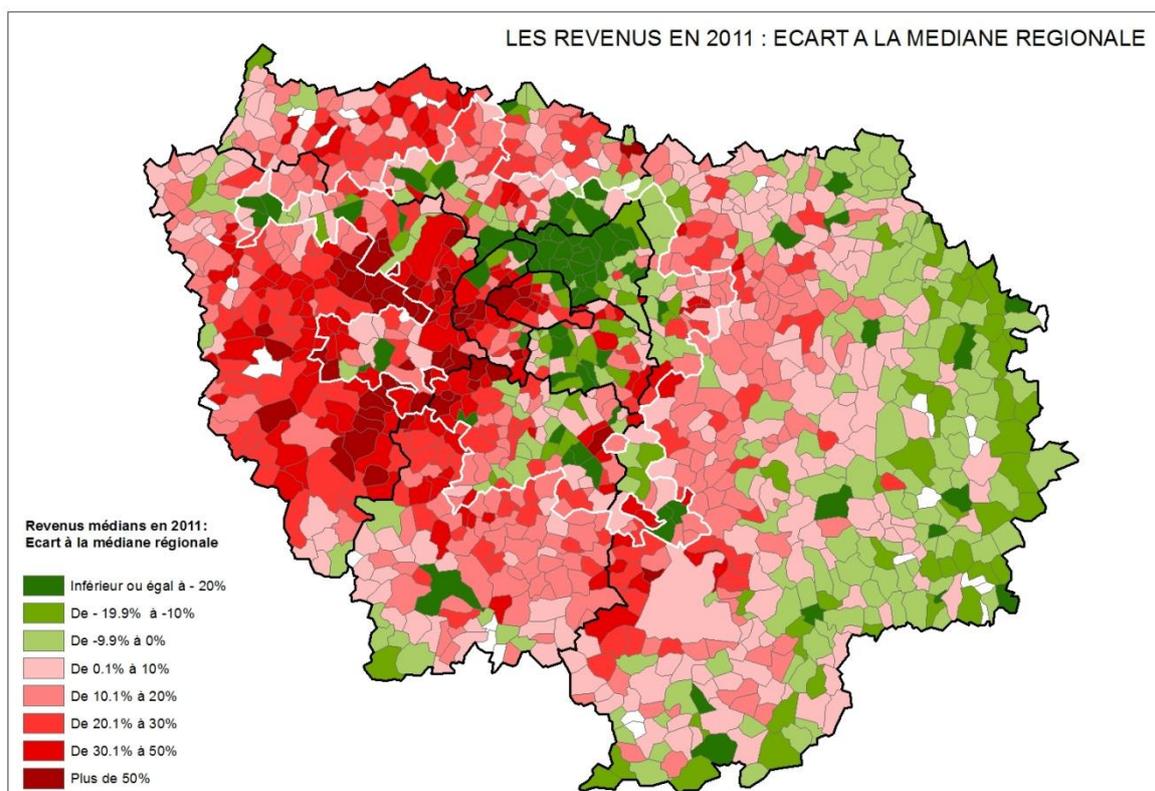
La répartition géographique du pavillonnaire semi-récent est relativement similaire à celle du parc ancien, avec un phénomène de concentration des enjeux dans le cœur d'agglomération. On constate

cependant que le nord-est de la Seine-Saint-Denis et le sud-est du Val-d'Oise (Goussainville, Gonesse, Fosses) sont davantage concernés, ainsi que Villeparisis et Mitry-Mory en Seine-et-Marne et, dans une moindre mesure, le nord de l'Essonne (autour de Viry-Châtillon). À l'inverse, ce type de parc est très peu présent en grande périphérie (territoires ruraux à l'habitat majoritairement ancien).

### 3.2.4. Des dynamiques socio-économiques qui accentuent les spécificités des territoires

Cette fonction sociale persistante du parc privé francilien s'explique par des processus sociodémographiques massifs dans la région et par le caractère particulièrement adaptatif de son occupation, et surtout de sa part locative. Les processus de spécialisation territoriale qui traversent l'espace régional et leur répercussion sur le marché immobilier sont ainsi très vite lisibles dans le parc locatif. Ils sont au cœur des questions et des enjeux opérationnels d'une stratégie d'intervention régionale sur le parc privé.

Des enjeux importants et une tension permanente sur le marché francilien invitent alors à penser cette fonction sociale du parc privé en termes de flux plus qu'en termes de stocks. L'Île-de-France est confrontée à des dynamiques propres aux métropoles internationales qui exercent une forte pression sur son marché, et en particulier sur le marché du parc privé qui accueille l'essentiel des besoins des ménages entrant dans la région. La région est ainsi la porte d'entrée de l'immigration en France et reste un bassin d'emploi attractif à l'échelle nationale. Pour les plus modestes cette tension alimente un marché privé de logements de moindre qualité qui est au cœur des enjeux d'intervention sur le parc privé en Île-de-France et également, au-delà de notre sujet, au cœur des enjeux de développement du parc locatif social.



Sources : Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages. (Médiane régionale : 22243 euros/UC/an)

### 3.2.4.1. Une intervention publique qui doit intégrer la variété des enjeux

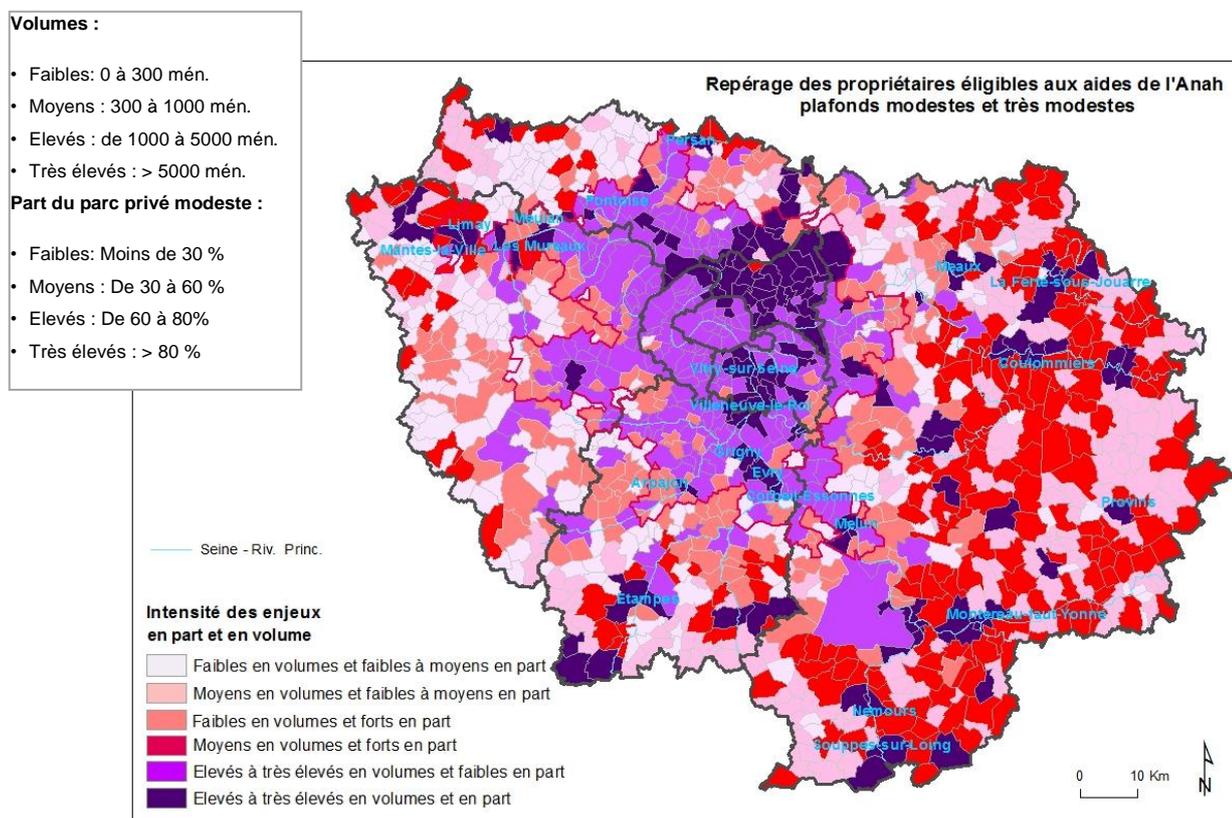
Au centre de l'agglomération, et en particulier à Paris et dans les Hauts-de-Seine, le parc privé modeste est essentiellement composé de copropriétés d'avant 1949 à forte vocation locative, dont l'évolution de l'occupation et les difficultés d'entretien sont liées aux dynamiques urbaines et sociales du territoire, avec une spécialisation nette de certains segments du parc privé locatif de moindre qualité au sein d'une dynamique générale de valorisation immobilière.

En Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, le parc privé modeste est plus mixte en types de bâti comme en statuts et tend à être plus diffus dans l'ensemble des segments du parc, avec une part élevée de propriétaires modestes, le maintien d'une occupation très sociale du tissu individuel.

Dans une première couronne intermédiaire, le parc privé occupé par des ménages modestes est composé d'un bâti semi-récent relativement mixte dans ses fonctions et avec des problématiques techniques différentes. Ce sont ainsi des territoires où peuvent se rencontrer des problématiques importantes de précarité énergétique dans des pavillons semi-récents et des cas de copropriétés vieillissantes et en voie de paupérisation devant faire face à des enjeux de remise à niveau d'un bâti d'une quarantaine d'années.

L'analyse des types de parc occupés par des ménages modestes met également en évidence des enjeux de pauvreté des occupants d'un parc privé récent dans les villes nouvelles, héritage des opérations d'accession aidées des années 1980 et 1990, copropriétés voisines des grands ensembles construits à la même époque.

En grande couronne et dans les franges de la région, le parc privé modeste est à l'image du parc de ces territoires, essentiellement individuel, notamment dans le bâti rural d'avant 1949 ou dans le pavillonnaire d'avant 1975 et la plupart du temps occupé en propriété. Il faut souligner cependant que dans quelques pôles urbains de ces territoires, il peut y avoir des enjeux d'accompagnement d'un parc locatif occupé très modestement.



Sources : Filocom 2009- MEDDTL d'après DGFiP - Exploitation DRIHL - IAU idF

À l'issue du diagnostic statistique sur le parc privé francilien, un indicateur donnant à voir de manière croisée la prégnance locale des enjeux et le volume de stock concerné permet de donner une vision synthétique simplifiée des contextes d'intervention à l'échelle régionale.

À la lumière de cet indicateur, plusieurs grands cas de figure peuvent être distingués, appelant des stratégies partenariales et locales différenciées.

Des territoires centraux au bâti dense et ancien concentrant à la fois des volumes élevés et de fortes parts de logements privés occupés par des ménages modestes (Seine-Saint-Denis et Seine Amont). Ces territoires font face à des enjeux massifs relevant parfois de logiques d'intervention urbaine lourdes et appellent à une mobilisation importante et coordonnée de moyens et à un rôle renforcé des différents services de l'État : pôles de lutte contre l'habitat indigne, opération type PNRU... Dans ces territoires, l'implication des services de l'État aux côtés des collectivités et de multiples partenaires est déterminante pour faire face à des enjeux urbains systémiques.

Des territoires centraux offrant également un tissu dense en bâti collectif ancien, mais où localement la part des ménages modestes reste minoritaire dans des marchés immobiliers globalement valorisés. Les enjeux d'intervention y sont plus ponctuels et les besoins de soutien plus ciblés : poches de pauvreté très localisées, copropriétés paupérisées isolées, insalubrité diffuse de logements sur-occupés, enjeux patrimoniaux. Dans ces contextes, l'action de l'État peut être plus ciblée, axée sur des thématiques innovantes. Elle vient davantage en appui à une initiative des acteurs locaux et peut prendre des formes plus légères (appui à l'étude de repérage de cibles spécifiques, ciblage de thématiques nouvelles, aides à l'innovation...)

Des territoires périurbains et ruraux où les enjeux sont parfois très prégnants localement mais ne représentent pas des volumes régionaux importants. Dans ces territoires, le soutien des services régionaux de l'État et des délégations peuvent relever encore de logiques différentes avec des enjeux de mobilisation et de sensibilisation des acteurs locaux, de soutien des initiatives d'échelles intercommunales, d'appui méthodologique dans des tissus où le manque de masse critique limite le marché de l'ingénierie. Dans ce contexte, le levier régional peut aider à la structuration de partenariats permettant la mobilisation d'interlocuteurs à une échelle suffisante pour générer des effets de leviers et des synergies positives.

#### *3.2.4.2. La concordance entre revenus des occupants et géographie des dispositifs*

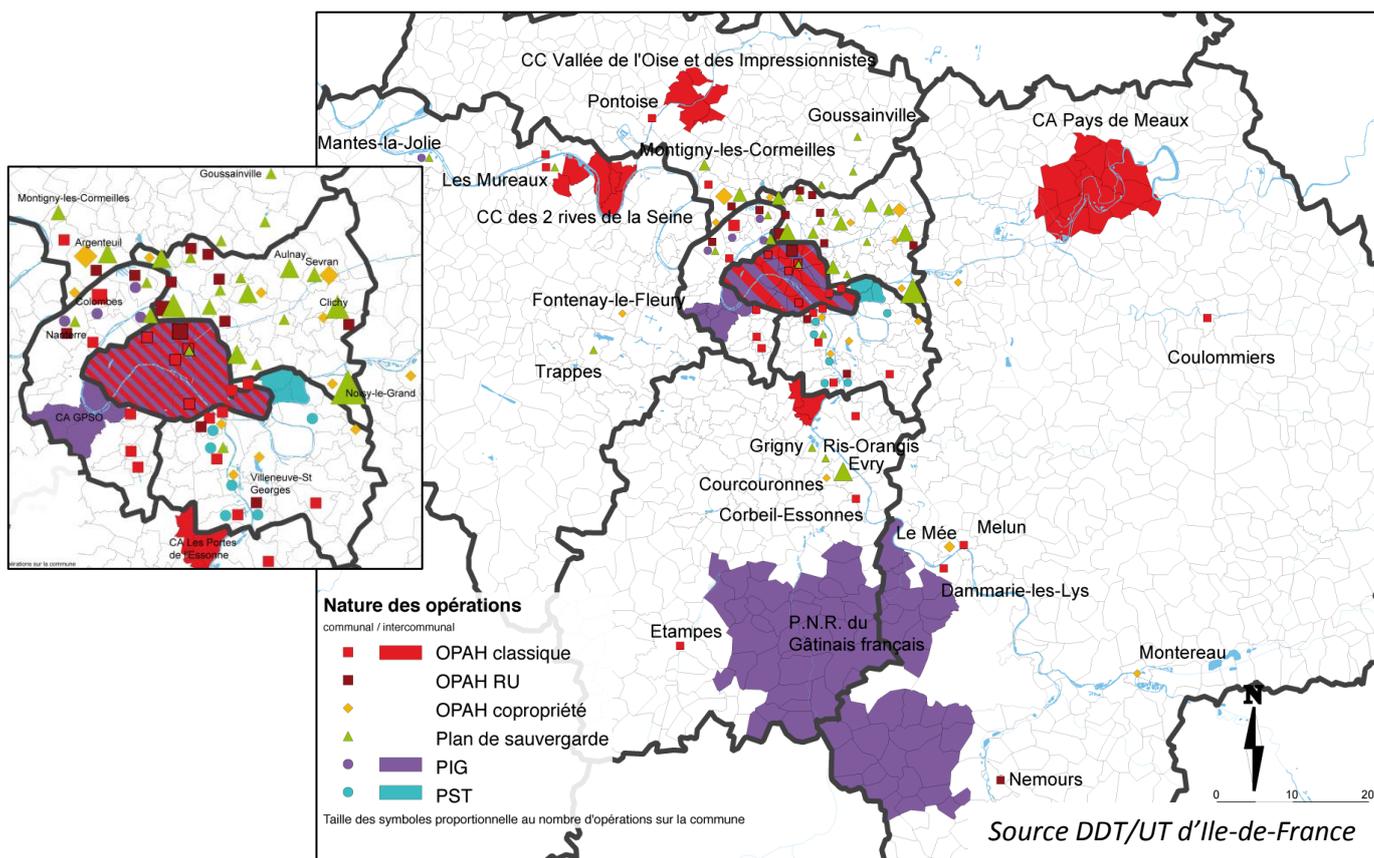
La répartition au sein du territoire francilien du parc privé occupé par des ménages modestes et très modestes et celle des territoires engagés dans des dispositifs programmés d'amélioration de l'habitat sont très concordantes et démontrent encore la très forte corrélation entre dégradation du parc privé et concentration forte (et durable) de ménages modestes. À l'échelle régionale, la vision croisée du poids des ménages éligibles dans les communes et de la distribution des aides de l'Anah montre que les subventions concernent, pour l'essentiel, les points de concentration des enjeux identifiés par ce critère.

Au sein de la région, Paris et la Seine-Saint-Denis se sont ainsi distingués de manière constante par leur poids prédominant dans la distribution de l'enveloppe régionale, qui s'explique en grande partie par le poids de la lutte contre l'habitat indigne et du traitement des copropriétés dégradées dans ces départements qui nécessitent une concentration des interventions.

La distribution des aides est en revanche plus diffuse dans les départements de grande couronne avec une moindre spécialisation des interventions sur le traitement de l'habitat dégradé et, depuis la réforme des aides de l'Anah, une part plus grande des actions contre la précarité énergétique ou de l'adaptation du parc à l'autonomie.

On remarque cependant que les volumes de logements subventionnés se concentrent plus fortement sur certains pôles urbains que les publics éligibles aux aides de l'Anah. L'occupation sociale du parc privé semble ainsi plus étendue que les pôles concentrant les volumes d'aides (en nombre de logements). Cela peut renvoyer autant à des effets de périmètres opérationnels, des dispositifs de communication et de visibilité des aides, de relais locaux des informations, qu'à des choix politiques.

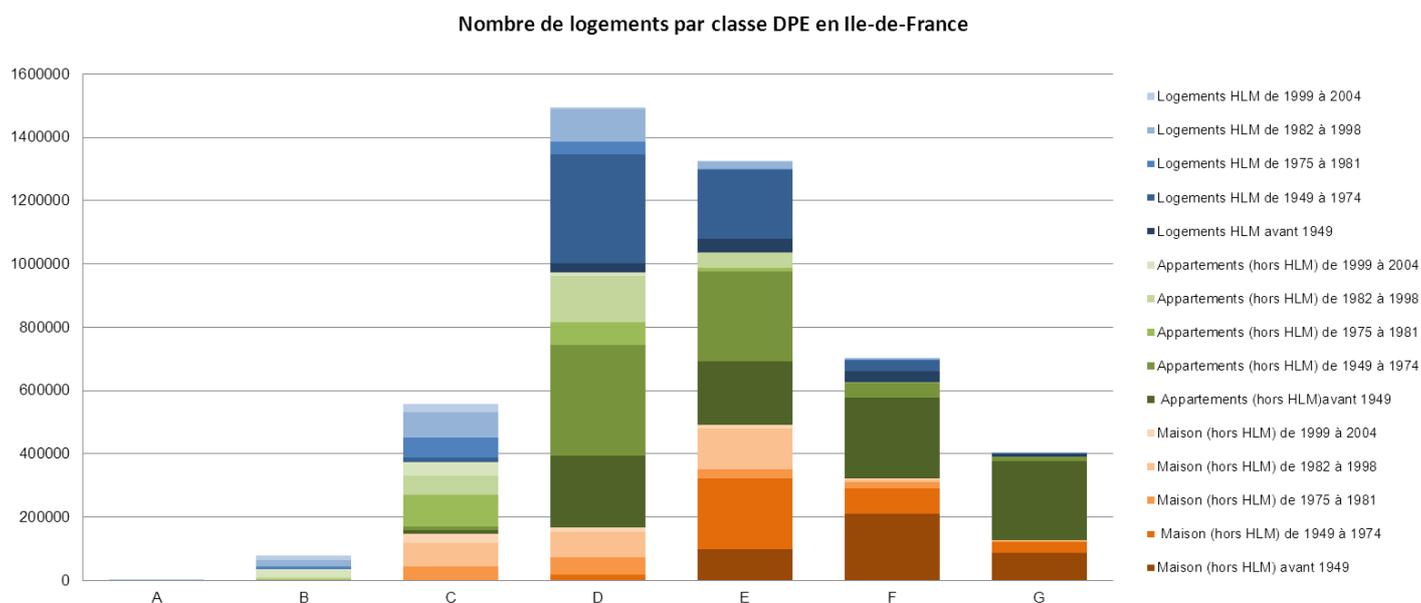
### Les dispositifs opérationnels en cours en Île-de-France au 1<sup>er</sup> janvier 2012



### 3.3. La consommation énergétique du parc résidentiel francilien

Les enjeux énergétiques et les objectifs fixés de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre nécessitent une bonne connaissance de la qualité thermique des bâtiments existants. Pourtant, les données échangées sont souvent des moyennes générales dissimulant la variété et la complexité des situations. Identifier et quantifier les potentiels d'amélioration implique une connaissance fine des consommations. Aujourd'hui, la discordance des données disponibles pose la question du rôle de la statistique publique et de la contribution respective des différents acteurs à la production d'une information statistique de qualité et harmonisée. Dans un contexte concurrentiel, les fournisseurs d'énergie se montrent réticents lorsqu'il s'agit de communiquer leurs données, commercialement sensibles, sur la consommation réelle des logements. Pour alimenter la statistique, le recours à la modélisation est donc nécessaire, considérant que le comportement thermique d'un bâtiment se mesure selon ses principaux paramètres physiques, elle permet d'estimer les besoins théoriques de chauffage selon les différents types de logements.

#### 3.3.1. La distribution du parc de logements par classe DPE



Source : ENERTER-ENERGIE DEMAIN

Le parc résidentiel francilien se répartit comme suit :

- 14 % des logements sont en classes A, B et C,
- 62 % des logements sont en classes D et E,
- 24 % des logements sont en classes F et G.

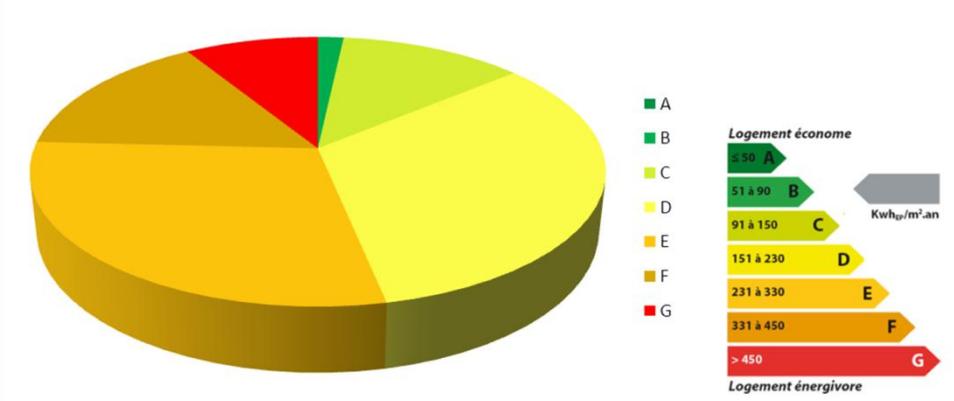
Les logements des trois dernières classes (E, F et G) représentent 2,5 millions de logements et sont majoritairement des logements anciens (88 % d'entre eux ont été construits avant 1975). Le parc d'avant 1975 est responsable de 80 % des émissions de CO<sub>2</sub> du résidentiel.

Les trois quarts des maisons individuelles appartiennent aux classes E, F et G, contre la moitié des logements collectifs et un tiers des logements HLM.

À noter également :

Un peu plus de 200 000 maisons, construites après 1975, appartiennent aux classes E, F et G. La plupart ont été construites entre 1982 et 1988, et 80 % d'entre elles sont équipées d'un chauffage électrique.

### La répartition des résidences principales par étiquette DPE



#### La classe G du parc (>450 kWh/m²/an)

400 000 logements appartiennent à la classe G, à savoir :

- 10 % des appartements privés (264 000),
- 10 % des maisons (126 000),
- 1,2 % des logements sociaux (12 600).

#### La classe G du parc social :

- Plus de la moitié des logements concernés sont équipés d'un chauffage individuel électrique,
- 75 % des logements ont été construits avant 1949.

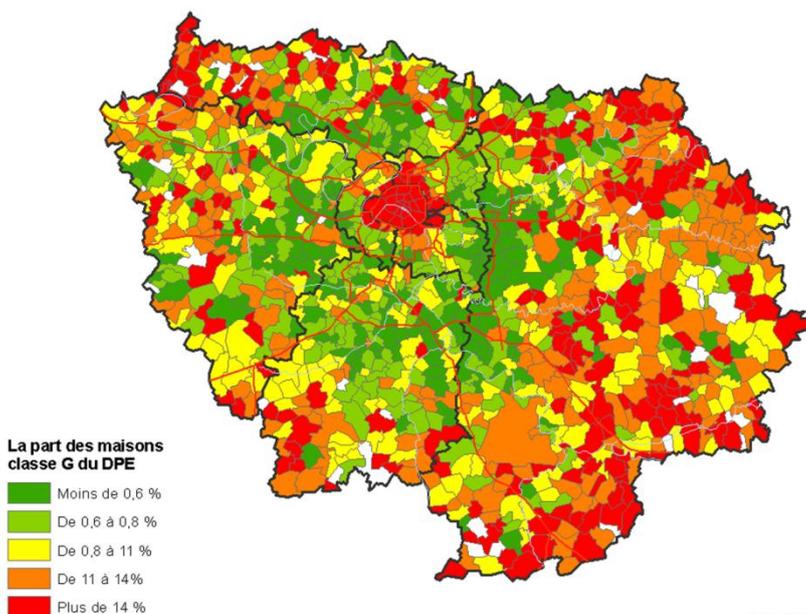
#### La classe G du parc collectif privé :

- 95 % des logements ont été construits avant 1949,
- 70 % des logements ont été construits avant 1949 et sont équipés d'un chauffage électrique,
- 20 % des logements sont équipés d'appareils indépendants de chauffage.

#### La classe G des maisons :

- 67 % des maisons ont été construites avant 1949 (moins déterminants que dans le collectif),
- L'électricité domine dans les modes de chauffage des maisons énergivores.

### LA PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS LA CLASSE G DU DPE

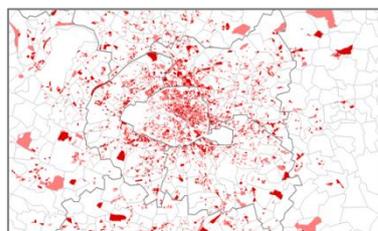


## 3.3.2. Quelques segments qui laissent entrevoir la variété des enjeux

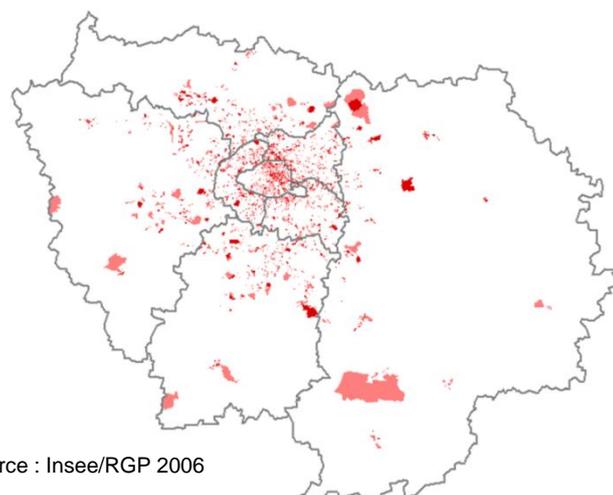
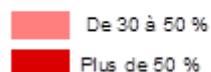
### 3.3.2.1. Les petits logements chauffés à l'électricité

Il s'agit majoritairement de logements collectifs de moins de 70 m<sup>2</sup>, en locatif privé, dont plus de la moitié ont été construits avant 1948 et 23 % d'entre eux après 1990. C'est à Paris que ces logements sont les plus représentés, et plus précisément au nord et à l'est de la capitale, puis en petite couronne. Ils sont occupés par des ménages jeunes, dont le taux d'effort est important et les revenus hétérogènes. Ils sont célibataires, sans voiture, actifs occupés pour 70 % d'entre eux mais on constate également une proportion de chômeurs parmi les personnes de référence un peu au-dessus de la moyenne. Parallèlement, la proportion de diplômés universitaires et de non diplômés y est légèrement supérieure à celle de l'échantillon. Un quart des occupants consacrent 5 % ou plus de leur revenu à ces dépenses, et 7 % d'entre eux, plus de 10 %. Un quart des logements chauffés à l'électricité présentent des signes d'humidité et leurs occupants sont les moins satisfaits du rapport qualité-prix du chauffage. Ils sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux que la moyenne à avoir souffert du froid pour avoir volontairement limité le chauffage. On peut mettre en avant une souplesse d'ajustement de ce mode de chauffage et des comportements économes de ménages à faibles revenus qui vont renoncer à chauffer certaines pièces pour alléger la facture.

#### Les petits logements chauffés à l'électricité



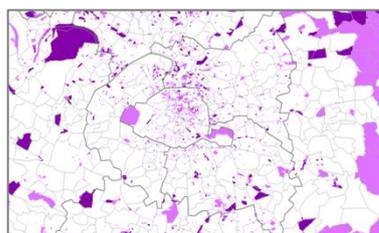
Part des logements de la classe 1



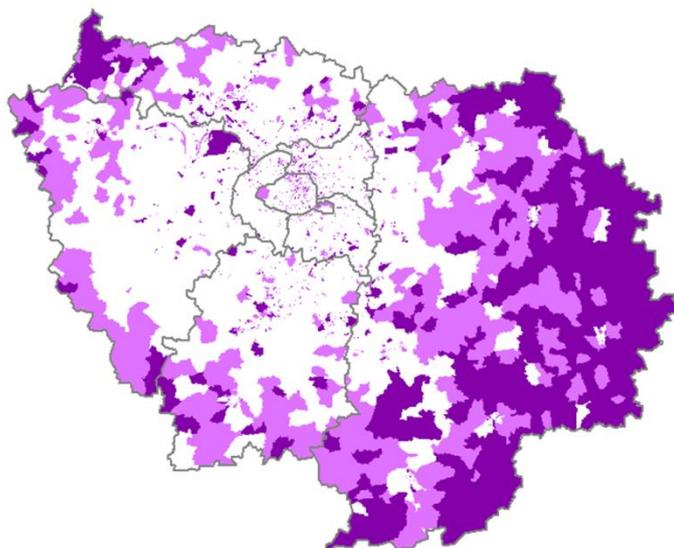
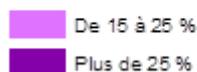
### 3.3.2.2. Les vieux logements équipés d'appareils indépendants de chauffage

Il s'agit des ménages ayant signifié qu'ils n'étaient équipés ni d'une chaudière individuelle, ni d'une chaudière collective ou mixte, ni du chauffage urbain, ni du chauffage individuel électrique, ni de capteurs solaires ou de pompes à chaleur. Leur mode de chauffage peut être le poêle à bois, une cheminée à insert, des radiateurs à huile ou encore des radiateurs électriques d'appoint. Il s'agit, pour les deux tiers, de logements construits avant 1948 qui utilisent des radiateurs électriques d'appoint (grille-pain) ou le bois pour se chauffer. On trouve, dans cette classe, presque autant de maisons individuelles que de collectifs, et les départements les plus concernés sont Paris et la Seine-et-Marne, suivis par le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Deux principaux types d'habitat se distinguent : l'habitat rural isolé et l'appartement parisien vétuste. En termes d'occupation, les proportions de personnes seules et de ménages de plus de 5 personnes y sont supérieures à la moyenne. Les parts de retraités et de veufs reflètent une population pour partie âgée et certainement vulnérable puisque, selon l'enquête nationale logement (ENL 2006), cette classe regroupe la plus grande part des ménages ayant eu froid au cours de l'hiver dernier. La comparaison entre les revenus des occupants et leurs dépenses énergétiques confirme cette hypothèse : avec des revenus inférieurs à la moyenne et des dépenses supérieures à la moyenne, les occupants de cette classe auront peut-être tendance à renoncer à un certain niveau de confort pour des raisons économiques, et cela d'autant plus qu'une partie d'entre eux effectuent de longs trajets quotidiens pour se rendre sur leur lieu de travail et que le budget consacré est important. Les occupants de ces logements se caractérisent par un taux de chômage supérieur à la moyenne de l'échantillon et 70 % d'entre eux n'ont pas le bac. Au regard de la qualité présumée des logements (classe G), du profil des occupants et de leurs dépenses énergétiques (1 500€/an), ce segment du parc héberge vraisemblablement des ménages vulnérables, précarisés par des conditions d'habitat insatisfaisantes.

#### Les vieux logements équipés d'appareils indépendants de chauffage



Part des logements de la classe 2

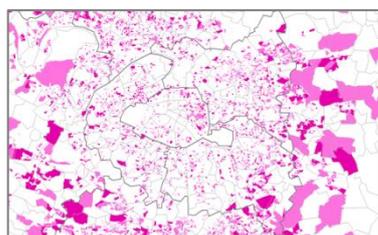


Source : Insee/RGP 2006

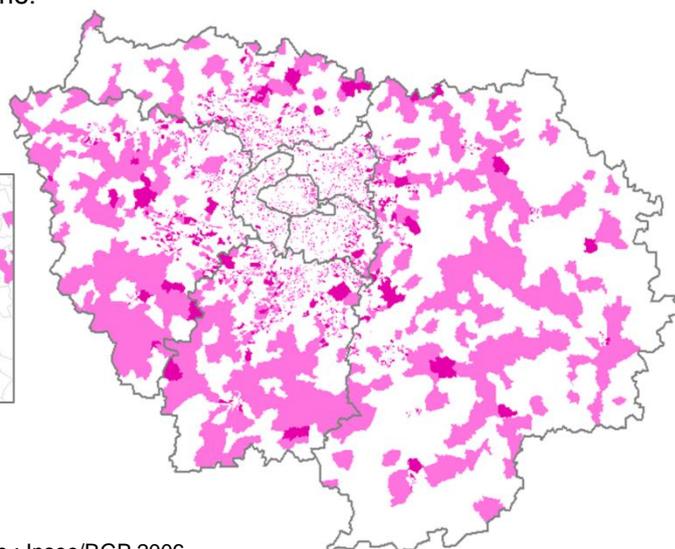
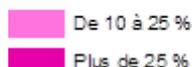
### 3.3.2.3. Les logements construits à la fin des années 1970

Toutes les résidences principales de cette classe ont été construites entre 1975 et 1981, et un peu moins de la moitié sont des maisons individuelles. De taille moyenne à grande, 55 % d'entre elles sont chauffées au gaz, 35 % à l'électricité et 10 % au chauffage urbain. On les trouve plutôt en grande couronne, elles sont occupées à 78 % par des propriétaires avec des ménages de 2 à 4 personnes. 87 % des ménages ont au moins une voiture. Un peu moins diplômés que la moyenne mais pas sans diplôme, les occupants de cette classe de logements affichent un taux de chômage inférieur à la moyenne. Les déplacements sont plutôt effectués en voiture particulière pour des trajets domicile-travail de plus d'une heure en moyenne.

#### Le périurbain 1975-1981 des classes moyennes propriétaires



Part des logements de la classe 7



Source : Insee/RGP 2006

### 3.3.2.4. Le pavillonnaire ancien « des retraités »

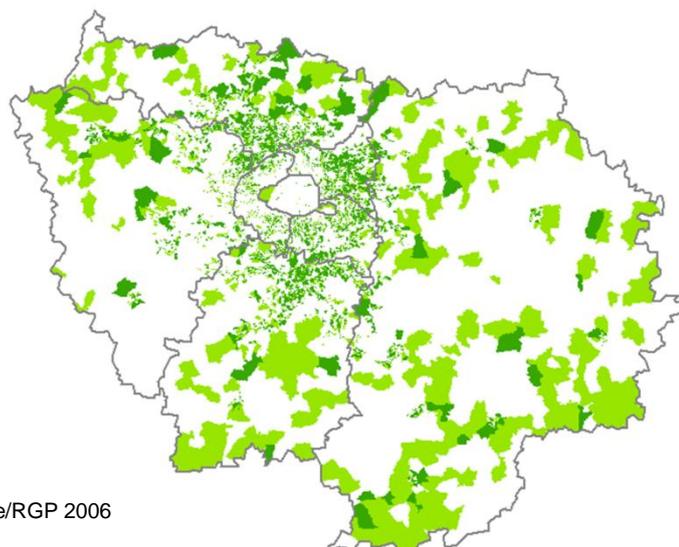
Cette classe est composée majoritairement de maisons individuelles occupées par leurs propriétaires. Le gaz est le combustible utilisé dans trois quarts des cas et le fioul à 22 %. Ces modes de chauffage sont liés à l'âge du parc dont une part importante (89 %) a été construite avant 1975. Situés dans le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et l'Essonne, ces pavillons de moins de 100 m<sup>2</sup> sont occupés par des retraités pour 42 % d'entre eux. La part des personnes sans diplôme ou détenant un diplôme inférieur au baccalauréat est supérieure à la moyenne (70 % contre 50 %). La surreprésentation des retraités, du parc construit avant 1975, et des logements chauffés au fioul nous conduit à porter une attention particulière à cette classe de propriétaires captifs, peu enclins à entreprendre des travaux d'amélioration thermique et dont les comportements liés au chauffage varient avec l'âge. Une étude, menée en 2004 par le Credoc et le Ceren<sup>10</sup>, montre une augmentation de la consommation de chauffage en fonction de l'âge du chef de famille ; chez les personnes âgées, la température du logement est beaucoup plus élevée que la moyenne. Malgré des modes de consommation économes, le chauffage du logement n'est pas un poste sur lequel elles entendent se restreindre. Les projections de population menées par l'Insee font état d'une évolution de la part des personnes de 60 ans et plus qui passerait de 16 % en 1999 à 26 % en 2050. Le vieillissement de la population risque de modifier la demande en énergie dans le résidentiel.

<sup>10</sup> Impact du vieillissement de la population sur la demande en énergie dans le résidentiel à l'horizon 2010 et 2020, Credoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), Ceren (centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie), avril 2004

**Le pavillonnaire ancien « des retraités »**



Part des logements de la classe 9



Source : Insee/RGP 2006

### 3.4. De nouvelles tendances en matière de mobilité

Au cours des dernières décennies, la mobilité automobile des Franciliens a considérablement évolué. Alors que la mobilité automobile baisse pour l'ensemble de la région, la mobilité automobile des seniors est encore en forte croissance. Si les tendances perdurent les automobilistes de demain seront de plus en plus âgés, ce qui tendra à changer les problématiques en termes de besoins des usagers et en termes de vulnérabilité.

#### 3.4.1. Un usage de l'automobile en baisse

L'Île-de-France est une région bénéficiant d'une densité de population et d'emploi importante et d'un réseau de transport permettant d'atteindre une part modale de la voiture bien inférieure à celle d'autres agglomérations<sup>11</sup>. Le budget consacré aux dépenses en carburant est donc globalement moins important que dans les autres grandes agglomérations françaises.

Par ailleurs, après des décennies de hausse, la mobilité automobile est pour la première fois en baisse en Île-de-France entre 2001 et 2010. Cette tendance est tirée par plusieurs phénomènes<sup>12</sup>. Une tendance sociodémographique tout d'abord : la croissance automobile a en effet été longtemps portée par la motorisation croissante des seniors, d'une part, et par l'augmentation du taux d'activité des femmes, d'autre part. Un contexte de saturation très forte du réseau routier, qui a largement participé à la progression de l'utilisation des transports en commun et des modes actifs. Enfin, la forte hausse du prix de l'énergie incite les ménages à suivre avec attention leur budget automobile et carburant en particulier, et à mettre en place des stratégies d'économie.

Aujourd'hui, si la mobilité automobile est stabilisée chez les femmes, elle est encore en hausse chez les seniors. Cette tendance devrait néanmoins se stabiliser, la motorisation de ces derniers étant déjà aussi élevée que celle des actifs. Chez les plus jeunes, on observe une baisse significative du taux de possession du permis de conduire, et particulièrement chez les 18-25 ans. En 1983, près de 60 % d'entre eux possédaient le permis de conduire, en 2010, cette proportion est tombée à 44 %.

#### Nombre de déplacements par jour et par personne

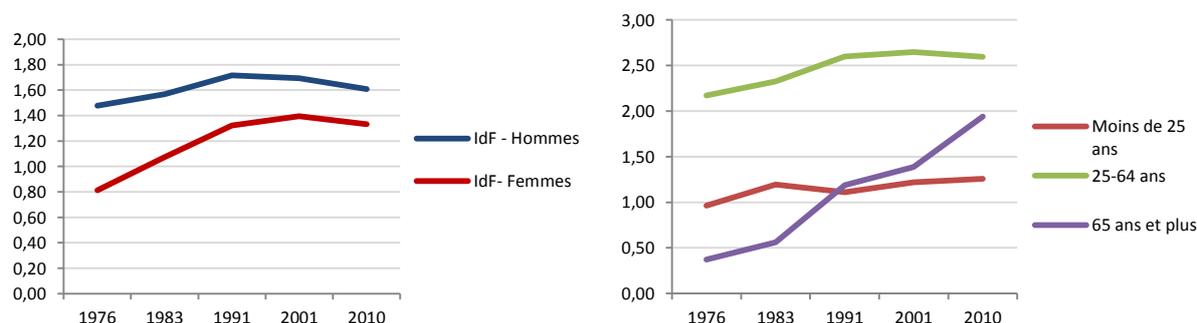


Figure 1. Évolution de la mobilité automobile par sexe (à gauche) et par âge (à droite), enquêtes globales transports (EGT) 1976-2010, Sources : Stif-Drirea-Omnii

<sup>11</sup> Cete Nord Picardie, Certu, Tableaux de mobilités EMD, décembre 2013

<sup>12</sup> « Peak-car » : la baisse de la mobilité automobile est-elle durable ? COUREL J, BOULEAU M. Note rapide n°620, IAU idF, 2013

On voit ainsi apparaître des changements de comportements jusque dans le périurbain, territoire de l'automobile par excellence. Le poids de la voiture dans les déplacements domicile-travail y est ainsi dorénavant stabilisé et on constate des phénomènes d'ancrage qui se traduisent notamment par un recentrage des activités autour du domicile sur ces territoires<sup>13</sup>.

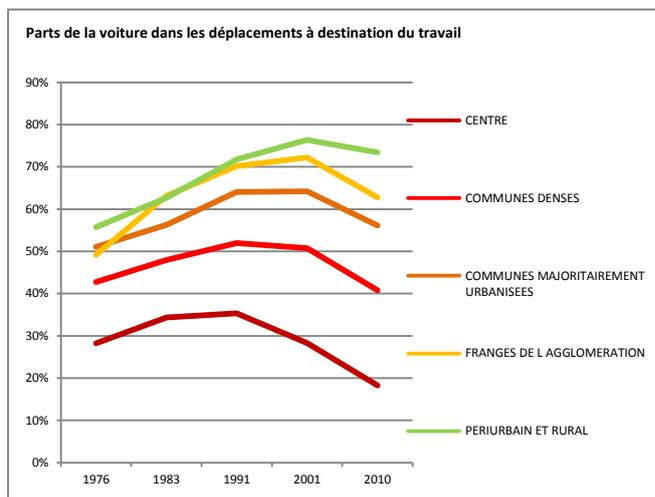


Figure 2. Part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail, selon le secteur morphologique de la commune de résidence Sources : Stif, Driea, Omnil, EGT 2010

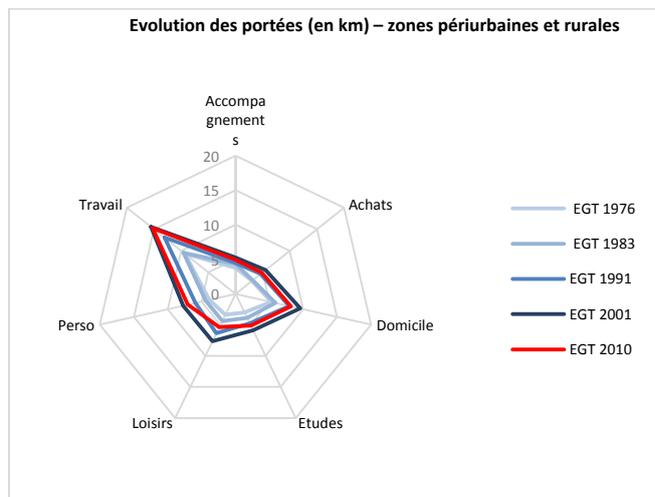


Figure 3. Évolution des portées (distances à vol d'oiseau) des déplacements selon leur motif, dans les zones périurbaines et rurales d'Île-de-France de 1976 à 2010

<sup>13</sup> « La mobilité dans le périurbain : désir d'ancrage et nouvelles proximités ». BOULEAU M, METTETAL L. Note rapide n° 646, IAU îdF, 2013.

### **3.4.2. Les habitants du périurbain : des comportements de moins en moins singuliers**

Entre 1976 et 2010, les différences des programmes d'activités des Franciliens tendent à s'effacer, bien que le centre de l'agglomération (Paris) continue à se dégager par la richesse et l'intensité des activités de ses habitants. Cette tendance s'accompagne d'une diversification des types de ménages, effaçant le stéréotype des classes moyennes et des familles nombreuses habitant les zones périurbaines lointaines. Et si les inégalités géographiques persistent, c'est au centre de l'agglomération qu'elles se creusent. En 2010 les habitants du périurbain ont des programmes journaliers aussi denses, aussi intenses, aussi variés en termes d'activités pratiquées que tous les autres Franciliens vivant à l'extérieur de Paris.

La forte motorisation des ménages du périurbain leur permet, durant la semaine, de conserver des programmes journaliers équivalents aux zones plus denses (en dehors du centre) malgré des contraintes fortes dues à des distances plus grandes à parcourir. Les réseaux routiers plus fluides, malgré des congestions de plus en plus fréquentes sur les grands axes et aux abords des communes principales, leur permettent encore de parcourir des distances plus longues en des temps similaires, même parfois plus courts que sur les territoires plus denses.

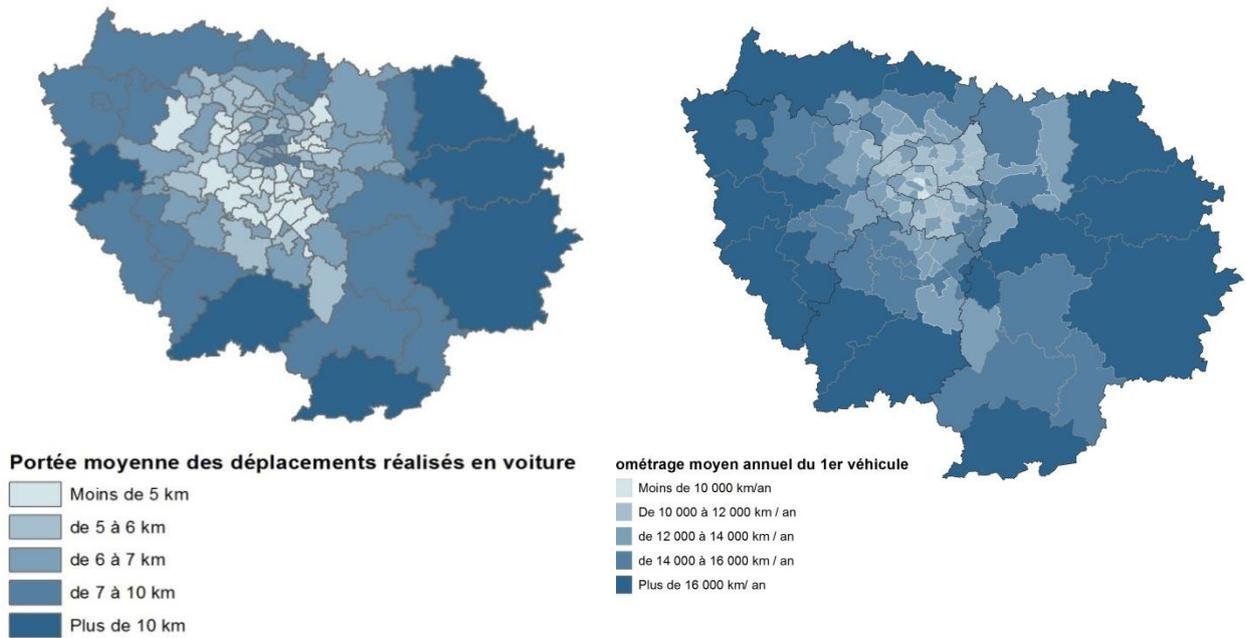
Mais si jusqu'en 2001 les distances parcourues par les habitants du périurbain, ainsi que la part modale de la voiture, ne faisaient que croître, en 2010, de nouvelles tendances apparaissent, indiquant des changements de comportements. Pour la première fois, les distances diminuent pour tous les motifs de déplacements autres que le travail, et l'usage de la voiture se stabilise pour les déplacements domicile-travail. Les périurbains optimisent leurs programmes journaliers, évitent les retours au domicile et chaînent leurs déplacements, tout en conservant des programmes d'activités très semblables à ceux des autres Franciliens, en dehors des Parisiens.

Par ailleurs, pour la première fois depuis les années 1970, la vitesse moyenne d'un déplacement dans le périurbain est en baisse. Cette évolution est le résultat de plusieurs phénomènes qui se cumulent : la congestion de plus en plus courante dans de nombreuses villes du périurbain, la réglementation du stationnement (dans l'EGT, le temps de recherche d'un stationnement est inclus dans la durée du déplacement), le plus grand respect des limitations de vitesse, ainsi que l'aménagement de nombreuses voiries (zone 30, voie de bus, piste cyclable, etc.) limitant la vitesse des véhicules particuliers.

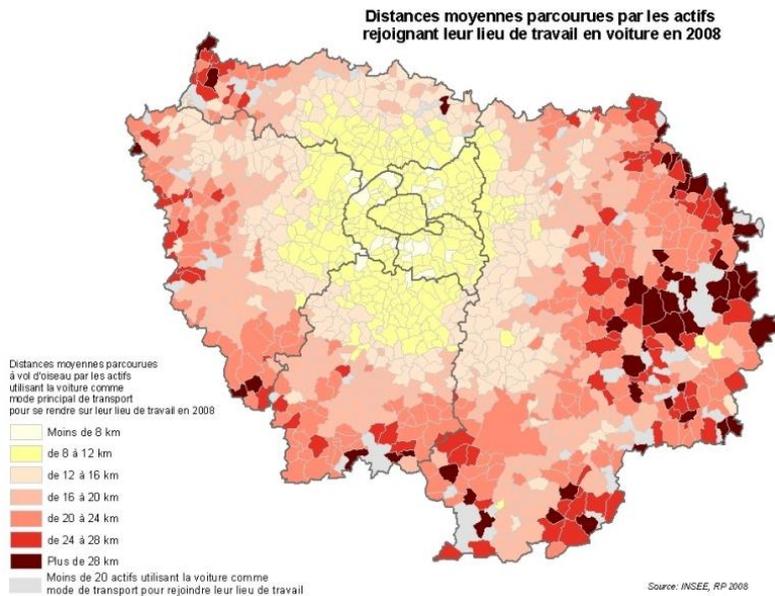
### **3.4.3. Un usage de l'automobile inégalement réparti**

Si, en moyenne, ces tendances s'observent jusque dans le périurbain, l'usage de l'automobile reste très inégalement réparti géographiquement. Les transports collectifs offrent une alternative principalement sur le cœur d'agglomération. L'usage de l'automobile est donc d'autant plus important que l'on s'éloigne du centre. Par ailleurs, l'emploi reste encore assez concentré. Les navettes domicile-travail sont donc d'autant plus longues que l'éloignement à Paris est grand.

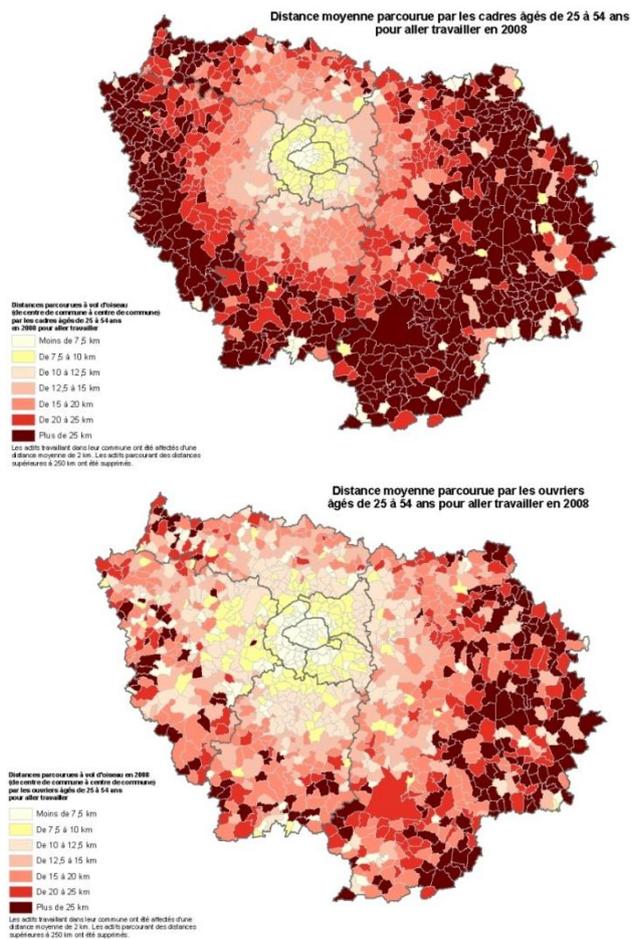
Ce sont les cadres qui ont les navettes les plus longues, alors que les ouvriers ont tendance à travailler plus près de leur domicile. Plus d'un déplacement domicile-travail sur deux se fait dans la proximité, même en zone périurbaine.



**Carte 1. Portées moyennes des déplacements réalisés en voiture (à gauche) et kilométrage moyen annuel du premier véhicule du ménage (à droite), EGT 2010 Sources : Stif, Omnil, Drirea**

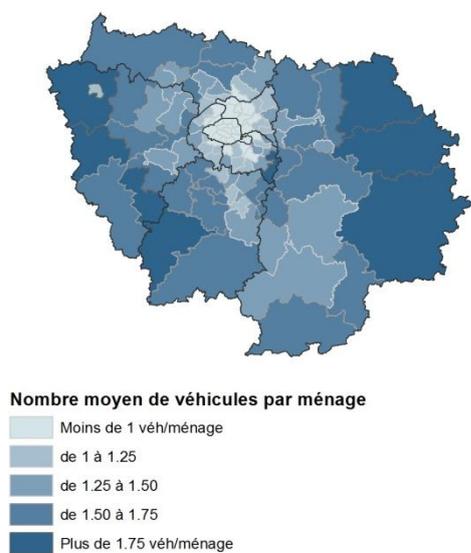


**Carte 2. Distances moyennes domicile-travail parcourues par les actifs allant travailler en voiture. Source : Insee, RP 2008**



**Carte 3. Distances moyennes domicile-travail des cadres et des ouvriers. Source : Insee, RP 2008**

La motorisation est également d'autant plus importante que l'on s'éloigne du centre, tout en étant très faible en Seine-Saint-Denis et assez forte dans les Hauts-de-Seine.



**Carte 4. Nombre moyen de véhicules particulier par ménages. Sources : Stif, Omnil, Driea, EGT 2010**

### 3.4.4. Évolution du parc automobile

La dépense en carburant est liée au nombre de kilomètres parcourus par le véhicule, mais aussi et surtout à la performance du moteur qui dépend de sa puissance et de son ancienneté.

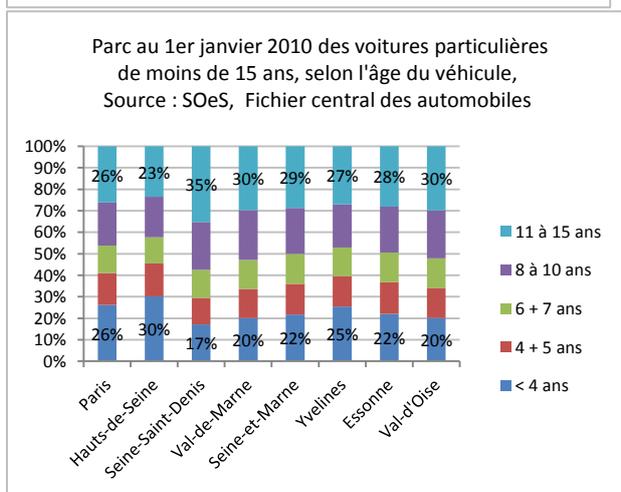
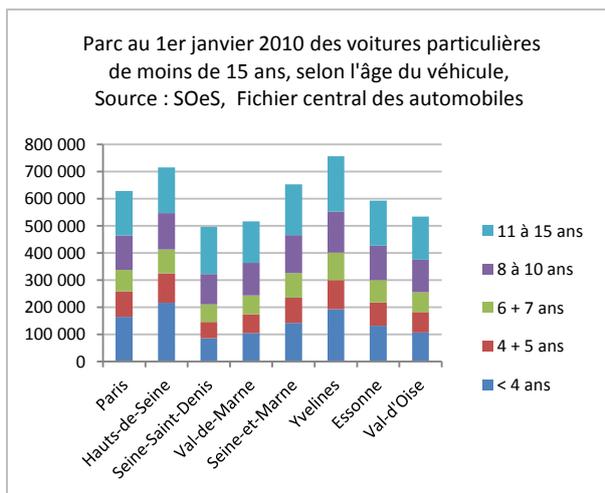
Le parc automobile a beaucoup évolué depuis 10 ans et présente de grandes différences selon les départements. Comme sur l'ensemble du territoire français, la part de véhicules diesel a considérablement augmenté. Le parc francilien était constitué de 70 % de voitures essence en 2000 contre seulement 48 % en 2009. Cette proportion est de 58 % à Paris, et seulement 40 % en Seine-et-Marne (cf. Tableau 1). Moins cher à la pompe et souvent moins consommateur, le diesel est privilégié par les automobilistes lorsqu'ils vivent en grande couronne et ont de longues distances à parcourir.

Mais le type d'automobile est également fortement lié au revenu : les voitures puissantes sont beaucoup plus nombreuses à Paris avec 20 % de voitures de 9 CV ou plus, 16 % dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, contre seulement 9 % en Seine-Saint-Denis (cf. Figure 2). De la même façon, les véhicules ont tendance à être plus récents à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, et plus âgés en Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne (cf. Figure 1).

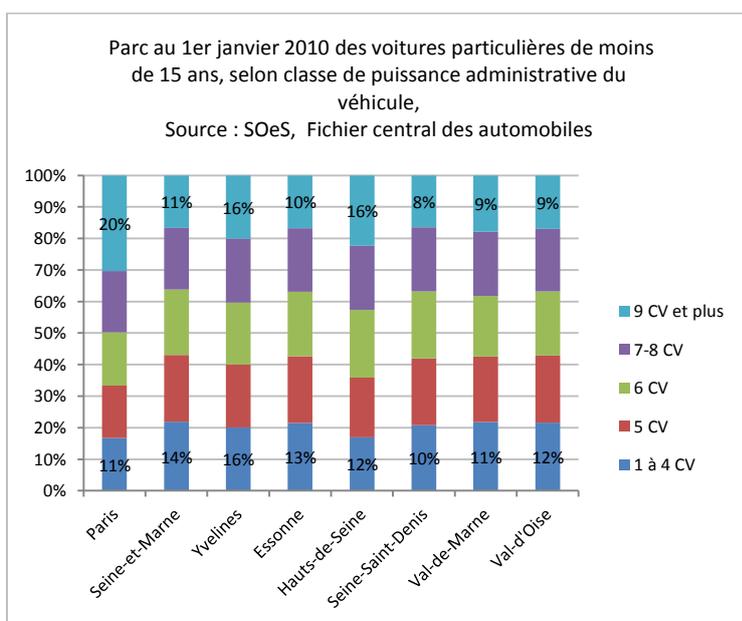
À un niveau géographique plus fin, le parc automobile le plus ancien, en termes d'année de mise en circulation, se situe dans la partie ouest de la Seine-Saint-Denis et dans certains secteurs de Seine-et-Marne comme Meaux, Coulommiers, Montereau-Fault-Yonne et Nemours (cf. Carte 5). En termes de kilométrage au compteur, les secteurs de Provins et de Mantes-la-Jolie ressortent également. Inversement, en grande couronne, les voitures sont plus récentes vers Rambouillet et dans le sud des Yvelines en général.

	2000			2009		
	essence	diesel	GPL	essence	diesel	GPL
PARIS	78%	21%	0%	58%	41%	1%
HAUTS-DE-SEINE	70%	29%	0%	48%	52%	0%
SEINE-SAINT-DENIS	69%	30%	0%	45%	54%	0%
VAL-DE-MARNE	73%	27%	0%	53%	46%	0%
SEINE-ET-MARNE	62%	38%	0%	40%	60%	0%
ESSONNE	69%	31%	0%	46%	53%	0%
YVELINES	70%	30%	0%	48%	51%	0%
VAL-DOISE	69%	31%	0%	46%	54%	0%
Ile de France	70%	29%	0%	48%	51%	0%
France métropolitaine	62%	37%	0%	40%	60%	0%

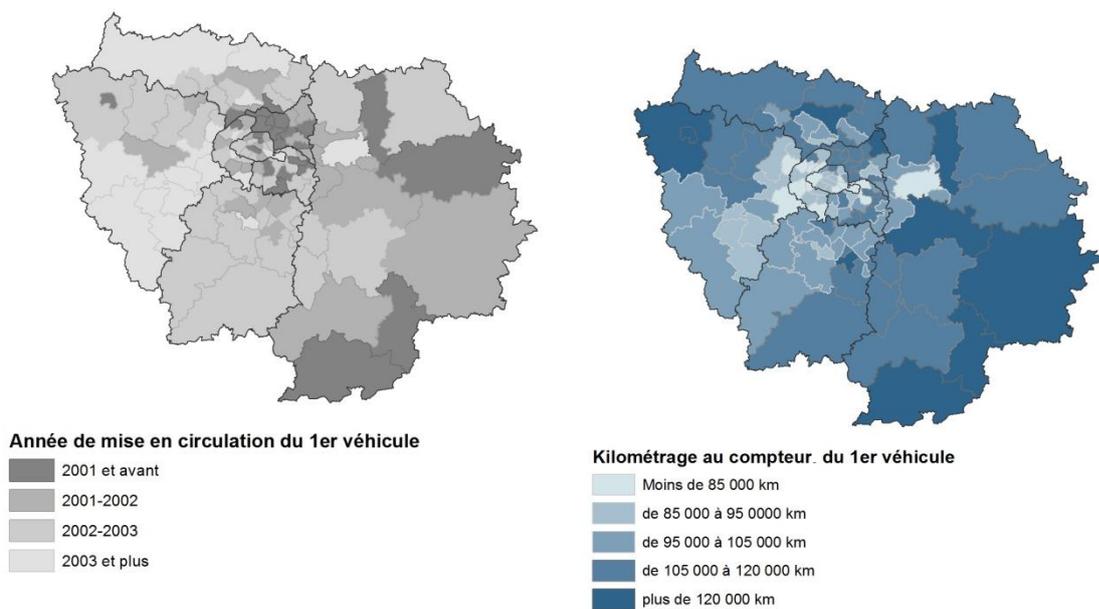
**Tableau 1. Évolution du type de carburant des véhicules individuels, Fichier central des automobiles Source : MEDDE (CGDD/SOes)**



**Figure 1. Age du parc automobile en 2010 en nombre de véhicule (à droite) et en proportion (à gauche) par département, Fichier central des automobiles Source : MEDDE (CGDD/SOeS)**



**Figure 2 Puissance administrative des véhicules du parc automobile en 2010 en nombre de véhicule (à droite) et en proportion (à gauche) par département, Fichier central des automobiles Source : MEDDE (CGDD/SOeS)**



**Carte 5. Année moyenne de mise en circulation des véhicule des ménages et nombre moyen de kilomètres au compteur (en cas de ménages multi motorisés, seul le premier véhicule est pris en compte) Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010**

### 3.5. Des inégalités d'accessibilité aux équipements et services

Au-delà des déplacements domicile-travail, l'éloignement aux commerces, aux équipements et aux services peut être un facteur de risque pour les ménages. De fait, chacun doit se nourrir, se vêtir, se soigner, éventuellement se former, faire du sport, avoir des loisirs, faire garder ses enfants... L'accès à un panel d'équipements et services diversifiés est donc un élément essentiel des programmes d'activités des individus. Les équipements et services génèrent des flux considérables de déplacements : D'après l'enquête globale transport (EGT) de 2010, chaque semaine, les équipements et services franciliens seraient la destination, au sens large<sup>14</sup>, d'environ 86 millions de déplacements, soit près des deux tiers des déplacements hebdomadaires totaux observés dans la région hors retour au domicile, devant les déplacements consacrés à l'emploi et aux affaires professionnelles (25 %).

En tant que région-capitale, l'Île-de-France est particulièrement bien dotée dans plusieurs domaines (hôpitaux de pointe, universités de renom, grands équipements culturels et touristiques, offre commerciale abondante...) mais peut être dans une situation moins favorable pour d'autres types d'équipements (médico-sociaux ou sportifs notamment). D'autre part, cette offre francilienne est inégalement répartie sur le territoire régional avec des taux d'équipements généralement conséquents en zone dense et bien plus problématiques en zone périphérique, rurale ou périurbaine<sup>15</sup>. On parle très largement dans la presse aujourd'hui des « déserts médicaux », de la disparition des petits commerces et des services publics dans les zones d'habitat diffus, des écoles qui ferment et se regroupent, du problème du logement étudiant pour permettre aux jeunes de se rapprocher des sites universitaires.

Si l'on ne va pas tous les jours à l'hôpital, comme à la préfecture, ou si certains équipements ne sont pas délocalisables (Louvre, château de Versailles...), d'autres équipements et services sont d'usage plus courant et relèveraient, dans l'idéal, d'un recours de proximité. Or, cette proximité s'évalue différemment en zone dense (où elle peut être concevable dans un rayonnement de marchabilité ou d'accessibilité par les transports en commun) et en zone plus diffuse (où elle reste conçue comme un déplacement court, mais réalisé en voiture). En outre, elle n'est pas effective partout, compte tenu de la répartition territoriale de la population, d'une part, de l'offre en équipements et services, d'autre part.

Pour « quantifier », au niveau régional, ces inégalités d'accessibilité spatiale aux différents équipements et services de proximité, l'IAU îdF a élaboré une méthodologie particulière<sup>16</sup>. En s'appuyant, d'une part, sur une base de données<sup>17</sup> qui, sans être exhaustive, positionne à l'adresse un grand nombre d'équipements et services et, d'autre part, sur l'estimation<sup>18</sup> du nombre d'habitants dans un carroyage régional en mailles de 250 mètres de côté, l'IAU îdF a développé un indicateur visant à dépasser les diagnostics élaborés à partir des simples taux d'équipements communaux. L'objectif était de se dédouaner des limites administratives mais aussi de descendre à un niveau géographique suffisamment fin pour pouvoir appréhender la dimension de la proximité. Il s'agissait également de tenir compte, non seulement de la présence de l'offre, mais aussi des éléments de saturation potentielle de cette offre qui en limite, de fait, l'usage et l'accès (on connaît tous la problématique des temps d'attente pour consulter certains médecins).

---

<sup>14</sup> Les déplacements attribués ici aux équipements et services intègrent l'ensemble des catégories liées aux études, aux achats, aux loisirs (hors visite à la famille ou aux amis), et aux affaires personnelles. Ces deux dernières catégories incluent peut-être une part de déplacements qui n'ont pas comme destination un équipement ou un service (cf. pratique sportive libre...). Néanmoins ces chiffres donnent un ordre de grandeur du volume des flux. L'« accompagnement » et l'item « aller chercher quelqu'un » ont été comptabilisés car ils englobent les déplacements pour accompagner un enfant, parent ou ami, à l'hôpital, à une activité sportive...

<sup>15</sup> Benjamin MOTTE-BAUMVOL, « L'accès des ménages aux services dans l'espace périurbain francilien », in *Espaces du quotidien*, Strates, n°14, Ladyss, CNRS, 2008.

<sup>16</sup> MANGENEY Catherine, « Mesurer l'accessibilité à l'offre de proximité », in *les Cahiers de l'IAU*, n°157, janvier 2011.

<sup>17</sup> Compilation de sources institutionnelles et privées diverses : Caf, Centre national de la vinématographie, ARS, Éducation nationale, ministère en charge du Sport...

<sup>18</sup> Estimations réalisées en s'appuyant sur les outils SIG, les données du recensement de la population et le mode d'occupation du sol (MOS).

Dans différents domaines (petite enfance, médecins libéraux de premier recours, sport, espaces verts, cinémas et commerces alimentaires), a été calculé, pour chaque maille habitée, le même indicateur synthétique d'accessibilité : très bonne, bonne, moyenne, mauvaise, très mauvaise.

Ces indicateurs sont donc comparables d'un domaine à l'autre même si les critères retenus pour qualifier la qualité de l'accessibilité (à vol d'oiseau) diffèrent d'un équipement à un autre, en fonction des seuils de fréquentation connus ou des freins au recours identifiés par la littérature :

- En ce qui concerne la petite enfance, du fait des modalités de financement et d'attribution des places, l'offre en crèche est très largement limitée à l'offre communale. Il a donc été affecté à chaque maille le niveau d'offre moyen de la commune, identifié à partir d'une typologie communale recensant l'offre en accueil collectif, en assistantes maternelles et en auxiliaires parentales à domicile<sup>19</sup>.
- Pour l'offre de soins de premier recours (généralistes, pédiatres, gynécologues, ophtalmologistes, dentistes), différentes études montrent que le recours au médecin diminue avec la distance, mais aussi que l'accessibilité peut être dégradée par l'engorgement des carnets de rendez-vous. C'est pourquoi l'offre constituée par les professionnels de santé a été pondérée de façon inversement proportionnelle à la distance et de façon proportionnelle aux poids de population de chaque maille<sup>20</sup>. D'autre part, dans la littérature, la proximité aux médecins de premier recours est estimée à 5, 10 ou 15 minutes à pieds environ, ce que nous avons converti en 1 km. C'est donc sur la base de ce rayon de 1 km que nous avons qualifié la bonne ou mauvaise accessibilité des habitants de chaque maille aux différents types de médecins. Les mailles ont ensuite été regroupées selon leur niveau d'accessibilité globale aux cinq types de professionnels de santé étudiés. Ainsi, c'est la réponse globale aux besoins de soins de premiers recours qui a été mesurée.
- Une méthodologie sensiblement similaire a été adoptée pour mesurer l'accessibilité aux équipements sportifs les plus courants. Pour chaque type d'équipement, l'offre (nombre de m<sup>2</sup> de bassin pour les piscines, nombre de courts pour les tennis, nombre de « salles » pour les gymnases, nombre de terrains pour les terrains de grands jeux) a été répartie entre chacune des mailles habitées (au prorata de leur poids de population) situées dans un rayon de 2,5 km de l'équipement. Ce seuil a été retenu sur la base des résultats d'une enquête montrant la forte fréquentation de ces équipements dans un « rayon » de 10 à 20 minutes<sup>21</sup>.
- Pour les linéaires et espaces verts publics, la notion de saturation de l'offre joue moins. Ainsi, n'a été calculée que la distance minimale séparant chaque maille habitée d'un espace vert d'hyper-proximité (petit square ou jardin public, aire de jeux), d'un espace vert de proximité (square et jardin public de superficie plus importante, parc sportif...) ou d'un espace vert de niveau supérieur (grands parcs ou bois, liaisons vertes départementales, bases de loisirs...). Comme les espaces verts de niveau supérieur peuvent répondre aux besoins de proximité des habitants voisins, ils ont été comptabilisés pour qualifier le niveau d'accessibilité aux espaces verts d'échelle inférieure. Il a été considéré par ailleurs que le déficit en espaces verts publics était en partie compensé si le type d'habitat dominant de la zone était les maisons individuelles avec jardins privés.
- En ce qui concerne l'accessibilité aux cinémas, le traitement a été plus succinct : les mailles habitées ont été simplement classées en fonction du nombre de cinémas accessibles dans un premier rayon de proximité (1 km) et dans un rayon un peu élargi (2,5 km).

<sup>19</sup> ALBE-TERSIGUEL Séverine, Modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans : l'hétérogénéité francilienne, *Note rapide Société*, IAU Île-de-France, n°482, juillet 2009.

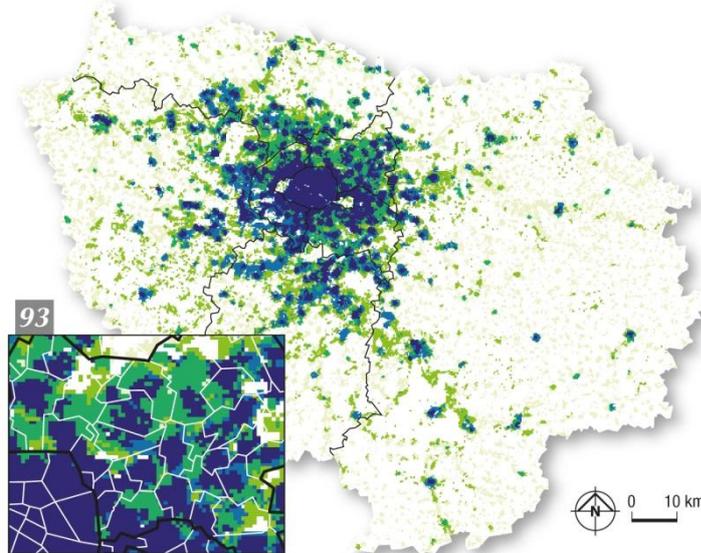
<sup>20</sup> MIZRAHI Andrée et Arié, « La densité répartie : un instrument de mesure des inégalités géographiques d'accès aux soins », ARgSES, septembre 2008.

MANGENEY Catherine, *La mesure de l'accessibilité aux médecins de premier recours en Île-de-France*, rapport d'étude de l'IAU ÎdF, septembre 2011.

<sup>21</sup> CHARDON Benoît, « Les équipements sportifs en Île-de-France : fréquentation, perception et attentes des Franciliens », *Les dossiers de l'IRDS*, n°11, juin 2010.

- Enfin, l'accessibilité aux commerces a été envisagée d'une manière également schématique : limitée aux commerces alimentaires, seule la proximité a été visée. Du fait des contraintes de poids au retour des courses alimentaires pour les personnes non motorisées, le rayon de proximité retenu a été celui de 500 mètres. Il mériterait peut-être d'être encore réduit. Comme pour les cinémas, la qualité de l'accessibilité intégrée dans l'indicateur tient compte de la diversité des offres accessibles.

Les indicateurs thématiques précédents ont ensuite servi à élaborer une typologie des mailles permettant d'évaluer leur niveau d'accessibilité combiné à l'ensemble de la gamme de services étudiés, nous permettant ainsi de cibler les mailles qui cumulent les situations favorables ou les manques.



### L'accessibilité à l'ensemble de la gamme de services étudiés : première ébauche d'une cartographie

#### Qualité de l'accessibilité

**Très mauvaise** : très mauvaise accessibilité à l'ensemble des équipements et services considérés précédemment.

**Mauvaise** : très mauvaise accessibilité à l'ensemble des équipements et services, sauf aux espaces verts publics.

**Moyenne** : accessibilité réduite aux équipements sportifs, de santé et cinématographiques. Un peu meilleure pour les commerces alimentaires, la petite enfance ou les espaces verts.

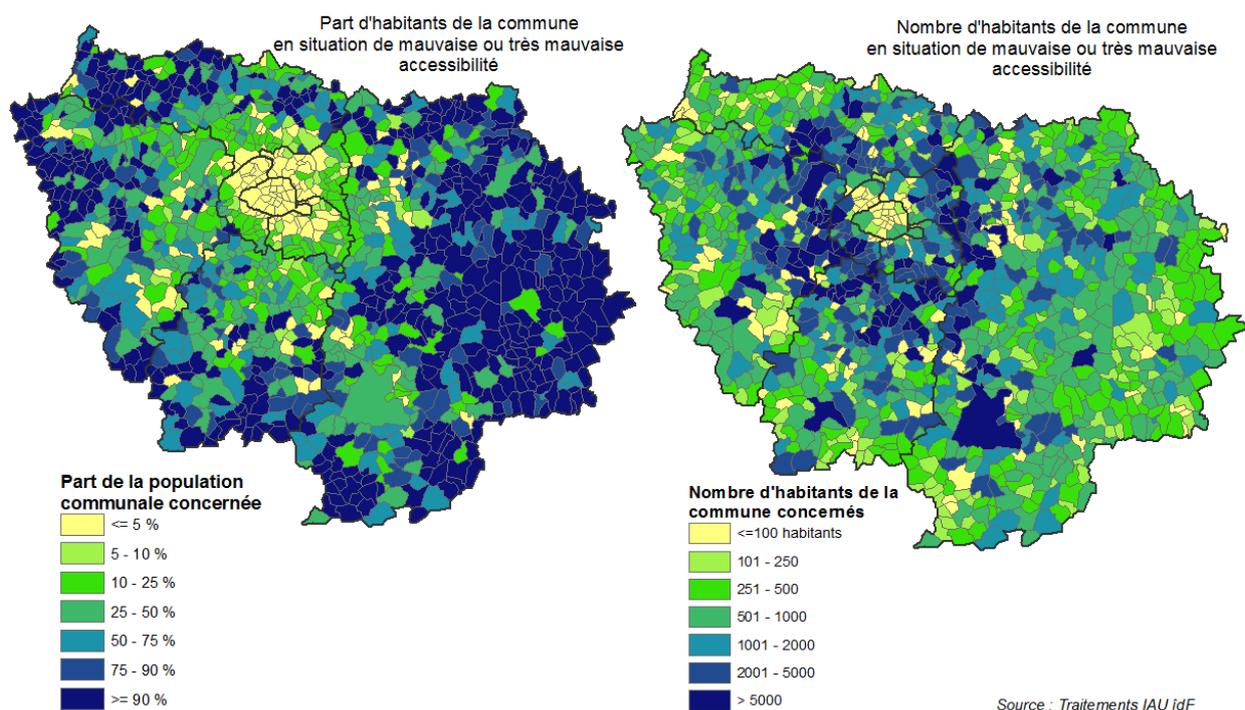
**Bonne** : accessibilité aux équipements et services plutôt bonne, avec quelques fragilités en ce qui concerne les cinémas ou les commerces alimentaires.

**Très bonne** : accessibilité très favorable pour tous les équipements et services, sauf ceux qui relèvent du domaine sportif.

Source : traitements IAU Ile-de-France.

Pour monter ensuite en généralité et pouvoir exploiter ces résultats à une échelle plus usuelle et comparable avec les autres facteurs de notre scoring, nous avons enfin, comptabilisé, pour chaque commune, la part et le nombre de ses habitants concernés par une mauvaise ou très mauvaise accessibilité à la gamme d'équipements et services considérés. Comme, bien sûr, un certain nombre de communes ayant un mauvais niveau d'accessibilité à ces équipements et services du quotidien sont aussi des communes très peu peuplées, une approche en pourcentage uniquement gonfle l'importance du phénomène en zone périurbaine et rurale. Inversement, une analyse basée uniquement sur le nombre de personnes concernées a tendance à masquer le phénomène en zone périurbaine et rurale, alors même qu'il s'agit des espaces où les transports en commun ne peuvent suppléer à ce manque d'accessibilité de proximité et où l'usage de la voiture devient indispensable.

## Les communes concernées par des situations d'accessibilité très mauvaise ou mauvaise aux équipements et services de proximité



# 4. Le coût de l'énergie

## 4.1 Hausse et volatilité des prix de l'énergie

Le prix relatif de l'énergie acquitté par les ménages pour les usages domestiques s'est accru en moyenne de 3 % par an entre 2006 et 2012. Il s'agit du bien de consommation ayant connu de loin la plus forte augmentation, toutes taxes comprises, depuis 1998. (cf. Figure 3). Parmi les produits pétroliers, c'est le fioul domestique qui augmente le plus, son prix ayant été multiplié par plus de 3 en 15 ans, suivi du gazole qui a fait plus que doubler sur la même période. Au-delà de l'augmentation, il est important de noter la très forte variabilité des prix qui rend la gestion du budget des ménages encore plus difficile.

Des épisodes de grande volatilité des prix, comme connus en 2008, pourraient se reproduire à l'avenir, compte tenu du rôle des marchés financiers dans la formation des prix. Ces phénomènes, s'ajoutant à la volatilité « naturelle » du pétrole (liée à son mode de production), renforceraient à l'avenir l'incertitude autour des prix, et de leurs modalités d'évolution. Beauvais (2011) montre en effet que la volatilité des prix a été croissante ces dernières années. Ces risques de volatilité accrus sont à mettre en regard avec les travaux d'Isolde Devalière montrant le rôle de la soudaineté des changements de situation dans le phénomène de précarisation énergétique (Devalière 2006, 2009) : ces épisodes de grande volatilité pourraient faire basculer les populations vulnérables dans des situations de précarité énergétique avérées.

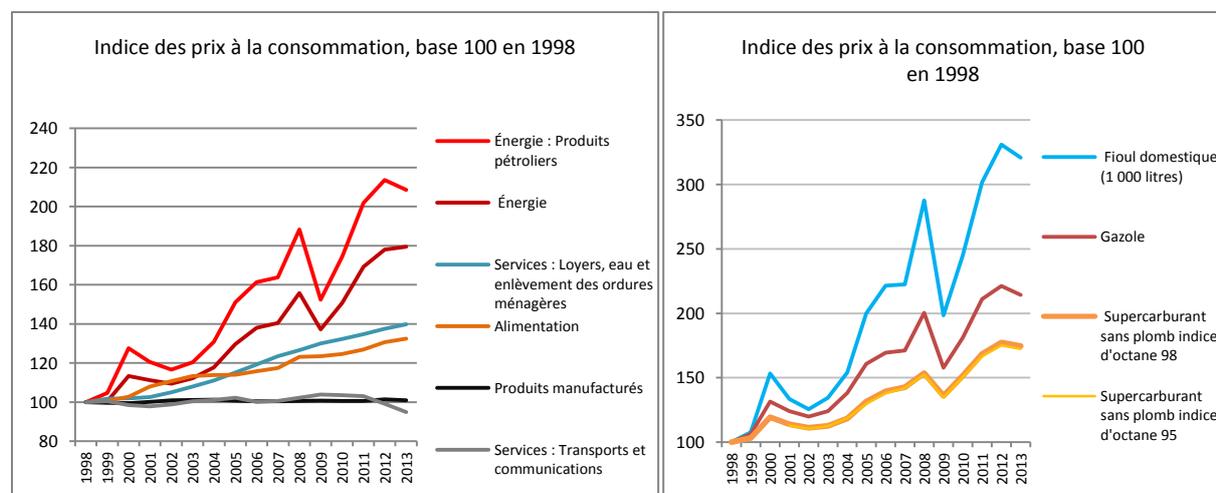


Figure 3. Indice des prix à la consommation - Secteurs conjoncturels (annuel, ensemble des ménages, métropole, base 1998, TTC) Source : Insee

## 4.2 Des projections pessimistes

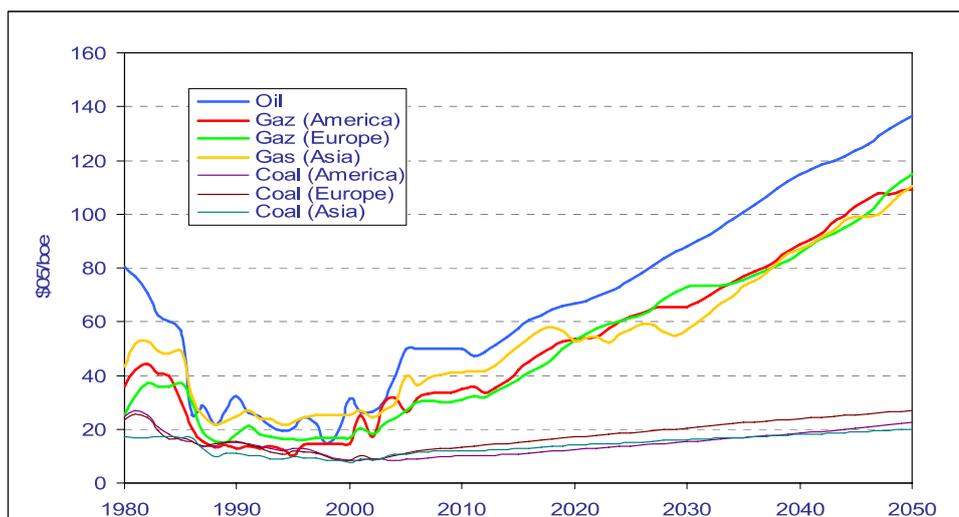
On retrouve aisément, dans l'ensemble des documents envisageant l'avenir énergétique, l'idée d'une hausse des prix. Cette hausse est par exemple qualifiée de « structurelle » aussi bien dans les visions d'avenir de l'Ademe (Ademe, 2013) que dans le projet de PDU d'Île-de-France de 2010, qui envisage pour 2020 des prix des carburants équivalents, en euros constants, au prix le plus haut observé à l'été 2008. L'Ademe se réfère quant à elle aux prévisions de l'Agence internationale de l'énergie pour esquisser le devenir des prix des énergies (brutes) à l'importation. Par ailleurs, le Commissariat général au développement durable (CGDD) suggère que les hausses des prix des énergies pourraient être plus rapides que celles utilisées pour l'estimation de l'effet des mesures du Grenelle de

l'environnement (CGDD, 2011). Les incertitudes portent donc plus sur le rythme de croissance des prix que sur leur évolution à la hausse ou à la baisse.

Paramètres	2010	2030	Unité	Source
Pétrole	78.1	134.5	\$ <sub>10</sub> /bbl	AIE WEO 2011
Gaz	7.5	13	\$ <sub>10</sub> /Mtu	AIE WEO 2011
Charbon	99.2	112.8	\$ <sub>10</sub> /Tonne	AIE WEO 2011
Croissance structurelle du PIB	1.8%/an sur la période			CAS

Figure 2. Évolutions des prix des matières premières à horizon 2030 - Source : Ademe, 2013.

Des exercices de modélisation menés par Patrick Criqui (Criqui et al., 2006) concluent eux aussi à une hausse du prix des matières premières. Ces simulations prennent en compte non seulement les contraintes de renouvellement des réserves pétrolières, mais également les contraintes géopolitiques et aboutissent, dans leur scénario de référence, à un doublement des prix du pétrole et du gaz d'ici à 2050.



Source : POLES-2006, projection Imaclim-Poles

Figure 3. Simulation d'évolution des prix des matières premières - Sources : Criqui et alii., 2006.

### 4.3. Mais un budget « énergie » stabilisé depuis 20 ans

« En vingt ans, la part budgétaire consacrée à l'énergie a baissé de trois points, passant de 11,6 % en 1985 à 8,4 % en 2006. L'année 1985 était toutefois un point haut, marqué par un pic de dépenses lié au second choc pétrolier de 1979. Le contre-choc pétrolier de 1986 a permis une forte contraction des prix des combustibles importés et une baisse moyenne d'un quart de la part de l'énergie dans les dépenses des ménages entre 1985 et 1989. Le poids relatif du poste budgétaire « énergie » mesuré tous les cinq à six ans entre 1989 et 2006 est resté ensuite relativement stable, autour de 9 %. La part du logement et celle du transport dans ces dépenses énergétiques sont, elles aussi, demeurées similaires au cours du temps » (extrait de Insee Première)<sup>22</sup>.

Alors que le prix de l'énergie, et de celui du carburant en particulier, ont fortement augmenté, surtout depuis 2004, leur part dans le budget des ménages est resté stable, notamment en raison des progrès technologiques et des changements de comportements des consommateurs. Sur une longue période 1985-2006, la part budgétaire du carburant a même baissé (CGDD, *La dépense de carburant automobile des ménages*, juin 2009).

La consommation moyenne d'un moteur à essence a en effet baissé de 10 % entre 1995 et 2005, pendant que celle d'un moteur diesel baissait de 3,6 %. Mais les moteurs diesel restent globalement plus économes en carburant. Face à la hausse du coût de l'énergie, les Français s'adaptent. Ainsi, la part des immatriculations de véhicules diesel a fortement augmenté, elle est devenue majoritaire en 2001 (56 %) puis s'est stabilisé autour de 70 % depuis 2004.

Dans le logement, la consommation unitaire moyenne de chauffage a diminué de 44 % en 28 ans, grâce à la performance des logements neufs, aux travaux d'amélioration et au remplacement des chaudières vétustes ; tandis que la consommation unitaire moyenne des usages spécifiques de l'électricité hors chauffage électrique, (éclairage, équipements électrodomestiques, bureautique et multimédia), a progressé de 89 % (source : *Chiffres clés*, Ademe, 2003).

### 4.4 Les dépenses « énergie », moins élevées en Île-de-France

L'énergie est un poste important de consommation des ménages puisqu'il représente en moyenne 8,4 % de leurs dépenses en 2006 : 4,8 % pour leur résidence et 3,6 % pour leur moyen de transport individuel<sup>23</sup>. En 2006, chaque ménage débourse ainsi, en moyenne, 2 300 € par an pour payer l'énergie de leur logement et le carburant.

Ces mêmes dépenses énergétiques pour les ménages franciliens sont moins élevées puisque ces ménages ne dépensent, en moyenne que 1 800€ par an, ce qui représente 3,2 % de leurs dépenses de consommation pour les dépenses énergétiques du logement et 2,4 % pour les dépenses carburant.

La moindre dépense énergétique en Île-de-France s'explique plus par les caractéristiques spécifiques des logements franciliens que par leur localisation. Ils sont en moyenne plus petits, l'habitat collectif est plus fréquent et les modes de chauffage moins énergivores.

Habiter une maison plutôt qu'un appartement engendrerait une augmentation du budget énergétique au m<sup>2</sup> de 24 %. Ce chiffre pourrait s'expliquer par le fait que les maisons ne bénéficient pas, au contraire des appartements, d'une « mutualisation » du chauffage résultant de la contiguïté des logements et limitant leur exposition au froid. Enfin, les logements franciliens sont plus fréquemment chauffés au gaz de ville ou à l'électricité qu'en province, ou le fioul est plus répandu.

<sup>22</sup> Cf *Insee Première*, n°1315 d'octobre 2010 « Les dépenses d'énergie des ménages depuis 20 ans : une part en moyenne stable dans le budget, des inégalités accrues »

<sup>23</sup> Cf « La facture énergétique des ménages serait 10 % plus faible sans l'étalement urbain des 20 dernières années » de Lucie CALVET, François MARICAL, Sébastien MERCERON et Maël THEULIERE in *France, Portait social*, Ed. 2010

Concernant les dépenses consacrées au carburant, les écarts de consommation entre les Franciliens et les autres Français s'expliquent à la fois par un moindre équipement en voiture et par une moindre utilisation de la voiture, pour les ménages équipés. La présence d'un réseau de transports en commun dense fournit une alternative à la voiture et les problèmes de congestion peuvent décourager certains ménages d'utiliser la voiture. À Paris, seuls 13 % des actifs utilisent une voiture pour aller travailler, ils sont 38 % en proche couronne et 60 % en grande couronne, contre 77 % en province.<sup>24</sup>

## 4.5 De plus fortes disparités dans les dépenses « énergie » en Île-de-France qu'en province

En Île-de-France, les dépenses énergétiques (logement + carburant) varient du simple au double entre les 25 % des ménages les plus modestes et les 25 % des ménages les plus aisés. Ainsi, la dépense annuelle moyenne en énergie varie de 1 233 € pour les ménages les plus modestes à 2 374 € pour les ménages les plus aisés, ce qui signifie que 25 % des ménages les plus aisés dépensent 93 % de plus que les plus modestes. Les écarts sont plus faibles en province : 25 % des ménages les plus aisés dépensent 68 % de plus que les plus modestes.

Les écarts sont les plus forts en ce qui concerne la dépense en carburant : le quart des Franciliens les plus aisés dépensent 2,4 fois plus pour se déplacer en voiture particulière que le quart des Franciliens les plus pauvres. Ce rapport n'est que de 2,1 en province. Toutefois, ce plus grand écart en Île-de-France provient, en grande partie des ménages non-motorisés qui ont des dépenses nulles. Or, ces ménages sont surreprésentés parmi les ménages modestes. Les écarts au sein des seuls ménages motorisés sont proches en Île-de-France (1,4) et en province (1,5).

Concernant les dépenses énergétiques pour chauffer son logement, les écarts entre ménages aisés et ménages modestes sont, là aussi, plus forts en Île-de-France. Le quart des ménages franciliens les plus aisés dépensent 1,7 fois plus pour se chauffer que les ménages franciliens les plus modestes. Ce rapport n'est que de 1,5 parmi les ménages de province.

Ces écarts entre ménages modestes et ménages aisés sont encore plus forts lorsque l'on rapporte les dépenses énergétiques aux nombres d'unité de consommation plutôt qu'aux ménages. Les besoins d'un ménage ne s'accroissant pas en stricte proportion de sa taille. Cette unité de mesure (l'unité de consommation ou UC) permet d'attribuer un coefficient à chaque membre du ménage et permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

En Île-de-France, le quart des ménages les plus aisés ont des dépenses par unité de consommation 86 % plus élevées que le quart des ménages modestes. Cet écart n'est que de 46 % en province.

Il en est de même pour les dépenses en carburant : le quart des ménages motorisés les plus aisés dépensent 76 % de plus que le quart des ménages modestes, contre 64 % en province. Les ménages modestes franciliens sont, en moyenne, plus nombreux que les ménages des autres quartiles de richesse. Par conséquent, les disparités sont encore plus fortes lorsqu'on regarde les dépenses par unité de consommation plutôt que par ménage.

---

<sup>24</sup> Les Franciliens utilisent autant les transports en commun que la voiture pour se rendre au travail, in *Île-de-France* à la page, n°353, avril 2011

**Part et montant des dépenses de consommation des ménages consacrées à l'énergie pour se chauffer selon le niveau de ressources en Île-de-France et dans les autres régions françaises**

**ENSEMBLE DES MENAGES**

Revenu total par Unité de Consommation		Dépenses Energies Logement /ménage	Dépenses Energies Logement /UC **	Rapport Q4/Q1 (ménage)	Rapport Q4/Q1 (UC)	Part de l'Energie du logement dans les dépenses de consommation /ménage	Part de l'Energie du logement dans les dépenses de consommation /UC	Rapport Q4/Q1 (ménage)	Rapport Q4/Q1 (UC)
France métropolitaine		1321	825	-	-	4,8	7,7	-	-
Île-de-France	Premier quartile*	816	473	1,66	1,86	3,8	6,3	0,76	0,70
	Deuxième quartile	897	558			3,3	5,1		
	Troisième quartile	1104	696			3,3	5,2		
	Quatrième quartile	1356	878			2,9	4,4		
	<b>Ensemble</b>	<b>1043</b>	<b>646</b>			<b>3,2</b>	<b>5,1</b>		
France métropolitaine hors IDF	Premier quartile	1124	715	1,45	1,46	6,5	10,1	0,71	0,69
	Deuxième quartile	1318	808			5,7	9,3		
	Troisième quartile	1447	894			5,3	8,5		
	Quatrième quartile	1635	1041			4,6	7		
	<b>Ensemble</b>	<b>1381</b>	<b>864</b>			<b>5,3</b>	<b>8,4</b>		

Sources : Insee, BdF 2006

\*Les quartiles de revenus divisent la population des ménages en quatre groupes égaux en fonction de leur(s) revenu(s). Le premier quartile représente les 25 % des ménages disposant des revenus les plus modestes et le quatrième les 25 % des ménages disposant des revenus les plus élevés.

Il s'agit des quartiles franciliens pour l'Île-de-France et des quartiles provinciaux pour les ménages résidant dans une autre région

\*\*Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

**Part et montant des dépenses de consommation des ménages consacrées au carburant pour se déplacer selon le niveau de ressources en Île-de-France et dans les autres régions françaises**

**ENSEMBLE DES MENAGES**

Revenu total par Unité de Consommation		Dépenses Carburant/ménage	Dépenses Carburant /UC	Rapport Q4/Q1 (ménage)	Rapport Q4/Q1 (UC)	Part du Carburant dans les dépenses de consommation /ménage	Part du Carburant dans les dépenses de consommation /UC	Rapport Q4/Q1 (ménage)	Rapport Q4/Q1 (UC)
France métropolitaine		987	616	-	-	3,6	5,8	-	-
Île-de-France	Premier quartile	417	242	2,4	2,7	1,9	3,2	1,16	1,03
	Deuxième quartile	658	409			2,4	3,8		
	Troisième quartile	965	609			2,9	4,5		
	Quatrième quartile	1018	659			2,2	3,3		
	<b>Ensemble</b>	<b>765</b>	<b>473</b>			<b>2,4</b>	<b>3,7</b>		
France métropolitaine hors IDF	Premier quartile	637	406	2,1	2,1	3,7	5,8	0,97	0,98
	Deuxième quartile	966	592			4,2	6,8		
	Troisième quartile	1207	746			4,4	7,1		
	Quatrième quartile	1331	847			3,6	5,7		
	<b>Ensemble</b>	<b>1035</b>	<b>648</b>			<b>4,0</b>	<b>6,3</b>		

**MENAGES MOTORISES**

Revenu total par Unité de Consommation		Dépenses Carburant/ménage	Dépenses Carburant /UC	Rapport Q4/Q1 (ménage)	Rapport Q4/Q1 (UC)	Part du Carburant dans les dépenses de consommation /ménage	Part du Carburant dans les dépenses de consommation /UC	Rapport Q4/Q1 (ménage)	Rapport Q4/Q1 (UC)
France métropolitaine		1187	709	-	-	4	6,6	-	-
Île-de-France	Premier quartile	825	421	1,4	1,8	3,1	6	0,77	0,63
	Deuxième quartile	927	524			3	5,2		
	Troisième quartile	1189	710			3,4	5,5		
	Quatrième quartile	1189	742			2,4	3,8		
	<b>Ensemble</b>	<b>1062</b>	<b>615</b>			<b>2,9</b>	<b>4,8</b>		
France métropolitaine hors IDF	Premier quartile	904	532	1,5	1,6	4,6	7,7	0,80	0,77
	Deuxième quartile	1144	665			4,6	7,8		
	Troisième quartile	1314	788			4,6	7,6		
	Quatrième quartile	1388	872			3,7	5,9		
	<b>Ensemble</b>	<b>1210</b>	<b>726</b>			<b>4,2</b>	<b>7</b>		

Sources : Insee, BdF 2006

## 4.6 La facture énergétique des ménages franciliens

En 2006, les ménages franciliens acquittent une facture énergétique moyenne de 1 260 € par an pour leur usage domestique<sup>25</sup>. Le statut d'occupation, le type de logement, sa superficie, l'époque de construction, le mode de chauffage, le revenu des ménages et leurs comportements sont autant d'éléments qui font varier la dépense énergétique.

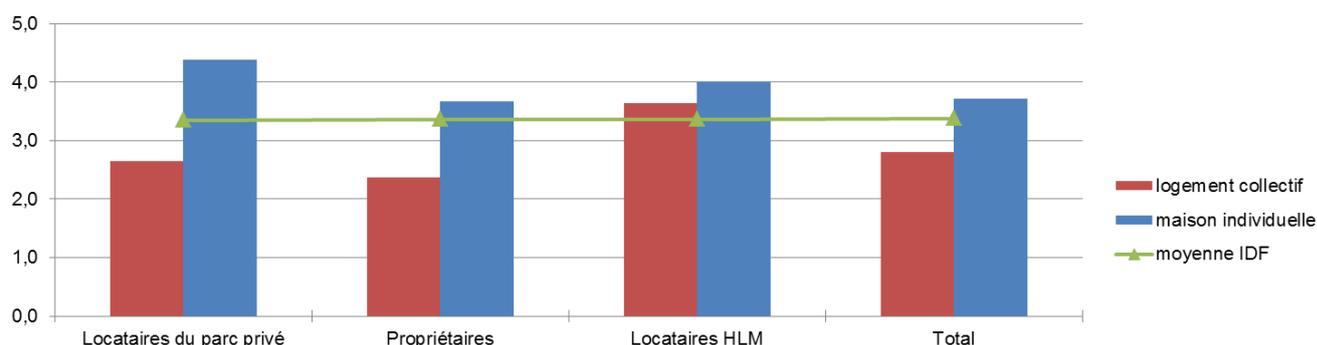
### 4.6.1. Le statut d'occupation : une variable déterminante

En maison individuelle, les factures énergétiques sont sensiblement plus élevées qu'en immeuble collectif (1 769 € par an contre 938 €) et illustrent le rôle déterminant de la surface de l'habitat dans le coût énergétique. Rapporté à la taille des logements, cet écart devient en effet négligeable : 15,9 €/m<sup>2</sup>/an en maison individuelle et 15,4 en collectif. Si l'effet de contiguïté réduit les besoins de chauffage en immeuble collectif, des comportements souvent plus économes dans le pavillonnaire permettent de compenser ces écarts de performance thermique.

Autre élément déterminant, le statut d'occupation, qui fait varier la dépense énergétique de 15,5 €/m<sup>2</sup>/an pour les propriétaires à 17,4 €/m<sup>2</sup>/an pour les locataires du secteur privé<sup>26</sup>. En maison individuelle, avec des factures de 15,7 €/m<sup>2</sup>/an pour les propriétaires et 19 €/m<sup>2</sup>/an pour les locataires, l'explication réside certainement dans la capacité des propriétaires occupants, maîtres d'ouvrage occasionnels, d'investir pour améliorer l'efficacité thermique de leur logement, en effectuant des travaux d'isolation ou en remplaçant leurs équipements de chauffage.

En immeuble collectif, un parc ancien et des modes de chauffage plus coûteux permettent d'expliquer les écarts de dépenses entre les propriétaires et les locataires du secteur privé. En effet, en Île-de-France, la moitié du parc collectif dans le secteur locatif privé a été construit avant 1949, et les locataires en appartement sont plus fréquemment chauffés à l'électricité que les propriétaires. Chez les locataires HLM logés en appartement, la dépense moyenne s'élève à 14,9 €/m<sup>2</sup>/an.

La part des dépenses énergétiques logement dans le revenu des ménages en IDF par statut d'occupation



<sup>25</sup> Chauffage, eau chaude sanitaire (60 % à 70 % de la dépense globale pour ces deux postes) et électricité spécifique.

<sup>26</sup> Les locataires du secteur privé regroupent les locataires du secteur libre et ceux de la sous-location, des meublés et des hôtels.

#### 4.6.2. Autre facteur d'importance : l'époque de construction du parc

L'âge du parc fait également varier la dépense énergétique, les matériaux de construction et les exigences de performance énergétique ayant évolué au cours du temps.

En Île-de-France, le parc ancien construit avant 1949 représente 33 % des logements. 46 % de ces logements sont chauffés au gaz et leurs occupants acquittent en moyenne une facture de 15,5 €/m<sup>2</sup>. L'électricité concerne 34 % des logements pour une facture de 17 €/m<sup>2</sup>.

À Paris, les logements construits avant 1949 représentent 61 % du parc ; 41 % de ces logements anciens sont chauffés à l'électricité et les occupants acquittent des factures énergétiques de 18 €/m<sup>2</sup>.

Le fioul, quant à lui, est le combustible de chauffage de 11 % des logements de cette époque, ce taux passe à 21,5 % pour l'individuel situé en grande couronne avec une prédominance de la Seine-et-Marne, caractérisée par une forte présence de l'habitat rural. Les ménages habitant dans du pavillonnaire construit avant 1949 et chauffés au fioul ont des dépenses énergétiques de 23,6 €/m<sup>2</sup>.

En moyenne, les dépenses énergétiques annuelles du parc construit avant 1949 atteignent 16,6 €/m<sup>2</sup>.

Le parc de la période 1949-1974 se caractérise par une part importante de logements collectifs et sociaux, chauffés au gaz pour plus de la moitié d'entre eux. Les dépenses énergétiques s'y élèvent à 15,4 € par m<sup>2</sup>. La part du fioul augmente, avec 23 % des logements concernés. Dans le parc locatif privé de la petite couronne, il est le combustible de chauffage de 40 % des logements. En moyenne, le parc chauffé au fioul affiche des dépenses de 20,2 €/m<sup>2</sup>. Durant cette période de construction, l'électricité n'est choisie que pour 6 % des logements. Et c'est aussi l'époque des réseaux de chaleur.

Les dépenses énergétiques annuelles du parc construit entre 1949 et 1974 s'élèvent en moyenne à 16,6 €/m<sup>2</sup>.

Entre 1975 et 1989, c'est une période durant laquelle on assiste à de fortes hausses du prix du gaz. 39,5 % des logements construits entre 1975 et 1989 sont équipés d'un chauffage électrique. Le gaz n'est plus présent que dans 35 % des logements. Le fioul, devenu moins attractif, se raréfie. L'habitat individuel est plus fortement concerné par l'essor de l'électricité. Elle est choisie comme énergie de chauffage pour la moitié des maisons construites en grande couronne durant cette période : c'est l'époque du pavillonnaire « bon marché », pour lequel, en dehors de l'augmentation plus sensible des prix du gaz et du fioul, le choix du chauffage électrique a été fait lors de la construction, car moins coûteux pour le bâtisseur, même si la facture énergétique est parfois plus conséquente pour l'utilisateur.

On observe une baisse des dépenses énergétiques par rapport aux deux périodes précédentes, puisqu'elles s'élèvent en moyenne à 14,7 €/m<sup>2</sup>/an (contre 16,6 €). C'est le début d'une exigence de performance, marquée par l'adoption de la première réglementation thermique, adoptée en 1975, à la suite du choc pétrolier de 1973.

Entre 1990 et 2001, la part de l'électricité augmente fortement avec 59 % des logements équipés d'un chauffage électrique. Contrairement à la période précédente, le collectif est plus concerné que l'individuel par ce mode de chauffage. Le gaz poursuit son recul et équipe 31 % des logements. Seul le parc HLM se distingue, avec un logement sur deux chauffé au gaz. Contrairement aux époques précédentes, où le chauffage collectif était un mode dominant, le chauffage individuel au gaz est dorénavant privilégié dans le parc social. Plus facilement ajustable aux besoins et aux ressources des ménages, ce mode de chauffage semble contribuer à réduire les consommations : 11,9 €/m<sup>2</sup>/an pour les logements sociaux équipés d'une chaudière individuelle au gaz, contre 13,7 € pour ceux chauffés par une chaudière collective. La part du fioul continue à baisser : 4 % des logements utilisent ce combustible pour le chauffage mais encore 10 % des logements HLM. Dans les logements construits entre 1990 et 2001, les ménages dépensent, en moyenne, 13,3 €/m<sup>2</sup>/an pour l'énergie.

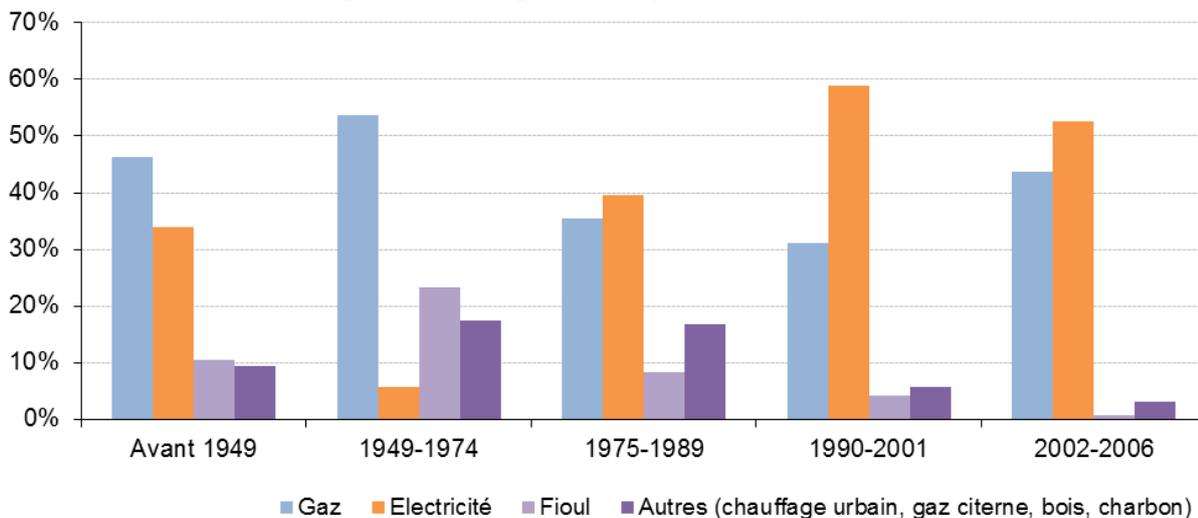
Entre 2002 et 2006, on assiste à un nouvel attrait du gaz qui est le combustible de chauffage de 44 % des logements du parc récent. Il est plus volontiers choisi dans l'individuel (59 % des maisons) que dans le collectif (35 % des appartements). On observe une nette différence entre le parc collectif HLM, chauffé au gaz pour 80 % des logements, et le parc collectif du secteur privé, dans lequel seuls 20 % des logements utilisent ce combustible comme mode de chauffage.

Pour l'électricité, qui permet de chauffer un peu plus de la moitié des logements de cette période, on observe le phénomène inverse, avec respectivement 60 % des appartements et 40 % des maisons individuelles concernées. C'est dans les logements collectifs du secteur locatif privé que ce choix est le plus prononcé : 74,5 % des appartements du locatif privé sont chauffés à l'électricité. Le fioul, dont le prix augmente, jusqu'à atteindre un euro le litre en 2008, devient quasiment absent de la construction neuve (moins de 1 % des logements).

Pour les logements construits entre 2002 et 2006, les dépenses énergétiques s'élèvent à 12,6 €/m<sup>2</sup>/an.

De 16,6 €/m<sup>2</sup> pour les logements construits avant 1949 à 12,6 €/m<sup>2</sup> pour ceux construits après 2002, on observe une diminution progressive des dépenses énergétiques au mètre carré. Elle traduit une meilleure efficacité thermique des bâtiments. L'augmentation de la surface des logements vient toutefois nuancer cette tendance, la facture des ménages, entre les habitants du parc ancien et ceux du parc récent, passe de 1 228 € à 1 114 €.

**Energie de chauffage selon l'époque de construction**



#### 4.6.3. Des écarts de dépenses modérés par le comportement des ménages

Dans l'ensemble du parc francilien, le combustible dominant utilisé pour le chauffage des logements est le gaz de ville (46 %). Les ménages chauffés au gaz de ville acquittent des factures de 14,9 €/m<sup>2</sup> dans l'individuel. En appartement, on note une différence entre la chaudière collective gaz (15,5 €/m<sup>2</sup>/an) et la chaudière individuelle gaz (14,6 €/m<sup>2</sup>) qui traduit une plus grande vigilance des ménages équipés d'un mode de chauffage individuel.

L'électricité est l'énergie de chauffage de 27,5 % des logements. Pour les ménages équipés d'un chauffage individuel électrique, la dépense s'élève à 15,9 €/m<sup>2</sup>/an en appartement et à 14,9 €/m<sup>2</sup>/an en maison individuelle.

Le fioul intervient dans 14 % des habitations franciliennes, construites pour la plupart avant 1975. Ce sont les ménages équipés d'une chaudière au fioul dont les factures sont les plus élevées : 17,2 €/m<sup>2</sup>/an en immeuble collectif et 22,3 € dans l'individuel.

Le chauffage urbain alimente 6 % du parc, dont les trois quarts des logements sont en zone dense. En appartement, les dépenses des ménages concernés s'élèvent à 15,5 €/m<sup>2</sup>/an.

Situées principalement en grande couronne, quelques habitations (25 000) utilisent le gaz en citerne ou le bois pour se chauffer. Le charbon, quant à lui, n'est plus utilisé que dans de vieux logements parisiens ou ruraux.

Si les écarts de prix au mètre carré entre les différentes énergies de chauffage semblent finalement assez faibles, à l'exception du fioul, il convient de souligner que le comportement des habitants joue un rôle important dans la dépense énergétique affectée au logement. Au-delà d'un certain montant de dépenses annuelles, les ménages auront tendance à baisser la température de certaines pièces, afin de réduire la facture. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'ils sont équipés d'un chauffage individuel électrique, peu « rentable », mais facilement ajustable. Ces ménages vont d'autant plus se montrer vigilants par rapport à la dépense de chauffage qu'ils sont moins aisés que la moyenne. Dans le parc ancien collectif chauffé à l'électricité, les ménages ont un revenu moyen de 2 180 € par mois, contre 3 130 € pour l'ensemble des foyers franciliens.

#### **Les enquêtes Logement**

Les enquêtes Logement font partie des principales enquêtes réalisées par l'Insee auprès des ménages. Elles constituent la source statistique majeure de description du parc de logements et de son occupation. Elles ont été réalisées tous les quatre à cinq ans depuis 1955. La dernière en date s'est déroulée en 2006. Les enquêtes Logement sont des enquêtes par sondage, pondérées pour représenter le parc total de logements à la date de l'enquête. Le taux de sondage moyen des ménages franciliens peut être évalué à 1 sur 573 pour l'enquête de 2006.

## 5. Taux d'effort et restrictions : les symptômes mesurables de la précarité énergétique

---

Parmi les indicateurs permettant de mesurer la fragilité des ménages face à la dépense énergétique liée au logement, nous en retiendrons deux susceptibles de nous renseigner sur la situation francilienne : l'effort financier et la privation.

Le premier se mesure *via* le calcul du taux d'effort énergétique (ENL) ou de la part des dépenses énergétiques au sein des dépenses de consommation (Budget des familles<sup>27</sup>). Le deuxième aborde les situations de restrictions, soit l'absence ou le manque ressenti de confort thermique. Certains ménages consacrent une part trop importante de leur budget pour se chauffer, s'éclairer, faire fonctionner les appareils électriques, et voient leur « reste pour vivre »<sup>28</sup> entamé par cette dépense ; d'autres souffrent du froid, renoncent à toute vie sociale et mettent leur santé en danger.

### **Le taux d'effort énergétique et le froid dans l'enquête nationale logement (ENL) de 2006**

Le taux d'effort énergétique représente la part du revenu disponible des ménages, consacrée aux dépenses pour l'énergie dans le logement. Il s'agit des dépenses liées au chauffage, à l'eau chaude, à la cuisson et à l'électricité spécifique (éclairage, électroménager, multimédia) qui s'élèvent en moyenne à 105 euros par mois en Île-de-France. C'est le seuil de 10 % qui a été retenu pour qualifier une situation de précarité énergétique. En Île-de-France, le taux d'effort énergétique moyen est de 3,2 %.

L'ENL interroge les ménages sur la qualité de leur logement, et notamment celle des installations de chauffage. Il est demandé aux ménages installés depuis plus de 12 mois, s'ils ont souffert du froid pendant au moins 24 heures au cours de l'hiver précédent. En cas de réponse positive, les ménages doivent préciser la ou les raisons de cet inconfort thermique : une installation de chauffage insuffisante, une panne, la limitation du chauffage en raison de son coût, une mauvaise isolation du logement ou d'autres raisons comme la mise en route tardive du chauffage collectif.

---

<sup>27</sup> Voir Budget des familles page 90.

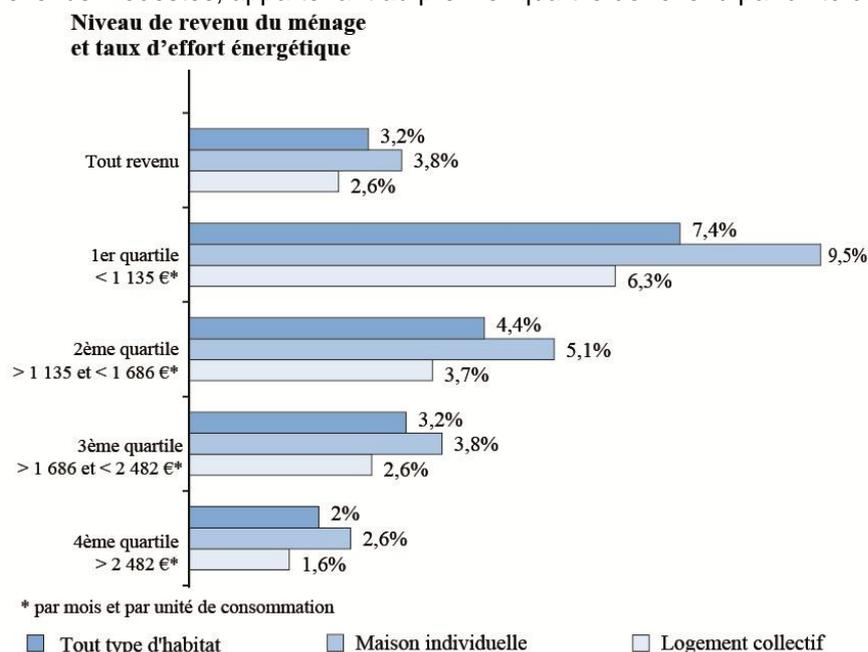
<sup>28</sup> Une expression utilisée par les auteurs du rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) de juin 2012 [37]. Il s'agit des ressources des ménages (salaires, pensions, prestations sociales...) dont sont retranchées certaines « dépenses contraintes ». Ainsi, le « reste pour vivre » couvre notamment les dépenses pour l'alimentation, l'habillement, la culture et les loisirs, l'équipement, l'entretien du logement ainsi que les dépenses imprévues.

## 5.1. L'effort financier

À l'échelle de l'Union européenne, il n'existe pas de définition commune ni d'indicateur standardisé pour évaluer la précarité énergétique. Seuls quatre pays ont défini le concept de pauvreté ou précarité énergétique : le Royaume-Uni, l'Irlande, la France et la Slovaquie<sup>29</sup>. Le Royaume-Uni et l'Irlande disposent d'un critère officiel, le plus connu étant celui du Royaume-Uni, modifié en 2013. Depuis 2001, était considéré en précarité un ménage qui devait consacrer 10 % ou plus de son revenu pour satisfaire ses besoins énergétiques dans son logement<sup>30</sup>. En 2013, l'Angleterre et le Pays de Galles ont adopté une nouvelle définition qui s'appuie sur le critère de Hills *-Low Income High Costs-* (bas revenus et coûts élevés), construit à partir de deux indicateurs ajustés sur la taille et la composition du ménage : un indicateur de faible revenu (< 60 % du revenu médian) et un indicateur de dépenses énergétiques nécessaires pour satisfaire ses besoins théoriques (coût supérieur à la facture médiane). En France, la définition officielle de la précarité énergétique ne contient pas de critère objectif de mesure du phénomène. En pratique, l'approche retenue a consisté à appliquer un seuil de 10 %, mais en s'appuyant sur les dépenses énergétiques réelles des ménages, obtenues à partir de l'enquête nationale logement (ENL) conduite par l'Insee en 2006.

### 5.1.1. 360 300 ménages franciliens dépendent plus de 10 % de leur revenu pour l'énergie dans le logement

En Île-de-France, et selon l'enquête nationale logement, 360 300 ménages (à savoir 630 525 personnes) dépendent plus de 10 % de leur revenu pour l'énergie dans le logement. Selon ce critère, la précarité énergétique toucherait donc 7,5 % des ménages de la région. En proportion, ils sont plus nombreux parmi les ménages du parc individuel, soit 11 %, contre 6 % dans le parc collectif. Ces derniers sont toutefois plus nombreux en termes d'effectifs. Comme un taux d'effort ne permet pas à lui seul de parler de « précarité », précisons d'emblée qu'il s'agit majoritairement de ménages aux revenus modestes, appartenant au premier quartile de revenu par unité de consommation<sup>31</sup>.



<sup>29</sup> Avis du Comité économique et social européen sur le thème « Pour une action européenne coordonnée pour prévenir et combattre la pauvreté énergétique ». TEN/515 - CES 2517-2013\_00\_00\_TR\_AC

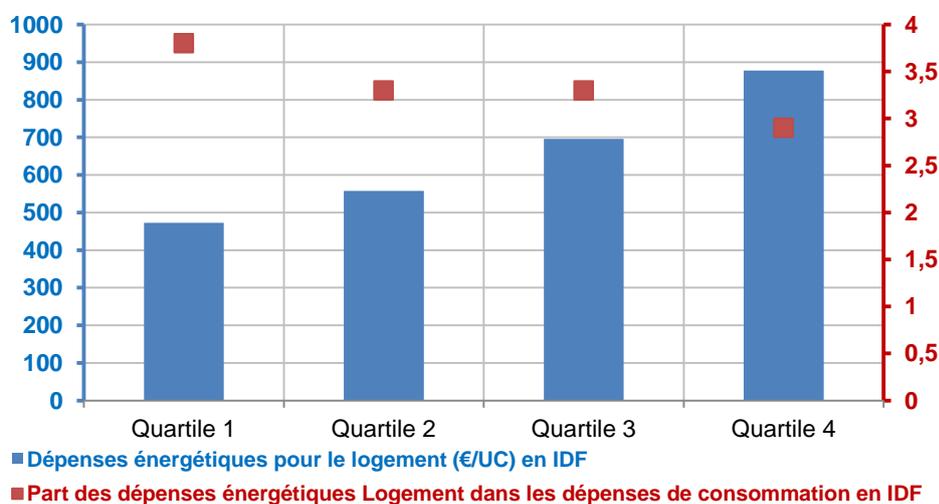
<sup>30</sup> Cette définition ne s'appuie donc pas sur les dépenses réelles, mais sur les besoins théoriques des ménages, estimés à partir d'une modélisation du parc de logements, en évaluant les dépenses énergétiques nécessaires pour atteindre une température de 21°C dans la pièce principale du logement et de 18°C dans les autres pièces. Le ratio de 10 % correspond au double de la médiane du taux d'effort énergétique domestique des ménages britanniques à l'époque de sa définition, en 1988. Pour les ménages français, le taux d'effort moyen pour l'énergie domestique était de 4,3 % en 2006.

<sup>31</sup> Il s'agit du revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, calculé sur l'ensemble des ménages franciliens de l'ENL.

### 5.1.2. Une part élevée des dépenses de consommation pour les plus modestes

L'enquête « Budget des familles » montre que la consommation énergétique dans le logement est croissante avec le niveau de vie des ménages, en lien avec des surfaces plus grandes. En effet, la surface des logements augmente avec le niveau de vie : en Île-de-France, 31 % des ménages aisés (quatrième quartile) ont des logements supérieurs à 110 m<sup>2</sup>, contre seulement 7 % des ménages modestes (premier quartile). Les premiers dépensent près de 900 € par unité de consommation pour se chauffer, contre moins de 500 € pour les seconds. Pourtant, même si ces dépenses augmentent avec le niveau de vie, la part qu'elles représentent dans les dépenses de consommation diminue avec le revenu des ménages. Cette part ne représente que 2,9 % des dépenses de consommation pour les Franciliens les plus aisés (contre 3,8 % pour les plus modestes). Ainsi, les catégories les plus aisées dépensent davantage en valeur absolue, mais rapporté à leur budget cela représente moins.

#### Dépenses et part de la dépense énergétique pour chauffer son logement dans les dépenses de consommation des ménages franciliens



Sources : Insee, BdF 2006

### 5.1.3. L'effort énergétique des plus pauvres

En Île-de-France, environ 530 000 ménages appartiennent au premier décile de revenu/UC (moins de 767 euros/UC/mois) et leur taux d'effort moyen atteint 10 %.

En maison individuelle, on dénombre environ 80 000 ménages du premier décile, la moyenne d'âge de ces ménages est de 60 ans et leur taux d'effort énergétique atteint 13 %. Presque les trois quarts d'entre eux sont en situation de précarité énergétique. 40 % de ces ménages très modestes vivent en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, un tiers habitent l'Essonne et le Val-d'Oise.

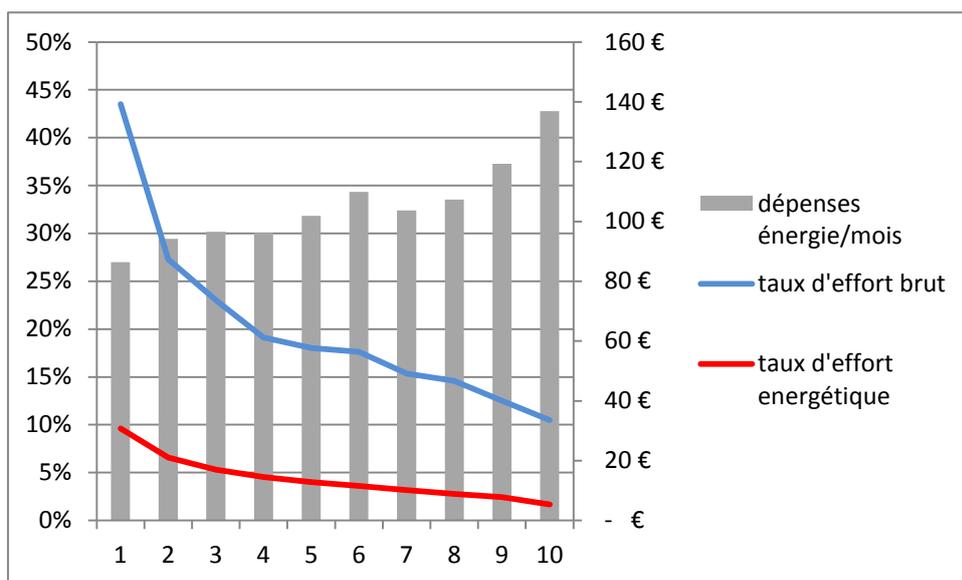
En immeuble collectif, 452 500 ménages appartiennent au premier décile de revenu/UC. Leur moyenne d'âge est de 45 ans et leur taux d'effort énergétique est de 8,5 %. Ils se répartissent ainsi :

- 46 % d'entre eux sont hébergés dans le parc social : il s'agit plutôt de familles avec enfants installées depuis quelques années.
- 38 % dans le parc locatif privé, il s'agit de petits ménages de moins de 40 ans, aux revenus très faibles (483 euros par UC) et dont la durée d'occupation du logement est d'en moyenne 5 ans.
- 10 % sont des propriétaires occupants, ils sont plus âgés et leur taux d'effort énergétique atteint 8 % en moyenne et,
- 7 % sont logés gratuitement.

39 % de ces ménages du 1<sup>er</sup> décile résidant en immeuble collectif ont des dépenses énergétiques supérieures à 10 % de leur revenu.

Si la dépense énergétique augmente avec le revenu/UC, le taux d'effort diminue, et de manière encore plus significative lorsque l'on observe le taux d'effort brut (loyers, remboursement et charges liés au logement), qui passe de 43 % des revenus pour les ménages du premier décile à 10 % pour ceux du dernier décile, à savoir les ménages les plus aisés. Entre 1996 et 2006, le poids des dépenses logement dans le budget des ménages a d'autant plus progressé que les ménages sont pauvres.

### Dépenses énergétiques, taux d'effort logement et taux d'effort énergétique par décile de revenu/UC



Source : ENL 2006

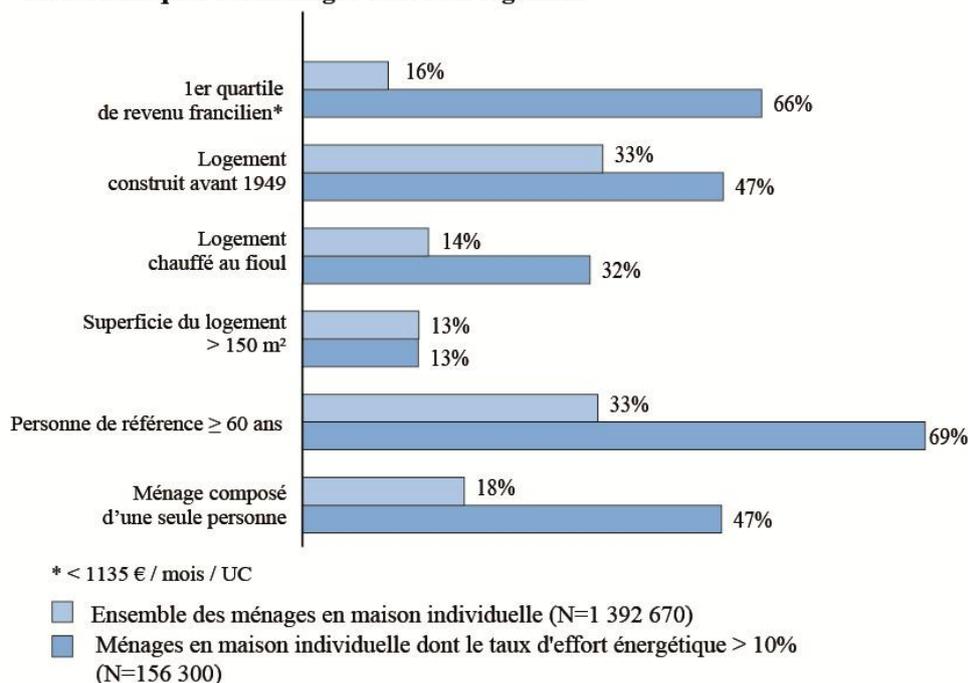
#### 5.1.4. Des profils de ménages différents selon le type d'habitat

En maison individuelle, les ménages dont le taux d'effort pour l'énergie est supérieur à 10 % sont surreprésentés dans le parc ancien. Leurs ressources sont relativement faibles : 1 435 euros par mois (soit 46 % de moins que le revenu moyen francilien), et leurs dépenses énergétiques particulièrement élevées (216 euros en moyenne par mois<sup>32</sup>). Près d'un tiers de ces ménages utilisent le fioul comme combustible pour leur chaudière. Parce qu'elles ont des besoins en chauffage plus importants et des ressources modestes, les personnes âgées sont particulièrement concernées ; en effet, 70 % des ménages en situation de précarité énergétique en maison individuelle, sont âgés de 60 ans ou plus<sup>33</sup>. Pour ce profil, la sous-occupation du logement peut apparaître comme une composante de la précarité énergétique. En effet, la moitié des ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 60 ans sont constitués d'une seule personne.

<sup>32</sup> La facture s'élève à 260 euros par mois pour les ménages en situation de précarité énergétique chauffés au fioul, et 207 euros pour ceux chauffés à l'électricité, contre 147 euros pour l'ensemble des ménages vivant en maison individuelle.

<sup>33</sup> Dans l'ensemble du parc individuel, un tiers des ménages est âgé de 60 ans ou plus.

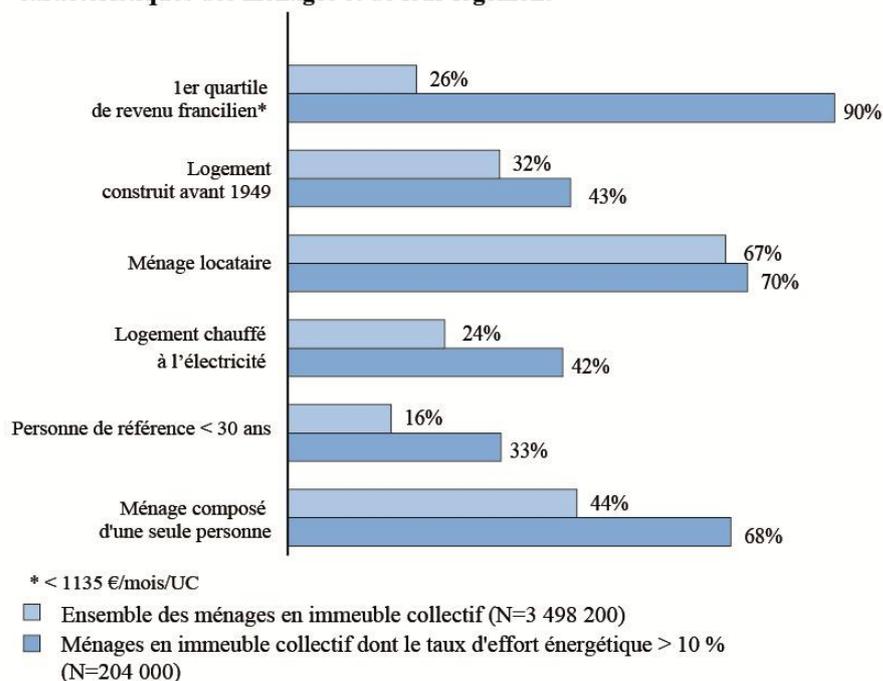
**En maison individuelle :  
caractéristiques des ménages et de leur logement**



**Le graphique se lit ainsi : 14 % des ménages en maison individuelle sont chauffés au fioul contre 32 % des ménages en maison individuelle dont l'effort énergétique est supérieur à 10 %**

En immeuble collectif, les propriétaires sont beaucoup moins concernés que les locataires. Un profil se distingue, celui des jeunes ménages du parc locatif libre ancien, chauffés à l'électricité. Leur taux d'effort énergétique dépasse les 20 %, ils ont des revenus moyens de 450 euros par mois<sup>34</sup>, des factures de 92 euros et vivent dans de petits logements. Ils sont majoritairement célibataires, habitent en zone dense, et la durée moyenne d'occupation de leur logement n'excède pas deux années. Les personnes seules et âgées de 60 ans ou plus, montrent également des signes de fragilité et sont surreprésentées dans les immeubles du parc social équipés d'un chauffage collectif.

**En immeuble collectif :  
caractéristiques des ménages et de leur logement**



<sup>34</sup> Figurent dans ce public de nombreux étudiants, dont les ressources sont peut-être sous-estimées.

### 5.1.5. Les ménages à risque : l'insécurité avant la précarité

Le seuil des 10 % au-delà duquel on considère qu'un ménage est en situation de précarité énergétique laisse entendre l'absence de difficultés en dessous de ce seuil. Il occulte la notion de risque, celui d'une fragilisation des familles, sous le poids grandissant des dépenses incompressibles. Environ 200 000 ménages pourraient échapper au repérage statistique, mais dépensent 8 à 10 % de leur revenu pour l'énergie dans le logement, plus de deux fois la moyenne francilienne qui est de 3,2 %.

En maison individuelle, 63 000 ménages sont concernés, et appartiennent majoritairement au deuxième quartile de revenu, illustrant ainsi la fragilité des classes moyennes. Ils sont pré-retraités occupent des maisons construites avant 1975, et sont surreprésentés en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

En immeuble collectif, ces ménages « sous tension » sont au nombre de 140 000, 72 % d'entre eux appartiennent au premier quartile et sont très majoritairement locataires. Les personnes seules et les familles monoparentales sont surreprésentées. Et plus de 20 % de ces ménages ont signifié avoir souffert du froid.

## 5.2. La restriction

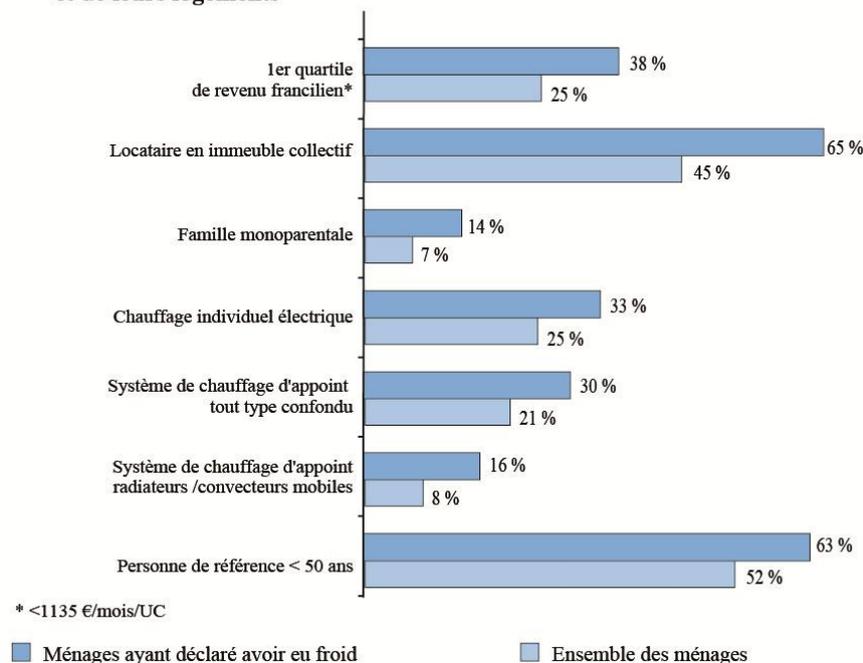
Le taux d'effort n'est évidemment pas suffisant pour mesurer la précarité énergétique ; il dissimule les situations de restrictions de ceux qui se privent de chauffage pour des raisons financières, subissent une installation de chauffage défectueuse ou vivent dans des logements impossibles à chauffer. En Île-de-France, près de 624 400 ménages ont déclaré avoir « souffert du froid au cours de l'hiver dernier pendant au moins 24 heures » en raison d'une installation de chauffage insuffisante, d'une limitation du chauffage en raison de son coût ou de la mauvaise isolation du logement (motifs retenus par l'Insee dans son approche du ressenti de l'inconfort thermique). Ils représentent 14 % des foyers installés depuis plus de 12 mois dans leur logement. Contrairement à ce qui est observé lorsque l'on considère le taux d'effort énergétique, ce sont les ménages du parc collectif qui sont les plus concernés : parmi eux, 17 % ont souffert du froid, contre 8 % parmi les occupants de maisons individuelles. Leur profil est notamment marqué par une forte proportion de locataires en immeuble collectif. Les familles monoparentales et les inactifs sont surreprésentés, et les personnes âgées semblent moins exposées au froid qu'elles ne sont concernées par l'effort financier pour se chauffer. Parmi les 624 400 ménages franciliens ayant signifié avoir eu froid, environ 108 700 ménages résident en maison individuelle et 515 700 en habitat collectif.

En maison individuelle, le profil des ménages équipés d'un chauffage électrique se distingue. Ils sont plus jeunes, ont des maisons plus grandes que la moyenne et des revenus légèrement inférieurs. Leurs factures énergétiques sont assez élevées (155 euros par mois contre 147 euros pour l'ensemble des ménages en maison individuelle). Leur taux d'effort énergétique moyen est de 4 % mais il atteint 9 % pour les ménages du premier quartile. Lorsqu'on les interroge sur les raisons de cet inconfort lié à des températures trop basses, deux groupes se distinguent selon les causes les plus fréquemment évoquées. D'une part, lorsque les ménages sont chauffés à l'électricité, intervient une cause de nature comportementale : la limitation du chauffage en raison de son coût. D'autre part, lorsque la maison a été construite avant 1975, c'est une mauvaise isolation du logement qui explique l'inconfort. La moitié des ménages en habitat individuel ayant signifié avoir souffert du froid utilise d'autres émetteurs de chaleur, parfois occasionnellement, en complément d'un mode de chauffage principal, peu efficace et trop coûteux.

Dans le parc collectif, la grande majorité des ménages ayant souffert du froid sont locataires. Ils occupent des logements en moins bon état que les propriétaires, et subissent les décisions de leur bailleur quant au mode de chauffage et aux travaux. Dans le parc privé, les radiateurs électriques ne

semblent pas donner satisfaction en matière de confort thermique, et dans le parc social, les ménages équipés d'un chauffage individuel auront tendance à en limiter l'usage pour des raisons financières. Les familles monoparentales sont plus exposées.

### Caractéristiques des ménages ayant eu froid et de leurs logements

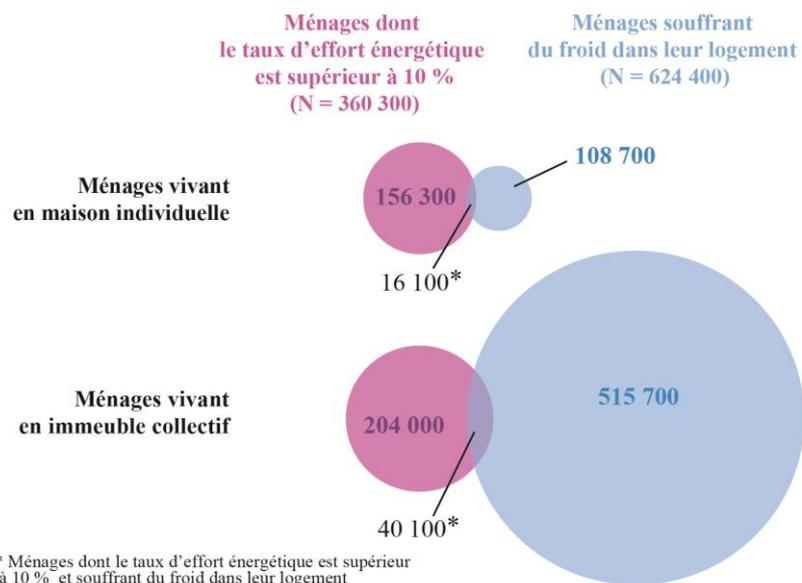


**Le graphique se lit ainsi : 25 % des ménages franciliens sont équipés d'un chauffage électrique contre 33 % des ménages ayant déclaré avoir eu froid.**

### 5.2.1. Deux approches complémentaires qui révèlent des ménages différents

On retiendra que la méthode statistique liée à la part des charges énergétiques dans le budget des ménages ne permet pas d'appréhender le phénomène dans sa globalité quand la précarité s'apprécie également au regard des situations d'inconfort thermique (qui sont au final presque deux fois plus nombreuses).

Ajoutons à cela que les ménages qui souffrent du froid (pour les trois motifs précédemment cités), et ceux dont l'effort énergétique est supérieur à 10 %, sont deux populations distinctes. En effet, seuls environ 56 200 ménages en Île-de-France cumulent les deux phénomènes, d'inconfort et de taux d'effort. D'une part, il s'agit de ménages âgés occupant de grandes maisons encore chauffées au fioul, ils dépensent plus de 3 000 euros par an pour le chauffage et l'électricité, et ont des revenus par unité de consommation (UC) inférieurs à 1 300 euros par mois. Et d'autre part, il s'agit de jeunes occupants du parc collectif dont les revenus par UC sont inférieurs à 500 euros par mois. Ils sont locataires du parc privé et chauffés à l'électricité ou locataires d'un immeuble du parc social équipé d'une chaudière collective.



**La figure se lit ainsi : En maison individuelle, 108 700 ménages ont souffert du froid, dont 16 100 ont un taux d'effort énergétique supérieur à 10 %. En logement collectif, 204 000 ménages ont un taux d'effort énergétique supérieur à 10 % dont 40 100 ont souffert du froid.**

### 5.2.1.1. Le « reste pour vivre »<sup>35</sup>

Utilisée par les banques, les commissions de surendettement, les acteurs sociaux ou encore les organismes de crédit, la notion de « reste à vivre » est aujourd'hui laissée à l'appréciation de l'organisme qui l'utilise d'autant qu'il n'y a pas aujourd'hui de définition officielle en France. En ce qui concerne le logement et plus particulièrement le logement des ménages à bas revenus : que reste-t-il et que devrait-il rester une fois les dépenses liées au logement réglées ? Aujourd'hui, la pratique du calcul par les bailleurs sociaux d'un tel reste à vivre une fois les dépenses de logement réglées est déjà à l'œuvre chez certains organismes. Ces derniers se servent de l'outil afin d'évaluer la capacité du ménage à s'acquitter de ses dépenses de logement sans tomber dans la difficulté, et d'anticiper et d'éviter de futurs problèmes d'impayés. Il n'y a pas de méthode de calcul uniforme et le reste à vivre est plus ou moins utilisé de manière informelle par les bailleurs sociaux.

Face à la diversité des situations, les travaux d'ICF Habitat en la matière et du traitement par l'IAU île-de-France<sup>36</sup> ont servi de base à l'analyse qui suit. Elle retient que pour un bailleur, le reste à vivre minimum est ce qui doit rester du revenu du ménage une fois déduites les dépenses liées au logement définies comme suit :

- le loyer (aide au logement comprise),
- les charges locatives,
- les dépenses d'énergie et de fourniture d'eau,
- le forfait téléphone-internet,
- l'assurance du logement.

Ces travaux montrent qu'en deçà de 14 €/jour/UC de reste à vivre (valeur au 31/12/2011), les ménages peuvent être dans l'impossibilité de payer leur loyer et leurs charges locatives.

<sup>35</sup> Une expression utilisée par les auteurs du rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) de juin 2012

<sup>36</sup> « 350 000 ménages à très bas revenu dans le parc de logement francilien », JJ. GUILLOUET, P. PAUQUET, *Note rapide* n°647, mars 2014.

C'est environ 350 000 ménages hors ménages étudiants (412 000 ménages si l'on y intègre les ménages étudiants) qui présentent aujourd'hui en Île-de-France un reste à vivre inférieur à 14 €/jour/UC. La moitié d'entre eux ont un taux d'effort énergétique supérieur à 10%

En faisant l'exercice inverse, on observe que 42 % des ménages en situation de précarité énergétique (dont le taux d'effort est supérieur à 10 %) ont un reste à vivre inférieur à 14 €/jour/UC .

Dans le parc individuel, un quart des ménages en situation de précarité énergétique ont un reste à vivre inférieur à 14 euros/jour/UC (40 000 sur 156 300).

Dans le parc collectif, plus de la moitié des ménages en situation de précarité énergétique ont un reste à vivre inférieur à 14 euros/jour/UC (110 000 sur 204 000).

### **5.3. Les impacts de la précarité énergétique sur la santé<sup>37</sup>**

Peu d'études ont permis de montrer une association entre un chauffage insuffisant et/ou une mauvaise efficacité énergétique du logement et des effets sur la santé. Historiquement, l'indicateur étudié le premier est la surmortalité hivernale, phénomène couramment observé dans nos régions. À une échelle macroscopique, il est en partie expliqué par les caractéristiques du parc de logements. Quelques études transversales se sont par ailleurs intéressées aux liens entre les conditions de logement et l'état de santé de ses occupants. D'autres travaux ont examiné les bénéfices sanitaires susceptibles de découler de l'amélioration des conditions de logement. Les résultats de ces études montrent des corrélations entre la précarité énergétique et des états de santé dégradés. Les mécanismes sous-jacents sont par ailleurs bien décrits.

Une des principales conséquences de la précarité énergétique est le fait d'avoir froid dans son logement. La relation entre froid et santé est bien établie. Lorsque le corps est soumis à des températures basses, surviennent des réactions physiologiques de l'organisme pouvant conduire à des pathologies. Le froid a aussi des effets indirects, il entraîne notamment des comportements qui peuvent représenter un risque pour la santé. La précarité énergétique pousse également à des arbitrages qui peuvent constituer de nouvelles « menaces » pour la santé.

#### **5.3.1. Liens entre précarité énergétique et santé**

##### *5.3.1.1. La surmortalité hivernale*

L'évolution de la mortalité sur l'année présente une tendance saisonnière caractérisée notamment par un pic principal lors des saisons froides. Si la saisonnalité hivernale de certaines maladies infectieuses y concourt de manière importante, le froid influe également sur d'autres pathologies. Ainsi, la littérature montre que la mortalité hivernale est essentiellement liée à des pathologies cardiovasculaires et respiratoires, qui représentent respectivement environ 40 % et 33 % des causes de décès en excès en hiver, tandis que les décès directement causés par la grippe par exemple, représentent une plus faible proportion.

D'autres facteurs de risque de nature comportementale, tels que les modifications de régime alimentaire et de consommation d'alcool, ou encore la réduction de l'exposition aux UV solaires, sont susceptibles de jouer un rôle dans cette surmortalité hivernale, mais le froid constitue le principal

---

<sup>37</sup> « Précarité énergétique et santé : état des connaissances et situation en Île-de-France », S. HOST, D. GRANGE, L. METTETAL, U. DUBOIS - ORS Île-de-France, *Habitat et Santé*, mai 2014.

facteur, les mécanismes d'action du froid sur la santé, étant par ailleurs bien documentés. L'exposition au froid peut se produire lors de sorties à l'extérieur, toutefois l'exposition au froid dans l'environnement intérieur pourrait jouer un rôle important sur l'excès de décès pendant l'hiver. En effet, sur la base du rapport de Wilkinson<sup>38</sup>, les auteurs du rapport Marmot<sup>39</sup> ont estimé que l'excès de décès hivernal au Royaume-Uni était près de trois fois plus élevé dans le quart des logements les plus froids que dans le quart des logements les plus chauds. De plus, Healy et al.<sup>40</sup> montrent que la surmortalité en hiver varie selon les pays, avec des taux souvent plus élevés dans les pays où les conditions climatiques hivernales sont moins sévères (notamment l'Espagne, le Portugal ou l'Irlande). Ces écarts s'expliquent en partie par des différences de dépenses de santé, de conditions socio-économiques mais surtout par des différences de températures intérieures. En effet, ils observent en particulier une forte association entre surmortalité en hiver et efficacité des systèmes de chauffage et de protection vis-à-vis des faibles températures extérieures. Ils montrent que les pays où l'efficacité énergétique des logements est plus élevée présentent une surmortalité hivernale plus faible.

### 5.3.1.2. Autres impacts sanitaires mis en évidence par les enquêtes

De nombreux travaux existent sur les effets de la précarité énergétique tant directs, qu'indirects mais la littérature sur le sujet concerne essentiellement le Royaume-Uni, l'Irlande en Europe, ainsi que la Nouvelle-Zélande. En France deux enquêtes d'envergure ont été recensées. Tout d'abord, l'étude LARES (*Large Analysis and Review of European Housing and Health Status*), conduite par l'OMS dans huit villes européennes, dont celle d'Angers, a permis d'étudier la relation entre l'efficacité énergétique de 3 373 logements et l'état de santé de leurs 8 519 occupants. Après ajustement sur les caractéristiques des individus, le fait de déclarer un mauvais état de santé est apparu significativement associé à un mauvais confort thermique, à des problèmes d'étanchéité ainsi qu'à la présence d'humidité et/ou de moisissures. Certaines de ces associations étaient également observées pour des symptômes et pathologies spécifiques tels qu'hypertension, crises d'asthme, allergies, maux de tête, rhumes et maux de gorge.

Plus récemment, à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre, une étude sur les conséquences sanitaires de la précarité énergétique, pilotée par le centre régional d'étude d'action et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité - observatoire régional de la santé Languedoc-Roussillon (CREAI - ORS), a été initiée. Une enquête a ainsi été menée dans l'Hérault et dans le Nord-Pas-de-Calais entre 2011 et 2013. Parmi les personnes défavorisées identifiées grâce aux acteurs de terrain, deux groupes ont été distingués : un groupe de personnes exposées à la précarité énergétique<sup>41</sup> et un groupe non exposé. Leur état de santé a été comparé. Au total, 750 personnes au sein de 362 logements, ont participé à l'enquête. Le recueil d'information était basé sur différents questionnaires décrivant l'état du logement et l'état de santé des occupants. Les résultats montrent que les personnes exposées à la précarité énergétique ont une perception de leur santé moins bonne que les personnes qui n'y sont pas exposées. Des problèmes de santé chroniques respiratoires, ostéo-articulaires, neurologiques ou mentaux (dépression) apparaissent plus fréquemment dans le groupe exposé. L'étude des pathologies aiguës montre une plus grande sensibilité des personnes aux pathologies hivernales. Pour les rhumes et les angines, cette sensibilité se retrouve aussi bien chez les adultes que chez les enfants. C'est dans le domaine des symptômes (sifflements respiratoires, crises d'asthme, rhumes des foies, rhinorrhées ou irritations oculaires) que les différences observées

---

<sup>38</sup> WILKINSON P et al. *Cold comfort: The social and environmental determinants of excess winter deaths in England, 1986-1996*. 2001.

<sup>39</sup> Ce rapport, publié par l'équipe du professeur Marmot en 2011, à la demande de « Friends of the Earth », fournit la revue la plus à jour des données existantes sur les impacts sanitaires de la précarité énergétique.

<sup>40</sup> HEALY JD. *Excess winter mortality in Europe: a cross country analysis identifying key risk factors*. J Epidemiol Community Health 2003.

<sup>41</sup> C'est-à-dire, ayant eu recours aux services sociaux pour des problèmes de précarité énergétique (factures impayées, demandes de relogement liées aux difficultés à se chauffer...)

sont les plus importantes, aussi bien chez les adultes que chez les enfants.

### 5.3.1.3. Agir sur la précarité énergétique : quels gains sanitaires ?

Liddell et Morris se sont interrogés sur les gains sanitaires engendrés par les politiques de lutte contre la précarité énergétique, agissant en priorité sur l'habitat. Ainsi, cinq programmes de réhabilitation de logements au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et aux USA, ayant donné lieu à une étude sanitaire publiée entre 2000 et 2009 et répondant à des critères méthodologiques rigoureux (protocole, puissance/effectif, spécificité...), ont été examinés. Cette revue conclut que, malgré les risques sanitaires liés au froid dans les logements, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de la précarité énergétique atteintes grâce à certains programmes ont eu un impact modeste sur l'amélioration de l'état de santé des adultes. Cet impact se traduit essentiellement en termes de santé perçue, de bien-être et de santé mentale. Chez les enfants, les effets sur la santé physique sont plus évidents, en particulier en termes d'amélioration de la prise de poids, de réduction du taux d'admissions hospitalières et de diminution des symptômes d'asthme.

La mesure des impacts est entravée par des limites méthodologiques, en particulier : la taille des échantillons de ces études est insuffisante ; le ciblage des populations bénéficiaires reste imparfait (certaines ne sont pas en situation de précarité énergétique) ; des erreurs de classement entre groupes « contrôle » et « intervention » sont possibles du fait des délais de mise en œuvre effective des travaux sur le terrain ; dans certains cas, l'intervention ne se traduit pas par une amélioration du confort thermique effective. Toutes ces limites rendent particulièrement difficile la mesure de ces impacts, d'autant plus pour les adultes qui peuvent avoir des problèmes de santé chroniques liés au froid dans le logement, résultant d'une longue exposition. Ainsi se pose la question du temps de latence entre la survenue des travaux et l'évolution de l'état de santé. Alors que ces études n'observent les effets que sur une période d'un à deux ans, une éventuelle amélioration des effets cliniques pourrait s'observer à plus long terme. En revanche, les impacts sont plus facilement mesurables chez les enfants dont l'organisme réagit plus rapidement aux changements.

En France, plusieurs études, menées dans le cadre de l'appel à proposition de recherche Prebat/Puca « Précarité énergétique : nouveaux enjeux publics, nouvelles questions de recherche », lancé en 2012, s'intéressent à l'état de santé des occupants avant et après réhabilitation de leur logement et compléteront ultérieurement les connaissances sur le sujet.

## 5.3.2. Avoir froid dans son logement : effets directs du froid sur la santé physique

### 5.3.2.1. Mécanisme général d'action du froid sur la santé et manifestations physiologiques

Les mécanismes physiologiques déclenchés par le froid mettent en jeu les systèmes nerveux, endocrinien, cardiovasculaire et respiratoire. Plus l'individu est exposé longtemps aux températures froides et plus la température est basse, plus le risque sanitaire est élevé. Ainsi, des seuils de température ont pu être définis<sup>42</sup> :

- < 16 °C = atteinte de la fonction respiratoire
- < 12 °C = pression sur le système cardiovasculaire
- < 6 °C = risque d'hypothermie<sup>43</sup>

Sous l'effet du froid, l'organisme augmente sa production de chaleur, qui dépend de l'augmentation de l'activité musculaire squelettique (frisson thermique ou activité physique volontaire) et de

<sup>42</sup> Marmot Review Team. *The Health Impacts of Cold Homes and Fuel Poverty*. Friends of the Earth. 2011. 42 p.

<sup>43</sup> L'hypothermie est un refroidissement involontaire de la température interne du corps humain en dessous de 35°C, à un niveau pour lequel les fonctions musculaires et cérébrales normales sont affaiblies.

l'accroissement du métabolisme<sup>44</sup>. Des effets néfastes pour la santé apparaissent si le système thermorégulateur est déficient ou si le stress thermique est trop important. La morbidité associée au froid s'exprime essentiellement en termes de pathologies cardiovasculaires et respiratoires. Quand la température ambiante est suffisamment basse pour entraîner une diminution de la température centrale de l'organisme en dessous de 37°C, on observe une vasoconstriction (diminution du calibre des vaisseaux sanguins), une accélération du rythme cardiaque et une augmentation de la pression artérielle et de la viscosité sanguine. On observe également une augmentation de la concentration plasmatique des globules rouges, des leucocytes, des plaquettes, du cholestérol et du fibrinogène. Ces réactions physiologiques augmentent le risque d'accidents vasculaires cérébraux et de crises cardiaques.

S'agissant des voies respiratoires, le froid entraîne une augmentation de la bronchoconstriction et de la production de mucus et une diminution de l'élimination du mucus, ce qui affecte la fonction protectrice normale. Ainsi, il favorise le développement d'infections broncho-pulmonaires et peut provoquer des crises d'asthme.

Le froid peut aussi augmenter le risque de pathologies mineures, notamment le rhume qui se développe plus rapidement dans un nez froid, le système immunitaire étant plus lent lorsque les températures sont faibles. Ceci peut avoir des conséquences graves pour les patients ayant des pathologies préexistantes.

D'autres problèmes de santé physique peuvent également être exacerbés par le froid ou présenter des complications liées au froid : complications du diabète, certains types d'exacerbation d'ulcère, intensité de la douleur liée à l'arthrose du genou, fracture de la hanche... Certains problèmes de santé chroniques peuvent aussi diminuer le métabolisme, induisant une moindre production de chaleur par l'organisme, notamment les accidents vasculaires cérébraux, la maladie de Parkinson et la démence. Le fait de vivre dans un logement froid peut aussi retarder la récupération après une hospitalisation.

### *5.3.2.2. Une sensibilité au froid exacerbée chez les personnes vulnérables*

Chez les personnes vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de pathologies chroniques (cardiopathies ischémiques, insuffisance respiratoire, asthme...), l'impact des faibles températures sur la morbidité, voire sur la mortalité, est exacerbé.

La surmortalité hivernale touche plus particulièrement les personnes âgées. Elles sont susceptibles d'être plus vulnérables au froid : elles présentent plus de pathologies préexistantes et leur contrôle de la température est plus faible en raison de la présence de moins de graisse sous-cutanée, ce qui les rend plus vulnérables à l'hypothermie. Elles sont également susceptibles d'être plus touchées par la précarité énergétique car elles passent plus de temps dans leur logement ce qui nécessite de chauffer le logement sur de plus longues périodes.

Les personnes souffrant de pathologies chroniques sont également plus sensibles aux effets du froid. En effet, le froid ralentit le système immunitaire favorisant certaines pathologies telles que le rhume. Ainsi, cette pathologie, bénigne pour un individu sain, peut conduire à une infection pulmonaire chez un patient présentant une pathologie pulmonaire obstructive chronique.

Enfin, les enfants sont également considérés comme une catégorie de population à risque. En effet, par exemple, il a été observé que les enfants vivant dans des logements « froids » ont plus de deux fois plus de risque de souffrir d'une large variété de problèmes respiratoires que ceux vivant dans des logements « chauds ». Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la plus grande fragilité des jeunes : l'apport calorique nécessaire pour lutter contre le froid est majoré mais n'est pas forcément compensé, ce qui peut être préjudiciable lors de la croissance ; l'exposition au froid s'avère plus élevée du fait d'un temps passé au domicile relativement important ; l'absence d'autonomie ou/et

---

<sup>44</sup> LAAIDI K et al. *Vagues de froid et santé en France métropolitaine. Impact, prévention, opportunité d'un système d'alerte*, Saint-Maurice (Fra) : Institut de veille sanitaire, novembre 2009, 50 p.

l'incapacité à exprimer ses besoins ne permet pas de compenser le stress thermique par des comportements appropriés.

### 5.3.3. Les effets sanitaires indirects de la précarité énergétique

#### 5.3.3.1. ...liés à des comportements à risques

Le fait d'être en situation de précarité énergétique peut contraindre certains ménages à adopter des comportements qui ont un impact négatif sur leur santé. Certains ménages sont notamment amenés à utiliser des chauffages d'appoint. Or, les chauffages fonctionnant à l'aide de combustible (fioul, bois, gaz...) peuvent être une source d'émission de monoxyde de carbone (CO), un gaz toxique, incolore et inodore qui peut être mortel lorsqu'inhalé à fortes doses. Par ailleurs, les ménages en situation de précarité énergétique sont moins enclins à entreprendre les opérations recommandées d'entretien et de contrôle des appareils de chauffage. L'Île-de-France, avec le Nord-Pas-de-Calais, sont les deux régions où l'on recense le plus de cas annuels d'intoxication au CO. En 2010, 284 cas ont été signalés en Île-de-France, provoquant l'intoxication de 895 personnes et le décès de sept d'entre elles. Parmi ces épisodes, huit sur dix étaient survenus dans l'habitat. Concernant ces derniers, dans environ 65 % des cas, était incriminée une chaudière, le plus souvent alimentée par le gaz naturel distribué par le réseau. Des problèmes de raccordement ont essentiellement été relevés, mais également d'encrassement. L'utilisation inappropriée d'un brasero ou d'un barbecue comme chauffage d'appoint était à l'origine d'environ 10 % des épisodes. Ces données, recueillies par le système de surveillance national (InVS), ne permettent pas d'évaluer la proportion de ces accidents intervenant dans un contexte de précarité énergétique. Toutefois, la précarité énergétique représente un facteur de risque indéniable. Par ailleurs, les cas d'intoxication chronique ne sont pas recensés ici. Si les effets d'une exposition chronique à faibles doses restent mal documentés, des problèmes de fatigue, maux de tête, ainsi que nausées peuvent être recensés.

Par ailleurs, certains ménages bouchent les orifices d'aération de leur logement ce qui limite le renouvellement de l'air à l'intérieur du logement. Ces comportements peuvent bien sûr amplifier le risque d'intoxication au CO décrit précédemment et de plus, entraînent l'accumulation d'autres polluants ainsi que d'humidité, déjà favorisée par la mauvaise isolation ainsi que la promiscuité. L'excès d'humidité contribue alors au développement de moisissures et d'acariens. Cette mauvaise qualité de l'air intérieur a un impact sur la santé se traduisant en termes de pathologies respiratoires, d'allergies mais également de symptômes généraux (maux de tête, nausées, vertiges...)<sup>45</sup>. Les enfants et les personnes ayant des pathologies préexistantes constituent une population particulièrement à risque<sup>46</sup>. Par ailleurs, associées au froid, ces expositions agissent en synergie, les différents facteurs intervenant sur des organismes déjà fragilisés. De plus, les restrictions de chauffage peuvent avoir des conséquences sur le logement. En effet, un logement mal chauffé est très humide et de ce fait, se détériore plus vite. Cette détérioration accentue encore l'impact négatif sur la qualité de l'air intérieur. Par ailleurs, dans les logements anciens, cette dégradation peut favoriser l'accessibilité au plomb éventuellement contenu dans les peintures (phénomènes d'écaillage) entraînant un risque accru de saturnisme.

Enfin, il a été montré que la précarité énergétique réduit souvent les familles à ne chauffer qu'une seule pièce où se concentrent les membres du foyer<sup>47</sup>. D'une part, cette promiscuité est favorable à la propagation de certains germes pathogènes, phénomène qui vient renforcer les effets du froid sur les

<sup>45</sup> - HULIN M et al. *Respiratory health and indoor air pollutants based on quantitative exposure assessments*. Eur Respir J 2012.  
- DALES R et al. *Quality of indoor residential air and health*. CMAJ 2008 ; 179:147-52.

- JAAKKOLA MS et al. *Association of indoor dampness and molds with rhinitis risk: a systematic review and meta-analysis*. J Allergy Clin Immunol 2013

<sup>46</sup> LE CANN P et al. *Indoor environment and children's health: recent developments in chemical, biological, physical and social aspects*. Int J Hyg Environ Health 2011

<sup>47</sup> LIDDELL C, MORRIS C. *Fuel poverty and human health: A review of recent evidence*. Energy Policy 2010

pathologies respiratoires. D'autre part, elle est susceptible d'altérer les relations entre individus, notamment lorsqu'il s'agit d'adolescents qui ont souvent besoin de s'isoler, et ainsi d'avoir des conséquences sur la santé mentale.

Les ménages en situation de précarité énergétique peuvent par ailleurs rencontrer des difficultés pour réfrigérer et cuire leurs aliments, ce qui peut favoriser les intoxications alimentaires. Ils sont également susceptibles de se limiter en termes d'approvisionnement en eau chaude et donc éprouvent des difficultés à maintenir une hygiène satisfaisante, ce qui augmente le risque infectieux et altère considérablement la vie sociale.

#### *5.3.3.2. ... liés à un risque accru d'accidents domestiques*

Le froid dans le logement affecte négativement la dextérité et accroît le risque d'accidents et de blessures dans le logement. Les accidents domestiques sont ainsi plus fréquents dans les logements froids en hiver. Le risque de chutes pour les personnes âgées est notamment plus élevé. Les traumatismes qui en découlent peuvent entraîner des périodes d'immobilité prolongée, qui vont entraîner à leur tour des difficultés pour maintenir la chaleur de l'organisme.

### **5.3.4. Des arbitrages liés à la précarité énergétique ayant un impact sur la santé**

#### *5.3.4.1. Une alimentation moins favorable à la santé*

Les ménages en situation de précarité énergétique peuvent être contraints à faire des choix, notamment entre « manger ou se chauffer ». On observe chez les ménages ayant un faible revenu une alimentation moins diversifiée, caractérisée par une moindre fréquence de consommation de fruits, de légumes et de poisson, et par un nombre plus faible de repas par jour, ainsi que de plats par repas. Ceci s'explique notamment par les contraintes budgétaires de ces ménages. Les fruits, les légumes, la viande et le poisson pèsent en effet, lourd dans le budget alimentaire des personnes en situation de précarité, alors que les aliments de forte densité énergétique (produits gras, sucrés...) sont généralement des sources de calories peu chères, et sont donc préférentiellement choisis lorsque les contraintes budgétaires sont très fortes<sup>48</sup>. Or, ces déséquilibres alimentaires augmentent les risques de pathologies nutritionnelles telles qu'obésité, diabète et hypertension artérielle.

#### *5.3.4.2. Des renoncements aux soins*

Les personnes en situation de précarité énergétique peuvent également être amenées à faire des arbitrages budgétaires qui les poussent à renoncer à certains soins<sup>49</sup>. Ces conséquences ne sont pas propres aux personnes en situation de précarité énergétique mais plus largement à celles en situation de précarité. Bien que les dispositifs de lutte contre l'exclusion aient permis une meilleure couverture maladie, le recours aux soins dentaires, notamment, reste limité et l'état bucco-dentaire des personnes en situation de précarité est problématique<sup>50</sup>.

<sup>48</sup> Inpes, « Nutrition, revenus et insécurité alimentaire », *Baromètre santé Nutrition*, p. 273-301, 2008.

<sup>49</sup> LEDESERT B, *Liens entre précarité énergétique et santé : analyse conjointe des enquêtes réalisées dans l'Hérault et le Douaisis*, 2013.

<sup>50</sup> AZOGUI-LEVY S et al., « État dentaire, recours aux soins et précarité », *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, 2006.

#### 5.3.4.3. Un isolement social

Du fait d'arbitrages budgétaires, les sorties sont limitées. Par ailleurs, le ressenti négatif vis-à-vis du logement n'incite pas ces personnes à inviter leurs relations<sup>51</sup>. Ce phénomène est particulièrement problématique pour les personnes âgées.

#### 5.3.5. Précarité énergétique et santé mentale

Les études réalisées sur les liens entre exposition à la précarité énergétique et au froid dans le logement et santé mentale sont relativement récentes. Les premiers résultats semblent indiquer un impact non négligeable de la précarité énergétique sur la santé mentale, et ce, quelle que soit la classe d'âge. En effet, entre autres conséquences des programmes de réhabilitation de logements dégradés, des bénéfices psycho-sociaux significatifs ont été constatés après amélioration du confort thermique, notamment en termes d'anxiété et de dépression<sup>52</sup>. Ces bénéfices pourraient être liés à une diminution du stress en lien avec les problèmes financiers et de gestion du budget. Par ailleurs, même si l'allègement de la facture de chauffage est peu significatif, le sentiment d'une meilleure maîtrise et d'une meilleure efficacité de son chauffage pourrait aussi avoir un effet positif sur ce stress. Si l'amélioration du confort thermique contribue aussi à la diminution du stress, les relations entre précarité énergétique et stress sont plus complexes.<sup>53</sup>

Concernant les jeunes, il a été observé dans l'étude NATCEN (National Centre for Social Research)<sup>54</sup> que plus d'un quart des adolescents vivant dans des logements froids étaient à risque de multiples problèmes de santé mentale. Les conditions de logement peuvent également altérer la concentration et la motivation chez les enfants, affectant négativement les performances scolaires, le bien-être émotionnel et la résilience. Ces effets pourraient résulter de la promiscuité générée par la précarité énergétique. En effet, il a été observé que l'amélioration thermique du logement s'accompagnant d'une expansion de l'espace domestique utilisé permettait notamment de mieux préserver l'intimité des membres du foyer entraînant une amélioration des relations au sein de la famille.

---

<sup>51</sup> DEVALIERE I et BRIANT P, « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », *Insee première* n°1351. 4 p. 2011.

<sup>52</sup> GREEN G et GILBERTSON J. *Health Impact Evaluation of the Warm Front Scheme*. 2008.

<sup>53</sup> GILBERTSON J et al. *Psychosocial routes from housing investment to health: Evidence from England's home energy efficiency scheme*. Energy Policy 2012

<sup>54</sup> 11 Étude anglaise menée entre 2001 et 2005, portant sur les liens entre bien-être et conditions de logement au sein d'une cohorte de 6 431 enfants.

## 6. La vulnérabilité énergétique des ménages à l'épreuve de la mobilité

---

Nous verrons dans cette partie que la vulnérabilité énergétique liée à la mobilité peut s'apprécier différemment selon les indicateurs choisis, et qu'elle ne concerne pas les mêmes profils de ménages que les précaires énergétiques (logement). Si ces derniers sont plus souvent des personnes seules et très modestes, les consommateurs de carburant sont plutôt des familles des classes moyennes. Les ménages franciliens les plus modestes sont davantage concernés par la dépense énergétique liée au logement que celle liée au carburant en raison de leur moindre motorisation et de leur localisation centrale. Nous verrons également que les habitants du périurbain sont potentiellement fragilisés par les distances quotidiennes à parcourir, mais que la faible part des déplacements très longues distances (vacances, week-end) leur permettent d'ajuster l'effort financier annuel. À cela s'ajoute une tendance chez les ménages du périurbain, observée notamment dans l'ouest francilien, à recentrer leurs activités autour de leur lieu de résidence.<sup>55</sup>

### 6.1. L'enquête globale transport (EGT)

Contrairement à l'enquête budget des familles, l'enquête globale transport ne fournit pas de budget carburant mais des kilomètres parcourus. Le budget associé doit donc être estimé *a posteriori*. En revanche, elle permet une analyse des comportements à l'échelle individuelle.

Elle permet également de séparer les déplacements selon leurs motifs et donc de travailler sur la notion de déplacements inévitables, ce qui permet d'identifier les ménages les plus contraints. Le nombre de kilomètres parcourus par un ménage est constitué d'une partie incompressible contenant par exemple les déplacements domicile-travail et une partie plus « ajustable » liée aux vacances, aux sorties, aux loisirs.

La frontière entre les deux est difficile à établir. Un actif francilien n'est captif de son véhicule pour réaliser son déplacement domicile-travail que si ce trajet n'est pas accessible en transports en commun. Une l'accessibilité difficile à mesurer, puisqu'elle dépend non seulement de l'existence de lignes, mais aussi de leurs fréquences de passage, des horaires de travail, de la souplesse nécessaire à certains emplois, etc... Au-delà du simple déplacement domicile-travail, un certain nombre de déplacements, liés à l'accompagnement des enfants ou aux achats par exemple, peuvent également être incompressibles. À l'inverse les kilomètres de loisirs et de vacances peuvent peser considérablement dans le kilométrage global d'un ménage tout en faisant partie d'un « choix de vie » que ces derniers pourront ajuster en cas de hausse du coût de l'énergie ou de baisse de leurs revenus.

---

<sup>55</sup> « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », C. ARAGAU, M. BERGER, L. ROUGE. *EchoGeo*, janvier-mars 2014.

« La mobilité dans le périurbain, désir d'ancrage et nouvelles proximités », M. BOULEAU, L. METTETAL, *Note rapide* n° 646, IAU idF, mars 2014.

Afin d'explorer toutes les formes possibles de vulnérabilité, et de disposer d'une vision globale des comportements, nous avons donc travaillé avec 3 indicateurs différents.

-un taux d'effort « annuel » en carburant, basé sur le nombre total de kilomètres parcourus en une année. Chaque ménage déclare dans le questionnaire le nombre de kilomètres parcourus en moyenne chaque année par chacun de ses véhicules.

-un taux d'effort « domicile-travail », basé uniquement sur les déplacements domicile-travail, permettant de cibler les ménages les plus contraints.

-un taux d'effort « vie quotidienne » basé sur tous les déplacements d'un ménage un jour de semaine.

Ces 3 indicateurs ont été rapportés au revenu total du ménage, d'une part, et au revenu par unité de consommation<sup>56</sup>, d'autre part.

L'avantage du kilométrage annuel est qu'il s'agit d'une donnée assez précise, relativement bien connue des ménages et pouvant être rapporté, assez simplement à un revenu annuel. Cette distance inclut par contre les déplacements loisirs et vacances. En Île-de-France, il est fréquent que des ménages n'utilisent leur véhicule que pour leurs déplacements longue-distance.

Nous avons calculé parallèlement un taux d'effort basé uniquement sur les déplacements domicile-travail. Cet indicateur permet de mieux se rendre compte de l'effort généré par les déplacements les plus contraints. Il nécessite en revanche de prendre plusieurs hypothèses. Le calcul a été réalisé en sommant, pour chaque véhicule du ménage, toutes les distances domicile-travail. Ce mode de calcul (par véhicule et non par individu) permet d'éviter les doubles comptes lorsque plusieurs membres du ménage voyagent ensemble, ne serait-ce qu'une partie du trajet.

L'enquête globale transport ne fournit que des distances. Il est donc nécessaire d'estimer de façon théorique les dépenses associées. En fonction de la puissance du véhicule et du type de carburant, un coût kilométrique a été calculé à partir du barème officiel des impôts établi spécifiquement pour le calcul en frais réels de certains types de déplacements et n'incluant que le carburant (cf. Figure 4). Ceci permet d'obtenir un coût de carburant pour une journée de semaine pour l'ensemble des véhicules d'un ménage (hors véhicules loués et professionnels). Il est ensuite nécessaire, pour ramener cette dépense au revenu mensuel du ménage, de faire une hypothèse sur le nombre de fois où le déplacement domicile-travail est effectué. L'hypothèse simple de 20 jours travaillés par mois a ainsi été retenue.

Le surcoût de consommation lié à l'ancienneté du véhicule n'a pas pu être pris en compte dans le calcul du taux d'effort. Or l'ancienneté est d'autant plus forte que le revenu est faible (cf. La mobilité par niveaux de vie, page 80) et les véhicules anciens sont nettement plus fréquents dans les départements 93 et 77 (cf. page 30).

Par ailleurs, l'enquête globale transport fournit des distances à vol d'oiseau, ce qui tend à sous-estimer les dépenses. Cependant, il a été supposé que l'écart entre la distance réelle et la distance à vol d'oiseau était indépendant du revenu du ménage, et n'avait donc pas d'impact sur le profil des ménages aux taux d'effort les plus élevés. Cela peut en revanche avoir un impact sur la valeur du taux d'effort, qui tend à être sous-estimée. Il est parfois admis un ratio de 1,4 pour passer des distances à vol d'oiseau aux distances réelles (cf. Certu 2005). Une simulation a été réalisée sur la base de ce facteur de correction.

---

<sup>56</sup> L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Enfin, un taux d'effort « vie quotidienne » a été estimé sur la base de tous les déplacements réalisés en voiture par le ménage un jour de semaine. Cet indicateur est intéressant parce qu'il concerne également les inactifs qui peuvent avoir des déplacements tout aussi incompressibles que les actifs. Le mode de calcul est similaire à celui du taux d'effort domicile-travail. Les distances utilisées sont également à vol d'oiseau, le calcul a été fait par véhicule afin de ne pas faire de double compte lors de covoiturage au sein du ménage et la mesure a été multipliée par 20 pour être rapportée au revenu mensuel. Les déplacements du week-end ne sont donc pas pris en compte<sup>57</sup>.

Toutes les statistiques de taux d'effort ont été calculées sur la base des ménages ayant une dépense. Les ménages non motorisés ne sont pas comptabilisés dans le taux annuel. De même, les inactifs ou les actifs n'utilisant pas leur voiture ne sont pas comptabilisés dans le taux « domicile-travail ».



## BULLETIN OFFICIEL DES IMPÔTS

N° 34 DU 15 AVRIL 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

### 4 G-2-11

INSTRUCTION DU 14 AVRIL 2011

BIC. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES, RÉGIME D'IMPOSITION,  
OBLIGATIONS COMPTABLES ET FISCALES,  
COMPTABILITÉ SUPER SIMPLIFIÉE

EVALUATION FORFAITAIRE DES FRAIS DE CARBURANT POUR 2010

(Art. 302 septies A ter A - 2 du CGI et art. 38 sexdecies-00 A  
et 38 sexdecies-00 B de l'annexe III au CGI)

NOR : BCR Z 11 00021 J

Bureaux GF-2A et B 1

La présente instruction annule et remplace les dispositions prévues dans l'instruction du 9 mars 2011 (Bulletin officiel des impôts n° 23 du 21 mars 2011 référencé 4 G-1-11)

L'article 302 septies A ter A-2 du CGI prévoit, pour les exploitants individuels et les sociétés civiles de moyens prévues à l'article 239 quater A, soumis au régime défini à l'article 302 septies A bis et qui ont opté pour la tenue d'une comptabilité super simplifiée, que « les frais relatifs aux carburants consommés lors des déplacements professionnels de l'exploitant peuvent être enregistrés forfaitairement d'après un barème qui est publié chaque année ». Il est rappelé que cette mesure, destinée à simplifier le calcul par les contribuables concernés de leurs frais de carburant, concerne aussi bien les véhicules automobiles que les deux roues motorisés (vélomoteurs, scooters ou motocyclettes).

Les tableaux ci-après, relatifs aux véhicules automobiles, d'une part, et aux vélomoteurs, scooters et motocyclettes, d'autre part, précisent le barème 2010 des frais de carburant en euro au kilomètre à appliquer en fonction de la puissance fiscale ou de la cylindrée du véhicule utilisé.

L'attention est appelée sur le fait que cette mesure de simplification vise essentiellement les frais de carburant correspondant à des véhicules, qu'ils soient ou non inscrits à l'actif du bilan, affectés à un usage mixte (professionnel et personnel), compte tenu de la difficulté pratique à évaluer la part de chacun des usages (professionnel et personnel) dans leur utilisation.

Sont notamment exclus du bénéfice de cette mesure de simplification les frais de carburant qui concernent les véhicules affectés uniquement à un usage professionnel, tels que les scooters utilisés par les entreprises de livraison de pizzas, les camions, tracteurs, véhicules utilitaires ou les véhicules utilisés par les entreprises qui ont pour objet le transport de personnes ou de marchandises (taxis, transporteurs...) (cf. documentation de base 4 G 3443 § 23 et suivants).

Par ailleurs, les titulaires de revenus non commerciaux locataires d'un véhicule en crédit-bail ou en leasing sont autorisés à opter pour le barème forfaitaire ci-après dans les conditions particulières décrites dans la documentation de base 5 G 2354 n° 20 à 24, ainsi que dans les instructions 5 G-5-98 du 30 juin 1998 et 5 G-4-99 du 14 juin 1999.

Enfin, à titre de règle pratique, il est admis que l'associé d'une société de personnes relevant des dispositions de l'article 151 nonies du CGI peut également avoir recours au barème forfaitaire inclus dans les tableaux ci-après pour le calcul des frais de carburant exposés pour se rendre de son domicile à son lieu de travail au moyen de son véhicule personnel et non déduits du résultat imposable de l'entreprise.

- 1 -

15 avril 2011

3 507034 P - C.P. n° 817 A.D. du 7-1-1975	B.O.I.	Version imprimée: I.S.S.N. 0982 801 X
	Direction générale des finances publiques	Version en ligne : I.S.S.N. 2105 2425
Directeur de publication : Philippe PARINI	Responsable de rédaction : Toussaint CENDRIER	
Impression : S.D.N.C.	Redaction : CDFIP	
82, rue du Maréchal Lyautey - BP 3045 - 78103 Saint-Germain-en-Laye cedex	17, Bd du Mont d'Est - 93192 Noisy-le-Grand cedex	

#### FRAIS DE CARBURANT EN EURO AU KILOMETRE VEHICULES AUTOMOBILES

Puissance fiscale des véhicules de tourisme	Gazole	Super sans plomb	GPL
3 à 4 CV .....	0,065 €	0,092 €	0,057 €
5 à 7 CV .....	0,080 €	0,112 €	0,070 €
8 et 9 CV .....	0,096 €	0,134 €	0,084 €
10 et 11 CV .....	0,108 €	0,152 €	0,094 €
12 CV et + .....	0,121 €	0,160€	0,104 €

#### FRAIS DE CARBURANT EN EURO AU KILOMETRE VELOMOTEURS, SCOOTERS ET MOTOCYCLETTES

Puissance	Frais de carburant au Km
< 50 CC .....	0,029 €
de 50 CC à 125 CC .....	0,059 €
3, 4 et 5 CV .....	0,075 €
au-delà de 5 CV .....	0,104 €

La Chef de Service,

Maxime GAUTHIER

à  
MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Figure 4. Barème utilisé pour le calcul des coûts kilométriques de carburant.

<sup>57</sup> L'échantillonnage de l'EGT 2010 n'a pas permis de prendre en compte les déplacements du samedi et dimanche, car un ménage ne décrit ses déplacements que sur un seul jour. Les déplacements de semaine des ménages interrogés le dimanche ne sont pas connus.

## 6.2 La vulnérabilité liée aux dépenses de mobilité : quels indicateurs et quels seuils ?

Le tableau 1 montre tout d'abord que les taux d'effort concernant les dépenses en carburant sont globalement faibles en Île-de-France, en particulier concernant les seules distances domicile-travail. On obtient un effort en carburant rapporté au revenu par UC de 2,6 % en moyenne pour les distances domicile-travail et de 1,7 % en médiane. Le taux d'effort moyen basé sur les kilométrages annuels monte à 7,6 %. Enfin, si l'on se base sur tous les déplacements de la vie quotidienne, on obtient un taux d'effort intermédiaire de 3,8 % en moyenne et de seulement 2,2 % en médiane.

Le nombre de ménages considérés comme potentiellement vulnérables, c'est-à-dire ayant un taux d'effort supérieur à deux fois celui de la moyenne francilienne, varie du simple au double selon le taux d'effort utilisé. Plus de 300 000 ménages franciliens peuvent être considérés comme vulnérables vis-à-vis de leur taux d'effort annuel, tandis que seuls 156 000 consacrent plus de 5,2 % de leur revenu au budget carburant de leur mobilité professionnelle.

	Médiane	Moyenne	Seuil de vulnérabilité (2 fois la moyenne)	Nombre de ménages vulnérables
Effort annuel	4,0%	5,1%	10,3%	298 000
Effort annuel rapporté au revenu par UC	5,7%	7,6%	15,3%	304 000
Effort "vie quotidienne" <i>(distances à vol d'oiseau multipliées par 1,4)</i>	1,5% <i>(2,1%)</i>	2,5% <i>(3,4%)</i>	4,9% <i>(6,9%)</i>	284 000 <i>(282 000)</i>
Effort "vie quotidienne" rapporté au revenu par UC <i>(distances à vol d'oiseau multipliées par 1,4)</i>	2,2% <i>(3,1%)</i>	3,8% <i>(5,3%)</i>	7,5% <i>(10,5%)</i>	289 000 <i>(289 000)</i>
Effort "domicile-travail" <i>(distances à vol d'oiseau multipliées par 1,4)</i>	1,1% <i>(1,6%)</i>	1,7% <i>(2,4%)</i>	3,4% <i>(4,8%)</i>	156 000 <i>(153 000)</i>
Effort "domicile-travail" rapporté au revenu par UC <i>(distances à vol d'oiseau multipliées par 1,4)</i>	1,7% <i>(2,4%)</i>	2,6% <i>(3,7%)</i>	5,2% <i>(7,3%)</i>	156 000 <i>(156 000)</i>

**Tableau 1. Comparaison de différents taux d'effort liés aux dépenses en carburant, les médianes et moyennes sont calculées sur la base des ménages ayant une dépense, Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010,**

Les taux d'effort estimés à partir des portées des déplacements peuvent être sous-estimés par l'écart entre les distances réelles et les distances à vol d'oiseau<sup>58</sup>. Il est parfois admis un ratio de 1,4 pour passer des distances à vol d'oiseau aux distances réelles (cf. Certu 2005). L'exercice a été réalisé afin de mesurer l'impact du mode de calcul (résultats en bleu dans le tableau 1). Il apparaît que le calcul *via* les distances à vol d'oiseau augmente mécaniquement la valeur du taux d'effort, mais n'impacte quasiment pas le nombre de ménages vulnérables.

Par ailleurs, les indicateurs sont très sensibles au choix du seuil. Une variation de 1 % du seuil fait augmenter de près de 50 % le nombre de ménages concernés. Il nous a donc semblé important d'analyser le profil des ménages selon des tranches de taux d'effort afin de se rendre compte de l'impact progressif du coût du carburant sur les ménages sans prendre d'hypothèses supplémentaires sur le seuil de vulnérabilité.

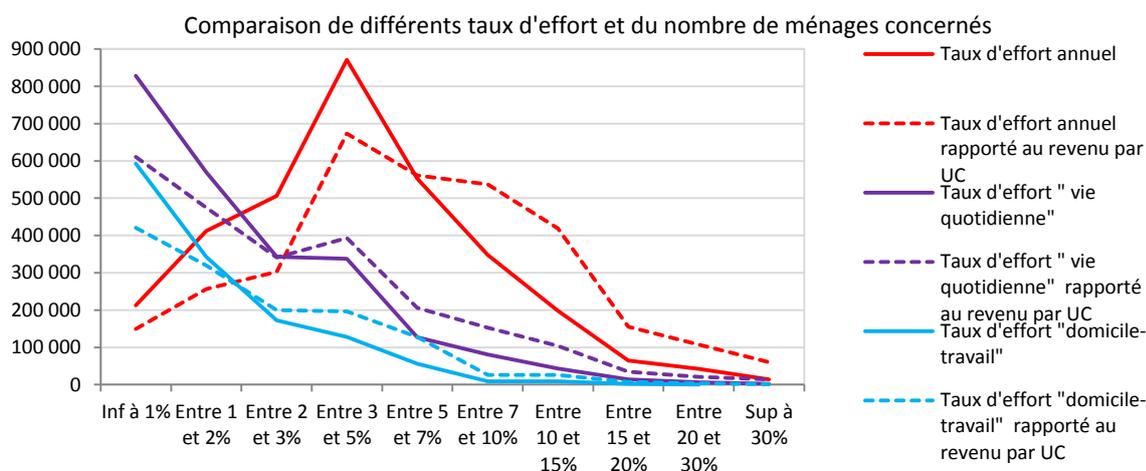


Figure 5. Comparaison de différents taux d'effort et du nombre de ménages concernés Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010

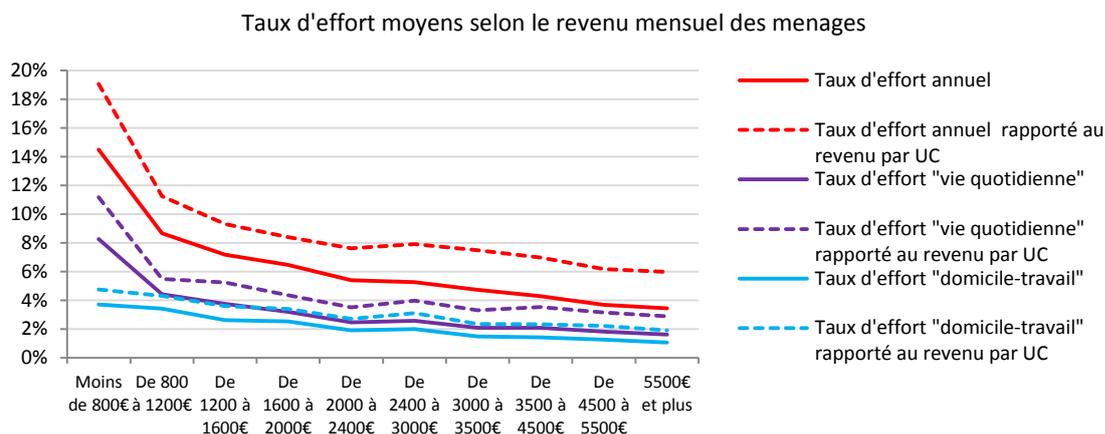


Figure 6 Comparaison de différents taux d'effort et du niveau de revenu des ménages concernés Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010

<sup>58</sup> L'enquête globale transport ne fournit que des distances à vol d'oiseau, ce qui tend à sous-estimer les dépenses. Cependant, il a été supposé que l'écart entre la distance réelle et la distance à vol d'oiseau était indépendant du revenu du ménage, et n'avait donc pas d'impact sur le profil des ménages aux taux d'effort les plus élevés. Cela peut en revanche avoir un impact sur la valeur du taux d'effort, qui tend à être sous-estimée.

Taux d'effort moyens selon le revenu mensuel des menages  
en incluant les taux d'effort nuls

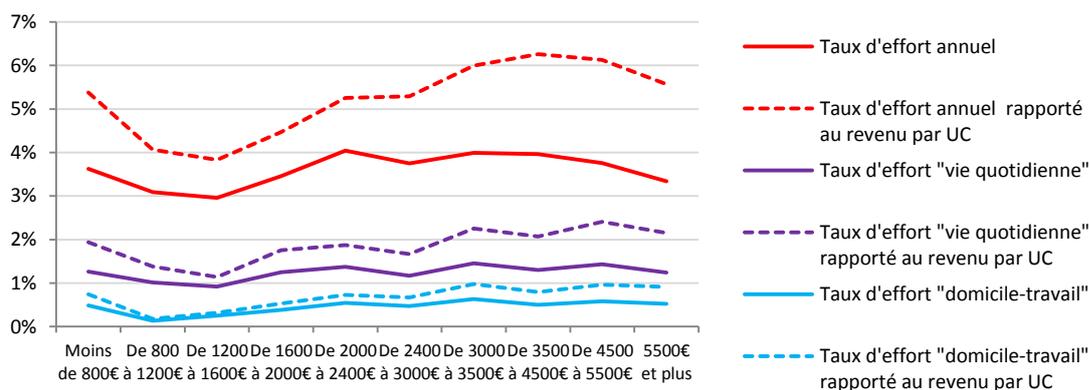


Figure 7. Comparaison de différents taux d'effort et du niveau de revenu des ménages concernés en incluant les ménages ayant des taux d'effort nuls Sources : Stif Omnif Driea, EGT 2010,

Si l'on se base sur le kilométrage annuel, les taux d'effort diminuent rapidement avec le revenu (cf. Figure 7), ainsi que dans une moindre mesure le taux d'effort « vie quotidienne ». En revanche le taux d'effort basé sur les kilométrages domicile-travail est moins sensible au revenu. Comme cela a été mentionné dans la méthodologie, les taux d'effort sont mesurés sur la base des personnes ayant réalisé une dépense. Les bas revenus sont nettement plus nombreux à ne pas avoir de véhicule, ou à ne jamais partir en vacances. La part de ménages ayant un taux d'effort annuel nul est donc beaucoup plus forte. Le graphique est ainsi radicalement modifié si l'on y intègre les taux d'effort nuls qui font fortement chuter la moyenne des bas revenus (cf. Figure 7). Il apparaît alors que le taux d'effort augmente légèrement avec le revenu, en particulier pour le taux d'effort annuel. En effet, les arbitrages des ménages se font souvent de façon radicale en se passant complètement de voiture lorsque cela est possible. Un des chapitres de ce rapport tente d'explorer ce type d'arbitrage et de restriction en allant au-delà du taux d'effort en carburant pour étudier l'ensemble de la mobilité des bas revenus (cf. page 80).

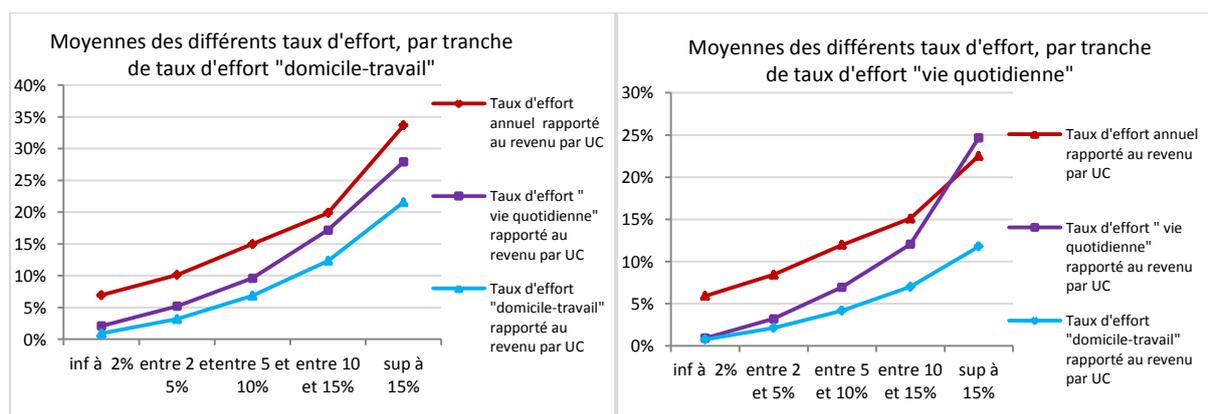


Figure 8. Lien entre les différents taux d'effort Sources : Stif Omnif Driea, EGT 2010,

La Figure 8 montre l'évolution des taux d'effort lorsque le taux d'effort lié au domicile-travail augmente (à gauche) et lorsque le taux d'effort « vie quotidienne » augmente (à droite). Par construction, pour les actifs, le domicile-travail est inclus dans les déplacements de vie quotidienne qui sont eux-mêmes inclus dans les déplacements annuels. C'est donc l'écart entre les différentes courbes qu'il est intéressant d'analyser. Ainsi lorsque le taux d'effort domicile-travail est supérieur à 10 % le taux d'effort « vie quotidienne » tend également à être plus important. Ce type de comportement fait écho

aux résultats des entretiens qualitatifs (cf. analyse qualitative). Les déplacements de la vie quotidienne comme les loisirs des enfants constituent souvent un socle incompressible de leur choix de vie que les ménages souhaitent préserver coûte que coûte. En revanche, il apparaît que le taux d'effort annuel augmente nettement moins vite. Il semble donc que les ménages qui ont des modes de vie très consommateurs en carburant, avec des taux d'effort élevés pour leurs seuls déplacements domicile-travail économisent sur leurs déplacements longue-distance mais pas sur leurs autres déplacements de la vie quotidienne. Ce point est encore plus net pour les taux d'effort important en vie quotidienne (Figure 8 à droite). Les ménages ayant des taux d'effort « vie quotidienne » supérieurs à 10 % tendent à rogner sur leurs déplacements de vacances et de week-end<sup>59</sup>. De nombreux ménages du périurbain valorisent un choix de vie tourné vers une qualité quotidienne quitte à diminuer, parfois fortement, leur budget consacré aux déplacements longue-distance. Ce phénomène de compensation, souvent appelé « effet barbecue », a été largement décrit dans la littérature (Orfeuill et Soleyret 2002, Nessi et Louvet 2013). Ces études montrent que les arbitrages des ménages ne sont pas seulement budgétaires. Les aménités vertes, jardins, espaces naturels, nombreuses en zone périurbaine et rurale, auraient pour conséquence un moindre besoin de voyages que pour les habitants des zones denses. Le week-end, les loisirs domestiques viennent aussi « compenser » l'intense mobilité de la semaine.

### 6.3. Les profils des ménages vulnérables

Dans cette partie nous n'avons conservé, pour notre analyse, que les indicateurs de taux d'effort (ou de part des dépenses lorsqu'il s'agit du budget des familles) ramenés aux revenus par unité de consommation, qui permettent de prendre en compte la taille du ménage et sa structure.

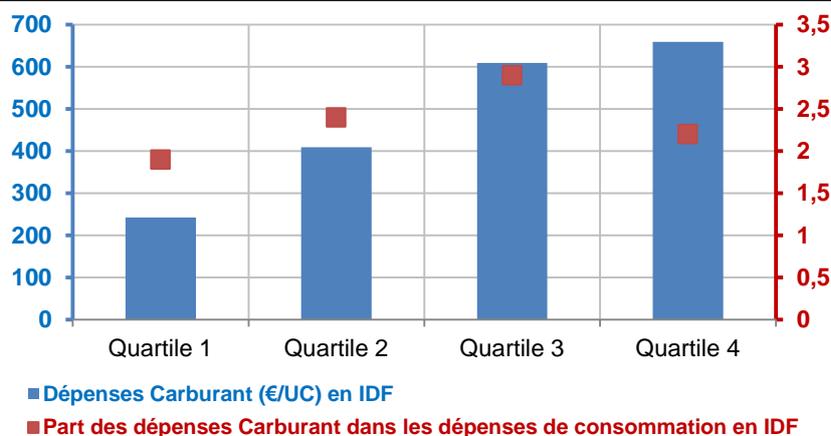
#### 6.3.1. La dépense carburant : une variable d'ajustement pour les plus modestes

L'analyse des données du budget des familles (cf. page suivante) montre que le montant des dépenses énergétiques liées au déplacement (carburant), augmente avec le niveau de vie des ménages. Toutefois, la dépense croît moins vite que le niveau de vie. Ainsi, les dépenses en carburant des Franciliens des troisième et quatrième quartiles sont proches (respectivement 609€/UC et 659€/UC). La part des dépenses « carburant » dans les dépenses de consommation des ménages franciliens augmente également avec le niveau de vie. Avoir un revenu plus élevé permet au ménage de se déplacer davantage en voiture même si ces déplacements supplémentaires amputent une partie de leur budget. *A contrario*, réduire les déplacements motorisés pour les ménages modestes semble être un moyen d'ajuster leurs dépenses à leur budget. Pour les ménages les plus aisés, la dépense « carburant » n'augmente que faiblement semblant traduire un seuil maximal de déplacements motorisés. De ce fait, la part que représente le carburant dans leurs dépenses diminue.

---

<sup>59</sup> En théorie le taux d'effort annuel doit être toujours plus élevé que le taux d'effort vie quotidienne, qui lui-même contient le taux d'effort domicile-travail lorsque le ménage contient au moins un actif. Cependant, alors que le taux d'effort « vie quotidienne » et « domicile-travail » sont estimés à partir des déplacements réels des ménages, sous l'hypothèse de 20 jours ouvrés par mois, le nombre de kilomètres annuels est déclaré directement par les interviewés.

### Dépenses carburant et part de la dépense énergétique pour se déplacer des ménages franciliens

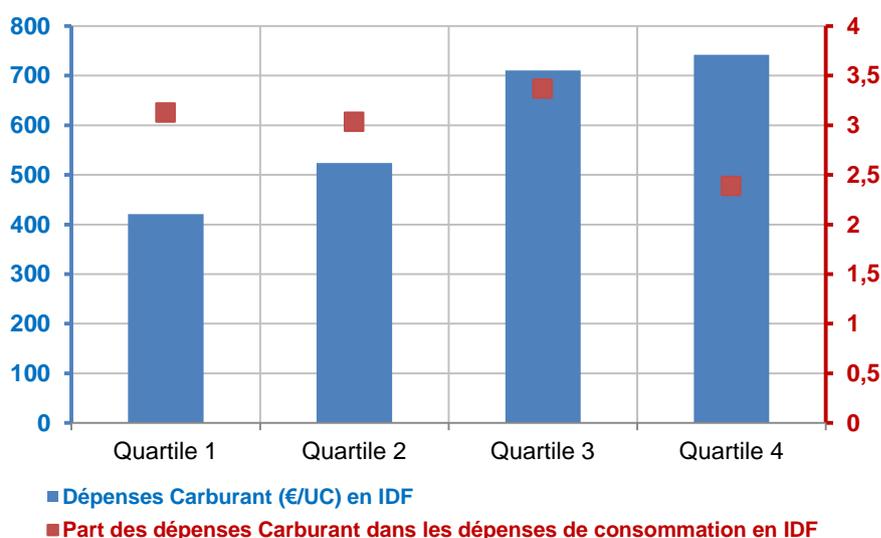


Source : Insee, BdF 2006

Cette première analyse inclut tous les ménages. Or, le faible niveau de dépense en carburant des ménages franciliens du premier quartile tient au fait qu'une partie d'entre eux ne possède pas de voiture. En effet, la possession d'une voiture et les frais qui en découlent nécessitent des revenus suffisants. La moitié des ménages franciliens les plus modestes ne possèdent pas de voiture, contre 30 % des ménages du deuxième quartile, 20 % des ménages du troisième quartile et 15 % des ménages du quatrième quartile (les plus aisés).

Si on ne tient compte que des ménages motorisés, les parts des dépenses consacrées au carburant sont similaires pour les ménages des trois premiers quartiles (entre 3 % et 3,4 %) avec une dépense croissante en lien avec le niveau de vie. Les dépenses augmentent peu pour les ménages franciliens motorisés les plus aisés entraînant une part de dépense plus faible.

### Ménages motorisés : dépenses carburant et part de la dépense énergétique pour se déplacer des ménages franciliens



Source : Insee, BdF 2006

Dans le contexte francilien, la population se différencie de celle des autres régions par son accès privilégié au réseau de transport en commun et par conséquent, par la moindre motorisation des ménages y résidant. C'est notamment le cas des populations modestes, qui résident plus fréquemment dans l'agglomération parisienne. Une étude récente<sup>60</sup> sur l'accès à l'emploi des immigrés franciliens (surreprésentés dans les populations modestes) atteste d'une meilleure accessibilité aux emplois par les transports en commun pour les immigrés, en raison de leurs lieux d'habitat très centralisés au cœur de l'agglomération ou plus proches des centres urbains en grande couronne.

### 6.3.2. Le périurbain mais pas uniquement

Le découpage morphologique (cf. Dugué et Bertrand 2012) est un outil développé par l'IAU ÎdF découpant la région francilienne en 7 zones reflétant une densité progressive de l'habitat et de continuité du bâti. Les 3 zones situées en dehors de l'agglomération ont été ici regroupées en « périurbain et rural ».

Naturellement le périurbain est la zone où l'on attend les taux d'effort concernant le carburant les plus élevés, et donc le plus de ménages vulnérables, en raison de la fréquente captivité à l'automobile et de la faible présence d'équipements et de services.

Or, il est intéressant de voir que les résultats ne sont pas les mêmes selon les indicateurs utilisés (cf. Figure 9).

Lorsque l'on s'intéresse au taux d'effort basé sur les seuls déplacements domicile-travail, le périurbain ressort en effet comme la zone où les ménages vulnérables sont les plus nombreux en proportion et également en effectifs. 66 000 ménages ont un taux d'effort supérieur à 5 %, soit 12 % des ménages du périurbain. Ils ne représentent respectivement que 6 % et 4 % des ménages des franges d'agglomération et des communes majoritairement urbanisées, ce qui concerne tout de même plus de 61 000 ménages sur les deux zones cumulées. Les ménages vulnérables ne sont pas complètement absents des zones denses, mêmes s'ils ne représentent que 2 % des ménages des communes denses et 0,5 % des ménages du centre, cela représente respectivement 34 000 et près de 6 000 ménages.

Le taux d'effort basé sur l'ensemble des kilomètres de la « vie quotidienne » donne des résultats similaires, avec une surreprésentation du périurbain encore plus marquée. Dans les zones de résidence plus denses, de lourds trajets domicile-travail peuvent se compenser par une utilisation moindre de la voiture pour le reste de la vie quotidienne.

Enfin, le taux d'effort lié au budget annuel de carburant donne des résultats différents. La zone où les ménages vulnérables (taux d'effort supérieur à 10 %) sont les plus nombreux sont alors les communes majoritairement urbanisées avec près de 214 000 ménages (même s'ils ne représentent que 19 % des ménages de la zone). Les ménages vulnérables sont quasiment aussi nombreux dans le périurbain que dans les communes denses (195 000 ménages contre 185 000 et respectivement 36 % et 13 %). Les équipements et les services sont en effet souvent plus éloignés dans le périurbain et forcent les résidents à pratiquer des espaces plus grands au quotidien, ce qu'ils semblent compenser par une moindre mobilité longue-distance afin de rééquilibrer leur budget annuel.

---

<sup>60</sup> SAGOT M., BEAUFILS S., COUREL J., « Mobilité résidentielle et accès à l'emploi des immigrés franciliens », avril 2014

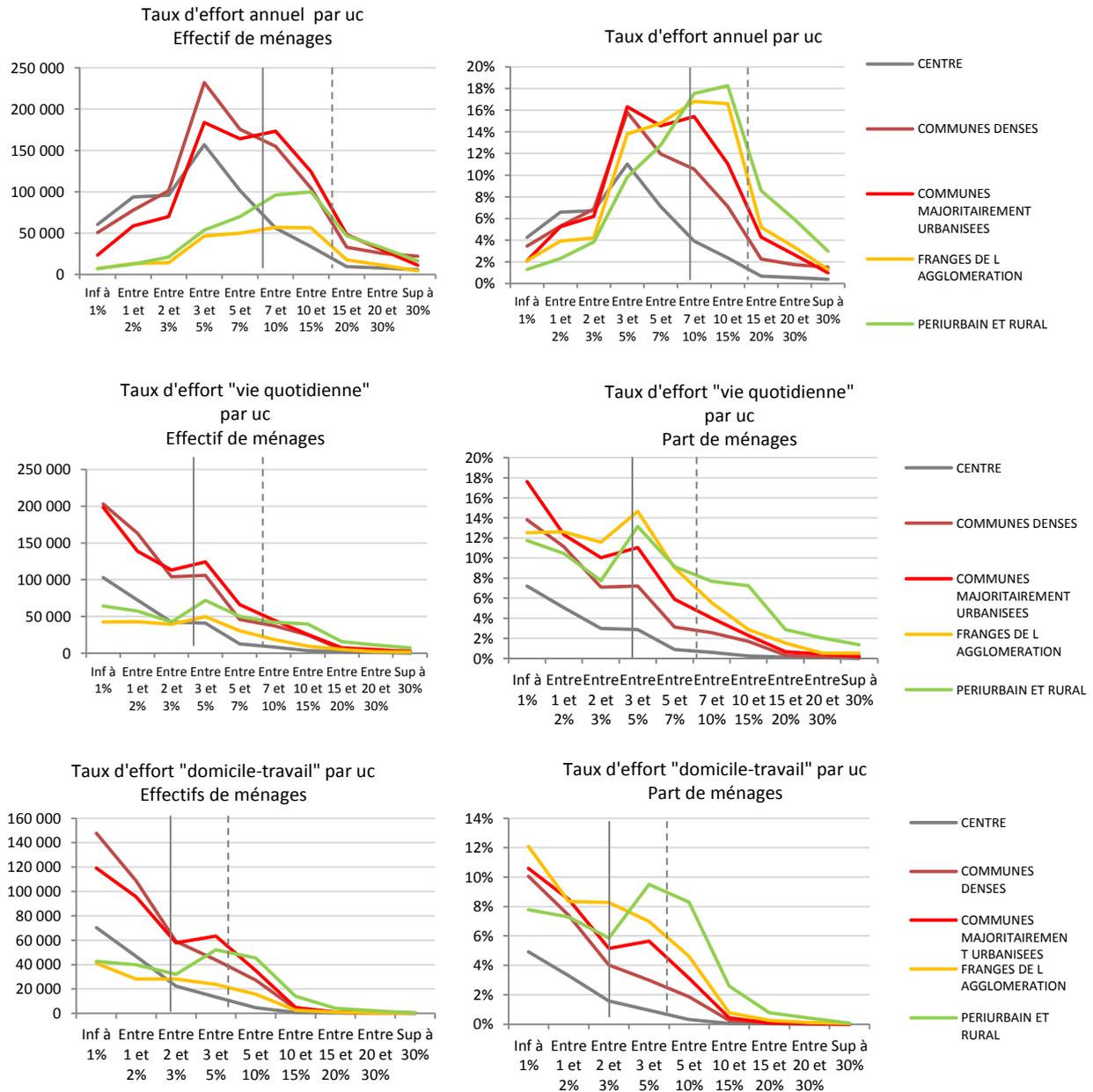
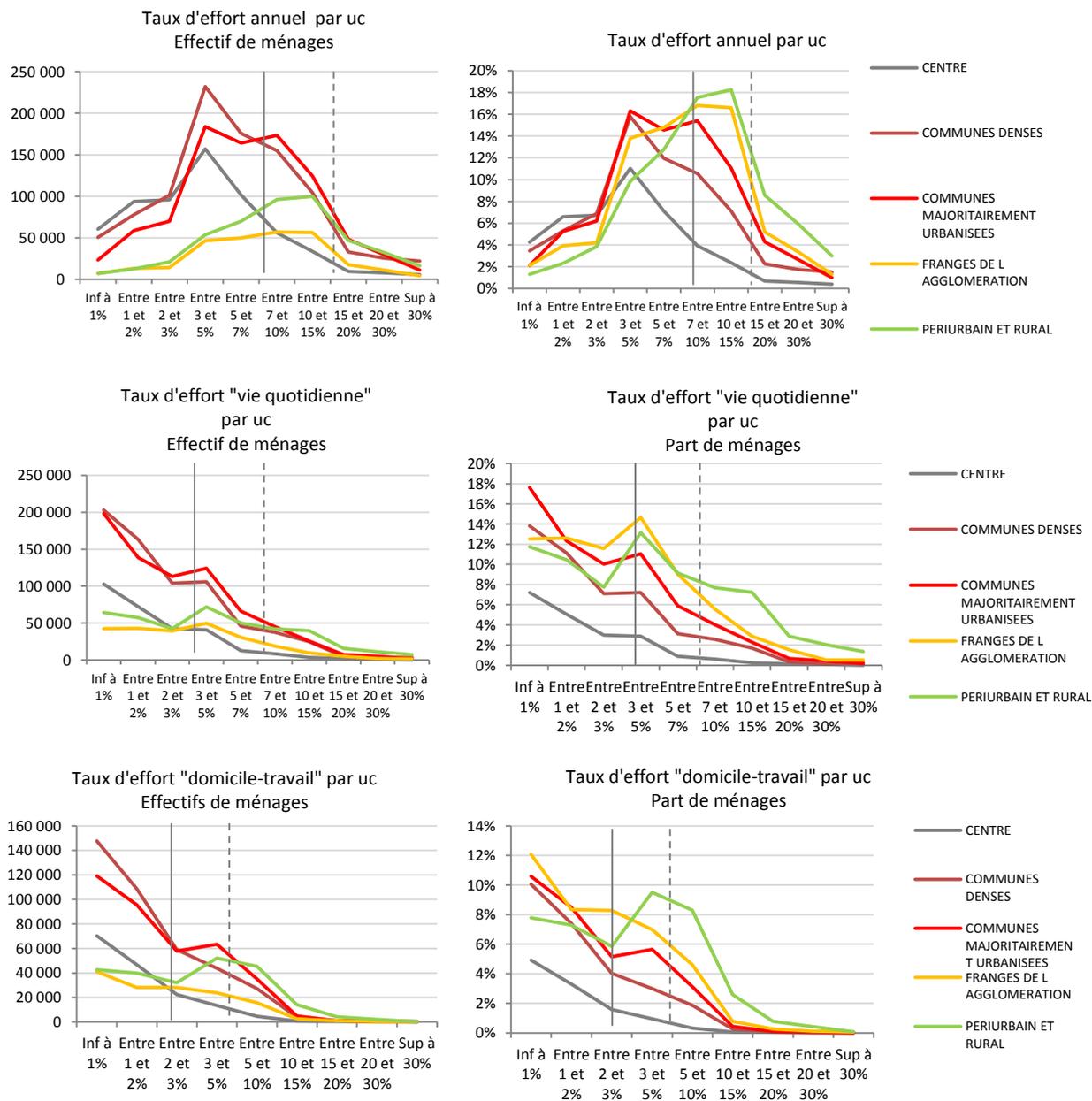


Figure 9. Nombre de ménages concernés par tranche de taux d'effort selon la zone de résidence du ménage (établie par le découpage morphologique), en effectifs à gauche et en poids relatif à droite, le taux moyen francilien est représenté par une verticale pleine et le taux de vulnérabilité (deux fois la moyenne) par une verticale en pointillés Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010

La figure 9 montre également la sensibilité au seuil de vulnérabilité. Plus la pente est forte au niveau du seuil (verticale en pointillés) plus une petite variation du seuil engendrera une forte variation du nombre de ménages vulnérables. Le taux d'effort annuel apparaît ainsi comme étant extrêmement sensible, en particulier auprès des ménages du périurbain.

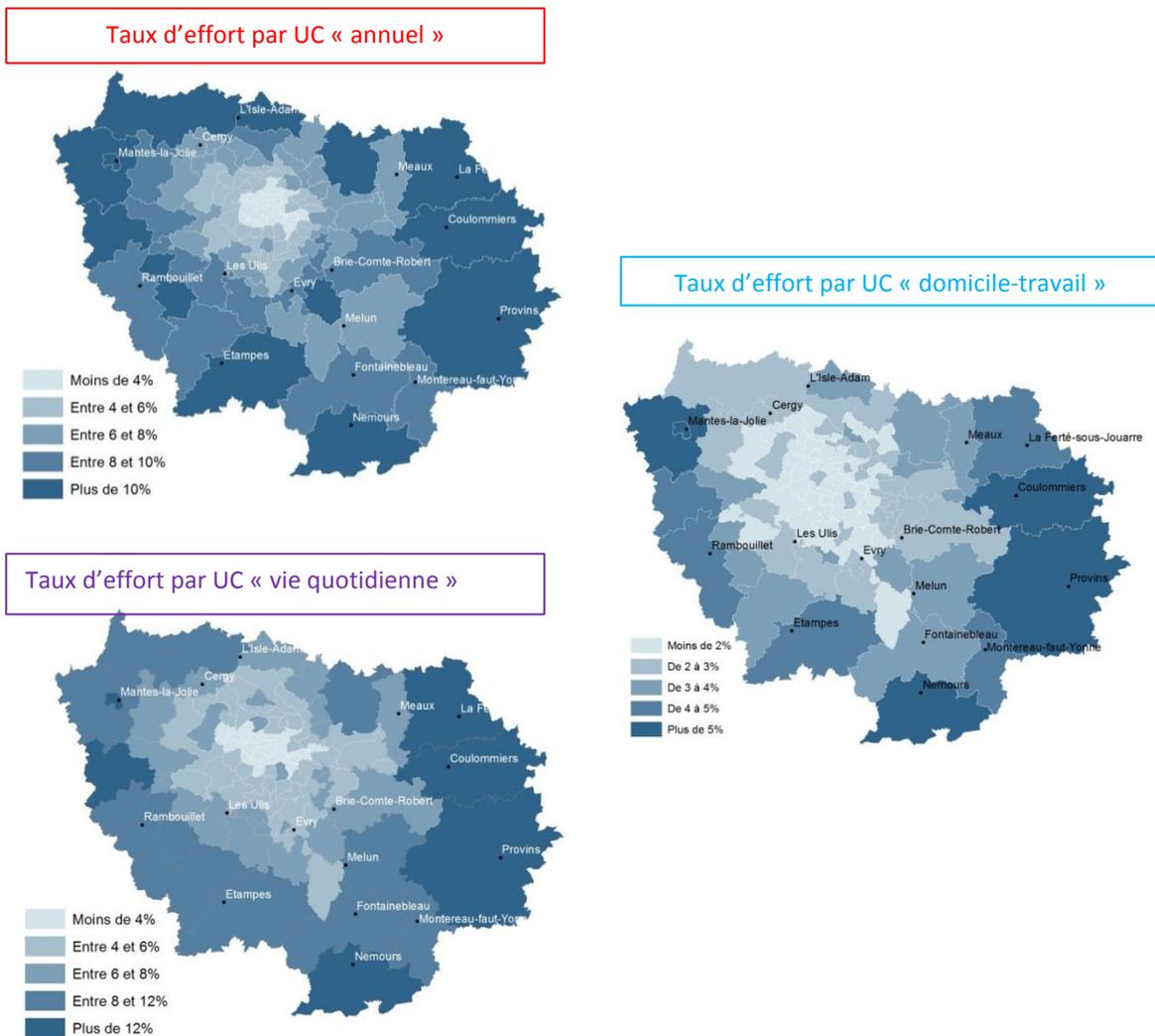


**Figure 9. Nombre de ménages concernés par tranche de taux d'effort selon la zone de résidence du ménage (établie par le découpage morphologique), en effectifs à gauche et en poids relatif à droite, le taux moyen francilien est représenté par une verticale pleine et le taux de vulnérabilité (deux fois la moyenne) par une verticale en pointillés**  
Sources : Stif Omnif Dria, EGT 2010

S'ils ne résident pas que dans le périurbain, les ménages vulnérables sont en revanche en grande majorité localisés en grande couronne et en Seine-et-Marne en particulier (cf. Figure 11, en haut). Ils résident également dans les Yvelines et l'Essonne dans une moindre mesure. En revanche le Val-d'Oise, plus proche de l'agglomération, semble moins concerné. Il bénéficie en effet de la proximité du pôle de Cergy-Pontoise en termes d'emploi et de celle de l'agglomération pour l'ensemble de la vie courante.

En Seine-et-Marne ce sont les secteurs situés à l'est qui ont les taux d'effort les plus élevés allant de Meaux à Nemours (cf. Figure 10) en ce qui concerne le taux d'effort « vie quotidienne ». Pour le taux d'effort spécifiquement « domicile-travail » ce sont les secteurs de Coulommiers, Provins, Nemours et Mantes-la-Jolie qui ont les taux d'effort les plus élevés de l'Île-de-France. Ce phénomène peut

s'expliquer par la combinaison d'une desserte assez réduite en transports collectifs et d'un fort déséquilibre emplois/actifs.



**Figure 10. Représentation cartographique des 3 types de taux d'effort rapporté au revenu par UC Sources : Stif Omnii Drirea, EGT 2010. Lecture (colonne de gauche) : Médiane : 50 % des ménages de l'est de la Seine-et-Marne ont un taux d'effort basé sur les kilométrages annuels supérieur à 8 %. Moyenne : le taux d'effort moyen des ménages vivant à l'est de la Seine-et-Marne est supérieur à 10 %. 3<sup>e</sup> quartile : À l'est de la Seine-et-Marne, 25 % des ménages ont un taux d'effort basé sur les kilométrages annuels supérieur à 12 %**

### 6.3.3. Des familles biactives

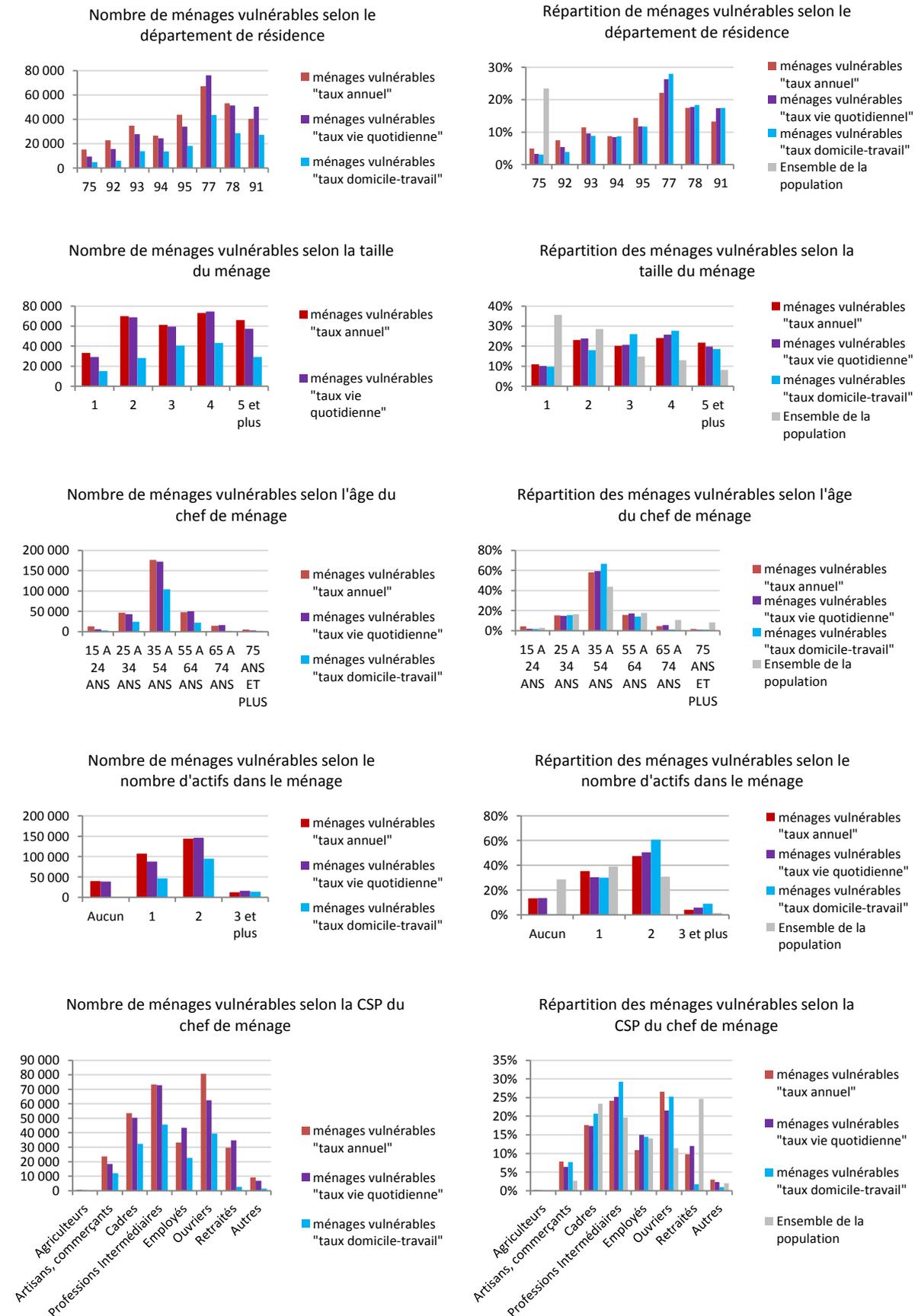
Le profil des ménages vulnérables n'est pas le même si l'on se concentre sur les seuls déplacements domicile-travail, sur les déplacements de la vie courante ou sur l'ensemble des déplacements annuels. Certaines caractéristiques ressortent cependant pour les trois indicateurs. Les ménages ayant des taux d'effort élevés sont avant tout des familles de 3 personnes ou plus avec souvent deux actifs (cf. Figure 11). L'âge du chef de ménage est en grande majorité compris entre 35 et 54 ans. Il apparaît ainsi déjà que le profil de ces ménages fortement contraints budgétairement dans leur mobilité n'est pas le même que celui des ménages ayant de fortes dépenses énergétiques dans le logement.

Les ouvriers sont très largement surreprésentés au sein des ménages vulnérables. 27 % des ménages vulnérables pour le taux d'effort annuel (et 25 % pour le taux d'effort domicile-travail) sont

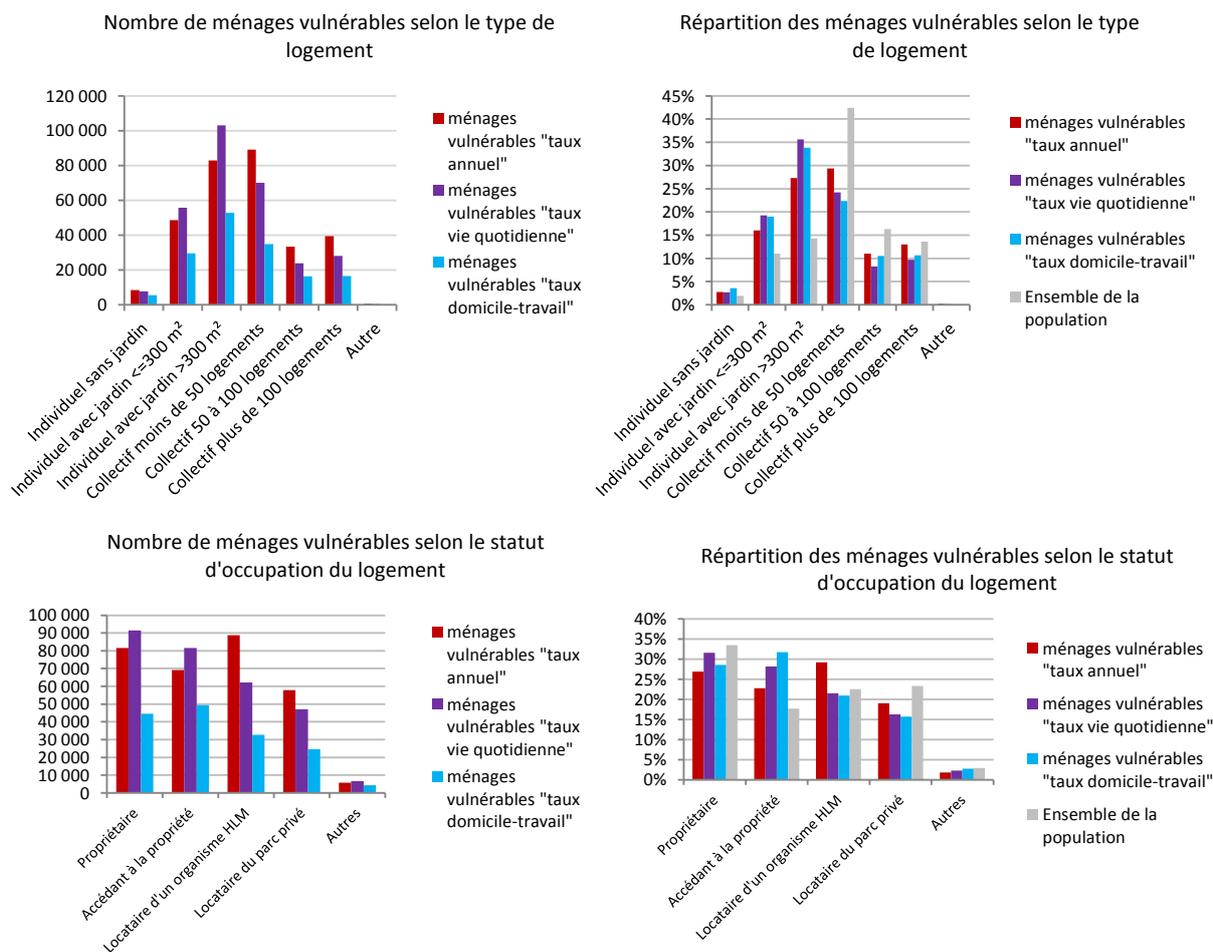
des ouvriers alors qu'ils ne représentent que 11 % des Franciliens. Les professions intermédiaires sont également surreprésentées, notamment concernant le domicile-travail : 29 % des ménages vulnérables sont de profession intermédiaire, contre 20 % dans toute la population francilienne. En revanche les employés ne sont ni « sur », ni « sous » représentés. Enfin, même s'ils sont légèrement sous-représentés par rapport à l'ensemble de la population, 21 % des ménages vulnérables, selon le taux d'effort domicile-travail, sont des cadres.

Les ménages vulnérables vivent très largement en maison individuelle (cf. Figure 12). Il apparaît encore ici de façon assez nette, l'« effet barbecue » mentionné plus haut. Ainsi les ménages vulnérables pour la vie quotidienne et le domicile-travail résident plus fréquemment dans des maisons individuelles avec un grand jardin (respectivement 36 % et 34 %, alors qu'ils ne représentent que 14 % des ménages franciliens), mais les ménages dont le taux d'effort annuel est élevé vivent plus souvent en petit collectif.

De la même façon, les locataires du parc HLM ne sont surreprésentés que pour le taux d'effort annuel. Les ménages vulnérables pour la vie quotidienne et le domicile-travail sont le plus souvent propriétaires ou accédants à la propriété. Ces derniers sont d'ailleurs très largement surreprésentés puisqu'ils représentent 32 % des ménages vulnérables pour le domicile-travail contre 18 % de l'ensemble des Franciliens.



**Figure 11. Profil des ménages vulnérables selon 3 indicateurs de taux d'effort : l'effort annuel en carburant rapporté au revenu par UC, l'effort en carburant mensuel calculé à partir de l'ensemble des distances journalières rapporté au revenu par UC et l'effort en carburant mensuel calculé à partir des distances domicile-travail rapporté au revenu par UC Sources : Stif Omnil Driea , EGT 2010**



**Figure 12.** Caractéristiques du logement des ménages vulnérables selon 3 indicateurs de taux d'effort : l'effort annuel en carburant rapporté au revenu par UC, l'effort en carburant mensuel calculé à partir de l'ensemble des distances journalières rapporté au revenu par UC et l'effort en carburant mensuel calculé à partir des distances domicile-travail rapporté au revenu par UC Sources : Stif Omnif Driea ,EGT 2010

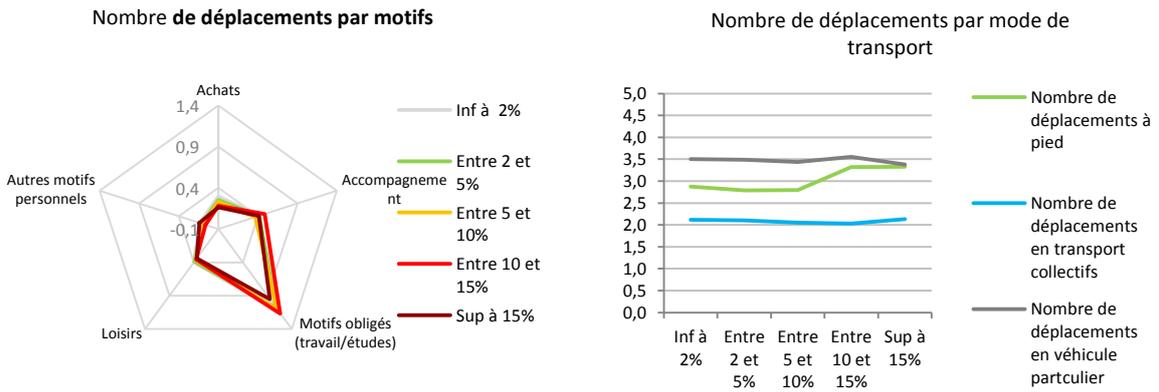
## 6. 4.Comportements de mobilité et taux d'effort

### 6.4.1. Peu de restrictions

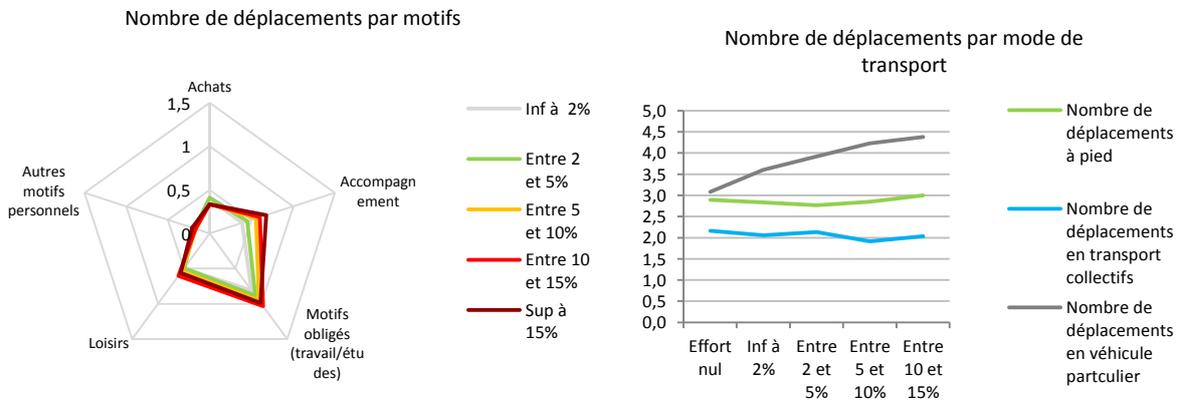
L'étude des comportements de mobilité montre que même pour les taux d'effort élevés, les ménages se restreignent peu. Il n'y a que lorsque le taux d'effort lié aux seuls déplacements domicile-travail dépasse 15 % que les comportements changent : le nombre de déplacements diminue alors légèrement pour la plupart des motifs (cf. Figure 13 en haut à gauche) et l'usage de la voiture diminue un peu au profit de la marche à pied. Par ailleurs, si les distances restent, par construction, longues pour le domicile-travail, les autres motifs se reconcentrent près du domicile (cf. Figure 14).

Pour les deux autres indicateurs de taux d'effort le nombre de déplacements se stabilise pour les taux d'effort élevés mais aucune « restriction » n'est véritablement visible (cf. Figure 13). Les portées ont tendance également à augmenter quel que soit le motif (cf. Figure 14) ainsi que l'usage de l'automobile.

### Taux d'effort « domicile-travail »



### Taux d'effort « vie quotidienne »



### Taux d'effort « annuel »

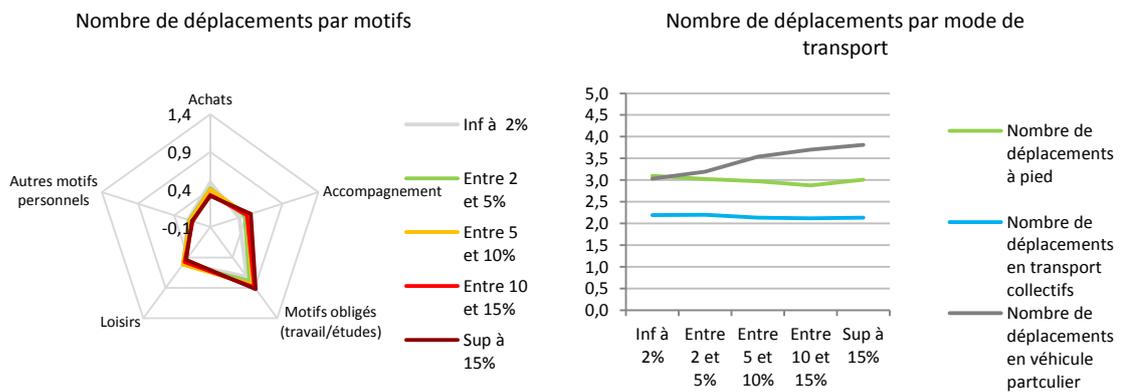
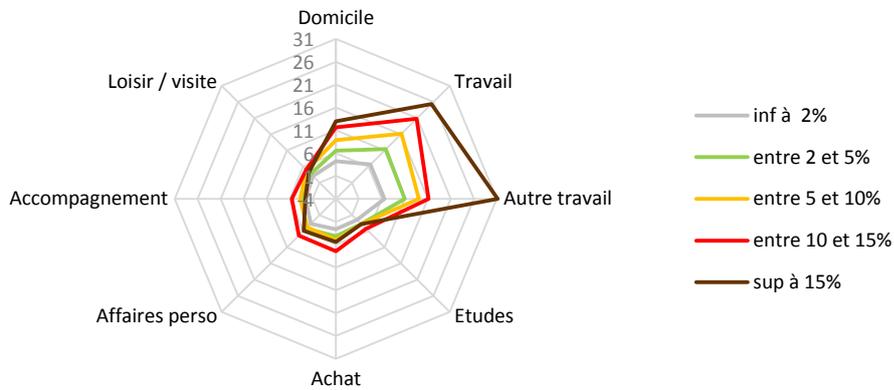
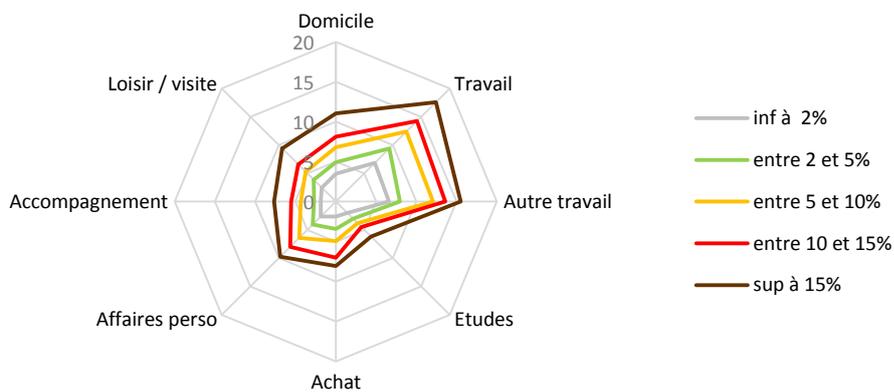


Figure 13. Évolution du nombre de déplacements par motif (colonne de gauche) et par mode (droite) selon les trois indicateurs de taux d'effort utilisés Sources : Stif Omnil Drirea, EGT 2010

Distances parcourues par motif selon le niveau d'effort "domicile-travail"



Distances parcourues par motif selon le niveau d'effort "vie quotidienne"



Distances parcourues par motif selon le niveau d'effort (mesuré sur le kilométrage annuel)

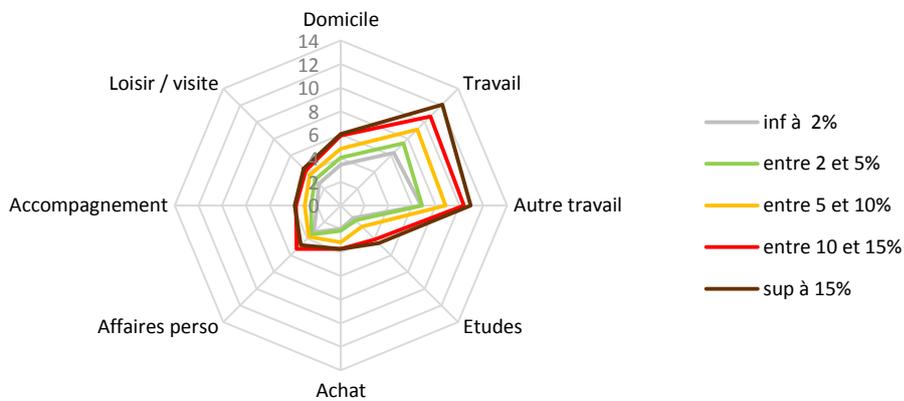


Figure 14. Distances parcourues par motif selon le type de taux d'effort utilisé Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010. Le « travail » est le lieu de travail fixe et habituel tandis que le motif « autre travail » concerne tous les autres déplacements professionnels.

## 6.4.2. Un arbitrage au sein du ménage

Les ménages contraints doivent réaliser des arbitrages. Lorsque le taux d'effort devient important, les ménages s'adaptent pour maîtriser leur budget. Ainsi pour les taux d'effort domicile-travail élevés, un des adultes du ménage limite ses distances (cf. Figure 15). Les distances totales parcourues un jour de semaine montent à plus de 80 km pour le chef du ménage lorsque le taux d'effort dépasse 10 %, mais elles se stabilisent en revanche autour de 40 km pour son conjoint.

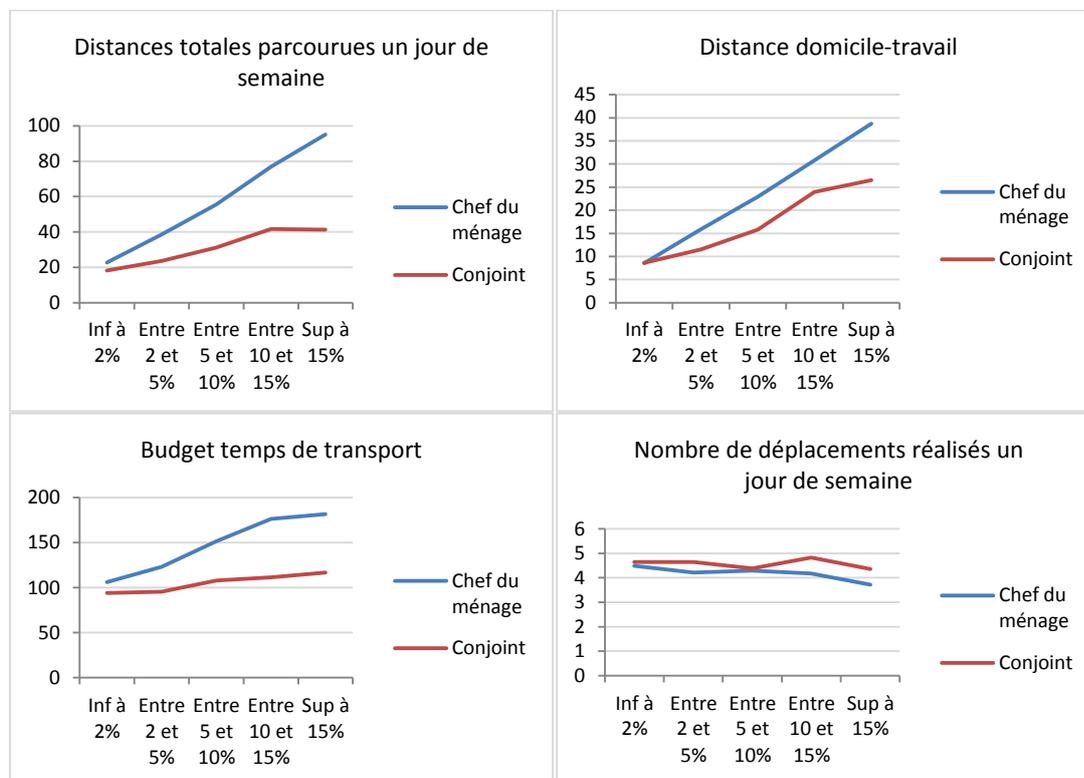


Figure 15. Évolution de la mobilité du chef de ménage et de son conjoint selon le taux d'effort en carburant mensuel calculé à partir des distances domicile-travail rapporté au revenu par UC Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010

Il apparaît ainsi au travers de ces explorations que certains ménages acceptent un taux d'effort élevé concernant les dépenses en carburant, comme d'autres acceptent un loyer élevé pour vivre en centre-ville. La mobilité quotidienne ou annuelle est un choix de vie résultant de multiples arbitrages. En grande couronne, de nombreuses familles de couples biactifs accédant à la propriété font le choix de s'installer plus loin, mais ne souhaitant en aucun cas restreindre leur mobilité, aussi coûteuse qu'elle soit. Les ménages gèrent leur budget de façon globale et la restriction peut être réalisée sur d'autres postes de dépenses pour garantir une mobilité jugée prioritaire. Cette forte dépendance rend ces ménages vulnérables. Dans un contexte de forte hausse du coût du carburant, ou de forte hausse d'autres dépenses, ces ménages peuvent basculer dans la précarité.

Par ailleurs, certains ménages, bien que moins nombreux en Île-de-France, ont des taux d'effort élevés rien que pour leurs déplacements domicile-travail et peuvent même être amenés à restreindre leur mobilité lorsque ce taux dépasse 15 %. Ces ménages sont déjà dans une forme de précarité vis-à-vis de leur dépense énergétique. Le fait de restreindre leur mobilité, choix souvent réalisé en dernier ressort, montre que ces ménages sont extrêmement contraints.

## 6.5. La mobilité par niveau de vie : comment se déplacent les plus pauvres ?

Le taux d'effort ne suffit pas à mesurer la « fragilité » énergétique. Les ménages les plus pauvres adaptent leurs comportements. Or, un arbitrage leur permettant de diminuer leur mobilité automobile, par du rabattement par exemple, fera mécaniquement diminuer leur taux d'effort en carburant et ils passeront sous le seuil d'observation de la vulnérabilité. Après une rupture ou une perte d'emploi, par exemple, le choix peut être radical allant éventuellement jusqu'au déménagement et à l'abandon d'un ou des véhicules du ménage.

En Île-de-France, le parc social est, par ailleurs, localisé assez proche des gares, en particulier en grande couronne, ce qui peut permettre de vivre sans voiture au prix de longues marches quotidiennes.

Afin de mesurer ces modes d'adaptation et les éventuelles restrictions, l'approche sur le taux d'effort a donc été complétée d'une analyse de la mobilité par niveau de revenu.

### Méthodologie

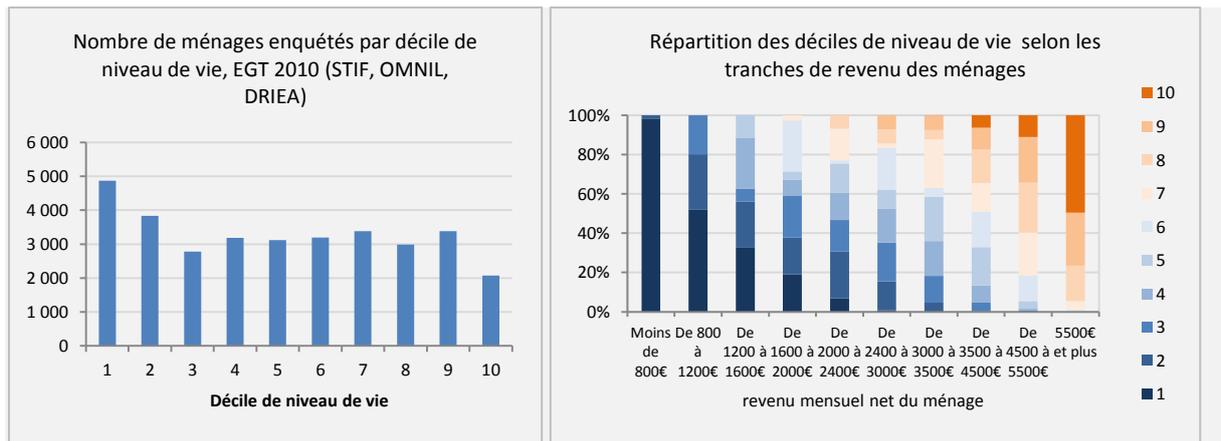
Les résultats de cette partie sont issus de l'enquête globale transport 2010 (Stif, Omnil, Drirea) basée sur un échantillon de 18 000 ménages franciliens. Le revenu des ménages est un revenu net mensuel<sup>61</sup> disponible en 10 tranches correspondant à peu près aux déciles franciliens. Le revenu exact du ménage n'est donc pas connu, mais seule une fourchette est disponible. Afin de tenir compte de la taille et de la composition des ménages, ce revenu global a été rapporté au nombre d'unités de consommation<sup>62</sup>. Pour que ce ratio n'ait pas d'effets de seuil trop importants, ce qui aurait pu fausser l'interprétation de certains résultats, le revenu du ménage a été tiré aléatoirement au sein de sa tranche en suivant une loi normale tronquée, centrée sur le milieu de la tranche. Ainsi, à titre d'exemple, si un ménage de 2 adultes et un enfant a déclaré disposer d'un revenu net mensuel situé entre 800 et 1 200 € par mois (deuxième tranche), un revenu a été tiré aléatoirement dont la probabilité la plus forte est située à 1 000 €/mois et tronquée pour ne pas sortir de la tranche. Ce revenu théorique a ensuite été divisé par le nombre d'UC, soit 1,8.

Les revenus par UC (également appelé « niveau de vie », cf. Insee définitions) ainsi obtenus ont ensuite été redécoupés en 10 déciles numérotés de 1 à 10, le premier décile correspondant aux ménages les plus modestes et le dixième aux ménages les plus riches. On obtient ainsi une base de 2 000 à 5 000 ménages franciliens par décile.

<sup>61</sup> La question exacte renseignée avec l'aide de l'enquêteur est précisément « En vous aidant de cette liste, pouvez-vous me dire dans laquelle de ces tranches de revenus nets mensuels se situe votre ménage ?

*Tenez compte de toutes les rentrées d'argent : salaires et traitements de tous les membres du ménage, primes, 13<sup>e</sup> mois, allocations familiales, pensions, retraites, revenus des placements, allocations logement, Assedic, RSA etc. »*

<sup>62</sup> Comme précédemment, l'échelle Insee-OCDE a été utilisée : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, puis 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans



### 6.5.1. Des profils différents selon le niveau de vie

De profils socio-économiques différents, les ménages des premiers déciles n'ont pas les mêmes comportements de mobilité.

Les individus sont d'autant plus jeunes qu'ils descendent dans les déciles de niveau de vie (cf. Figure 17). Ce sont souvent des familles nombreuses comptant ainsi plusieurs inactifs (cf. Figure 16). Les ouvriers et employés sont très largement majoritaires. La part de temps partiel est très importante, atteignant un quart des actifs du premier décile, contre 7 % des actifs des déciles les plus élevés. De plus le lieu de travail n'est pas le même : la part d'individus travaillant en bureau est marginale par rapport aux actifs travaillant en entrepôt, usine, commerce, ou chez des particuliers. Par ailleurs, un quart des actifs du premier décile n'a pas de lieu d'emploi unique. Le déplacement domicile-travail est donc mécaniquement différent et impacte toute l'organisation quotidienne. Le temps partiel génère des horaires décalés. Ne pas disposer de lieu de travail fixe contraint fortement les navettes domicile-travail. Le choix de localisation de ces lieux d'emplois se fait plus rarement que pour des bureaux en fonction de l'accessibilité en transports en commun. Ils sont souvent mal desservis en transports collectifs et rarement conçus pour répondre aux besoins des employés comme le fait de disposer d'un parking (cf. Figure 18).

Pour autant, la distance domicile-travail moyenne reste à peu près constante pour tous les déciles de niveau de vie (cf. Figure 18).

Composition du ménage

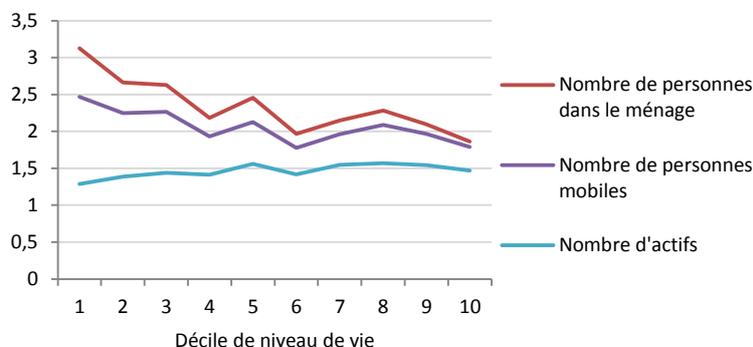
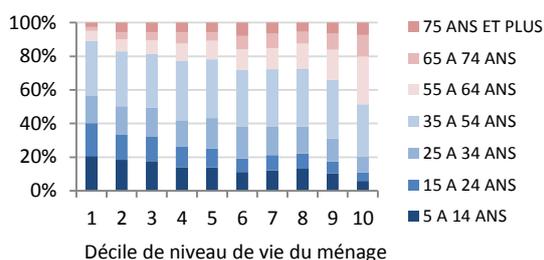


Figure 16. Composition des ménages franciliens selon le décile de niveau de vie Sources : Stif Omnil Driea, EGT 2010

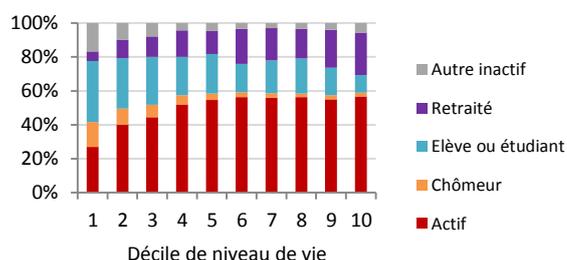
## 6.5.2. Des arbitrages différents concernant leur logement

Ces contraintes n'impactent pas fortement la distance domicile-travail car les arbitrages des ménages évoluent selon leur niveau de vie. Plus le niveau de vie augmente plus les ménages souhaitent devenir propriétaires (cf. Figure 20 à gauche) et cherchent un compromis entre le prix du foncier et leur lieu d'emploi (à presque 90 % fixe, cf. Figure 18). La proximité au lieu de travail est même d'autant plus privilégiée dans le choix du logement que le niveau de vie est élevé (cf. Figure 20 à droite), devenant même le premier critère de choix des ménages du dernier décile devant même le prix du logement. À l'inverse, les ménages du premier décile sont à 80 % locataires dont majoritairement d'organismes HLM. Souvent familles nombreuses, la taille du logement est l'un des premiers critères de choix après son prix.

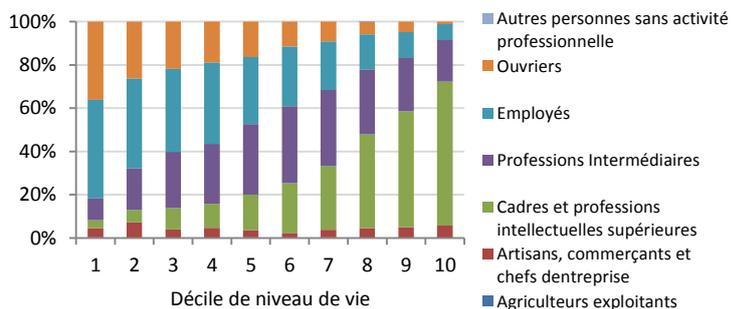
Age de l'individu



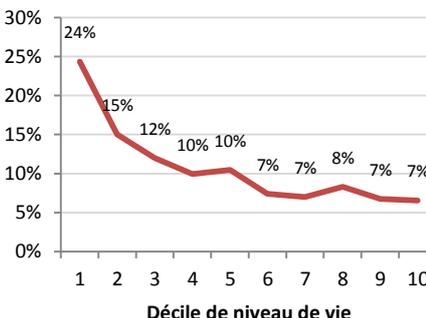
Occupation principale de l'individu



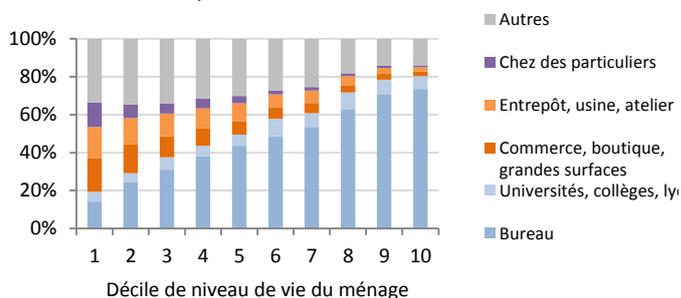
Catégorie socio-professionnelle - actifs uniquement



Part d'actifs à temps partiel



Type de lieu de travail de l'individu - actifs uniquement-



Part d'individus n'ayant pas un seul lieu de travail unique

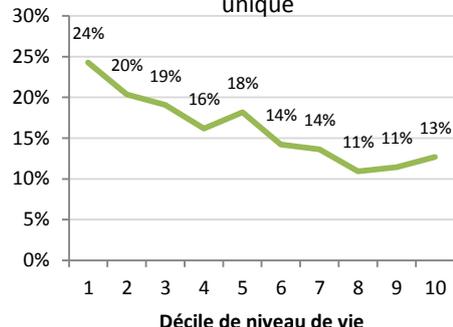
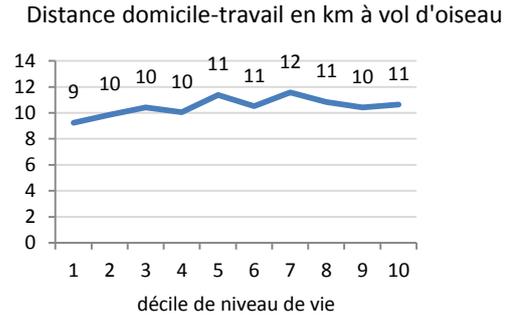
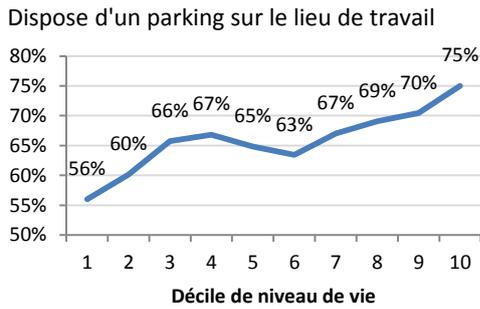


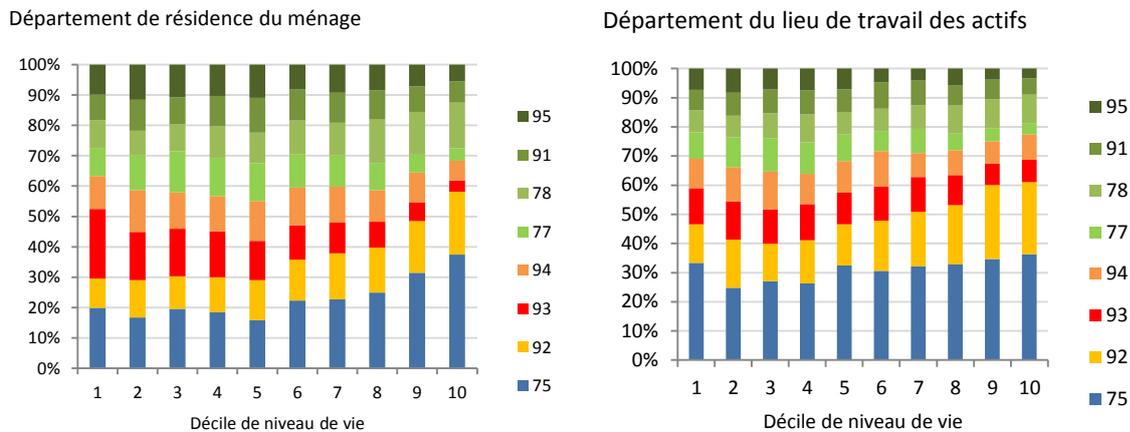
Figure 17. Caractéristiques des Franciliens selon le décile de niveau de vie du ménage auquel ils appartiennent Sources : Stif Omnii Driiea, EGT 2010



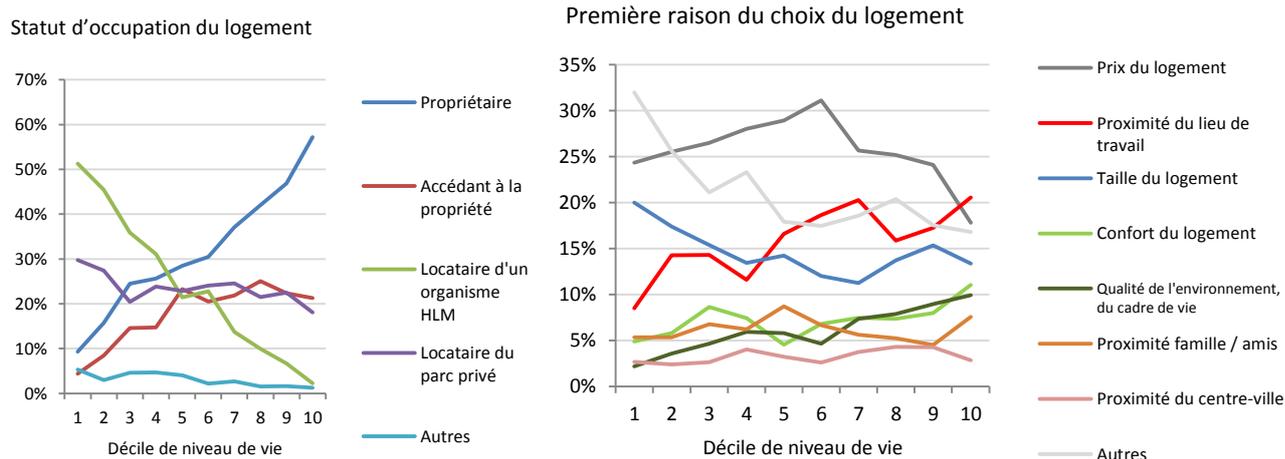
**Figure 18. Caractéristiques du lieu de travail des actifs selon le décile de niveau de vie du ménage auquel ils appartiennent Sources : Stif Omnii Driiea, EGT 2010**

Les ménages des premiers déciles sont nettement plus nombreux à vivre dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et beaucoup plus rarement à Paris et dans les Hauts-de-Seine (cf. Figure 19). La grande couronne est plus souvent choisie par les déciles médians. Concernant le département du lieu de travail des actifs, lorsque ce lieu de travail est fixe, il est plus souvent situé à Paris. Ainsi plus de 60 % des ménages du premier décile vivent à Paris ou en petite couronne et près de 70 % y travaillent.

En grande couronne les logements sociaux ont tendance à être plutôt bien desservis, souvent situés à proximité des gares. En revanche cette situation est souvent inversée en petite couronne où les lignes de transports en commun ferrées ont été largement postérieures à l'urbanisation.



**Figure 19 Département de résidence des ménages (à gauche) et du lieu de travail des actifs selon le décile de niveau de vie du ménage auquel ils appartiennent Sources : Stif Omnii Driiea, EGT 2010**

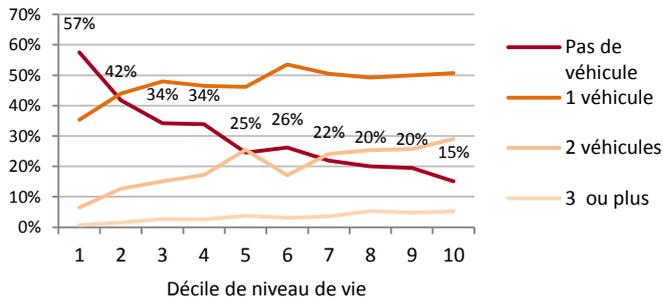


**Figure 20 Statut d'occupation et premier choix du logement selon le décile de niveau de vie des ménages franciliens**  
Sources : Stif Omnif Driiea, EGT 2010

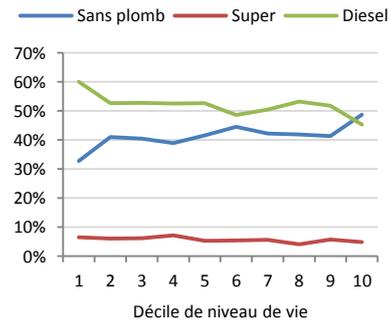
### 6.5.3. Le niveau de vie impacte fortement la motorisation

Malgré toutes ces contraintes liées à la taille des familles et à la particularité des emplois, l'automobile est une dépense dont les ménages des premiers déciles essaient de se passer au maximum. 57 % des ménages du premier décile de niveau de vie n'ont pas de véhicule, contre seulement 15 % pour le dernier décile (cf. Figure 21). Lorsqu'ils possèdent une voiture, ils privilégient alors les véhicules diesel, dont le prix du carburant est moins élevé et la consommation souvent moindre. Le prix à l'achat plus élevé est alors compensé par l'acquisition de véhicules plus anciens.

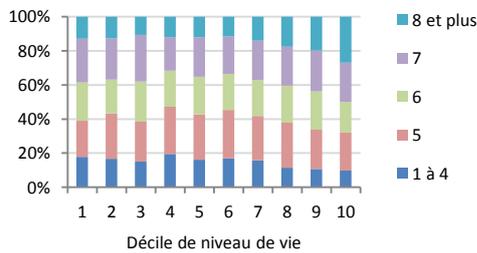
### Répartition des ménages selon le nombre de véhicules individuels à leur disposition



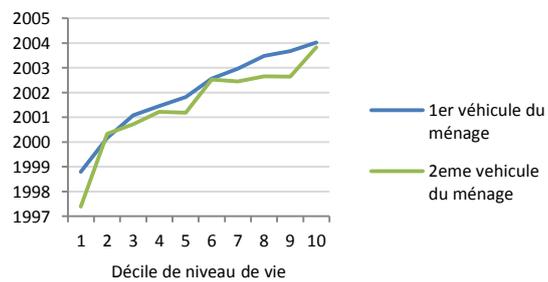
### Energie du 1er vehicule



### Puissance fiscale en chevaux du 1er véhicule



### Année de première mise en circulation



**Figure 21** Caractéristiques de la motorisation selon le décile de niveau de vie des ménages Sources : Stif Omnil Driiea, EGT 2010

Par ailleurs, les ménages précaires font attention à « économiser » leur véhicule. Soucieux des dépenses qu'ils génèrent, lorsqu'ils ont une voiture, ils ont tendance à moins l'utiliser (cf. Figure 22). Ainsi, alors que les kilométrages au compteur sont élevés parce qu'ils possèdent des véhicules anciens, le kilométrage moyen annuel est d'autant plus faible que le ménage est modeste. Les ménages se restreignent donc dans leur consommation automobile, que ce soit dans les déplacements de la vie quotidienne, du week-end ou des vacances.

La faible motorisation, cumulée à la plus faible consommation des ménages motorisés, génèrent mécaniquement une dépense en carburant et un taux d'effort faibles pour ces ménages du premier décile.

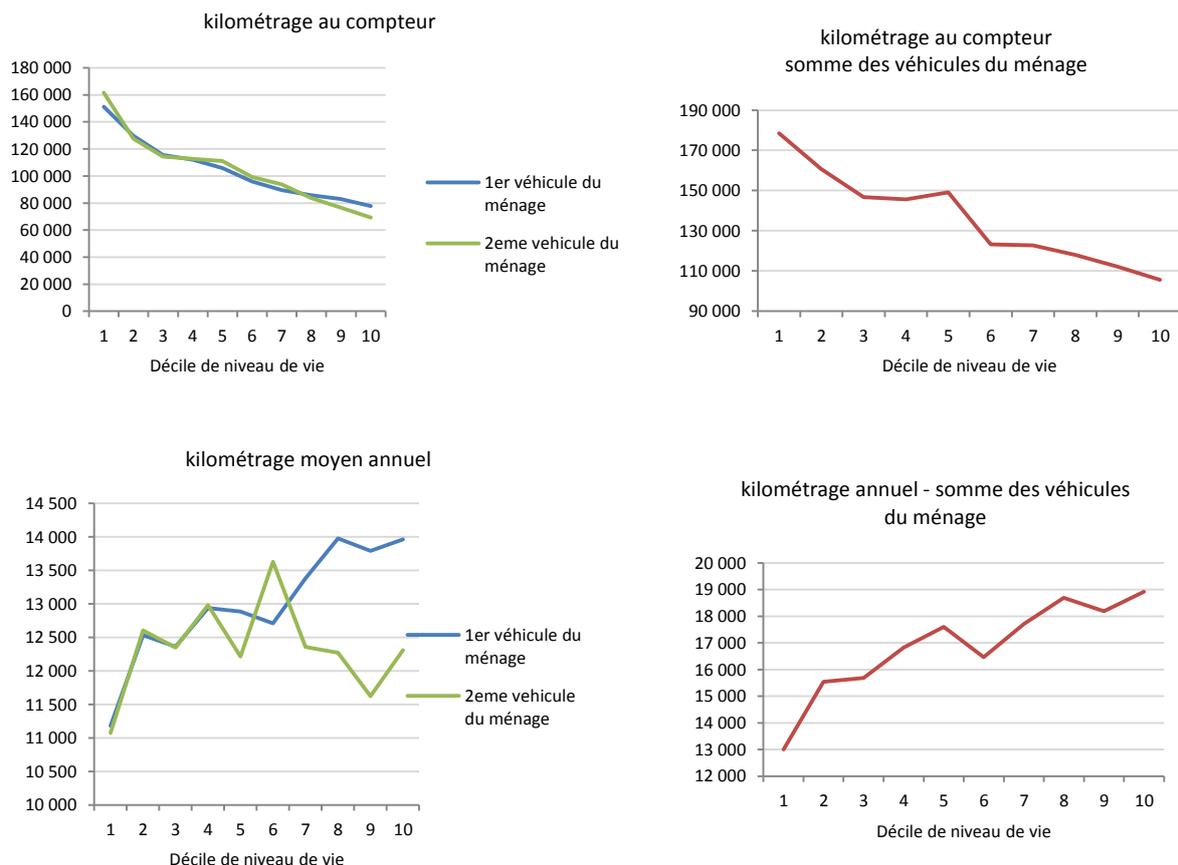


Figure 22 Kilométrage des véhicules selon le décile de niveau de vie des ménages Sources : Stif Omnii Driiea, EGT 2010

#### 6.5.4. Une mobilité différente

Les ménages du premier décile sont trois fois plus nombreux à rester à domicile que les ménages les plus aisés, sans réaliser aucun déplacement sur une journée complète de semaine. (cf. Figure 23) Cette différence n'est pas juste due à la part importante d'enfants et d'inactifs puisque la différence est la même sur la base des actifs, probablement en raison de la part importante des temps partiels. Que ce soit contraint ou choisi, il est fréquent que les ménages du premier décile ne se déplacent pas.

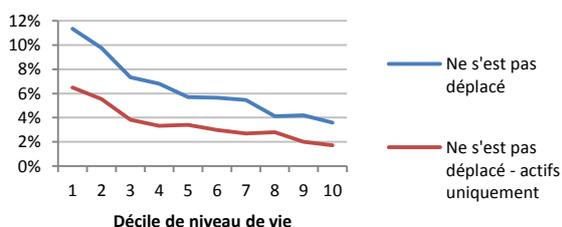
Lorsqu'ils se déplacent, ils réalisent par contre presque autant de déplacements que les autres.

Pour compenser leur moindre motorisation et leurs fortes contraintes d'organisation, ils favorisent très nettement les modes doux et la marche en particulier. Plus le ménage est aisé, moins il marche et inversement, plus de 30 % des ménages du premier décile ont utilisé exclusivement des modes doux pour se déplacer au cours d'une journée de semaine (cf. Figure 23). Cette proportion est également plus forte sur la base des individus motorisés, ce qui montre très nettement que le véhicule est « économisé ».

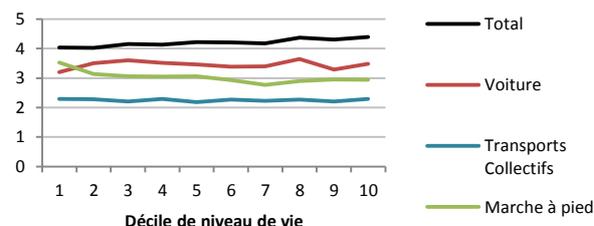
Ainsi plus de 50 % des déplacements des ménages du premier décile sont réalisés à pied contre 35 % des déplacements des ménages les plus riches, au détriment des déplacements en voiture qui passent de 20 à 40 %, alors que la part modale des transports collectifs reste à peu près stable (cf. Figure 23).

La possession d'abonnement en transports collectifs est légèrement plus forte pour les ménages précaires (cf. Figure 24) mais se stabilise dès le deuxième décile. Ils privilégient très largement un abonnement mensuel, l'abonnement annuel nécessitant une stabilité de l'emploi dans la durée. Par ailleurs, il est intéressant de constater que les ménages du premier décile sont à la fois plus nombreux à bénéficier d'un remboursement de plus de 50 % de leur abonnement de transport collectif, mais également plus nombreux à avoir la totalité de leur abonnement à charge. Certains employeurs, comme les particuliers ne remboursant pas les frais de transports.

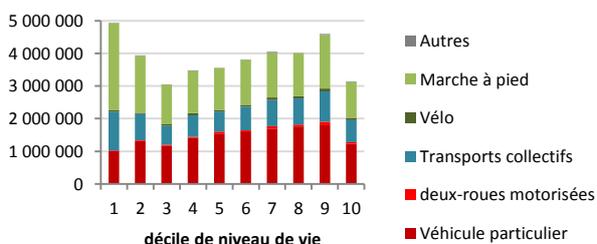
Part d'individu n'ayant réalisé aucun déplacement



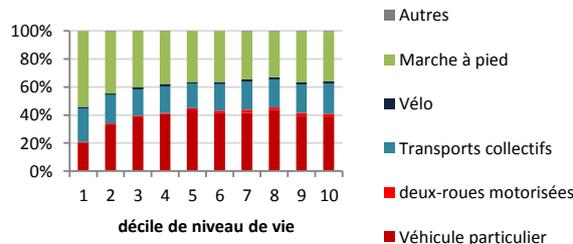
Nombre de déplacements par personne et par jour - personnes s'étant déplacées uniquement



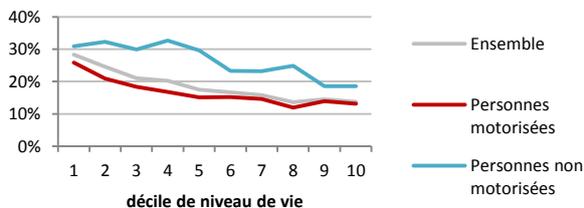
Volume de déplacements générés par chaque décile de niveau de vie selon leur mode de transport



Parts modales des déplacements



Part d'individus n'ayant utilisé QUE des modes doux



Part d'individu ayant utilisé au moins une fois les TC

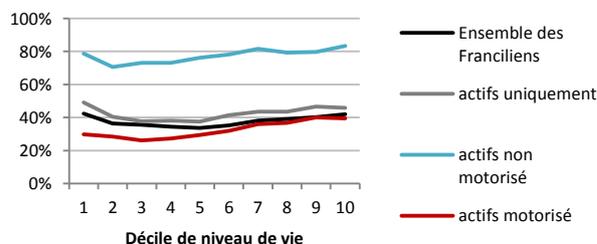
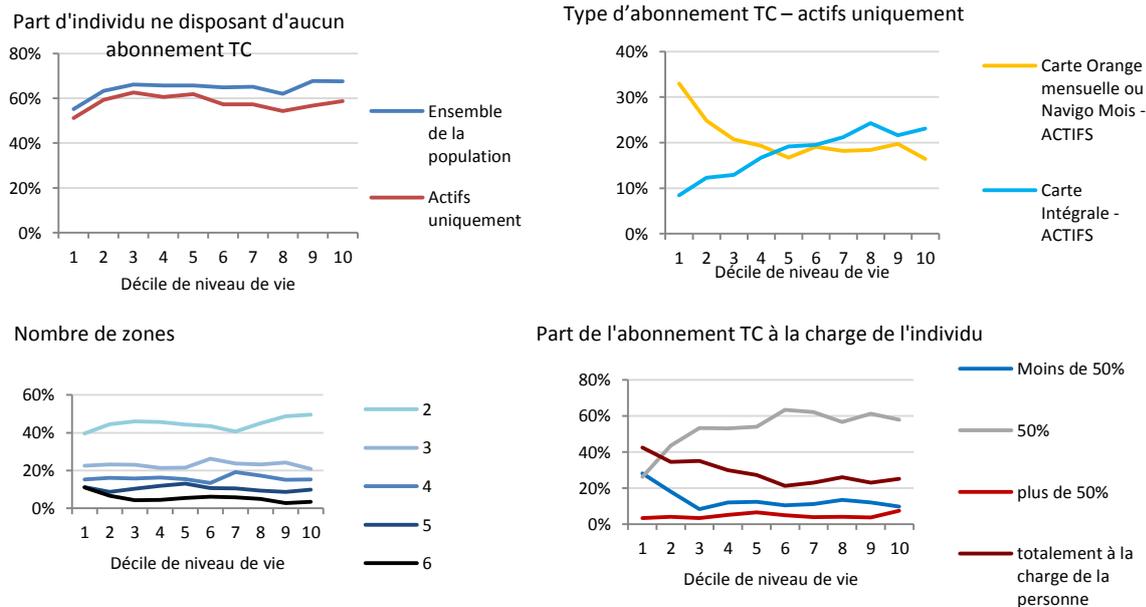


Figure 23 Mobilité et choix modal des individus selon le décile de niveau de vie des ménages auquel ils appartiennent Sources : Stif Omnif Drirea, EGT 2010



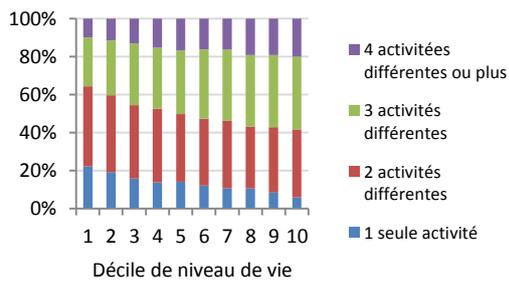
**Figure 24 Abonnements aux transports collectifs selon le décile de niveau de vie des ménages Sources : Stif Omnif Driiea, EGT 2010**

Enfin, en ce qui concerne l'organisation quotidienne, les restrictions en termes de mobilité sont à nouveau visibles. Les ménages précaires ont des programmes d'activités plus simples (cf. figure 25) Ils réalisent très peu d'activités à partir de leur lieu d'emploi et de loisirs (déplacements secondaires liés au travail, cela comprend tous les loisirs et achats réalisés par exemple durant la pause déjeuner). Les déplacements domicile-travail et les accompagnements constituent la moitié de leurs déplacements. Ils réalisent moins d'achats et moins d'activités tardives en général.

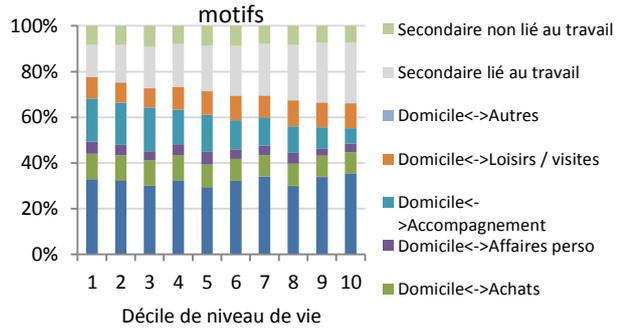
Ils privilégient, de façon vraisemblablement contrainte, une forte proximité que ce soit entre leur domicile et leur lieu de travail, ou dans tous leurs déplacements de la vie quotidienne.

Le temps de transport des ménages précaires est plus court. Ils sont 30 % à passer moins de 30 minutes à se déplacer par jour. Il est également visible que le cercle de vie se dilate d'autant plus que le niveau de vie augmente, et ce, quel que soit le motif du déplacement.

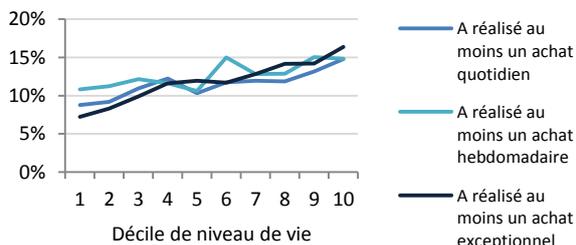
### Diversité du programme d'activité



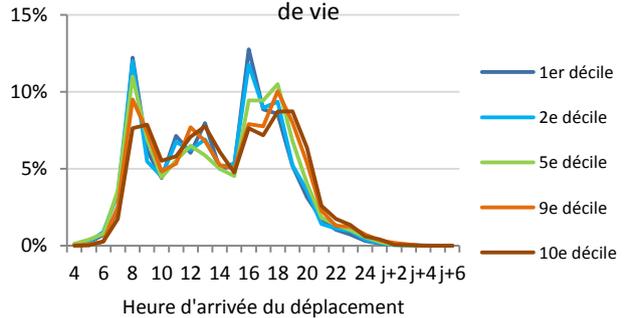
### Répartition des déplacements selon leurs motifs



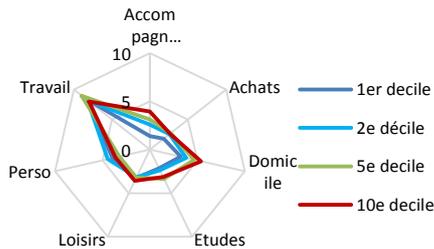
### Part d'individu ayant réalisé au moins un achat



### Heure d'arrivé du déplacement selon le décile de niveau de vie



### Portée moyenne des déplacements selon le motif



### Budget temps de transport

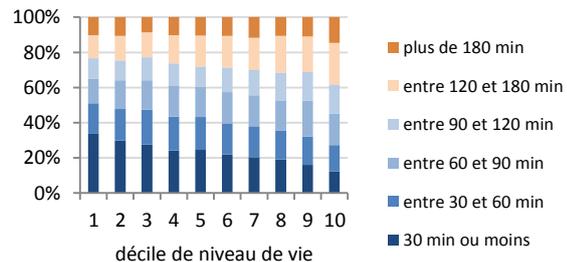


Figure 25 : Mobilité des individus selon le décile de niveau de vie des ménages auquel ils appartiennent Sources : Stif Omnif Driiea, EGT 2010

Ainsi, les ménages franciliens les plus modestes, par des stratégies de restrictions assez strictes visant à ne pas se déplacer, à favoriser la proximité, à se passer de voiture et à pratiquer la marche<sup>63</sup>, diminuent leur taux d'effort en carburant et disparaissent des « niveaux d'alerte » de la vulnérabilité énergétique au sens statistique.

L'étude de ces profils montre les arbitrages réalisés par les ménages lorsque le poids budgétaire est trop lourd et qu'ils basculent de la vulnérabilité à la précarité. Les taux d'effort en carburant ne permettent pas de révéler les situations de précarité liée à la mobilité, d'une population très modeste qui restreint l'usage de la voiture.

<sup>63</sup> « La marche forcée », Eric LE BRETON, *Urbanisme*, n° 385, juillet-août 2012, p. 43-44

## L'enquête budget des familles

L'enquête budget des familles (BDF) est réalisée tous les cinq ans depuis 1979. Elle vise à reconstituer l'ensemble de la comptabilité des ménages en mesurant toutes leurs dépenses et leurs ressources. En France métropolitaine, 10 240 ménages rassemblant 25 364 individus ont été interrogés en 2006. En Île-de-France, l'échantillon correspond à 1 803 ménages.

La collecte a eu lieu sur 12 mois, en 6 vagues de 8 semaines (de mars 2005 à février 2006). Les enquêtés consignent durant deux semaines leurs dépenses dans un carnet. Les dépenses importantes et occasionnelles à l'échelle de deux semaines sont renseignées directement dans le questionnaire d'enquête (loyer, assurances, énergie du logement...)

L'étude des dépenses constitue l'objectif central de l'enquête : on enregistre la totalité des dépenses des ménages, leur montant et leur nature, ventilées dans une nomenclature d'environ 900 postes budgétaires compatibles avec la nomenclature de la comptabilité nationale.

Toutes les dépenses sont couvertes, y compris celles qui ne relèvent pas de la consommation de biens et services (au sens des comptes nationaux) : impôts et taxes, primes d'assurances, gros travaux dans le logement, transferts inter-ménages, achats de biens d'occasion, remboursements de crédits.

En dehors des dépenses proprement dites, l'enquête recueille également des éléments d'information sur les consommations qui ne donnent pas lieu à débours monétaire : autoconsommation, loyer fictif...

L'enquête relève aussi les ressources des ménages, qu'il s'agisse des revenus individualisables (salaires, revenus d'activités indépendantes...) comme ceux perçus au niveau du ménage (allocations, transferts entre ménages...)

L'enquête budget des familles recueille essentiellement des données monétaires, laissant aux enquêtes spécialisées sur chaque poste de consommation (transport, logement, loisirs, vacances...) une approche plus qualitative des comportements des ménages. Toutefois, afin d'illustrer ces données monétaires, quelques questions complémentaires sont posées sur la perception de sa situation financière par le ménage.

L'enquête budget des familles nous permet d'identifier les dépenses consacrées à l'énergie dans le logement grâce aux cinq postes suivants : facture électricité-gaz non dissociable, électricité, gaz, combustibles liquides et combustibles solides.

Le poste consacré à l'énergie pour se déplacer est celui correspondant au carburant, électricité, huiles et lubrifiants dans la catégorie « transports ». Il est à noter, concernant la dépense carburant qu'il s'agit de la dépense réellement réalisée par les ménages au cours des quinze jours d'enquête. Par conséquent, les ménages ne s'étant pas rendu dans une station-service pour remplir, au moins partiellement leur réservoir de carburant pourront ne pas avoir de dépenses de carburant alors même qu'ils auront pu circuler en voiture. *A contrario*, des ménages peuvent avoir des dépenses en carburant plus élevées que le montant du carburant utilisé par leur voiture au cours des quinze jours de l'enquête car ils auront effectué le plein du réservoir de leur voiture au cours de ces quinze jours alors même qu'ils n'auront pas circulé autant. La dépense « carburant, huile, lubrifiant » correspond à une dépense notée par les ménages dans les carnets auto-administrés. Cette dépense, comme toutes celles inscrites par les ménages dans les carnets, est multipliée par 26.

Au sein de la population des 10 240 ménages enquêtés, 15 % ne sont pas équipés<sup>64</sup> en voiture particulière et 22 % sont équipés mais ont reporté une consommation nulle durant la période de déclaration. Au total, 37 % des ménages enquêtés n'ont donc reporté aucune consommation.

En Île-de-France, parmi les 1 803 ménages enquêtés, 27 % ne sont pas équipés en voiture particulière<sup>65</sup> et 25 % sont équipés mais ont reporté une consommation nulle durant la période de déclaration. Au total, 52 % des ménages franciliens<sup>66</sup> n'ont donc reporté aucune consommation.<sup>67</sup>

D'une façon générale, une demande nulle pour un type de produit peut s'expliquer par plusieurs motifs :

- une non consommation « durant la période » due au caractère épisodique des achats ; c'est typiquement le cas de biens qui peuvent être stockés (alimentation à longue conservation, carburant...) ou de certains loisirs,
- une non consommation due à un prix trop élevé,
- une non consommation liée à des préférences.

La non consommation de carburant requiert cependant des interprétations spécifiques :

- L'automobile étant un bien qui procure un service de mobilité, une non consommation peut tenir, outre le coût d'achat, à des coûts d'usage (entretien, congestion, stationnement...) ainsi surtout qu'aux alternatives disponibles en matière d'offre de services de mobilité (transports en commun, modes alternatifs à l'automobile...). Cette interprétation s'applique tout particulièrement à l'Île-de-France.
- Le motif « de préférence » tient à des facteurs tels que l'âge (ménages très âgés) ou à la détention du permis de conduire ; ce motif peut toutefois sembler secondaire au regard du précédent.
- La non consommation liée au stockage devrait *a priori* concerner à la fois les petits consommateurs et les consommateurs occasionnels (excursions, week-end...). La taille de l'échantillon permet cependant d'assurer que, sur une catégorie suffisamment large, la valeur moyenne de la consommation n'est pas affectée : la non consommation de certains ménages est en effet compensée par les achats de stockage d'autres ménages similaires.

---

<sup>64</sup> Chiffres non redressés. Après redressement, le taux de non équipement est de 18 %.

<sup>65</sup> Chiffres non redressés. Après redressement, le taux de non équipement est de 29 %.

<sup>66</sup> Chiffres non redressés. Après redressement, 26 % des ménages franciliens sont équipés mais ont déclaré une consommation nulle durant la période de déclaration. Au total, 54 % des ménages franciliens n'ont reporté aucune consommation.

<sup>67</sup> LEMAITRE E, KLEINPETER MA, « Dépenses de carburant automobiles des ménages : relations avec la zone de résidence et impacts redistributifs potentiels d'une fiscalité incitative », in *Etudes & documents*, n°8, juin 2009

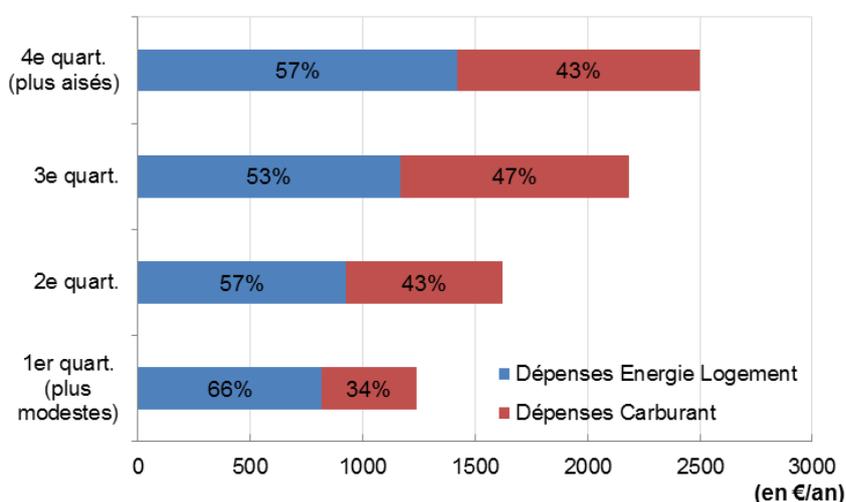
## 7. Analyser la double vulnérabilité énergétique des ménages

Bien que touchant des territoires similaires, en particulier le périurbain et les franges rurales de la région francilienne, les ménages fragilisés par l'effort financier lié à la consommation d'énergie dans le logement, et ceux concernés par des taux d'effort important en terme de carburant, ne sont pas les mêmes.

Les ménages âgés aux maisons mal isolées évoqués dans la partie précédente (cf. page 50) sont souvent retraités, la mobilité domicile-travail et l'accompagnement des enfants ne sont plus une contrainte. Une grande part de leurs déplacements quotidiens est réalisée dans la proximité (cf. Bouleau et Mettetal 2014), souvent au sein de leur commune de résidence. Ainsi, le budget carburant peut ainsi être considérablement réduit, jusqu'à devenir souvent marginal en comparaison d'autres postes budgétaires.

Si les propriétaires occupants modestes sont présents au sein des espaces périurbains et ruraux, les ménages franciliens les plus pauvres sont davantage concernés par la dépense énergétique liée au logement que celle liée au carburant en raison de leur moindre motorisation et de leur localisation centrale. Plus des deux tiers des dépenses énergétiques des ménages modestes sont utilisées pour chauffer leur logement, un tiers seulement pour se déplacer en voiture. *A contrario*, pour les ménages aisés, plus de 40 % des dépenses énergétiques sont liés aux dépenses de carburant.

### Part et montant des dépenses énergétiques des ménages franciliens selon le niveau de vie



Source : Insee, BdF 2006

## 7.1. Les ménages qui ont les parts de dépenses énergétiques les plus élevées

Si l'enquête nationale logement permet d'analyser les situations de précarité énergétique *via* l'estimation de l'effort énergétique et des situations d'inconfort thermique, tout comme l'enquête globale transport nous fournit des informations sur l'effort financier lié à la consommation de carburant, seul le budget des familles permet d'aborder statistiquement la double vulnérabilité énergétique.

La répartition des ménages franciliens en fonction du poids de leurs dépenses énergétiques pour se chauffer et pour se déplacer (cf. tableaux ci-dessous) montre une grande diversité de situation :

- près de quatre ménages sur dix ont des parts de dépenses énergétiques inférieures à la moyenne francilienne que ce soit pour chauffer son logement ou se déplacer,
- un ménage sur trois a des parts comprises entre la moyenne francilienne et son double pour l'énergie domestique et/ou le carburant,
- enfin, un ménage sur trois a des parts supérieures au double de la moyenne francilienne pour l'une ou l'autre énergie.

### Répartition des ménages franciliens selon le poids de leurs dépenses énergétiques pour se chauffer et se déplacer

En Île-de-France			Poids dépenses Energie Logement dans les dépenses de consommation							
			Inférieur à la moyenne francilienne (3,22%)		Compris entre la moyenne francilienne et son double (3,22-6,43%)		Plus du double de la moyenne francilienne [6,43 et plus]		Ensemble	
			Part	Nb de ménages	Part	Nb de ménages	Part	Nb de ménages	Part	Nb de ménages
Poids dépenses Carburant dans les dépenses de consommation	Inférieur à la moyenne francilienne (2,36%)	Part	37,7%	14,9%	10,0%	62,6%				
		Nb de ménages	1 676 645	663 286	443 292	2 783 223				
	Compris entre la moyenne francilienne et son double (2,36-4,71%)	Part	11,0%	5,4%	2,2%	18,6%				
		Nb de ménages	488 484	241 573	98 776	828 833				
	Plus du double de la moyenne francilienne (4,71% et plus)	Part	9,9%	5,0%	3,9%	18,8%				
		Nb de ménages	442 268	223 825	173 810	839 903				
	Ensemble	Part	58,6%	25,3%	16,1%	100,0%				
		Nb de ménages	2 607 397	1 128 684	715 878	4 451 959				

Source : Insee, BdF 2006

## Répartition des ménages franciliens dont le poids des dépenses énergétiques est deux fois supérieur à la moyenne francilienne pour se chauffer et se déplacer

En Île-de-France			Poids dépenses Energie Logement dans les dépenses de consommation							
			Inférieur à la moyenne francilienne (3,22%)		Compris entre la moyenne francilienne et son double (3,22-6,43%)		Plus du double de la moyenne francilienne [6,43 et plus]		Ensemble	
			Part	Nb de ménages	Part	Nb de ménages	Part	Nb de ménages	Part	Nb de ménages
Poids dépenses Carburant dans les dépenses de consommation	Inférieur à la moyenne francilienne (2,36%)	Part				26,7%		26,7%		
		Nb de ménages				168 782		168 782		
	Compris entre la moyenne francilienne et son double (2,36-4,71%)	Part				11,6%		11,6%		
		Nb de ménages				73 049		73 049		
	Plus du double de la moyenne francilienne (4,71% et plus)	Part	11,3%		22,9%		27,5%		61,7%	
		Nb de ménages		71 369		144 989		173 810		390 168
	Ensemble	Part	11,3%		22,9%		65,8%		100,0%	
		Nb de ménages		71 369		144 989		415 641		631 999

Source : Insee, BdF 2006

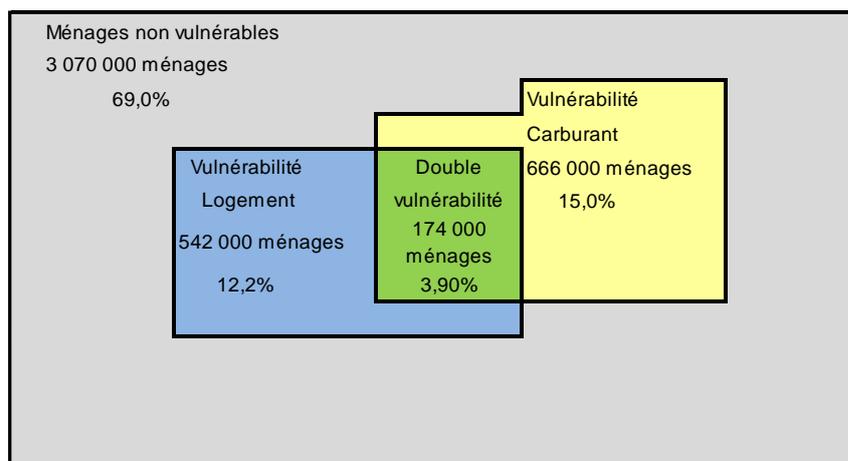
Au final, en Île-de-France, 14 % des ménages ont un poids de dépenses énergétiques deux fois supérieur à la moyenne francilienne. Ceci signifie que 630 000 ménages franciliens consacrent plus de 11,15 % de leur budget pour se chauffer et/ou pour se déplacer en voiture.

Parmi ces ménages, 242 000 ménages sont uniquement vulnérables pour ce qui concerne leur dépense logement, c'est-à-dire que la part de ce qu'ils dépensent pour chauffer leur logement est deux fois plus élevée que la moyenne des ménages franciliens.

Ensuite, 216 000 ménages sont vulnérables uniquement en ce qui concerne leur dépense carburant, ce qui signifie que la part de ce qu'ils dépensent en carburant est deux fois plus élevée que la moyenne des ménages franciliens.

Enfin, 174 000 ménages ont des parts de dépenses énergétiques deux fois supérieures à la moyenne des ménages franciliens à la fois pour leurs dépenses logement et carburant. Au final, les ménages doublement vulnérables sont relativement peu nombreux : 4 % de l'ensemble des ménages franciliens, alors que ceux vulnérables à l'une ou l'autre énergie sont beaucoup plus nombreux.

## Répartition des ménages franciliens selon leur vulnérabilité énergétique



Source : BdF 2006

### 7.2. Des profils différents

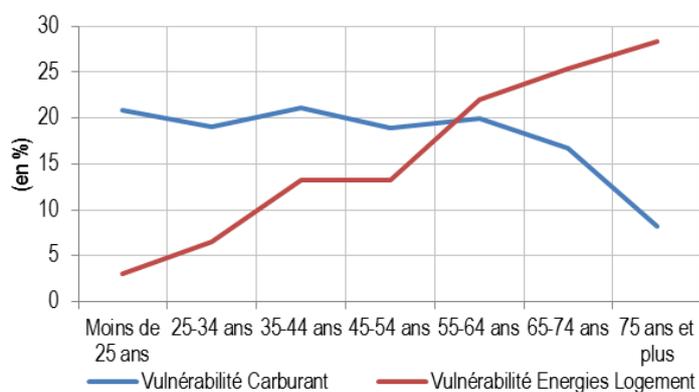
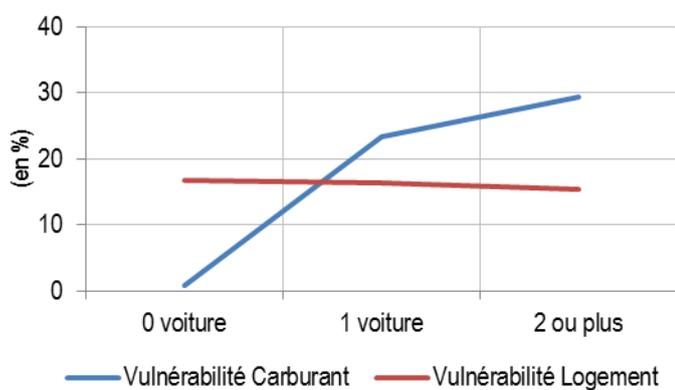
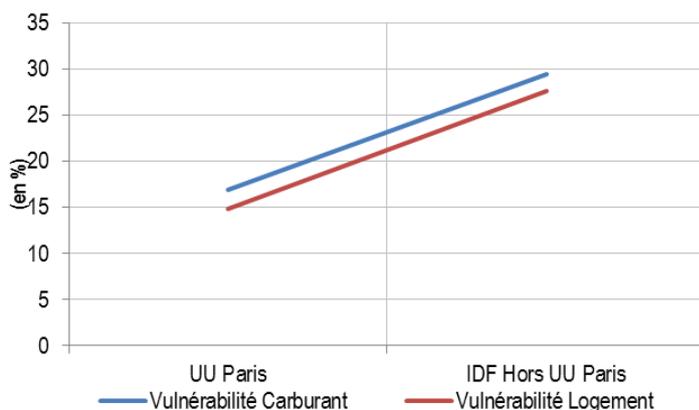
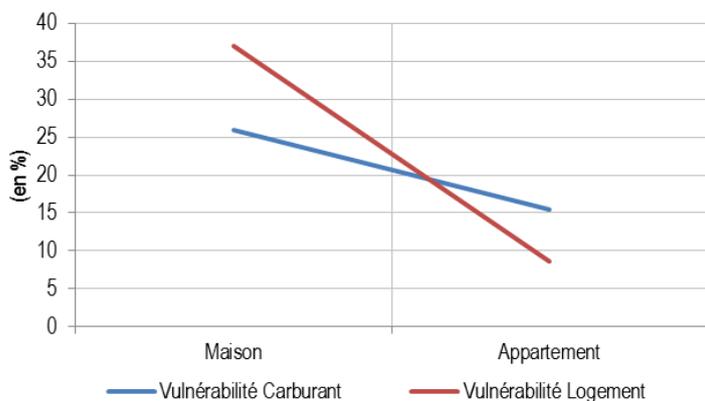
Les ménages âgés consacrent une part plus importante de leurs dépenses de consommation pour se chauffer que les jeunes. Cette situation s'explique, notamment par la taille de leur logement, en moyenne plus grand et donc plus énergivore que les ménages plus jeunes. *A contrario*, la part de la dépense en carburant diminue avec l'âge, notamment après 60 ans et la sortie de la vie active.

Les ménages habitant en maison individuelle consacrent une part plus importante de leur budget pour se chauffer et pour se déplacer. Ces proportions, plus élevées, s'expliquent, en partie, par la localisation de l'habitat individuel plutôt en zone périurbaine et de l'habitat collectif plutôt en zone dense. Elles s'expliquent également par la moindre motorisation des ménages en zone dense et par des déplacements motorisés plus fréquents en zone périurbaine.

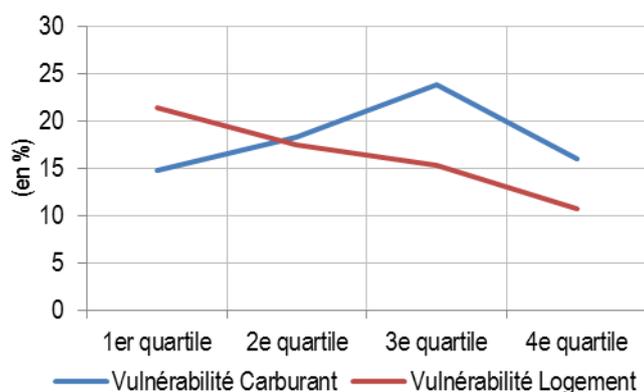
En lien avec le type de logement, la localisation impacte sur la part des dépenses consacrée aux énergies : habiter dans l'agglomération parisienne diminue de 10 points la probabilité d'être vulnérable énergétiquement, que ce soit pour se chauffer ou pour se déplacer par rapport à une localisation francilienne en dehors de l'agglomération.

Enfin, parmi les ménages modestes, la part des ménages vulnérables pour chauffer leur logement est deux fois plus élevée que parmi les ménages aisés. Alors que pour les dépenses en carburant, ce sont les ménages du deuxième et surtout du troisième quartiles qui sont les plus nombreux à être exposés à une vulnérabilité énergétique. Toutefois, si on ne considère que les ménages motorisés, la part de ménages vulnérables énergétiquement pour se déplacer est stable pour les trois premiers quartiles et diminue pour les ménages du quatrième quartile.

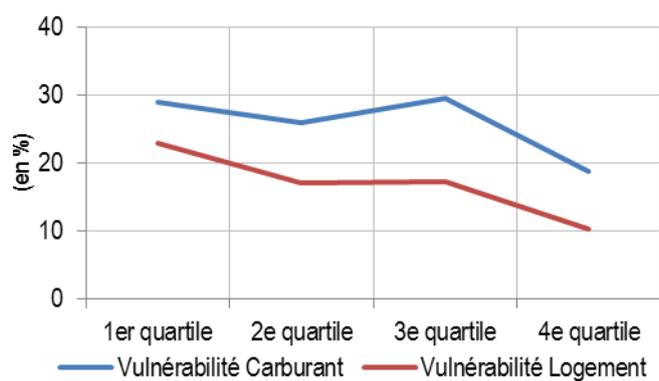
## Part des dépenses énergétiques dans les dépenses de consommation des ménages selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques



### Tous les ménages



### Ménages motorisés



### 7.3. Une analyse de type « toutes choses égales par ailleurs »

Concernant les ménages dont le poids des dépenses énergétiques pour chauffer leur logement est deux fois plus important que la moyenne des Franciliens, le type d'habitat des ménages et le niveau de revenus sont les facteurs les plus discriminants. Ainsi, résider en maison individuelle multiplie par sept la probabilité d'avoir une part de dépense énergétique pour se chauffer deux fois supérieure à la moyenne francilienne, par rapport à un ménage résidant en appartement. Et les ménages modestes (premier quartile) ont six fois plus de risque d'être dans cette situation que les ménages aisés (quatrième quartile). D'autres facteurs impactent également mais dans des proportions plus faibles. Il s'agit de l'âge, de l'ancienneté du logement ou encore du type de ménage ou du statut d'occupation. Les personnes âgées de plus de 60 ans, les logements construits avant 1949, les personnes seules ou encore les propriétaires ont des probabilités plus élevées d'avoir un poids de dépenses énergétiques élevé pour chauffer leur logement.

Concernant les ménages dont le poids des dépenses énergétiques pour se déplacer est élevé, la possession d'une voiture, le niveau de revenu et le type de ménage sont les facteurs les plus discriminants. Très logiquement, ne pas avoir de voiture<sup>68</sup> divise par cinquante la probabilité d'avoir une part de dépense énergétique pour le carburant deux fois supérieure à la moyenne francilienne, alors qu'en posséder deux augmente cette probabilité par rapport aux ménages ne possédant qu'une voiture. Les ménages les plus modestes ont une probabilité trois fois plus forte d'être dans cette situation par rapport aux ménages aisés. Enfin, les personnes seules ont trois fois plus de risque que les couples avec enfant.

Si on considère l'ensemble des dépenses énergétiques (carburant et combustible), l'analyse des profils des ménages dépensant plus de 11,15 % de leurs dépenses de consommation pour l'énergie (domestique ou carburant) permet de faire ressortir, sans conteste, que ce sont les ménages les plus modestes qui sont les plus vulnérables. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité qu'un ménage du premier quartile soit vulnérable c'est-à-dire qu'il dépense plus de 11,15 % de ses dépenses de consommation pour l'énergie est cinq fois plus élevée que pour un ménage du quatrième quartile.

Résider en maison individuelle impacte également la probabilité pour un ménage d'être vulnérable. Cette probabilité est quatre fois plus élevée pour un ménage habitant en maison que pour un ménage habitant en appartement. Enfin, en Île-de-France, vivre seul augmente la probabilité d'être vulnérable, elle est cinq fois plus élevée que pour un couple avec enfant. D'autres facteurs impactent également, tels que la localisation, le statut d'occupation ou le mode de chauffage. Résider hors de l'agglomération parisienne, être propriétaire ou se chauffer à l'électricité augmentent la probabilité d'être vulnérable.

---

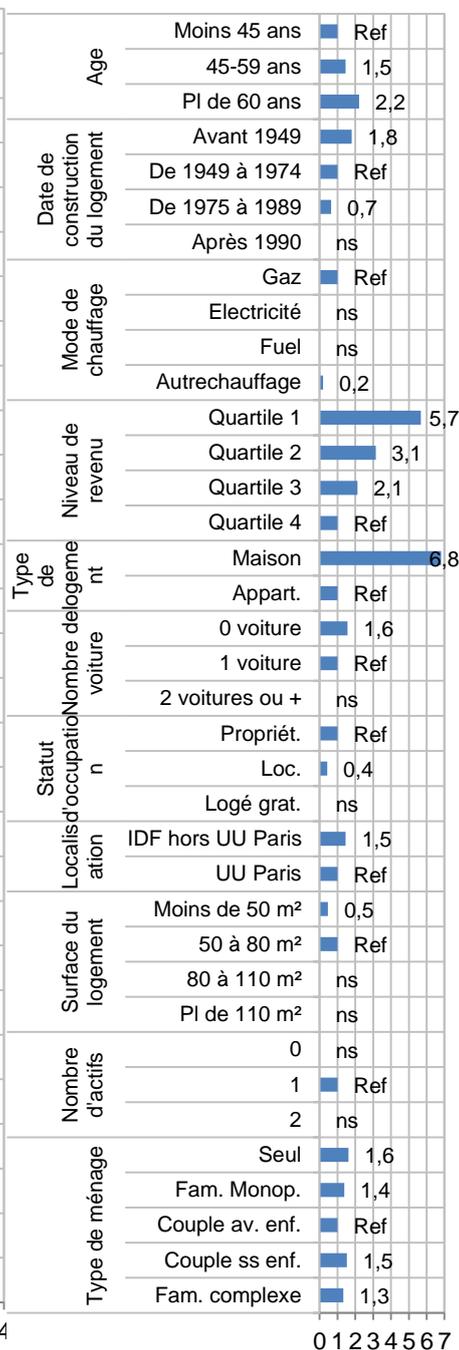
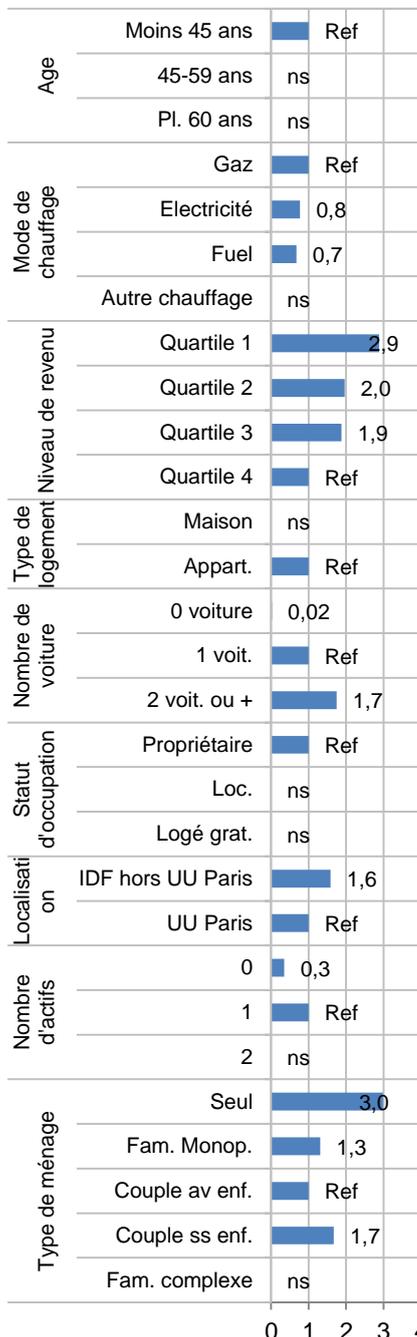
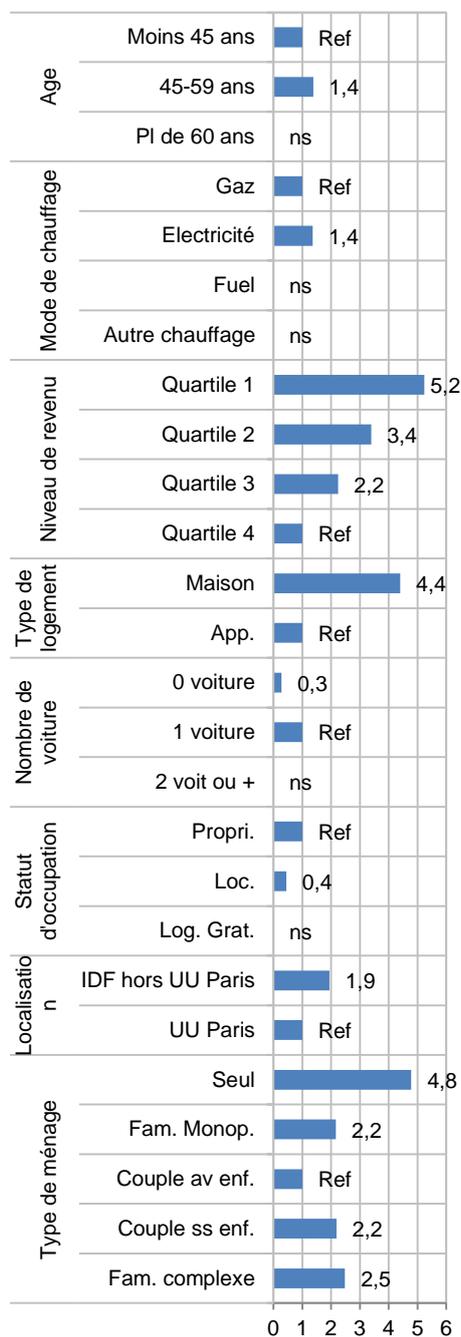
<sup>68</sup> Certains ménages sans voiture déclarent néanmoins une dépense en carburant, il peut s'agir des deux roues mais aussi des voitures empruntées ou louées.

## Probabilité « toutes choses égales par ailleurs »...

...de dépenser deux fois plus pour se chauffer ou se déplacer que la moyenne des ménages franciliens\*

...de dépenser deux fois plus pour se déplacer que la moyenne des ménages franciliens

...de dépenser deux fois plus pour se chauffer que la moyenne des ménages franciliens



\*L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » de dépenser deux fois plus pour se chauffer ou se déplacer que la moyenne des ménages franciliens est issue d'une analyse statistique mettant en œuvre des régressions logistiques. Cette méthode statistique permet d'isoler l'effet propre de facteurs explicatifs (dans le cas présent, l'âge, le niveau de revenu, la composition familiale, le lieu de résidence, le nombre de voitures, le statut d'occupation, le type de logement et le mode de chauffage), dans l'analyse d'un comportement en l'occurrence ici, la probabilité d'être vulnérable énergétiquement.

## 7.4. Dépenses énergétiques et autres dépenses de consommation<sup>69</sup>

Les dépenses énergétiques représentent, en moyenne, 1 800 € par an pour un ménage francilien, ce qui représente 3,2 % de leurs dépenses de consommation pour les dépenses énergétiques du logement et 2,4 % pour les dépenses carburant.

Comment se répartissent les autres dépenses de consommation des ménages vulnérables ? Quelles sont leurs priorités de dépenses ? Quelles sont leurs spécificités par rapport à l'ensemble des ménages ?

En Île-de-France, les trois plus gros postes de consommation des ménages sont le logement (18 %), l'alimentation (15 %) et les transports (14 %). Toutefois, on ne retient que les consommations effectivement observées parmi les ménages dans le cadre de l'enquête budget des familles. La consommation de logement des propriétaires se limite donc à la dépense d'énergie (chauffage, éclairage), aux charges diverses et aux dépenses de petit entretien. Les remboursements d'emprunts ne sont pas considérés comme des dépenses de consommation, selon la définition de la comptabilité nationale, mais comme de l'épargne. Avec ce choix, le poids budgétaire de ce poste dépend des parts respectives de propriétaires et de locataires. Les comparaisons ne sont interprétables qu'à condition de distinguer les deux populations.

Ainsi, les propriétaires franciliens ne consacrent que 10 % de leurs dépenses au poste logement, contre 29 % pour les locataires.

Les ménages vulnérables<sup>70</sup> sont propriétaires ou logés gratuitement dans 75 % des cas. Par conséquent, les comparaisons des dépenses de consommation sont réalisées sur ces ménages qui représentent un échantillon plus conséquent que les locataires.

Les propriétaires vulnérables consacrent la plus grosse part de leurs dépenses à l'alimentation : 19 % contre 16 % parmi l'ensemble des propriétaires. Ils consacrent 16 % de leurs dépenses au logement, contre 10 % parmi l'ensemble des propriétaires et enfin, ils consacrent 15 % de leurs dépenses pour le transport contre 16 % parmi l'ensemble des propriétaires. Les dépenses plus contraintes (se nourrir et se loger) représentent un poids plus important chez les propriétaires vulnérables. *A contrario*, les dépenses plus « récréatives » : loisirs, culture, hôtels ou restaurant représentent un poids plus faibles chez les propriétaires vulnérables : 15 % contre 19 % parmi l'ensemble des ménages. Il en est de même pour les dépenses de « confort », comme l'habillement ou l'équipement du logement qui représentent 15 % des dépenses des propriétaires, contre seulement 11 % des propriétaires vulnérables.

L'analyse des dépenses de consommation des propriétaires hors énergies permet de constater que le poids des dépenses logement des propriétaires vulnérables et de l'ensemble des propriétaires est alors identique (7 % des dépenses de consommation).

Le poids des dépenses alimentaires s'accroît entre propriétaires vulnérables et l'ensemble des propriétaires. Les premiers consacrent alors 22 % de leurs dépenses de consommation pour s'alimenter, contre seulement 17 % parmi l'ensemble des propriétaires.

---

<sup>69</sup> Seules les consommations effectivement observées chez les ménages sont retenues dans cette étude. Elles sont classées dans la nomenclature de produits préconisés par Eurostat. Elles se décomposent en 12 postes. Un 13<sup>e</sup> poste rassemble tous les autres débours des ménages non compris dans les postes précédents (impôts, gros travaux, remboursements d'emprunts...) Il correspond aux dépenses qui ne relèvent pas de la consommation. Ce poste n'a donc pas été pris en compte dans les dépenses de consommation des ménages. Sa part dans l'ensemble des dépenses n'est pourtant pas marginale avec une moyenne de 10 417€ par an, qui le place au premier poste dans le budget des ménages. Ces dépenses sont assumées essentiellement par les ménages les plus aisés.

<sup>70</sup> Les ménages dont la part de la dépense énergétique dans les dépenses de consommation est deux fois supérieure à celle de la moyenne des Franciliens.

Enfin, les dépenses consacrées au transport (hors carburant) se réduit beaucoup plus pour les ménages vulnérables que pour l'ensemble des propriétaires. La dépense carburant constitue alors un tiers des dépenses transport pour les ménages vulnérables, contre moins de 15 % pour l'ensemble des propriétaires.

Le poids des autres dépenses est alors similaire entre propriétaires vulnérables et l'ensemble des propriétaires.

Les propriétaires vulnérables, plus contraints en raison du poids de leurs dépenses énergétiques, semblent donc davantage se restreindre aux dépenses les plus contraintes et réduire les dépenses récréatives et de confort.

### **Part des dépenses de consommation des ménages franciliens selon le statut d'occupation et la vulnérabilité énergétique**

	Ensemble	Propriétaires	Propriétaires vulnérables	Locataires
Alimentation	15	16	19	13
Alcools, tabac	2	2	3	2
Habillement	8	8	6	8
Logement	18	10	16	29
Equipement du Logement	7	7	5	5
Santé	4	4	3	3
Transport	14	16	15	11
Communications	4	4	4	4
Loisirs et culture	10	11	9	8
Enseignement	1	1	0	1
Hôtels, restaurant	7	8	6	6
Autres biens et services	12	13	13	9
	100	100	100	100

Source : Insee, BdF 2006

**Part des dépenses de consommation (hors énergies domestiques et carburant) des ménages franciliens selon le statut d'occupation et la vulnérabilité énergétique**

	Ensemble	Propriétaires	Propriétaires vulnérables	Locataires
Alimentation	15	17	22	14
Alcools, tabac	2	3	4	2
Habillement	9	8	7	9
Logement (hors énergies)	15	7	7	28
Équipement du Logement	7	8	7	5
Santé	4	5	4	3
Transport (hors Carburant)	12	14	10	9
Communications	4	4	5	4
Loisirs et culture	10	11	11	8
Enseignement	1	1	0	1
Hôtels, restaurant	8	8	8	6
Autres biens et services	13	14	15	10
	100	100	100	100

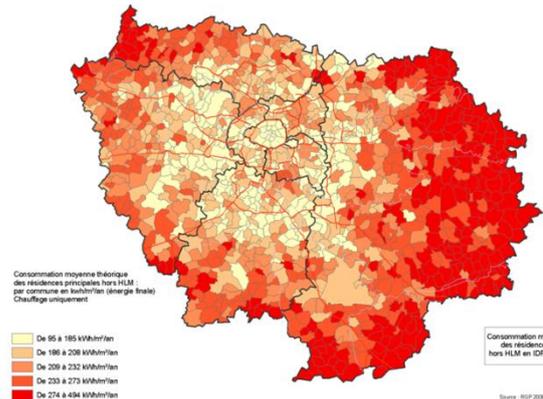
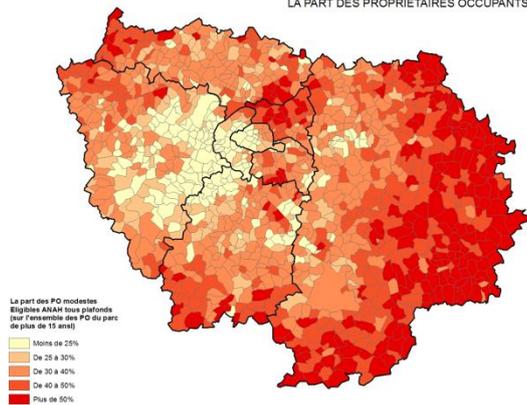
Source : Insee, BdF 2006

# 8. Une synthèse géographique de la vulnérabilité énergétique

## La fragilité économique des ménages...

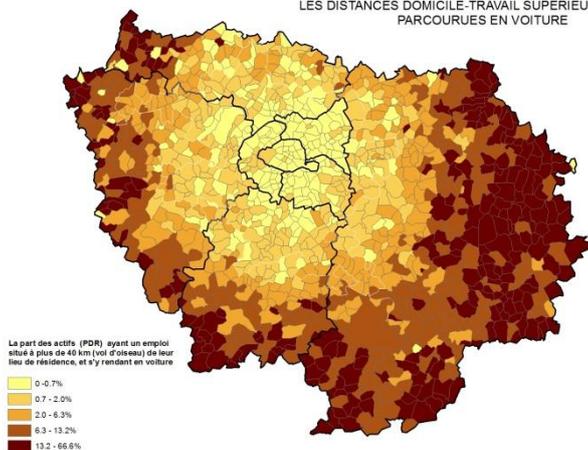
## ... dans des logements énergivores

LA PART DES PROPRIETAIRES OCCUPANTS MODESTES



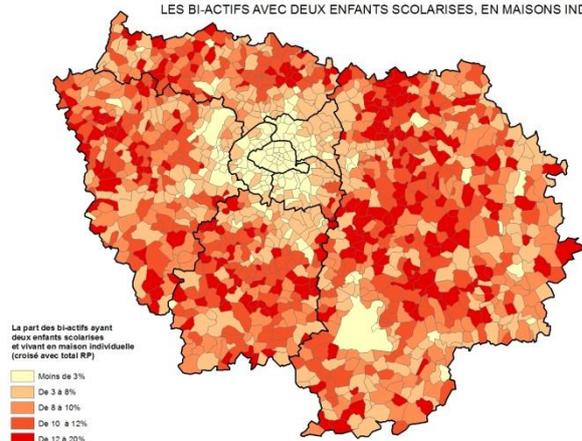
## ... qui parcourent de longues distances en voiture pour aller au travail

LES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL SUPERIEURES A 40 KM  
PARCOURUES EN VOITURE



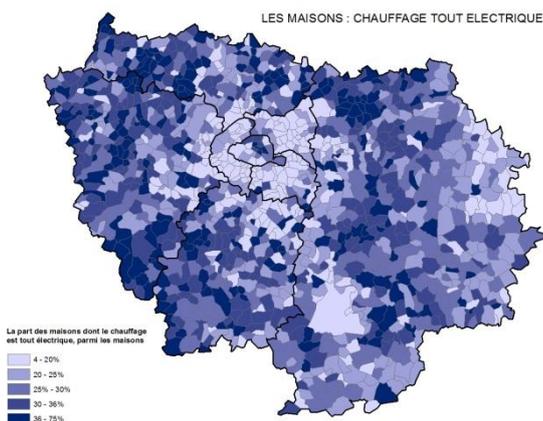
## ... Il faut aussi accompagner les enfants

LES BI-ACTIFS AVEC DEUX ENFANTS SCOLARISES, EN MAISONS INDIVIDUELLES

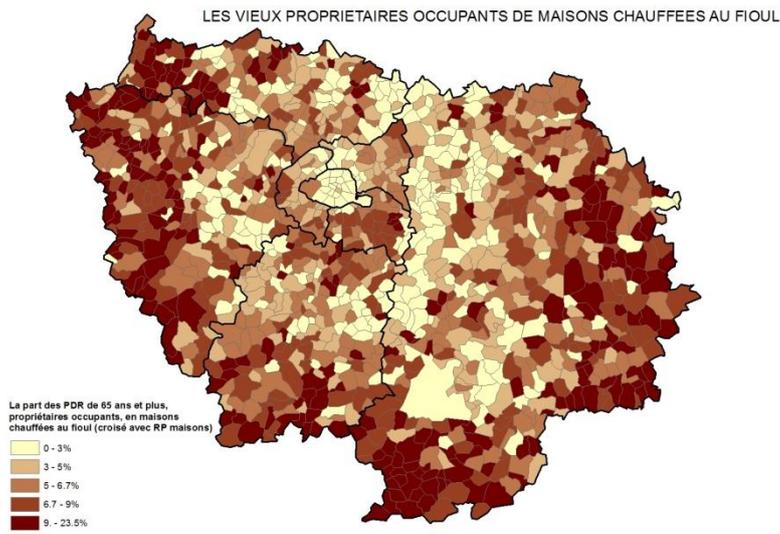


## ... et payer l'électricité

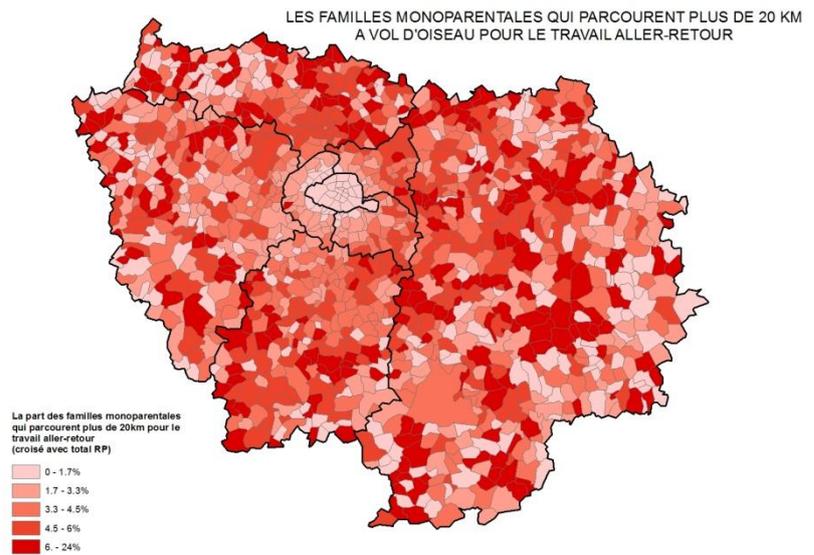
LES MAISONS : CHAUFFAGE TOUT ELECTRIQUE



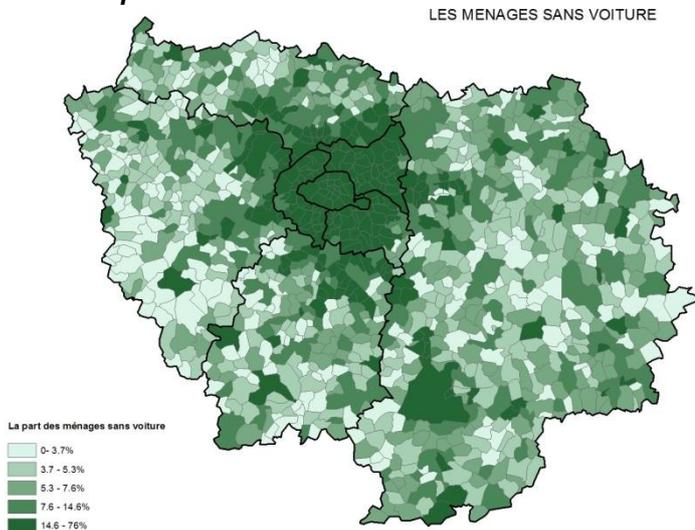
**... certains sont moins mobiles mais habitent une maison coûteuse à chauffer**



**... d'autres sont seuls à assumer un quotidien tendu**



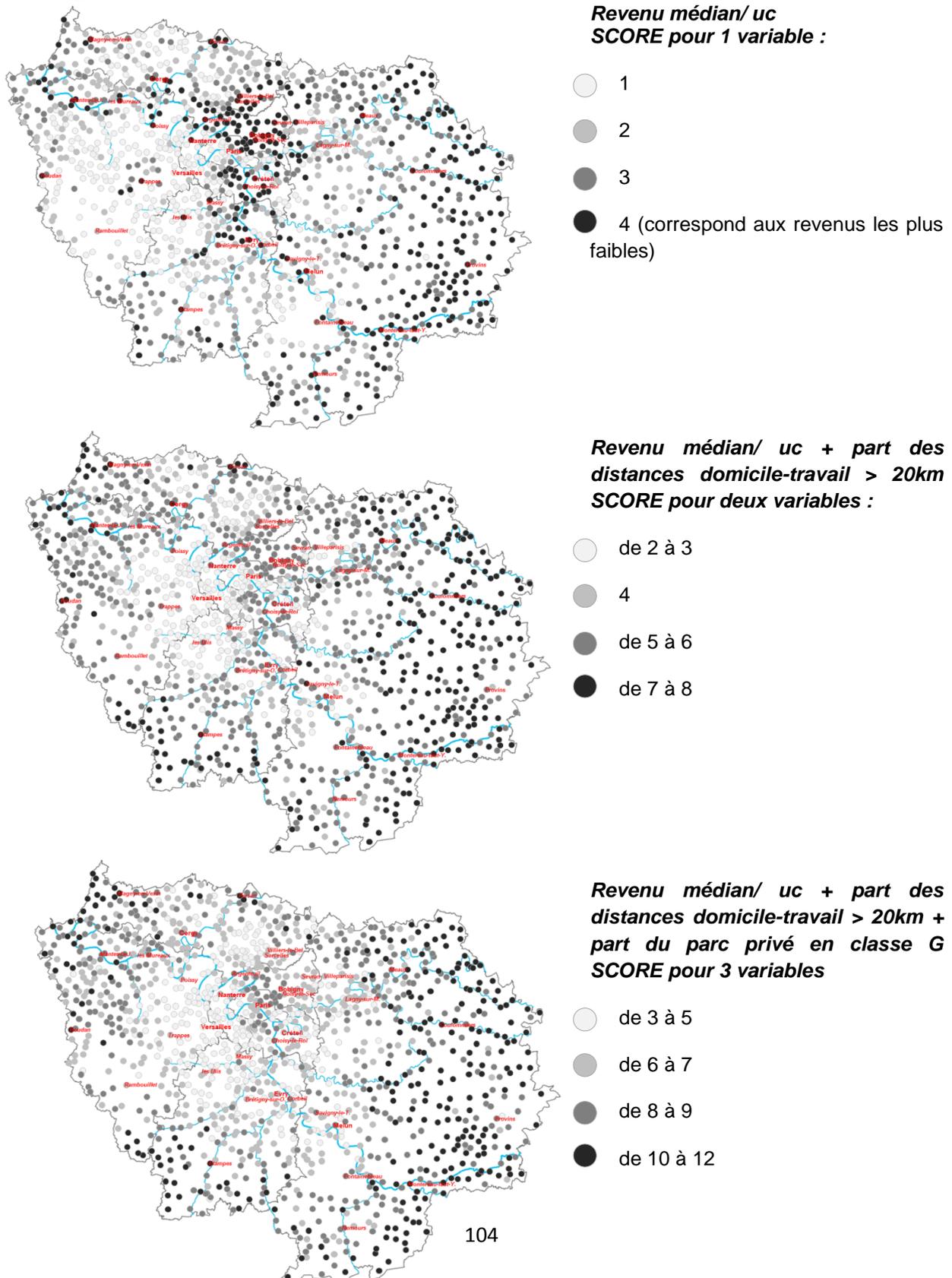
**Et parfois sans voiture....**



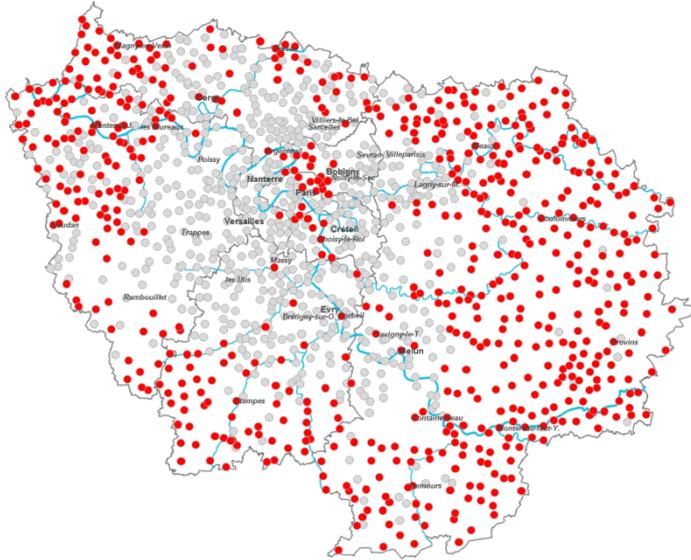
## 8.1. Le scoring des territoires

Une méthode qui permet de visualiser les territoires qui cumulent différents types de fragilité, celle du scoring. Les variables sont décomposées par quartile, et les communes sont représentées selon un score total, en fonction du nombre de variables sélectionnées.

Voici un exemple des différentes étapes du scoring :



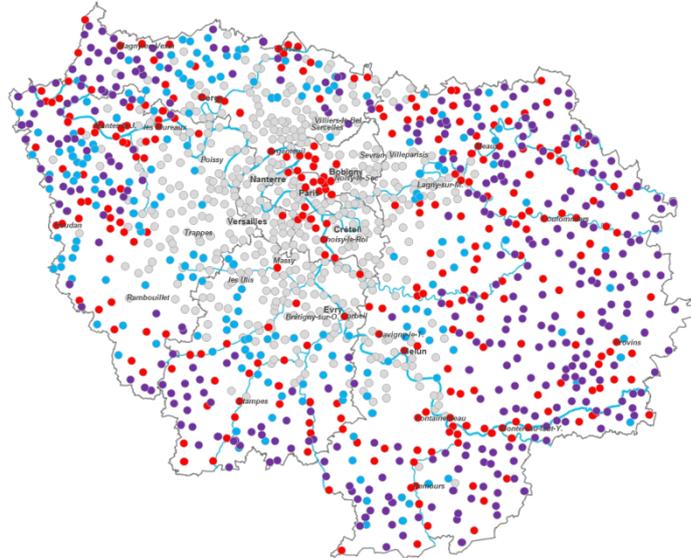
**Une première synthèse...**



**Revenu médian/ uc + part des distances domicile-travail > 20km + part du parc privé en classe G**

● Les communes dont le score est > ou = à 8 sur 12

**... à laquelle on rajoute un critère d'accessibilité aux services**

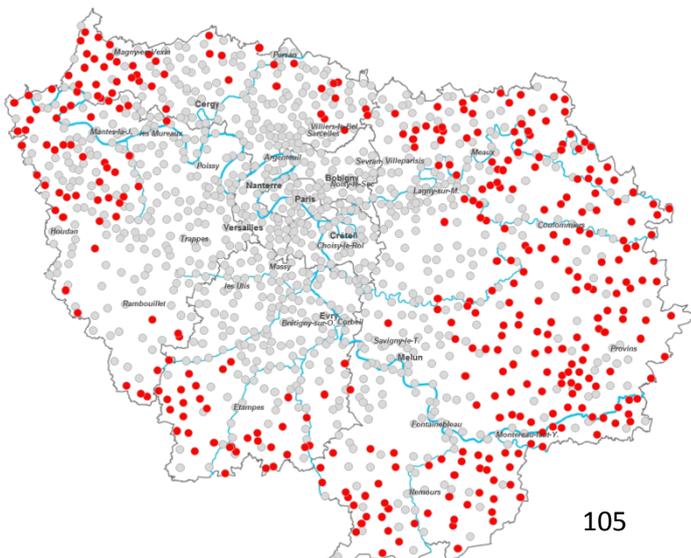


Les communes dont le score est > ou = à 8 sur 12 ●

**Et**

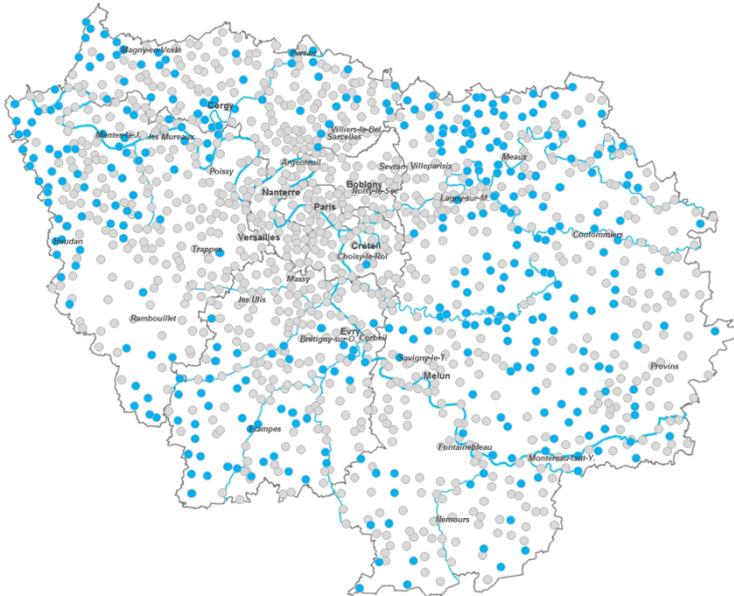
Celles qui ont faible niveau d'accessibilité aux services (< ou = à 2 sur 6) ●

**Pour ne retenir que celles qui cumulent...**



Un premier scoring de la vulnérabilité énergétique représentant les communes aux faibles revenus, aux longues distances domicile-travail, au parc énergivore et dont le niveau d'accessibilité au service est faible

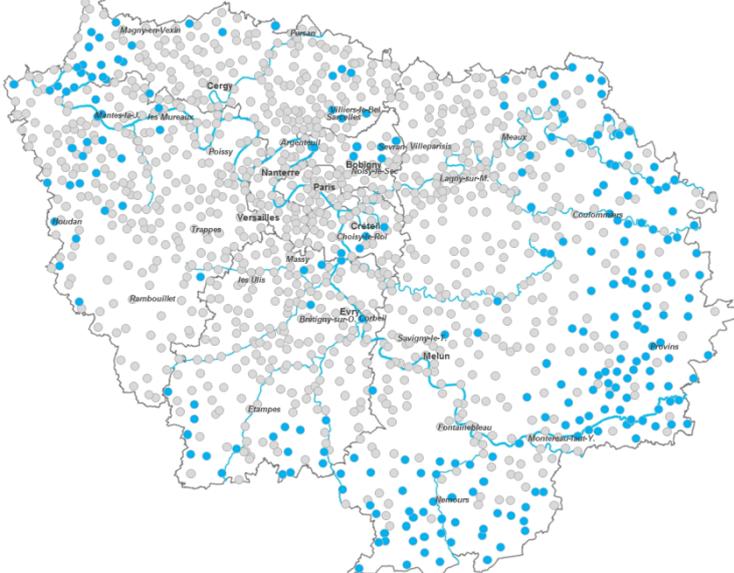
### Le scoring des couples avec enfants



Un deuxième scoring représentant les couples biactifs avec enfants, les faibles revenus, les longues distances domicile-travail, et les maisons chauffées à l'électricité

Les communes dont le score est > ou = à 12 sur 16 : ●

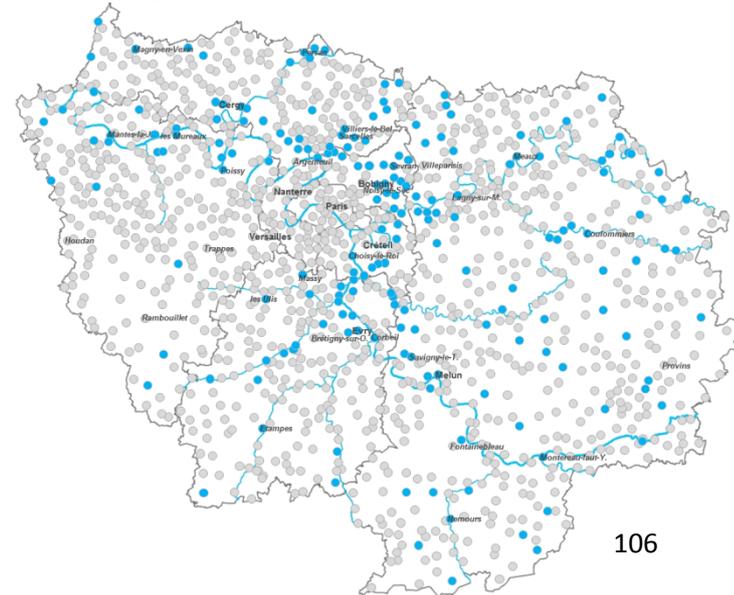
### Le scoring des personnes âgées



Un troisième scoring représentant les personnes âgées et seules, les PO très modestes et les maisons chauffées au fioul

Les communes dont le score est > ou = à 10 sur 12 : ●

### Le scoring des familles monoparentales



Un quatrième scoring représentant les familles monoparentales qui travaillent loin, les familles monoparentales sans voiture et les revenus modestes

Les communes dont le score est > ou = à 10 sur 12 : ●

# La vulnérabilité énergétique des ménages franciliens :

---

## **Partie 2 : Analyse qualitative**

*Sylvanie Godillon et Anaïs Rocci de 6t – Bureau de recherche*



# 1. Introduction et méthodologie

---

Parallèlement à l'enquête quantitative pilotée par l'IAU îdF, 6t-bureau de recherche a réalisé une analyse qualitative afin d'appréhender finement les stratégies des ménages et les seuils de tolérance en observant l'impact des hausses des prix de l'énergie sur leurs intentions d'action.

La dimension qualitative et prospective vise à mieux comprendre les comportements énergétiques en fonction des localisations résidentielles et des dépenses énergétiques à la fois au sein du logement et des déplacements. L'entretien cible dans un premier temps les stratégies actuelles puis dans une dimension prospective, les stratégies envisagées en cas de forte hausse du prix de l'énergie, de manière à appréhender les capacités de changement, les arbitrages et les risques de renoncement des ménages.

L'objectif de l'analyse qualitative est de comprendre les stratégies actuelles pour gérer le budget et l'impact de la hausse du prix de l'énergie sur les comportements, aujourd'hui et dans le futur. Les ménages intègrent-ils les questions d'énergie dans leur choix résidentiel ? Estiment-ils avoir une marge de manœuvre sur les postes budgétaires de la mobilité et du chauffage ?

## 1.1 Caractéristiques de l'échantillon

Plus d'une vingtaine d'entretiens ont été réalisés. Les personnes enquêtées ont été contactées par un panéliste de manière à recruter une diversité de profils en termes de situation familiale, professionnelle, de localisation etc.

Deux publics particulièrement exposés aux risques de précarisation énergétique ont pu être identifiés dans l'état de l'art prospectif, il s'agissait donc dans cette enquête qualitative de cibler cet échantillon. Le premier est composé de couples biactifs avec enfants, de classe moyenne inférieure, habitant dans le périurbain et résidant à une distance conséquente de leur lieu d'emploi. Le second est composé de familles monoparentales, en emploi, et résidant également dans le périurbain et, en conséquence, relativement éloignées de leur emploi. Les deux publics sont en situation de dépendance à l'égard de l'automobile, avec une forte mobilité contrainte (emploi et accompagnement des enfants) et des charges en énergie domestique importante (présence d'enfants, maison individuelle et surface importante).

L'enquête qualitative a donc pour cible spécifique des ménages modestes, autrement dit de classe moyenne inférieure. Le choix a été fait de s'intéresser aux ménages actifs avec enfant(s) en couples ou familles monoparentales, propriétaires ou accédants à la propriété d'une maison individuelle et motorisés. Les critères de sélection des ménages enquêtés sont les suivants :

- couple biactifs ou famille monoparentale
- 35-45 ans
- présence d'enfants
- motorisé
- habite en maison individuelle
- propriétaire ou accédant à la propriété
- revenu disponible par unité de consommation entre 15 000 et 30 000 euros par an<sup>71</sup>

On peut noter qu'une majorité des ménages interrogés étaient déjà propriétaires de leur ancien logement.

---

<sup>71</sup> Le revenu médian par unité de consommation est de 22 243 euros en 2011 en Île-de-France.

## 1.2. Guide d'entretien

Le guide d'entretien se déroule en trois temps :

Le premier concerne le parcours de vie et les déterminants du choix résidentiel : ce qui a motivé leur choix du périurbain et si les questions de l'énergie ont été considérées, que ce soit en termes de déplacements ou de logement. Les changements perceptibles en matière de coût de l'énergie dans le parcours résidentiel. Y a-t-il eu surcoût énergétique pour le chauffage et/ou pour le transport par rapport à ce qu'ils avaient envisagé ?

Le second concerne la gestion du budget et les stratégies de réduction des dépenses, notamment énergétiques : prise en compte des performances énergétiques dans les choix d'objets de consommation, stratégies globales pour limiter la consommation énergétique, les situations antérieures qui ont pu les amener à devoir modifier leurs pratiques de déplacements et/ou consommation d'énergie (périodes de forte hausse du prix de l'énergie, périodes de baisse du niveau de vie, etc.).

Le troisième concerne le jeu de simulation en situation de forte hausse du prix de l'énergie : perception du risque de précarisation, stratégies d'évitement, de compensation, etc.

Ce rapport s'organise en 4 grandes parties : (1) l'analyse des choix de localisation et des contraintes qui en découlent notamment en termes de coûts ; (2) les modes de gestion du budget : suivi, économies, etc. ; (3) les stratégies déployées pour restreindre ses dépenses globales (alimentation, loisirs, abonnements, etc.), ses dépenses liées à la consommation énergétique dans le logement, et celles liées à la consommation énergétique des déplacements ; (4) les stratégies face à l'évolution du prix des énergies et la perception du risque.

## 2. Les choix de localisation : avoir un logement plus spacieux et devenir propriétaire au prix de l'éloignement

---

Les ménages modestes et très modestes enquêtés témoignent d'un fort désir d'être propriétaire. Souhaitant un logement plus spacieux, ils sont contraints de s'éloigner dans le périurbain voire dans des territoires ruraux pour accéder financièrement à la propriété. Il en découle une augmentation importante des déplacements en voiture, qui devient indispensable, et donc des frais de déplacement. À ceci s'ajoutent tous les frais d'une maison individuelle et de la propriété, souvent mal estimés (charges, taxes, chauffage, entretien, etc.). Ces frais conséquents peuvent mettre ces ménages dans des situations financières très difficiles.

Pourtant, ces nouvelles dépenses et les contraintes qui en découlent (temps passé dans les déplacements, restrictions et sacrifices sur d'autres postes, etc.) sont compensées par le confort et la qualité du cadre de vie du logement, et surtout, par les avantages pour l'avenir d'être propriétaire, avec l'assurance d'avoir un toit.

Notons cependant que certains ménages cherchent, dans leur choix de localisation, à se rapprocher de leur travail, tandis que d'autres vont changer de travail pour se rapprocher de leur domicile. Par ailleurs, un autre facteur de choix consiste à rester à proximité de sa famille, notamment pour bénéficier d'une aide pour s'occuper des enfants.

### 2.1. Une stratégie de localisation qui va de pair avec un usage prépondérant de la voiture

Le principal critère dans la stratégie de localisation est d'accéder à un logement plus spacieux et financièrement accessible. Les ménages sont souvent contraints de s'éloigner dans des communes périurbaines, voire même rurales pour accéder à la propriété. Et ceci va de pair avec un éloignement des commerces, des services mais aussi de la desserte des transports en commun.

« On cherchait plus grand, parce qu'on était entassés à 5 dans 50m<sup>2</sup> ce n'était pas évident ! On est tombé sur une bonne opportunité pour la maison, elle fait 95m<sup>2</sup> avec un grand jardin » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Wafia voulait un logement plus grand. Ils ont donc élargi la zone de recherche, et après deux années de prospection, ont fait l'acquisition d'une maison en pleine campagne, éloignée des services et des commerces, comme du lieu de travail de son mari, dont le temps de trajet en voiture atteint plus de 4 heures par jour.

« On cherchait à s'agrandir. Les 3 enfants étaient dans la même chambre dans l'appartement. On cherchait à Versailles mais les prix étaient trop élevés. On voulait une chambre pour chacun des enfants. On a étendu la zone là où c'était possible pour nous, dans nos prix. Tout ce qu'on trouvait c'était cher et vieux avec beaucoup d'aménagements à faire et on ne voulait pas faire de travaux. (...) L'inconvénient c'est la distance par rapport aux grandes villes et par rapport au travail » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

S'ils ont un cadre de vie plus agréable et plus d'espace dans leur logement, ils ne bénéficient plus de l'offre de transport en commun et sont contraints d'utiliser la voiture pour l'ensemble de leurs déplacements.

« Mon mari travaille à l'opposé. Il part à 6h30 pour éviter les embouteillages pour arriver à 8h30. Ici c'est 100 % voiture. Pas question d'être en panne. Dès qu'on a une course à faire il faut la voiture, pour le pain, il faut aller à 5 km » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Il n'y a pas de commerce de proximité, il faut absolument la voiture pour tout, il n'y a pas de transport ou très peu. C'est très compliqué sans voiture » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

« Ici on n'a pas le choix. Les transports sont trop compliqués, il faut attendre 20 minutes le bus pour faire 2 km, en plus, une fois sur deux, c'est pas un bus mais un car et avec la poussette c'est impossible » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Cela est particulièrement problématique quand les membres du ménage (enfants ou adultes) n'ont pas le permis de conduire, et doivent se faire emmener ou restreindre leurs déplacements à l'offre de transport en commun très limitée. Ces personnes n'ont pas d'autres choix que de consacrer beaucoup de temps à leurs déplacements.

« C'était trop petit là-bas, on avait trop d'enfants. (...) Là c'est plus grand, avant on était vraiment à l'étroit. Le cadre de vie est plus calme ici et plus agréable. (...) L'inconvénient c'est la desserte en bus. Avant, il y avait des bus qui passaient toutes les 5 minutes comme on était au centre-ville, maintenant les bus qui passent à côté de chez nous c'est toutes les 30 minutes et ils ne vont pas forcément là où ça nous intéresse. C'est un souci pour ma femme qui n'a pas le permis » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Il y a une seule ligne de bus et en plus il ne passe pas souvent. En heure creuse, il y en a un par heure, ce n'est vraiment pas commode, ça met vite beaucoup de temps de se déplacer en bus » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Le problème c'est la desserte en transports en commun. Mon fils les utilise tous les jours pour aller à Trappes, il met 2h30 aller et 2h30 retour. C'est pas très accessible en bus. » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Et c'est aussi toute une nouvelle organisation à trouver, surtout pour les personnes qui habitaient dans une commune suffisamment dense, pour faire ses courses et ses différentes activités.

« Il faut faire des kilomètres pour tout, il n'y a pas « l'arabe du coin » s'il manque quelque chose. C'est une autre organisation. Je fais les courses le week-end. Je rentre tard le soir et je ne ressorts plus. Je suis obligée d'anticiper si je veux faire quelque chose. Je suis plus casanière parce que je suis bien là où je suis » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

De leur côté, Bénédicte et son mari recherchaient une maison plus spacieuse avec jardin, mais n'ont pas souhaité trop s'éloigner de Paris. Un des premiers critères était la proximité d'une gare pour le mari qui travaille à Paris.

« Là on a une maison très fonctionnelle, très pratique et accessible car on a le RER + le train. » (Bénédicte, 40 ans, mariée avec enfants, conseillère emploi)

## 2.2. Une stratégie de localisation qui va de pair avec une augmentation des dépenses liées aux déplacements

Ces choix de localisation conduisent à augmenter considérablement la part du budget transport par rapport à leur ancien logement. Après le crédit pour l'achat de la maison, une des plus grosses dépenses déclarées est le budget voiture.

Non seulement les distances sont plus importantes et la voiture indispensable, mais certains ont dû faire l'acquisition d'une deuxième voiture.

« Le budget déplacement est plus important. Avant je n'avais pas de voiture, je me déplaçais en bus à Versailles et mon mari travaillait à Issy-les-Moulineaux donc ce n'était pas trop loin (30mn en voiture) » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

En allant habiter en banlieue, Véronique a dû faire l'achat d'une voiture, alors qu'elle s'était toujours déplacée en transport en commun. Des frais supplémentaires qu'elle doit assumer, et qu'elle découvre.

« J'ai dû acheter une voiture, ce que je n'avais jamais eu avant, avant je louais quand j'avais besoin. C'est plus de liberté mais c'est aussi plus de frais, c'est un coût important. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Certains se voient remboursés leurs frais professionnels. L'éloignement du lieu d'emploi n'impacte pas leur budget. Ainsi, Stéphanie et son conjoint, tous deux merchandiseurs, détiennent une carte essence, et ne paient pas les réparations, ni l'assurance... Les seuls frais liés aux déplacements se limitent aux trajets personnels pour aller faire les courses ou pour les diverses activités des uns et des autres, des trajets généralement plus courts.

Le remboursement des frais de déplacements professionnels ainsi que les déductions des « frais réels » aux impôts, non seulement compensent les coûts engendrés par les distances mais favorisent aussi l'usage de l'automobile.

Ces contraintes de déplacement, en termes financier mais aussi en termes de temps passé, sont finalement compensées par le cadre de vie et le confort de la maison. Selon les ménages rencontrés, c'est un choix de vie dont il faut assumer les sacrifices qui en découlent.

## 2.3 Des contraintes de déplacement compensées par le confort du nouveau logement

Ces choix de localisation et les contraintes de déplacements qui en découlent (temps de trajet, dépenses plus conséquentes) sont généralement bien réfléchis ou du moins largement compensés par le confort de la nouvelle maison en termes d'espace, de tranquillité, etc. Ces ménages valorisent leur choix et justifient les sacrifices qu'ils sont dorénavant obligés de faire. La qualité du cadre de vie et le gain d'espace dans le logement sont les principaux critères de choix. Les conséquences doivent être acceptées, « c'est le prix à payer ! ».

Wafia et sa famille par exemple sont très contents de leur achat et acceptent d'avoir considérablement augmenter leur budget déplacement. Ils sont passés de 65m<sup>2</sup> à 180m<sup>2</sup> habitable, sans compter les combles et le garage de 70m<sup>2</sup> et c'est ce qu'ils recherchaient.

« Le budget voiture est énorme. Entre l'essence, l'assurance, les réparations, le crédit... Mon mari fait 150-200km par jour, il a un budget maintenance énorme. Mais c'est le prix à payer pour être ici ! » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« C'est un choix de vie de s'éloigner de Paris. Et c'est un tel bonheur de me retrouver dans ma maison en rentrant que les inconvénients sont vite dépassés par les avantages. (...) Avant je mettais 30mn, là c'est 1h15, mais le surplus sert de pallier de décompression avant de rentrer à la maison, et pour se préparer avant de rentrer dans Paris. J'apprécie » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Virginie relativise le temps passé à se déplacer au regard du gain d'espace dont la famille bénéficie.

« Je mets 20-30mn en voiture, mon mari prend les transports en commun et met 45mn-1h. Ça allonge un peu son temps parce qu'il travaille à Paris, mais ce n'est pas une grosse contrainte, c'est un temps raisonnable pour un Francilien de faire 1h30-2h par jour. C'est correct. Et c'était réfléchi ». (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Se rapprocher de la famille est un des critères du choix de la localisation. L'éloignement dans des communes périurbaines ou rurales constitue alors un isolement relatif.

## 2.4. Le choix de se rapprocher ou de conserver la proximité de ses proches

On constate que plusieurs ménages habitaient dans la même localité avant de faire l'acquisition de leur bien. Ayant construit leur vie ici, ils souhaitaient y rester. Ils ont leur famille à proximité, et les enfants sont scolarisés ici. Dans de nombreux cas, ces ménages étaient déjà propriétaires de leur ancien logement, le choix de l'éloignement a donc été fait avant. Dans d'autres cas, une rentrée d'argent importante à un moment donné a permis cet achat dans la même localité.

« Je voulais absolument rester dans le même secteur pour mon fils qui était au lycée. Je ne voulais pas le déraciner. Et même pour moi, c'était important de rester dans le coin, parce qu'avec le temps, je me suis fait des amis. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Je voulais rester sur Taverny parce que mon fils avait ses copains, son école là-bas. j'avais flashé sur cette maison qui m'avait vraiment plu mais elle était trop chère. Et finalement, j'ai eu une rentrée d'argent imprévue (un héritage) qui m'a permis d'aménager ici » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Ces ménages apprécient le réseau d'entraide qui s'est créé entre parents pour amener et récupérer les enfants, ou entre voisins. Ils souhaitaient donc conserver cette convivialité et cette solidarité qui permettent dans le même temps de réduire les déplacements et les dépenses.

« C'est une petite commune de 4 000 habitants. Tout le monde se connaît donc il y a un réseau d'entraide qui se développe entre les parents d'élèves pour emmener/récupérer les enfants, les garder après l'école.... C'est vraiment agréable » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Je ne connaissais pas du tout Chennevières-sur-Marne mais je m'y suis bien habitué, il y a une ambiance village, les gens se connaissent, j'ai rencontré du monde. À Maisons-Alfort, je n'ai connu personne en 9 ans. Maintenant, je me sens bien intégrée dans Chennevières. Je connais les gens, je suis investie associativement » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

D'autres ont souhaité se rapprocher de leurs proches ou « revenir aux sources » quand ils sont, l'un ou l'autre, originaires de la commune. Ainsi, outre le fait d'avoir plus de volume et un espace extérieur, le souhait, en allant s'installer en périphérie, était aussi de se rapprocher de leur famille et de retrouver une vie sociale et une entraide familiale au quotidien. C'est le cas par exemple de Virginie et

son conjoint tous deux originaires du Val-de-Marne qui sont revenus s'installer ici, à proximité de leur famille, qui peut dès lors s'occuper plus facilement de leur enfant. La proximité avec la famille permet ainsi de réduire certaines dépenses, notamment de garde d'enfants.

« La famille est très présente. On n'a pas de budget garde d'enfants. » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

D'autres ont souhaité « repartir à zéro » après un divorce. Véronique vivait à Paris et a acheté une maison en banlieue, où les prix sont plus abordables, pour ne pas avoir à refaire un prêt, ce qui était possible avec la vente de son appartement parisien à laquelle s'ajoutait un héritage.

« J'avais besoin de changer de vie. Je rêvais d'avoir une maison, de vivre à la campagne. Quand on a vécu une épreuve, c'est mieux de repartir à 0, si j'avais racheté sur Paris, je repartais pour 15 ans de prêt et j'avais pas envie de refaire la même chose. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

L'aspect social des choix de localisation et de l'ancrage territorial est donc à noter. Cet ancrage peut reposer sur des relations de voisinage, sur la famille, ou encore sur l'engagement associatif. Outre l'importance de la sociabilité, le choix de localisation consiste aussi, pour certains ménages, à se rapprocher de leur lieu de travail ; et à défaut, de changer de lieu de travail quand cela est possible.

## 2.5. Le choix de se rapprocher de son lieu de travail ou de changer de travail

Certaines personnes, comme Carole, ont choisi leur lieu de résidence de sorte à se rapprocher de leur travail.

« Je cherchais dans les environs pour être plus proche de mon travail (Roissy) et du domicile du papa (qui s'est aussi rapproché). Quand on vivait dans le 78 c'était trop loin du travail. Je souhaitais me rapprocher. Je voulais être dans un village, pas de ville, le loyer est moindre qu'en ville pour une maison. Mais la distance avec le travail, ça, ça n'a pas de prix ! » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôteesse de l'air)

C'est le cas également de Pierre qui cherchait à se rapprocher de son lieu de travail et de celui de sa femme en venant s'installer dans le sud de l'Île-de-France. Malheureusement, peu de temps après cette acquisition, ses bureaux ont été déménagés au nord de Paris. Il a donc changé de travail. En effet, pour limiter les déplacements engendrés par le déménagement, certaines personnes ont changé de travail comme c'est le cas de Clémence qui a trouvé un emploi plus près de son nouveau logement afin de réduire son budget-temps de transport. Son pass Navigo est passé d'une zone 1-5 à une zone 3-5, ce qui représente une baisse de 40€ par mois de frais de transport.

Bénédicte a changé de travail dans l'objectif de faire moins de route et d'être plus disponible pour ses enfants. Elle a, par la même occasion, accepté des revenus plus faibles, mais cette baisse est compensée, selon elle, par une baisse du budget essence et une augmentation du salaire de son mari.

D'autres comme Wafia, préfèrent travailler à temps partiel, pour ne pas consacrer tout leur salaire au frais de garde d'enfants et aux déplacements. Wafia s'est retrouvée au chômage au moment d'emménager dans sa maison, et aujourd'hui, elle n'envisage pas de reprendre un travail à temps plein. En travaillant à temps partiel, elle peut s'occuper de ses enfants et réduire les frais de garde.

« J'essaie de travailler ponctuellement en complément, mais c'est des petits CDD à 350-400€/mois. Avec les horaires de l'école, quand je travaille c'est de 10h à 15h30, donc c'est 10h /semaine. Et la garderie, on est hors canton, donc c'est très cher :

700€/mois. Si toute la paie part dans la cantine et la garderie ce n'est pas la peine ! »  
(Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Globalement, les personnes interrogées font tous leurs déplacements de proximité en voiture, mais ne travaillent finalement pas très loin de leur domicile, à quelques exceptions. Au moins un des deux membres du ménage adulte s'est rapproché.

Pour beaucoup, c'est clairement les opportunités professionnelles qui poussent certaines personnes à rester en région parisienne. Si certains souhaiteraient aller vivre ailleurs, ils se sentent contraints de rester là où il y a le plus d'offres d'emplois. Dans l'idéal, Pierre par exemple souhaiterait partir vivre en province.

« Je reste là pour le travail car j'aurais du mal à trouver un poste équivalent en province. Plus je grimpe les échelons, plus les postes se réduisent et c'est difficile de trouver du travail. Je regarde s'il y a des choses en province pour partir mais je ne vois rien. S'il y avait une opportunité je partirais tout de suite sans souci ! On n'a pas le choix de s'éloigner de Paris car c'est trop cher. Mais on n'a aucune attache ici ! » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Certains souhaiteraient se rapprocher de Paris et d'un marché de l'emploi plus florissant, mais se voient freinés par le prix de l'immobilier. Aujourd'hui, ils ont quitté l'agglomération et les déplacements seraient trop longs et trop coûteux s'ils devaient travailler à Paris. Les conséquences de ces choix de localisation et de l'accession à la propriété peuvent donc mettre ces ménages dans une situation de précarité au niveau de l'emploi. Ils sont ainsi contraints soit d'accepter de longs trajets domicile-travail et d'en assumer les frais, en termes de déplacements mais aussi de garde d'enfants ; soit de faire face à une offre d'emploi restreinte dans les limites du périmètre acceptable autour de leur lieu de résidence.

Caroline, par exemple, se retrouve dans une situation bloquée où elle ne peut quitter son logement et dans le même temps limite ses chances de retrouver un emploi en restreignant son champ de recherche autour du domicile. Elle souhaiterait se rapprocher de Paris pour avoir davantage d'opportunités professionnelles, mais se heurte aux prix de l'immobilier qu'elle ne pourrait assumer.

« Financièrement ce ne sera pas possible, c'est le chat qui se mord la queue »  
(Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

En effet, aujourd'hui il lui paraît inconcevable de chercher du travail à Paris du fait de l'éloignement. Elle part actuellement tôt le matin et rentre relativement tard le soir, ce qui impose un rythme très dense à ses enfants ; et si elle travaillait à Paris tout en continuant à vivre ici, ce rythme serait encore plus contraint.

« Toutes les offres que je vois sont à Paris, mais ce sera impossible à gérer si je continue à vivre ici ! Là je lève mes filles à 6h du matin pour les amener à la garderie de l'école à 7h45 et aller au travail, je reviens les chercher à la garderie à 19h et c'est la course jusqu'au coucher vers 21h. Elles ont très peu de sommeil et sont très fatiguées. Et elles n'ont que 3 ans ! Si je travaille à Paris ce sera pire et je ne veux pas mettre tout mon argent dans la nourrice sans compter que je ne verrais plus mes enfants ! »  
(Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Ainsi, si des ménages ont la chance de pouvoir changer de travail pour réduire leurs déplacements, d'autres se retrouvent face à un marché de l'emploi très restreint. Certains feront le choix de ne pas travailler pour limiter les dépenses de garde d'enfants et de déplacements.

Ces choix de localisation engendrent des frais de déplacement importants, mais aussi d'autres frais liés à l'acquisition de la maison individuelle, et souvent mal évalués. Dès lors, si les contraintes de

déplacement sont compensées par le confort et la qualité du cadre de vie du nouveau logement, les frais liés à l'accession à la propriété sont justifiés par le désir d'être propriétaire pour assurer l'avenir.

## 2.6. Le désir d'être propriétaire : la garantie d'un toit mais des frais inattendus

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'objectif premier de ces ménages modestes est d'être propriétaires pour assurer leur avenir et celui de leurs enfants. Toutefois, en faisant l'acquisition d'une maison individuelle, ils font face à des dépenses liées au logement qu'ils n'avaient pas toujours bien évaluées, que ce soit en termes de charges, de taxes, d'entretien ou encore de chauffage.

### 2.6.1. Faire des sacrifices pour avoir un toit et assurer son avenir

Être propriétaire est un désir clairement exprimé par ces ménages modestes. Ils sont prêts à faire des sacrifices pendant quelques années pour avoir la garantie d'avoir un toit et assurer leur avenir et celui de leurs enfants.

« Je voulais être propriétaire, c'est une sécurité et puis à être locataire on perd de l'argent. Et puis, je voulais laisser quelque chose pour ma fille. » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

Ces ménages ont fait le choix d'être propriétaires d'une maison individuelle mais doivent reconsidérer des dépenses qu'ils avaient mal, voire pas du tout, estimées. Mais finalement, la pression financière est « adoucie » par le fait d'être propriétaire et d'avoir une maison individuelle. Ce sont des sacrifices choisis et réfléchis.

« J'ai pas l'impression de me priver. C'est compensé par autre chose : une belle maison, un cadre de vie... on voit le bon côté ! » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Là, j'ai des difficultés financières mais qui sont mûrement réfléchies : j'avais la volonté d'être propriétaire d'une maison et d'avoir un bon cadre de vie. Mais je me prive sur d'autres choses, j'aimerais changer certains meubles, changer les fenêtres de la maison et faire plus de voyages » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

« Je fais un effort financier mais c'est pour obtenir quelque chose : avoir une maison, faire des travaux pour me sentir mieux. Je fais des efforts mais pour avoir des bénéfices à la hauteur de mes efforts. » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Les déconvenues concernent les factures de chauffage et plus globalement tous les frais liés à la propriété (charges, taxes, entretien, etc.).

### 2.6.2. Des déconvenues liées aux factures de chauffage

Les déconvenues concernent bien souvent les dépenses énergétiques qu'engendre une maison individuelle. Les factures de chauffage ont considérablement augmentées avec la nouvelle maison, et certains ne s'attendaient pas à des montants aussi importants. Ces ménages ont donc dû prendre des mesures pour réduire leurs factures : travaux d'isolation, changement de mode de chauffage, etc. Nous y reviendrons en analysant les stratégies.

« On n'avait pas évalué la problématique chauffage. On a rapidement fait beaucoup de travaux d'isolation car on avait des grosses factures d'électricité. Et on s'est mis à

chauffer au bois, ça chauffe pas mal. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« Au niveau facture énergétique, on avait 1 300€ (par an) avant pour EDF/GDF, là on a 1 600€ pour EDF et on n'a plus de gaz. » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Pour Akila, l'augmentation de la facture a été une mauvaise surprise d'autant plus dure à digérer qu'elle s'attendait au contraire à la voir réduire.

« Avant on avait le gaz individuel, là c'est une vieille maison des années vingt, on est chauffé au fuel et c'est pas évident à chauffer. On a des factures de chauffage importantes, c'est autour de 3 000€ par an, avant on n'avait même pas 1 000€. Ça on s'y attendait pas, on pensait même le contraire : une vieille maison en pierre on pensait que c'était bien isolé mais en fait ça garde que le froid. L'été c'est bien on est au frais mais l'hiver c'est plus dur. (...) Les frais fixes sont presque passés du simple au double : EDF, GDF, internet, déplacement, chauffage... la maison est plus grande donc on chauffe plus.... ». (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

L'augmentation est liée à la fois au fait de passer en maison individuelle et de gagner en superficie, mais aussi au type de chauffage et à la hausse du prix de l'énergie. Farida et son conjoint souhaitaient un logement plus grand, mais finalement ils regrettent leur choix car les factures de chauffage sont très importantes du fait de la superficie. Ils ont acheté un F6 alors qu'ils ne sont que 3 et qu'ils n'envisagent pas de s'agrandir.

« Le montant de la facture d'électricité est énorme, c'est 250€ (par mois) et encore, la maison est neuve donc bien isolée. Mais on chauffe une superficie trop grande pour nous donc ça coûte cher. Dans l'appartement d'avant (chauffé électriquement aussi) on payait 80€ d'électricité. » (Farida, 37 ans, mariée avec enfant, directrice administrative)

### **2.6.3. Des déconvenues liées à l'ensemble des frais que la propriété et la maison individuelle engendrent**

Globalement, une maison engendre plus de frais qu'un appartement, et le fait d'être propriétaire encore davantage puisqu'il y a la taxe foncière à payer.

« Quand on est propriétaire, on a tout à charge, et ça coûte cher : taxe foncière, entretien de la maison, chaudière, etc. C'est vraiment des coûts importants » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

« Forcément, avant c'était un appartement, plus petit, donc c'était moins cher au niveau des factures. En plus, c'était un HLM donc je payais moins cher en loyer que mon crédit, je n'avais pas la taxe foncière à payer. Forcément, maintenant c'est plus cher » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« La taxe d'habitation c'est la même chose qu'avant alors qu'on a 2 fois plus de surface. Mais c'est surtout l'emprunt qui est différent. Avant on payait 800€/mois aujourd'hui c'est plus de 1 300€. Ça change beaucoup ! La première année c'était très dur » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Cependant, le choix d'une maison individuelle découle aussi du souhait de ne plus être dépendant d'une copropriété dont les dépenses peuvent être subies. La propriété d'une maison individuelle permet de mieux gérer les travaux et les dépenses en fonction de ses capacités financières du moment. C'est aussi l'avantage de ne plus avoir de voisins immédiats.

« Le problème des appartements c'est qu'on ne peut pas gérer les dépenses de la copropriété. Avec une maison, si on ne peut pas faire certaines dépenses à ce

moment-là, on ne le fait pas, alors qu'en copro on n'a pas le choix. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Le positif c'est qu'on n'a pas de voisins directs. Pas de charges fixes, on gère nos dépenses comme on l'entend, on fait les travaux qu'on veut faire, quand on veut et peut le faire. Ce n'est pas comme la copropriété où on dépend des autres, il faut attendre ou on n'est pas d'accord mais on n'a pas le choix » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Une maison individuelle suppose également beaucoup de frais pour les travaux, le jardin, l'entretien, etc. qui sont souvent mal évalués. Ce sont non seulement de nouvelles dépenses, mais également beaucoup de temps passé. Des personnes regretteraient presque leur appartement mais évoquent rapidement les bénéfices de la maison individuelle.

« On a eu du mal à trouver nos marques car on a fait beaucoup de travaux. Il n'y a pas une année où on a pu se poser un peu, physiquement et financièrement. On a toujours fait quelque chose dans la maison. Il y a toujours des petites dépenses qui, cumulées, font beaucoup dans la maison : un taille-haie, un.... Tout est cher. On pense retourner en appartement quand on voit tous les frais de la maison, mais on ne peut plus supporter la copropriété » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

« On sous-estime le temps pour l'entretien d'une maison. De décembre à mars ça va, mais le reste du temps, rien que le jardin ça prend 2-3h par week-end. J'ai l'impression d'être esclave de ça » » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

« Il y a toujours un truc à faire. Ça c'est un truc auquel on ne s'attend pas forcément quand on a une maison. C'est du temps et des frais supplémentaires » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Le choix d'une maison neuve plutôt qu'une vieille maison permet, selon certains, de limiter les déconvenues. Des personnes, comme Sandra, ont fait le choix d'une maison neuve, pour éviter les frais imprévus, de travaux, etc. une vieille maison lui semblait moins fiable.

« J'ai fait le choix d'une maison neuve pour ne pas avoir de problème. On part de 0, la toiture est censée durer 20 ans. Tout est plus sain. Dans l'ancien, on ne sait pas les problèmes qu'on va avoir. Il y aura des frais de toiture, etc. L'ancien était trop cher à l'époque et il y avait toujours des travaux à faire, c'était un surcoût important. Si on part sur quelque chose de sain on aura moins de problème, et ce sera moins dans la précipitation » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« On a eu beaucoup de déconvenues avec cette maison, donc si c'était à refaire, j'achèterais une autre maison : isolation inexistante, double vitrage inefficace, des problèmes de plomberie, d'infiltration... on a dû régler tout ça en arrivant » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Toutes ces dépenses mal estimées peuvent parfois conduire les ménages à se retrouver dans des situations très difficiles financièrement.

#### **2.6.4. Des coûts engendrés qui peuvent rendre la situation financière très difficile**

Etre propriétaire engage des coûts, souvent sous-estimés par les ménages accédants, qui se retrouvent parfois dans une situation plus difficile financièrement que des personnes à plus faibles revenus mais bénéficiant d'aides publiques.

En accédant à la propriété, Caroline a le sentiment de vivre moins bien que certains ménages bénéficiant d'un logement social ou d'une aide au logement, et le ressent comme une profonde

injustice. Elle accepte mal tous les sacrifices qu'elle doit faire notamment pour ses enfants auxquels elle ne peut offrir ni activités de loisirs ni vacances. Elle ne voulait pas vivre dans un logement social, mais elle se pose aujourd'hui la question. Les charges de la propriété sont trop conséquentes, et elle a du mal à les assumer.

« Je n'ai pas l'impression de trop me priver, mais de priver mes enfants. Je souhaiterais pouvoir avoir une nounou pour qu'elles dorment plus, qu'elles aient une autre qualité de vie, qu'elles fassent du sport, des activités autre que école et garderie, les emmener en vacances... Je vois des gens qui ont moins de revenus mais qui vivent mieux. En tant que propriétaire je n'ai pas d'aides. Je connais une maman célibataire avec des enfants en HLM qui touche le RSA et ils vivent beaucoup mieux, elle peut amener et aller chercher ses enfants, elle les emmène en vacances, elle paie un loyer minimum et la CAF paie tout, même son équipement ménager qui la lâche ! Forcément elle ne veut pas changer sa situation parce qu'elle ne paie rien et vit bien, et elle peut profiter de ses enfants. Moi je suis propriétaire donc je n'ai droit à rien, je ne peux pas partir en vacances et je paie, je paie, je paie. Mais j'ai encore 20 ans de crédit, je ne suis pas propriétaire, c'est la banque qui est proprio et en plus je vendrais à perte ! Je me dis que je ferais mieux de prendre un logement social alors que je ne voulais pas ça pour mes enfants. Mais comme je suis proprio je ne serai pas prioritaire. » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Caroline a aussi vécu une période très difficile financièrement il y a quelques années, et regrette de n'avoir pas pu bénéficier d'aides alors qu'elle en aurait eu besoin pour éviter de « tomber » dans un engrenage. Elle souhaiterait que les ménages vulnérables puissent être aidés de manière préventive, sans attendre que s'installent des situations de précarité dont il est plus difficile de sortir.

« En 2012, j'ai failli me retrouver sur le carreau. J'ai connu une période très difficile. J'ai demandé de l'aide, mais rien. Ils aident une fois qu'on est sous l'eau, à la rue, quand c'est trop tard. Ils ne font pas de préventif pour éviter que ça arrive ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Pierre, qui travaille dans le domaine du logement social, ressent le même sentiment d'« injustice » et tient un discours similaire.

« Je travaille dans le domaine du logement social et je vois des gens qui vivent dans des F5, ils ont des aides sociales et ils ne paient que 200€ de loyer, le reste est payé par la CAF et en plus de ça ils ont plein d'aides que moi je n'ai pas ! Par rapport à ceux qui gagnent moins, quand on fait la balance, l'écart n'est pas si grand. Certains ne paient quasiment pas leur loyer, sans compter les aides pour les enfants. L'écart se réduit de plus en plus ! » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Ainsi, plusieurs personnes interrogées se sentent captives du logement qu'elles ont acquis. C'est le cas de Caroline qui ne peut quitter son logement, la revente et l'arrêt du crédit impliquant une trop grande perte d'argent, mais dont l'éloignement de l'agglomération parisienne fragilise l'insertion professionnelle en l'obligeant à exclure Paris de son périmètre de recherche d'emploi. Sa situation professionnelle précaire complique quoi qu'il en soit la recherche d'un autre logement que ce soit en propriété ou en location.

« Si je pouvais vivre ailleurs, je le ferais, mais je suis coincée ici à cause du crédit et du travail. Je suis obligée de vendre moins cher que le prix d'achat, sans compter tous les travaux que j'ai fait ! J'ai acheté au plus haut de l'immobilier et ça se casse la figure, ça décote beaucoup ici ! (...) Je ne peux pas revendre et tant que je suis en CDD c'est impossible de louer ou acheter » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction)

L'emménagement de la maison a été une période très difficile financièrement pour Wafia car beaucoup de frais ont été engagés pour « mettre en route » la maison qui n'avait pas été habitée depuis longtemps et pour le déménagement en tant que tel. À ceci se sont ajoutées des factures plus conséquentes ainsi qu'une baisse des aides, et une baisse de leurs revenus.

« On était bien payé avant d'être ici. Les dépenses liées à la maison nous ont plombés. En plus on a eu une baisse de revenu quand on est arrivé ici pour moi, puisque je suis au chômage, et pour mon mari. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Elle s'est retrouvée dans une situation où ses comptes ont été bloqués.

« Arrivés en septembre ça allait, puis ça a été la dégringolade, en mai ils nous ont coupé nos comptes bancaires car on avait un dépassement important (2 000€). On a failli être interdit bancaire, et avoir nos chèques rejetés. La société de mon mari nous a accordé une prime qui a permis un prêt à la consommation pour payer des choses rapidement sans avoir de problème. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Ainsi, si le confort et l'espace que leur offre leur maison compensent les contraintes financières (« c'est le prix à payer »), c'est au prix de sacrifices importants : les enfants ne font plus d'activités, ils partent moins souvent en vacances, font moins de sorties (cinéma, restaurant, etc.) et son mari doit supporter quatre heures de déplacement par jour.

« On paie la maison plus cher tous les mois. Avant l'eau c'était inclus dans le loyer. L'assurance est plus chère. Le budget déplacement est plus important. On avait le quotient familial à Versailles qu'on n'a pas ici. Tout coûtait moins cher. On sortait plus régulièrement à la piscine, au resto, au ciné. On partait en vacances plus régulièrement, on n'attendait pas seulement les grandes vacances. Les enfants faisaient plein d'activités : danse, musique, karaté... J'ai expliqué aux enfants que s'ils souhaitaient avoir chacun leur chambre il fallait faire des sacrifices sur autre chose. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

En résumé, l'accession à la propriété, tant désirée pour assurer son avenir et avoir un toit, mais aussi plus d'espace et un cadre de vie paisible, va de pair avec un éloignement du lieu d'activité professionnelle, des commerces et services, et de la desserte des transports en commun, et engendrent des dépenses liées aux déplacements, à la maison individuelle et à la propriété souvent mal estimées. Si ces contraintes et ces nouvelles dépenses sont compensées par les avantages et bénéfices en retour, ces choix de localisation se font au prix de nombreux sacrifices pouvant mettre en grande difficulté financière ces ménages.

On peut notamment relever que les motivations du choix de localisation de ces ménages vulnérables ne relèvent pas tant de l'aspiration à la maison individuelle, mais véritablement d'une envie d'espace et, surtout, du désir d'accéder à la propriété. Et pour faire l'acquisition d'un logement plus spacieux, l'état du marché de l'immobilier pousse inévitablement à l'éloignement ainsi qu'à l'acquisition de maisons individuelles pouvant être de véritables passoires thermiques. De fait, au-delà de l'investissement et du coût du crédit, le choix de l'acquisition d'une maison individuelle s'accompagne de la hausse de différents postes budgétaires et notamment d'un poids plus important de la facture d'énergie. Les ménages modestes se retrouvent alors dans l'obligation d'instaurer une gestion draconienne de leur budget.

## 3. La gestion du budget : le comportement de la fourmi

---

En accédant à la propriété, les ménages modestes ou très modestes rencontrés ont été amenés à resserrer leur budget pour gérer toutes leurs dépenses et à restreindre certaines d'entre elles. Au même titre qu'ils souhaitent accéder à la propriété pour assurer leur avenir et celui de leurs enfants, ils essaient d'économiser tous les mois, quitte à restreindre encore davantage leur budget, pour faire face aux périodes difficiles ou aux dépenses imprévues.

Les dépenses ont des statuts différents sur lesquels jouent les ménages pour gérer leur budget, notamment entre les dépenses prioritaires et les dépenses flexibles qui permettent plus de marge de manœuvre.

### 3.1. Une gestion du budget draconienne pour ces ménages modestes

Dans l'ensemble, les ménages modestes interrogés gèrent de manière draconienne leur budget. Ils regardent leur compte régulièrement, jonglent entre leurs différents comptes et les autorisations de découvert, ils restreignent leur budget volontairement pour faire des économies et prévenir les dépenses imprévues.

#### 3.1.1. Une gestion des comptes très suivies

Ces ménages font très attention à leurs dépenses et ont pour objectif, en gérant de près leur budget, de ne pas être à découvert.

Ils comptent tout, relèvent et vérifient tout. Certains tous les jours, voire plusieurs fois par jour, pour les autres c'est *a minima* une fois tous les 15 jours. Akila fait très attention à ses finances, elle tient un tableau et fait ses comptes tous les samedis. Elle garde tous les tickets de carte bleue et autres et note tout, comme c'est le cas d'une grande majorité des personnes interrogées. Véronique regarde et fait ses comptes tous les jours, elle « pointe » tout dans son agenda. Certains ont des applications bancaires sur leur téléphone qui leur permettent de suivre leur compte tous les jours. Wafia suit ainsi ses dépenses au quotidien. Il en va de même pour Paul qui reçoit un SMS de la banque tous les vendredis pour le tenir au courant des dépenses.

En fonction des dépenses, des prélèvements, et des rentrées d'argent, ils priorisent leurs dépenses, jugent celles qu'ils peuvent se permettre ou pas, et décident quand ils peuvent les engager. Cela leur permet de freiner leurs dépenses pour éviter d'être à découvert, ce qui peut être une véritable phobie pour certains.

« Je calcule tout au millimètre, je fais tout le temps attention. Je note tout. » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

« Je regarde tous mes relevés que je reçois en format papier tous les mois et je pointe tout. Je garde tous mes tickets. Je regarde sur internet tous les 15 jours pour me rassurer, ou quand il y a un événement particulier, un 13<sup>ème</sup> mois, une prime, ou pour voir si j'ai eu des grosses commissions sur mes achats à l'étranger. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

« Je consulte mes comptes sur l'iPhone tous les jours, matin et soir, par réflexe. J'ai

une application de la banque. Je suis phobique du découvert. Je regarde en fonction de ce qui reste sur le compte pour faire des dépenses non prévues, et en fonction on juge de la priorité, on reporte au moins prochain... je préfère me priver sur la fin de mois ou repousser des achats plutôt que d'être à découvert » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Par ailleurs, le prélèvement automatique des différentes factures et la mensualisation atténuent le poids de la dépense. Les ménages n'ont pas de mauvaise surprise ou de grosses sommes à payer d'un coup. Ils l'intègrent plus facilement dans leur budget. Les prélèvements permettent de mieux gérer leur budget puisqu'il est possible de prévoir ce qui va être débité ainsi que la date du débit. Ils ont donc une meilleure visibilité des dépenses et des marges qu'ils peuvent s'octroyer. Généralement, toutes leurs factures sont prélevées, ce qui constitue les dépenses pré-engagées. La généralisation de ces dispositifs permettant la mensualisation de postes de dépenses annuelles semble appréciée de ces ménages. Ceux-ci leur permettent de réduire les horizons temporels pour l'ensemble des paiements. Ces dispositifs s'inscrivent donc pleinement dans leurs stratégies de gestion précise du budget.

« Le problème aussi avant c'est qu'on n'était pas mensualisé, donc c'était plus dur à gérer car on avait de grosses factures l'hiver. (...) Quand on est mensualisé ce n'est pas le même effort financier, ça lisse la dépense. Quand on n'est pas mensualisé c'est plus difficile car c'est un trop gros budget d'un coup. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« Je mensualise tous les prélèvements (impôts, taxe foncière, taxe d'habitation, etc.). ça me permet d'avoir une meilleure visibilité. C'est moins facile tout au long de l'année mais au moins je n'ai pas de mauvaise surprise. » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« Je sais chaque mois qu'il y a les impôts, le gaz, le téléphone, canal+, etc. qui vont tomber, donc je sais qu'il y a une certaine somme que je ne dois pas toucher. » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

Véronique fait particulièrement attention à ses comptes depuis qu'elle a vécu une situation très précaire. C'est le cas également de Wafia qui a vu ses comptes bloqués et fait, depuis, doublement attention à son budget. Une mauvaise expérience passée pousse généralement à plus grande réflexivité sur le budget.

« Depuis ce jour où toutes les cartes ont été coupées, je fais très attention, et on finit à 50€ max, j'essaie de pas être à découvert » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Si ces personnes tiennent leur compte au jour le jour pour gérer leur budget, d'autres surveillent davantage qu'il n'y ait pas d'erreur sur les remboursements ou sur des débits. Ils se méfient et sont à l'affût de dépenses injustifiées.

« Je vérifie qu'il n'y a pas d'erreurs ou d'arnaques parce que ça nous est arrivé des histoires comme ça il y a quelques années. » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Je regarde les comptes pour vérifier les remboursements de sécu ou, comme j'achète beaucoup sur internet, pour vérifier qu'il n'y a pas eu de doublon ou de débit bizarre. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Je regarde mes comptes très régulièrement pour voir si je suis à découvert, s'il y a des fraudes, s'il y a des montants que je ne reconnais pas » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

« Je consulte souvent mes comptes sur mon smartphone, pour savoir où j'en suis, ce

qu'il reste, ce qui est tombé, voir si la pension est bien versée, si les frais de santé sont bien remboursés... » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« Je consulte tous les jours mes comptes pour vérifier s'il n'y a pas d'anomalies et pour savoir si ma paie est tombée. » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Si ces ménages gèrent leur budget de très près et sont attentifs à toutes les dépenses pré-engagées ainsi qu'aux éventuelles anomalies, pour éviter d'être à découvert, ils adoptent également d'autres stratégies comme le transfert entre comptes pour jouer sur les autorisations de découvert.

### **3.1.2. Jongler avec ses différents comptes et autorisations de découvert**

Des personnes jonglent entre différents comptes et différentes autorisations de découvert pour arriver à finir les fins de mois. Ces multiples comptes leur permettent de mieux gérer leur budget, ou du moins d'éviter de dépasser les découverts autorisés.

« On a gardé un compte à Versailles où le découvert autorisé est plus important. Dans ce compte on a 15 jours de découvert, ici c'est un montant donc je jongle entre les 2 pour ne pas dépasser le montant et gagner un peu de temps. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« On est toujours dans le rouge. On profite du maximum autorisé par la banque, dans l'une c'est 500€, l'autre 2 000€ mais je ne vais jamais jusque-là. On a environ 1 500€ de découvert par mois. On attend nos primes de service une fois par an pour recouvrir tous les découverts. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Ça m'est arrivé 2 ou 3 fois de réapprovisionner mon compte avec un autre compte. J'utilise d'autres comptes pour pas être dans le rouge » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

Des personnes versent de l'argent sur un compte ouvert pour leur(s) enfant(s), mais n'hésitent pas à piocher dedans en cas de besoin et rembourseront quand ils le pourront. C'est le cas de Vanessa par exemple qui verse de l'argent sur le compte de son fils tous les mois, mais quand elle a besoin prend dedans mais tient à rembourser petit à petit. D'autres personnes, comme Véronique, mettent une somme d'argent tous les mois pour les dépenses de leur(s) enfant(s) sur un compte dédié, pour pouvoir leur acheter des chaussures, vêtements, etc. en cas de besoin. Elle s'oblige donc à prévoir un budget mensuel pour les dépenses de ses enfants.

Certaines personnes restreindront encore davantage leur budget pour mettre de l'argent de côté tous les mois en cas d'imprévu ou de périodes difficiles.

### **3.1.3. Faire des économies malgré un budget serré pour prévenir les coups durs...**

Certains gèrent leur budget en mettant systématiquement de côté, sur un autre compte, une somme d'argent tous les mois, en cas de fin de mois difficile, de dépenses imprévues ou pour anticiper des dépenses comme les vacances. Ils restreignent ainsi leur budget mensuel au départ de manière à prévenir un coup dur. Quitte à finir le mois à découvert, ils s'attacheront à économiser chaque mois, ou du moins dès que cela est possible.

« On met des sous de côté au cas où il y ait un problème, un imprévu, ou pour les vacances, les plaisirs, etc. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Les fins de mois sont justes mais je réussis à mettre de l'argent de côté. J'arrive à

épargner, là c'est pour refaire la salle de bain et partir en Thaïlande, et aussi pour avoir de l'argent en cas de coup dur. Je ne veux surtout pas être à découvert. J'essaie de ne pas puiser dans mes économies. Quand une grosse dépense s'annonce, je le prévois et je mets plus de côté. Je ne me laisse pas piéger. » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

« Si je sais qu'on va partir en vacances, je mettrai de l'argent de côté même si je suis à découvert parce qu'on en aura besoin plus tard » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Certains vont se fixer un montant, parfois très serré, pour leurs dépenses mensuelles habituelles, et mettront le « surplus » de côté. C'est leur manière de pouvoir faire des économies.

« Je mets d'office tout ce qui est au-dessus de 2 000€ en épargne. Je juge que je n'ai pas besoin de plus. Je mets un peu moins de côté au moment des fêtes parce que j'ai envie et besoin de faire plaisir aux autres. Je n'avais pas l'argent pendant longtemps pour pouvoir gâter mes proches, Je me rattrape maintenant » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Fabrice élabore un budget très contraint chaque mois en comptant le nécessaire pour les dépenses incompressibles et 800€ pour les dépenses courantes (courses alimentaires, vêtement, restaurant, essence, loisir, etc.), puis il place automatiquement le reste sur son Livret A. Le montant varie selon les mois quand il a des primes, des heures supplémentaires payées, etc. Marie fait de même en mettant tout son salaire sur son livret A et en faisant des virements en fonction de ce dont elle a besoin sur son compte courant.

« Tout ce qui dépasse le budget établi et donc les dépenses incompressibles, je le mets de côté directement sur le livret A et on pioche quand on a des dépenses imprévues ou si on a trop de dépassement. On se donne un budget serré et on met tout le reste sur le livret A. Le mois dernier c'était exceptionnel car on a touché les heures sup et les primes cumulées donc on a pu mettre 1 000€ de côté. Mais en juillet/août, on n'a pas d'heures sup, ni de primes donc on doit anticiper, on n'a pas de marge. ». (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Cette stratégie de prévoir un budget très serré l'oblige à moins dépenser. Il préfère se restreindre pour pouvoir gérer les mois où il n'a pas de primes ou d'heures supplémentaires payées, les dépenses imprévues, les coups durs, mais aussi, à plus long terme, anticiper les études des enfants et leur retraite.

« On fait des efforts financiers tout le temps car on met de l'argent de côté. Mais on préfère mettre de l'argent de côté pour les coups durs et les dépenses imprévues. On réfléchit à long terme pour les études des enfants, pour la retraite... On se construit un patrimoine pour partir avant 70 ans ! » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Cette stratégie permet également de jouer sur la variabilité des revenus mais aussi des dépenses. En tant qu'intermittent du spectacle, Marc a des revenus très aléatoires. Il a donc vite compris qu'il fallait se fixer un budget serré par mois et ne pas le dépasser, en mettant de côté l'argent des mois prospères pour compenser les mois qui le sont moins.

« J'ai vite compris qu'avec une manne financière aléatoire, je dois absolument me faire un budget et mettre de côté. J'ai appris à gérer mon budget. Je me fixe un budget mensuel de 1 500€ pour tous les frais, toutes dépenses comprises. Et quand j'ai au-dessus je mets de côté et les mois où j'ai moins je puise dedans. » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

Toutes ces restrictions de budget pour faire des économies coûte que coûte permettent d'assurer les coups durs, et de fait, les ménages n'hésitent pas à puiser dans leurs réserves en cas de besoin. Elles s'avèrent donc très utiles.

### **3.1.4. ... Et les dépenser en cas d'imprévus ou de périodes de baisse de revenus**

Cette « réserve » leur donne une assurance, un certain confort et évite surtout le stress d'être en grosse difficulté financière. De fait, dans les périodes difficiles (chômage, congé parental, imprévus...) des personnes puisent dans les économies qu'ils ont pu faire, ou l'argent qu'ils ont de côté (héritage, vente de leur ancien logement, etc.) jusqu'à tout écouler pour certains.

« On a un bas de laine qui permet de soulager. (...) On arrive toujours ric rac les fins de mois. Mais on a le bas de laine donc on n'est pas stressé, mais on fait attention quand même » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

« J'ai un peu d'argent de côté dans mon compte « au cas où ». En cas de dépassement, je pioche dans ce compte » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

Plusieurs personnes ont puisé dans leurs économies pour faire face à des dépenses imprévues, notamment de voiture (frais de réparation et d'entretien), ou pour faire des travaux dans leur maison. Certains ont également préféré piocher dans leurs économies pour l'achat d'une nouvelle voiture afin d'éviter de faire un crédit.

« L'été a été très difficile avec les travaux de plomberie qui n'étaient pas prévus. C'est toujours plus que ce qu'on prévoit. On a puisé dans nos économies, et ça a avalé les économies qu'on avait réussies à mettre de côté bien avant. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Avec l'ancienne voiture par exemple j'ai eu beaucoup d'aléas et des frais d'entretiens élevés, je puisais dedans ». (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesses de l'air)

« Les dernières grosses dépenses c'est les grosses réparations des voitures qu'on a eu en 2011 (au moins 2 000€), c'est le changement du chauffe-eau il y a deux ans (700€ de réparations non prévus). Et pour couvrir ces dépenses, on a pris dans nos économies, qui servent en général à absorber les imprévus. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« En 2010 quand on a acheté le Roomster, on ne voulait pas avoir de crédit, donc on a pris dans les réserves. On essaie de ne pas avoir de crédits supplémentaires. » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Béatrice a eu beaucoup de frais imprévus, elle a donc dû puiser dans ses économies, et aujourd'hui elle essaie de les regonfler « au cas où ». Elle a fait des travaux dans son logement qui ont été plus onéreux que ce qu'elle avait prévu. En plus de ces travaux, elle a eu des problèmes de loyer aussi bien auprès de son locataire qui ne payait pas, qu'avec la propriétaire du logement de son fils qui n'a pas rendu la caution. C'est donc l'incertitude autour des frais (et des ressources) qui augmente le risque de précarisation.

« Quand je suis à découvert, je pioche dans mes économies mais c'est vraiment exceptionnel, j'essaie toujours de me débrouiller avec ce que j'ai pour le mois. J'ai dû le faire en septembre. (...) Tout ça, ça a engendré des grosses dépenses et ça a été très dur. En septembre, c'était vraiment très difficile (...) En ce moment, j'essaie de me mettre à niveau de mes économies pour avoir du gras au cas où car beaucoup est passé dans les merdes de septembre » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

D'autres personnes ont fait face à des périodes de baisse de revenus : chômage, congé parental et ont donc puisé dans leurs économies pour compenser.

« Je suis en CDD depuis 2012 et avant j'étais au chômage. Pendant le chômage j'ai puisé dans toutes les économies que j'avais après la revente de mon appart. Je prenais entre 300 et 500€ chaque mois dans mes économies, donc aujourd'hui je n'ai plus rien ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

« Après le congé parental de ma femme qui a duré 6 mois pendant lesquels elle ne touchait que la moitié de son salaire, on était bien à découvert, on piochait dans le livret A. On a réduit nos dépenses sur les sorties, l'habillement, les achats sur internet... On n'avait pas de nounou et moins d'essence mais on n'avait pas imaginé ça comme ça. Il ne fallait pas que ça dure. C'était très serré ! » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Les frais d'emménagement et les premières années après l'achat sont particulièrement difficiles financièrement et certains ont utilisé leurs économies pour compenser ces surcoûts. L'emménagement dans la maison a été très onéreux pour Wafia, et ils ont dû non seulement puiser dans leurs économies mais aussi faire un crédit à la consommation. Outre les frais de remise en état de la maison qui avait été fermée pendant 2 ans, et les frais de déménagement, il a fallu meubler cette grande maison.

« Au moment de l'achat. On avait une mise de fond. Mais on a eu des dépenses importantes de mise en service car la maison avait été fermée pendant 2 ans. Et du fait de l'éloignement on ne peut pas choisir les fournisseurs, on prend ceux qui veulent bien venir jusque-là. Puis les imprévus, les frais liés au déménagement et la casse : le congélateur a été cassé pendant le déménagement, on a dû en acheter un autre... Il a fallu meubler les chambres de tous les enfants, car avant il y avait qu'une chambre. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Ces économies sont donc très utiles en cas de frais imprévus ou mal estimés (voiture, travaux, déménagement, etc.), ou pour compenser des périodes de baisses de revenus (chômage, congé parental, etc.). Cela permet d'éviter autant que possible de recourir au crédit, même si ce n'est pas toujours suffisant. De fait, ces ménages modestes préfèrent s'appuyer sur leur famille pour les aider financièrement plutôt que d'accumuler des crédits.

### **3.1.5. Éviter d'accumuler des crédits et bénéficier de l'entraide familiale**

Le risque des découverts successifs et du cumul des crédits est de s'inscrire dans une spirale d'endettement dont il est ensuite difficile de sortir. C'est l'expérience malheureuse qu'a vécue Véronique quand elle était mariée, qu'elle ne veut plus revivre Véronique a traversé une période très difficile où elle avait beaucoup de dettes et était prise dans un engrenage dont elle n'arrivait pas à se sortir.

« Mes parents nous ont beaucoup aidé, mais on peut pas toujours demander aux autres. Alors on a fait des crédits, Franfinance, Cofinoga... et je me suis rendue compte qu'il prenait plein de crédits et imitait ma signature, je voyais 5 000€ arriver, je croyais que c'était des droits d'auteur. En fait les crédits servaient à rembourser les autres crédits. On n'arrivait pas à éponger. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Aujourd'hui il est hors de question pour elle d'avoir à nouveau des crédits.

« Je n'ai pas de crédit. Je me refuse d'en avoir étant donné ce que j'ai vécu. Moins je fais de crédit, mieux c'est. Le surendettement est trop facile. Je suis archi-contre. C'est l'arnaque. On peut vite tomber dans le surendettement et les crédits servent à

rembourser les autres crédits » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« J'évite d'être à découvert. Je prends une carte bleue à débit immédiat. Tant que je peux limiter les crédits je le fais, je suis déjà très juste pour tout, après c'est l'engrenage ! » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Certains ménages, à l'inverse, se mettent dans des situations particulièrement vulnérables. Face à une forte baisse de leur niveau de vie certains ne réduisent pas leurs dépenses, continuent les achats de loisirs et de plaisir et multiplient les crédits, mobilisant tous les mois le maximum de leur découvert autorisé. Véronique explique qu'elle a eu ce comportement alors qu'elle était dans une situation très précaire : alors qu'elle n'en avait pas les moyens, elle avait tendance à faire des achats compulsifs.

« Avant je faisais des achats compulsifs quand ça n'allait pas, alors que je n'avais pas l'argent pour. Maintenant je suis plus responsable » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Dans cette situation aujourd'hui, Sylvie accumule les crédits et finit chaque mois au maximum du découvert autorisé (5 000€). Elle a récemment recommencé à travailler après s'être occupé de ses enfants, et cherche aujourd'hui un temps partiel complémentaire afin d'assumer l'ensemble de ses dépenses.

« Sinon, on fait plus rien. Si on dépensait que ce qu'on a, on ne pourrait pas faire passer le permis à nos enfants, refaire la peinture des chambres, réparer la voiture, se faire plaisir pour Noël, épargner un peu d'argent pour les enfants... » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Plutôt que faire des crédits, des personnes vont bénéficier de l'entraide familiale. Ces ménages modestes sont, pour certains, bien entourés de leur famille qui les aide financièrement. Par exemple Stéphanie allait faire un crédit pour acheter sa voiture en 2006 mais sa grand-mère la lui a finalement payée. De même, Martine ou Carole ont-elles acheté leurs voitures sans crédit, en demandant de l'argent à leur famille, pour éviter de payer des intérêts lors du remboursement.

« On se serre les coudes, c'est de l'entraide » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Les parents de Béatrice l'aide en payant l'école de son fils.

« C'est souvent mes parents qui proposent. Par exemple, en ce moment, ils payent l'école de mon fils qui coûte 1 800€ par trimestre. Je ne vais pas les rembourser finalement, ils m'ont dit que c'était un don. Je n'aime pas ça, après ça crée des problèmes familiaux mais j'ai accepté pour que mon fils puisse avoir l'école qu'il voulait » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Les ménages trouvent dans cette gestion polymorphe des opportunités de réduire leurs dépenses ou de mieux faire face aux aléas, au prix cependant d'une complexification des modes de gestion des dépenses, qui peut être chronophage et stressante. Cependant, l'élaboration de stratégies complexes peut parfois risquer de conduire à des « pièges » financiers, comme l'accumulation de crédits, lorsque les coups durs s'avèreraient insurmontables.

À la base de toutes ces stratégies de gestion de budget, ces ménages modestes ont un comportement qu'on pourrait qualifier de « naturellement » économe. Ils sont peu dépensiers et, s'ils font des sacrifices, ils n'ont finalement pas le sentiment de se priver en gérant de manière aussi draconienne leur budget.

### 3.1.6. Un comportement « naturellement » économe

Ces ménages ont tendance à faire attention à leurs dépenses, mais ils ont, dans l'ensemble, toujours été comme ça. Ils ne font, à de rares exceptions, jamais d'achats compulsifs et réfléchissent longtemps avant de faire de grosses dépenses, leurs achats sont raisonnés. Ils ont « naturellement » un comportement économe.

« On n'est pas trop dépensier... on ne fait pas de grosses dépenses, on réfléchit longtemps » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

« Tout achat est réfléchi. Je me demande si c'est raisonnable à chaque fois. » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

« Avant on était plus à l'aise, moins regardant à la dépense. Là, on réfléchit 3 fois, est-ce que c'est utile, indispensable... » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Je ne me prive pas. Je suis raisonnable mais je l'ai toujours été. Je fais des achats raisonnés, je n'ai pas besoin d'acheter tout le temps, de changer de choses fréquemment... » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Ils ne se jugent pas dépensiers et du même coup n'ont pas le sentiment de se priver ou de faire des sacrifices. Ces personnes ont le sentiment de se faire plaisir tout en adoptant un mode de vie sobre. Ils sont dans une logique du besoin plutôt que de l'envie.

« On a un mode de vie simple, on ne dépense pas beaucoup. Et on n'a pas l'impression de se priver. Si on a envie de faire quelque chose, on le fait et si on voit que ce n'est pas possible financièrement, on attend mais on n'a pas l'impression de se restreindre. C'est plutôt normal, je le vis normalement » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Je ne me prive pas. Je fais attention à peser les choses, prendre le temps de la réflexion avant l'achat, à faire la différence entre l'envie et le besoin, à évaluer l'importance de l'envie. Et je mets suffisamment de côté pour me faire plaisir quand j'en ai envie. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Tout en étant économes, ces personnes s'autorisent parfois des petits écarts pour se faire plaisir sans se mettre pour autant en difficulté.

« Je fais en sorte de finir à 0, mais parfois je pioche dans le découvert et ça se rééquilibre le mois prochain. J'essaie de ne pas abuser pour pas tout déséquilibrer. Mais ça ne m'empêche pas de me faire plaisir. Si le 25 du mois, il n'y a plus grand-chose, je ne m'empêcherai pas d'aller au cinéma si j'en ai envie. Je m'autorise à y aller. » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

Suite à la période de surendettement qu'a vécu Véronique, elle est devenue plus économe et fait plus attention à ses dépenses. Son expérience passée joue sur son comportement et son mode de vie aujourd'hui, alors qu'elle n'a plus de problèmes financiers comme elle a pu en avoir par le passé.

« J'ai peur de dépenser maintenant. Je suis beaucoup plus responsable. Je n'achète pas pour rien. Et si j'achète quelque chose, on jette ou on donne l'ancien. On ne garde pas les choses inutiles. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

Ainsi, suite à une réduction de leur pouvoir d'achat, ces ménages vulnérables pourraient être amenés à revoir leurs stratégies de gestion du budget dans un sens plus économe. Cependant, l'incertitude demeure sur la vitesse d'adaptation à leur nouvelle situation financière, l'enjeu étant la durée (voire la sortie) de la période de précarité.

Ces ménages sont finalement assez repliés sur la famille. Ils sortent peu, partent en vacances dans la famille.

« Dans l'ensemble on se fait pas mal plaisir, je n'ai pas l'impression de me frustrer, de me priver. On n'est pas des dépensiers, on ne vit pas dans le luxe. On est très centré sur la famille. On est économe. » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« On est très sobre au niveau des loisirs. On fait beaucoup de choses chez nous, en famille (télé, jeux, cuisine, etc.), on ne dépense pas beaucoup à l'extérieur. Mais on n'a pas vraiment l'impression de se priver. Je fais des efforts mais je ne le vis pas mal du tout. On a un style de vie assez sobre, on ne va pas au restaurant, au ciné..., mais on fait des choses ensemble en famille. Ce sont des habitudes de vie. Les économies qu'on fait en faisant notre pain, notre pâte à tartiner, en faisant les travaux nous-mêmes, sont finalement des plaisirs. On fait plein de choses en famille, c'est un vrai plaisir. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

Ce comportement économe découle donc d'un mode de vie sobre et peu consumériste, basé sur le besoin plutôt que sur l'envie. Certains préfèrent passer du temps en famille chez eux ou chez leurs proches en vacances, et dépensent donc peu pour les loisirs et les vacances. D'autres ont vécu des périodes très difficiles financièrement et, forts de leur expérience passée, ont appris à être économes. Dans tous les cas, malgré tous les efforts de restriction de budget, les sacrifices et les stratégies mises en place pour gérer leurs dépenses, dans l'ensemble, ces ménages n'ont pas le sentiment de se priver. Dans la gestion de leur budget, ils font finalement la part entre les dépenses incompressibles ou pré-engagées, autrement dit les dépenses prioritaires, et les dépenses flexibles sur lesquelles ils ont une marge de manœuvre, leur « reste à vivre ».

### 3.2. Des dépenses au statut différent

Les ménages jouent ainsi sur les différents types de dépenses pour gérer leur budget. On peut catégoriser les dépenses en deux types :

- Les dépenses prioritaires dont certaines sont aussi les plus conséquentes dans le budget. Elles représentent les dépenses incompressibles ou pré-engagées et relèvent notamment des crédits et des différentes factures.
- Les dépenses flexibles qui permettent des marges de manœuvre, leur « reste à vivre » une fois les dépenses pré-engagées comptées.

La plus grosse dépense budgétaire déclarée par les ménages interrogés est inévitablement le crédit du logement. On retrouve ensuite généralement les frais de voiture et le poste alimentation.

Les dépenses liées aux frais de voitures comprennent souvent des frais imprévus onéreux et représentent donc un budget important.

« La majorité du budget c'est la maison (crédit) puis les charges gaz/électricité, etc., l'assurance... La voiture aussi. On a eu de grosses dépenses imprévues : on a dû changer les pneus, on a abîmé la voiture, on a dû changer le rétro, la vidange, etc. Et encore je limite les frais ! Il faut que je change le siège auto depuis un moment mais pour l'instant je ne peux pas. Et puis après c'est le chauffage, l'assurance, la mutuelle... » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Pour certains, les frais conséquents liés aux voitures les ont même parfois poussés à prendre un crédit à la consommation pour pallier ses dépenses imprévues. C'est le cas par exemple de Sylvie qui

a 4 voitures dans le ménage, pour elle, son conjoint et ses enfants. Ils ont un crédit de 6 000€ sur la voiture auquel s'ajoute un crédit à la consommation pour les dépenses d'entretien de 5 000€.

« On a acheté la 807 en 2002, c'est un gouffre, on regrette de l'avoir acheté. On a des problèmes tout le temps. Ça fait 3 semaines qu'elle est au garage. On a eu entre 7 000 et 8 000 € de réparations en 2 ans ! » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Pour les familles monoparentales, un des plus gros budgets est la garde d'enfants. Certains ont le sentiment de mettre tout leur revenu dans le mode de garde. On comprend dès lors pourquoi la proximité avec la famille est un critère important dans le choix de localisation. Dès qu'ils le peuvent, les ménages s'appuient sur l'aide familiale plutôt que de faire appel à un service de garde d'enfant trop onéreux. Mais dans le même temps, ces frais de garde, déductibles des impôts, permettent de réduire le budget en exonérant les ménages des impôts.

« Le gros budget c'est la nounou. Je travaille pour elle ! Ça me plombe le budget ! mais je suis non imposable du coup » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

Il faut cependant pouvoir assumer financièrement ces charges au moins la première, ce qui paraît impossible pour Caroline. Elle souhaiterait avoir une nounou pour réduire l'amplitude des journées de ses filles à l'école mais financièrement, ce ne serait pas possible, à moins de couper dans tous les loisirs et les vacances.

« J'aimerais pouvoir prendre une nounou qui viendrait le matin quand je partirais. Elle réveillerait les filles plus tard pour les laisser dormir, les préparerait, les amènerait à l'école et irait les chercher à 16h30 pour jouer au calme à la maison, car toute la journée elles sont dans le bruit, elles rentrent elles sont épuisées, elles ont mal à la tête. Mais ce n'est pas possible financièrement d'avoir une nounou ou alors ça veut dire que derrière on ne fait rien. Pas de sortie, pas de vacances, déjà qu'on en fait pas beaucoup ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Parmi les dépenses prioritaires, on retrouve encore une fois le crédit en première place. La priorité étant d'avoir un toit. Payer son crédit coûte que coûte pour s'assurer d'avoir un toit reste une priorité même dans les situations les plus vulnérables.

« La priorité c'est la maison, assurer ce toit » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Caroline a vécu des périodes très difficiles. Elle a risqué de se retrouver SDF il y a une dizaine d'années du fait des nombreuses dettes accumulées par son compagnon. Elle a mis des années à remonter la pente. Tout ce qui comptait, c'était de payer son crédit pour avoir un toit. Aujourd'hui, elle risque de se retrouver à nouveau dans cette situation, son contrat de travail s'arrêtant bientôt, elle ne pourra plus assumer ses dépenses. Et l'enjeu est d'autant plus grand avec des enfants maintenant.

« Y a 10 ans j'ai failli me retrouver SDF. J'avais beaucoup de dettes, beaucoup de choses à payer, mon ex-compagnon avait laissé beaucoup de dettes et de problème. J'ai payé pendant 10 ans, j'en ai beaucoup bavé mais j'ai eu la chance de ne pas basculer. J'étais propriétaire et heureusement ! et j'ai toujours travaillé. Mon toit c'était la priorité, je payais mon crédit, et tout ce que j'avais à payer au minimum car je n'avais pas d'enfant. Il faut des années pour s'en sortir. Avec des enfants ce n'est pas pareil, il y a des choses qu'on ne peut pas restreindre. (...) Aujourd'hui ça va mais ça ne va pas durer ! Si je ne retrouve pas de travail d'ici février (2014)... » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Pour les familles avec enfant(s), et plus particulièrement les familles monoparentales, la priorité est de subvenir aux besoins primaires de leur(s) enfant(s) : avoir un toit, manger, mais aussi de leur offrir un

confort de vie et une éducation. Ces ménages feront donc des sacrifices pour offrir une vie convenable à leurs enfants. Paul par exemple se prive pour pouvoir mettre ses enfants en école privée et leur offrir la possibilité de faire plusieurs activités.

« Là, tout est axé sur les enfants. Je ne veux pas qu'elles aient froid, qu'elles aient faim. Et si je peux leur faire plaisir je le fais. La priorité c'est les enfants. » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

« On fait passer les enfants au premier plan. On préfère faire une croix sur ce dont on a envie, pour payer des vacances aux enfants » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

« On met beaucoup de choses entre parenthèse pour que les filles puissent faire leurs activités. Tant pis si on sort moins, on va moins au resto, on préfère donner cette chance à nos filles » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

« On se prive pour nos enfants, on fait passer leurs besoins avant tout, pour leurs activités, leur permis, leurs voitures... C'est dur mais je ne me plains pas car c'est un choix ». (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Pour Marc, les dépenses prioritaires après son crédit relèvent du confort de vie de son fils : fournitures scolaires, vêtements, santé.

« Pour tout ça il n'y a aucune négociation possible, je dois assumer. » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

L'arrivée des enfants va de pair avec une baisse du niveau de vie et donc suppose de restreindre certaines dépenses pour donner la priorité aux enfants.

« À deux on avait plus d'argent et on ne se posait pas de question, avec 1 enfant non plus. Mais avec 3 c'est différent. La moindre sortie à 5 coûte beaucoup. Avec 3 enfants y a des questions de priorité maintenant. Mon mari rêverait d'aller au ski, on n'y va pas. On se prive un peu plus sur les vacances et les loisirs. » (Bénédicte, 40 ans, mariée avec enfants, conseillère emploi)

Outre le crédit du logement et les dépenses pour les enfants, plus globalement, les différentes factures représentent aussi des dépenses prioritaires. Ces ménages modestes s'attachent à payer leurs factures quoi qu'il arrive. Ce sont des dépenses pré-engagées, incompressibles, qui déterminent finalement le reste à vivre.

Concernant les dépenses flexibles, elles concernent à la fois le poste alimentaire et le poste loisirs. C'est sur ces deux types de dépenses que les ménages auront le plus de marges de manœuvre pour gérer leur budget, comme nous allons le voir.

## 4. Stratégies pour restreindre ses dépenses

---

Les ménages adoptent différentes stratégies pour restreindre leurs consommations et leurs dépenses. Ces stratégies portent en premier lieu sur les postes flexibles, tels que l'alimentation et les loisirs, mais aussi les abonnements, assurances, mutuelle, etc. D'autres stratégies sont mises en place spécifiquement pour réduire la consommation énergétique dans le logement (gestion des appareils électriques, du chauffage, travaux d'isolation, etc.), et dans les déplacements (réduction ou optimisation des déplacements, gestion voire restriction du carburant, usage de modes alternatifs à la voiture particulière, etc.).

### 4.1. Stratégies globales : la flexibilité permise par les postes alimentaire et loisirs

Quand la fin de mois s'avère difficile, les deux postes de dépenses sur lesquels les ménages ont une marge de manœuvre sont le poste « courses » (qui regroupe l'alimentaire, l'habillement, les produits ménagers, etc.), et le poste loisirs. Ils vont donc jouer sur ces postes qui leur offrent plus de flexibilité et de marge de manœuvre pour gérer leur budget. Les autres postes de dépenses sont incompressibles.

« Je peux uniquement jouer sur les courses, les vêtements, ou les activités de loisirs, en réduisant ou en arrêtant. » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur)

« C'est surtout le budget loisirs qui en pâtit (...) Il y a certaines dépenses qu'on ne peut pas réduire, comme les taxes, de toute façon on n'a pas le choix, il faut payer. Donc on essaie de réduire sur les courses » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« On ne peut pas jouer sur l'alimentaire car il faut bien que les enfants mangent ! donc on joue sur le superflu, tout ce qui est habillement, sorties, c'est là-dessus qu'on peut rogner pour rester dans notre budget. On rogne sur tout ce qui n'est pas essentiel, vital : habillement, loisirs, sorties... » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« C'est les loisirs qui en pâtissent. Et les achats coup de cœur sont limités. Les spectacles, ciné, on n'y va pas. Les loisirs, maintenant on a un standing différent. (...) Depuis que je suis seule je ne vais plus au théâtre, au cinéma... avant je le faisais beaucoup. C'est les loisirs qui sont impactés en premier. Je me restreins aussi beaucoup sur le vestimentaire. On attend si on n'a pas besoin tout de suite. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

Au regard de l'état de leurs dépenses au cours du mois, certains vont repousser leurs achats ou réduire certaines dépenses dites « superflues », ils vont être à l'affût du prix le plus bas, stocker, limiter les loisirs, changer de fournisseurs ou d'opérateur, voire même réduire les prestations d'assurance ou de mutuelle, etc.

#### 4.1.1. Repousser les achats dans le temps ou réduire certaines dépenses

Les achats dits « superflus » seront repoussés au mois suivant ou réduits. Toutes les dépenses qui ne sont pas considérées comme vitales, indispensables seront réduites, repoussées ou supprimées.

« Si je vois que la fin de mois est difficile, je stoppe tout, j'attends le mois prochain

quand les enfants veulent quelque chose, je fais des courses plus petites ou je change de supermarché, je vais au Leader Price, je ne fais pas de shopping » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, merchandiseur)

« Si on a trop de dépenses une semaine, on fait attention les prochaines semaines à restreindre les sorties, au niveau de l'alimentation, éviter le superflu comme les glaces ou les gâteaux..., on ne fait pas de resto, de ciné... » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« Si ça peut attendre pour les choses pas vitales, je repousse à plus tard » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Une fois que Vanessa a payé toutes ses factures et autres dépenses incompressibles, il ne lui reste plus que 250€ qui servent pour les courses. Elle rentre dans son budget en jouant sur ce poste-là.

« Tout est incompressible en dehors des courses. Le budget courses dépend de ce qu'il reste sur le compte une fois tous les prélèvements déduits » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Pierre a décidé d'arrêter de fumer et de faire attention à ce qu'il mange, ce qui lui permet de réduire le budget et d'avoir une vie plus saine. Il en va de même pour Farida et son mari qui, étant de gros fumeurs, sont passés à la cigarette électronique. Ils ont ainsi diminué considérablement les dépenses.

« À moi tout seul, je fais un gros trou dans le budget, et là je sens la différence ! » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Le poste alimentaire apparaît à la fois comme une dépense incompressible puisqu'un besoin primaire, tout en étant flexible, en termes de qualité et de quantité de produits.

Parallèlement à la réduction du superflu, ces personnes vont développer une réelle expertise pour bénéficier des prix les plus bas.

#### **4.1.2. Être à l'affût des promotions...**

Ils sont nombreux à jouer sur les courses alimentaires pour rester dans leur budget, en étant à l'affût des meilleures promotions. Ils vont jongler entre les supermarchés pour avoir le produit le moins cher, comparer les prix au kilo, acheter en gros et stocker.

Ces ménages parcourent les catalogues de supermarchés, font des recherches sur internet, achètent tels produits dans tels supermarchés pour avoir les prix les plus bas. Et toutes ces recherches du meilleur tarif prennent du temps.

« Je consulte beaucoup les catalogues pour trouver les meilleures promotions. Ça me prend du temps mais ça me permet de gagner de l'argent ! » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« Je regarde tous les catalogues pour trouver le moins cher à chaque fois. Je prends ce temps dans la journée pour regarder tout ça. Je connais les dates, je sais que le mardi, le catalogue Carrefour sort » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Je marche beaucoup aux promos. Quand je reçois les catalogues, je regarde les promos et je vais dans les magasins où il y a les promos. S'il y a une promo sur le café à Carrefour et pas à Auchan j'irai à Carrefour. J'épluche tout et ça prend du temps » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

« Pour les courses, je vais là où c'est le moins cher. Ça dépend des promos. Je regarde les catalogues et en fonction je vais soit à Carrefour, Leclerc, et s'il faut réduire

pour la fin de mois, Leader Price » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur)

Certains, comme Sylvie, achètent des produits ayant des dates de péremption proches, vendus moins chers. Martine se rend une fois par mois à Corbeil pour les « grosses courses » car il y a des magasins de vente en gros pour les particuliers avantageux en termes de prix. Elle achète des produits dont les dates de péremption sont proches pour payer moins cher. Elle fait ses courses habituelles dans des magasins discount (Lidl, Leader Price). En faisant tout ça, elle pense économiser environ 100€ par mois.

« Je passe beaucoup de temps pour faire les courses, j'essaye de trouver le meilleur rapport qualité/prix. Je regarde attentivement les prix au kilo, les promotions. Je prends en gros et je congèle, c'est moins cher. J'achète des dates courtes (produits bientôt périmés) mais vu qu'on est nombreux ça part très vite donc ce n'est pas un problème. » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Les ménages font donc un arbitrage entre le temps passé à chercher l'information et le meilleur prix, l'économie réalisée mais aussi la distance et donc la consommation de carburant pour y accéder.

Pour certains, les distances réalisées en voiture pour aller dans les supermarchés où les produits sont les moins chers sont finalement compensées par les économies réalisées sur les achats. Ces ménages préfèrent utiliser plus de carburant en allant plus loin et économiser sur le prix des produits achetés.

« La distance que je fais pour aller à Carrefour et l'essence sont largement rentabilisées avec les économies que je fais à aller à Carrefour où c'est moins cher. Sinon je pourrais aller au Simply à côté à pied mais c'est plus cher » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

À l'inverse, d'autres font un calcul entre le gain de la promotion et la distance du supermarché pour ne pas perdre dans le déplacement ce qui est gagné dans la promotion.

« Je pourrais aussi aller à Auchan à la Défense ou au Leclerc à Achères mais si on dépense dans l'essence ce qu'on gagne en promo ça vaut pas le coup ! » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Clémence par exemple fait ses courses au *drive* pour limiter les achats inutiles et donc réduire les dépenses.

« Je fais mes courses en *drive*. Ça me permet à la fois de gagner du temps et d'acheter que le strict nécessaire. Si je vais faire les courses en grande surface, pour peu qu'il y ait les enfants avec moi, je ressorts avec plein de choses inutiles donc je privilégie le *drive* » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

Elle fait aussi des recherches poussées sur Internet pour trouver le meilleur prix. Et cela évite du même coup des déplacements.

« Je fais beaucoup d'achats en ligne sur des sites avantageux qui reversent un pourcentage des paiements en cash. J'essaie de trouver des astuces comme ça. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

Pour ces autres achats (vêtements, etc.), Caroline préfère aller à Rouen plutôt qu'à Paris pour économiser en parking et en essence car elle évite les embouteillages.

« Je préfère généralement aller à Rouen plutôt que Paris, c'est plus loin, mais plus rapide car y a pas de bouchon, pas de frais de parking, donc moins cher en essence et en parking. » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Ces personnes ont acquis une très bonne connaissance des prix au kilo et regardent tout minutieusement pour ne pas se faire avoir. Elles sont à l'affût des « bonnes affaires » et jouent sur les périodes de l'année pour faire tel ou tel achat. Ces ménages ont développé une véritable expertise.

« Mais je vérifie le prix, je fais le calcul car les promos ne sont pas toujours intéressantes. Quand on regarde le prix au kilo, des fois la promo est plus chère ! » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

« J'ai tous les prix dans la tête et je regarde systématiquement le prix au kilo et je prends le moins cher au kilo pas à l'achat. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Je connais tous les prix au kilo, au litre, donc je sais quand c'est une bonne affaire. Et les bonnes affaires c'est à différents moments dans l'année. Je fais mes cadeaux de Noël en juillet car il y a de bonnes promos, c'est la période où ils ont des stocks à écouler. Si je ne fais pas ça, je ne peux pas tenir le budget » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

« Tout est toujours réfléchi pour ne pas payer cher. J'attends la bonne occas. Par exemple avec la coupe du monde, les télévisions vont baisser. Pour les voitures, y a toujours des offres spéciales en juin et en octobre. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

La gestion du budget se traduit ainsi par une certaine rationalité économique dans leur comportement d'achat et de mobilité à travers un arbitrage complexe entre temps de recherche d'information, temps de transport, coûts de transport et coûts des achats.

La recherche du prix le plus bas et des promotions suppose bien souvent aussi d'acheter en gros et donc de stocker.

#### **4.1.3. ... Et stocker**

Ces ménages sont à la recherche des bons plans, cumulent les bons de réduction, et achètent en quantité là où les prix et les promotions sont les plus avantageux. Ayant la place pour stocker dans leur maison, ils n'hésitent pas à acheter en gros et stocker. Ils peuvent ainsi non seulement avoir des prix intéressants mais aussi prévoir les fins de mois moins difficiles pour écouler les stocks sans avoir à dépenser.

« Je regarde les promos et j'achète en quantité pour stocker au congèle. Le beurre je l'achète qu'en promo et je peux l'acheter par 10 ou 20 ! Le café c'est pareil, je cumule les bons de réduction et j'achète que en promo donc j'ai plein de stocks. J'imprime les bons de réduction de Leader Price sur internet » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« J'ai des cartes de fidélité partout, je m'abonne à plein de trucs. Je compare tous les prix partout, tout le temps pour trouver le moins cher. Et j'adore faire ça ! Je n'achète qu'en promo et je stocke toute l'année. J'ai un an de lessive, là ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Béatrice dépense plus quand elle achète en gros pour stocker. Mais c'est une dépense importante qui permet de moins dépenser ensuite.

« C'est très variable parce que je fais des gros stocks. En gros, c'est 80€ par semaine mais par exemple, la semaine dernière j'ai dépensé 200€ car il y avait de très bonnes promotions. » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Le stockage permet, telles des économies, d'avoir une réserve pendant les périodes difficiles.

« C'est moins cher et ici je peux stocker, j'ai l'espace. J'ai un congèle dans le garage. Donc dès qu'il y a des promos j'achète fois 2, voire fois 3 et je stocke beaucoup. Je congèle beaucoup, pour que, quand ça va pas, je puisse piocher et arrêter d'acheter pendant 15 jours - 3 semaines ». (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Si on dépasse le budget au cours du mois, on ne fait pas de sortie, j'attends le mois prochain pour acheter des vêtements, j'arrête d'acheter à manger et on finit ce qu'on a dans les placards. Je suis très prévoyante, je congèle beaucoup, j'ai des boîtes ». (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Concernant les loisirs aussi les ménages vont limiter les dépenses et chercher les bons plans.

#### **4.1.4. Des loisirs quotidiens restreints mais des vacances qui restent sacrées**

Les loisirs sont aussi systématiquement réduits pour finir le mois ou de manière générale pour compenser le montant du crédit. Ils vont chercher les « bons plans » pour pouvoir faire tout de même quelques activités à moindre coût : recherche de tarifs réduits sur internet, via le comité d'entreprise, etc. Mais s'ils restreignent les loisirs quotidiens, les vacances restent sacrées.

« Dès qu'il y a un bon tuyau, je saute dessus. Je ne faisais pas ça avant ! (...) On regarde tout ce qui est bon plan. Maintenant on fait des stocks quand il y a des promos, 3 paquets pour le prix de 2. On compare les prix sur internet pour les loisirs, on recherche les bons plans » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Beaucoup s'appuient notamment sur les avantages de leur entreprise : réductions proposées dans leur comité d'entreprise, chèques vacances, salle de sport, etc. Par exemple Wafia ne va au cinéma que si elle a des tarifs réduits avec Groupon, et au restaurant si elle a des « bons » avec le travail (chèques vacances ou autre). Marie profite de la salle de sport gratuite de son travail, elle peut aussi avoir des tarifs avantageux pour le cinéma, comme c'est le cas de Vanessa.

« De temps en temps je vais au ciné, quand je peux avoir des places à 5€ avec le CE » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

« Quand on n'a pas d'argent il faut être malin ! Je suis à l'affut de ce qu'il se passe sur le CE, sur Groupon... » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Les quelques sorties que Caroline fait sont systématiquement tournées vers les enfants. Elle va voir des spectacles, va au zoo, etc. Elle profite d'avoir des prix intéressants grâce à son CE. On peut penser que sans cet avantage elle n'aurait probablement pas d'activité de loisirs.

« Avec le CE c'est très intéressant donc j'en profite ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Béatrice va au cinéma le dimanche matin pour payer sa place moins cher.

« La place est à 4,50 €, ça vaut vraiment le coup, en plus y a moins de monde et je peux profiter du dimanche aprèm ! C'est le genre de trucs que je fais beaucoup » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Des personnes ont fait le choix d'arrêter certaines activités de loisirs pour elles mais aussi pour leurs enfants.

« On a décidé de mettre fin à certains loisirs : ma fille n'accrochait pas avec le théâtre donc on a arrêté. On a arrêté l'activité d'art plastique de mon fils car on s'est aperçu qu'on pouvait en faire gratuitement au centre de loisirs juste à côté de la maison, donc en plus on ne prend pas la voiture. On a décidé de faire moins de sorties à Paris, moins de resto... » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Caroline ne fait aucune activité de loisirs régulière, ni même ses enfants à part aller au centre de loisirs le mercredi. Elle n'a pas le temps et personne dans son entourage pour garder ses filles. Mais parfois, elle s'autorise une dépense de loisirs en organisant des vacances de courte durée de dernière minute. Elle se déculpabilise en argumentant la manière dont elle limite les coûts : recherche de tarif réduit *via* le site web d'achats groupés ([www.groupon.fr](http://www.groupon.fr)), et des enfants qui, en bas âge, n'impliquent pas encore de dépenses très élevées une fois sur place.

« De temps en temps j'en ai marre, je me dis tant pis, on claque ! Je regarde avec Groupon si je trouve des choses intéressantes. Je prends à l'avance, quand ce n'est pas très cher, et je réserve pour partir un week-end. Ça ne me coûte pas grand-chose, car les enfants sont petites donc je peux prendre qu'une chambre et elles mangent peu ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Si les ménages réduisent, voire suppriment, leurs activités de loisirs au quotidien, à défaut d'avoir des réductions pour se permettre quelques activités, les vacances restent sacrées. Toutefois, globalement, ces ménages vulnérables partent rarement en voyage loin en avion, ils restent plutôt en France et vont voir la famille. Cela rejoint notamment les résultats de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du Credoc de 2010 qui montre que 40 % des ménages choisissent de partir en France plutôt qu'à l'étranger et que les petits week-ends sont en replis<sup>72</sup>. Certains utilisent les chèques vacances fournis par leur comité d'entreprise pour payer leurs vacances. De fait, leurs vacances ne sont pas très onéreuses. Ainsi, comme pour l'alimentaire, le poste vacances apparaît à la fois comme un poste incompressible tout en étant flexible notamment en réduisant le « superflu ».

« On limite les loisirs en priorité quand on voit qu'on va être juste à la fin du mois. Mais les vacances c'est sacré. Les petits week-ends peuvent plus facilement sauter. » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« En 2013 on est parti 3 fois en France et dans les régions ou pendant des périodes pas touristiques (Auvergne, Tarn en montagne, Provence l'hiver). Ça change tout le temps de destination mais généralement on ne part qu'en France. Et on utilise les chèques vacances. Mais c'était exceptionnel. En 2014 on ne prévoit pas de partir du tout : je dois me faire opérée et ma fille a 21 ans, donc on ne touche plus l'aide de la CAF, donc le budget a baissé ! » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Sandra explique qu'elle ne part en vacances que depuis 3 ans. Quand elle parle de vacances, cela suppose de payer une location quelque part et pas d'aller chez des amis ou de la famille, ce qu'ils font plus souvent.

« En 20 ans de mariage, on est parti 6 fois 15 jours en vacances. Le reste des vacances, on part dans la famille ou chez des amis, on squatte. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Pierre par exemple déclare partir assez souvent en vacances (à chaque vacances scolaires et 3 semaines l'été), mais il va toujours dans une maison de famille, ce qui limite les frais. Il en va de même pour Paul.

« On a de la chance d'avoir un appartement de famille au bord de la plage dans les Landes donc on en profite. On y va l'été et généralement en février ou Pâques. On part uniquement là en vacances. » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Marc part très peu en vacances du fait de son métier qui fait qu'il ne peut rien prévoir à l'avance, mais aussi du coût puisqu'avec son fils scolarisé, il est obligé de partir pendant les vacances scolaires pendant lesquelles les prix sont plus élevés.

---

<sup>72</sup> CREDOC, 2010, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » : Vacances 2010 : les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages.

« Je me prive de voyage. C'est lié aux obligations de mon métier mais aussi au budget qui est terrible ! Surtout avec charge de famille, je suis obligé de les prendre pendant les congés scolaires et là, les prix c'est un non-sens total ! Pour aller 4 jours à Center Parc pendant les vacances scolaires un long week-end, ça m'a coûté 700 €, alors que si je prends en milieu de semaine hors vacances c'est 250 € pour 6 jours ! et avec mon métier je ne peux pas m'y prendre à l'avance pour avoir les meilleurs tarifs. Si le budget voyage n'était pas aussi exubérant, je partirais plus. » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

Outre le poste alimentation et loisirs, les ménages jouent également sur les fournisseurs et opérateurs en choisissant le moins cher ou en faisant jouer la concurrence pour négocier des prix plus avantageux.

#### **4.1.5. Changer de fournisseurs ou d'opérateurs et faire jouer la concurrence pour avoir des tarifs plus avantageux**

Des personnes changent d'opérateurs/de fournisseurs pour baisser les prix des abonnements dans la téléphonie, Internet, télévision. Certains changent aussi de fournisseurs de gaz, d'électricité, ou encore de mutuelle. Et cela nécessite certaines aptitudes à se renseigner, calculer, compter, et négocier, mais aussi du temps.

Par exemple Vincent n'a pas vu d'augmentation de sa facture de gaz en passant d'un appartement à une maison plus spacieuse car il a changé de fournisseur. Il a également changé d'opérateur téléphone et Internet, d'assurance pour la voiture et le logement, il a réduit ses frais bancaires en passant à une banque en ligne, etc. Ainsi, pour certains, la première stratégie pour restreindre les dépenses a été de réduire le prix des abonnements en faisant jouer la concurrence.

« La facture de gaz n'a pas changé parce qu'on a changé de fournisseur pour diminuer cette dépense. (...) Le téléphone a baissé car on est passé chez Free quand on a déménagé » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« On va réduire la facture de téléphone en changeant d'opérateur, on est passé avec le forfait à 2€ de Free, on ne peut pas faire moins ! Et on ne paie pas internet car c'est pris en charge par l'entreprise de mon mari. On va passer de 100€/mois à plus grand-chose » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« Sur les téléphones portables on a aussi économisé. Avant j'en avais pour 50€/mois. En passant chez Free, je gagne 25€/mois. Et ma femme en avait pour 30€ en passant chez Free elle paie 15€. Juste sur le téléphone on a gagné 500€/an. Ça fait une semaine de location de vacances ! » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

En plus de changer d'opérateur de téléphone, ce qui lui a permis de réduire de manière importante la facture de téléphone de la famille, Paul envisage d'arrêter les abonnements de télévision (Canal Sat et Canal+).

« J'ai réduit sur le tabac, sur les abonnements de téléphone, avant de passer chez Free, je payais 90€, ma femme 70€, et mes enfants 25€, maintenant c'est 16€ pour moi, 20€ pour ma femme et 2€ pour les enfants. Ça a fait gagner beaucoup ! Et la prochaine chose que je vais arrêter c'est l'abonnement Canal Sat et Canal+. On ne regarde pas si souvent, et avec la TNT, on a beaucoup de chaînes déjà à regarder. La fin de l'abonnement est en mars, je ne renouvellerai pas. » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Des personnes souhaiteraient que, comme dans la téléphonie, un nouveau fournisseur de gaz et électricité vienne casser les prix du marché. Aujourd'hui, changer de fournisseur n'apparaît pas toujours avantageux, du moins pas autant que Free a pu l'être dans le secteur de la téléphonie.

Toutefois, Vanessa a reçu une lettre de l'association *Que choisir* lui proposant une offre à un tarif intéressant pour changer de fournisseur de gaz. L'engagement avec *Que choisir* la rassure. « Ils seront derrière s'il y a un problème ». En changeant, elle passera à 70€ par mois au lieu de 100€ aujourd'hui, « c'est pas négligeable ! ». Les assurances augmentant, elle est passée au tiers pour baisser le coût. Elle a également changé d'opérateur de téléphone et souhaiterait changer de mutuelle, qui augmente énormément chaque année et lui coûte très cher, mais ne trouve pas mieux pour le moment.

« La plus grosse contrainte c'est la mutuelle. C'est excessivement cher pour le service qu'on a. J'ai essayé de changer mais je ne trouve pas mieux. En 2 ans ça a augmenté de 20€, alors que le service ne change pas c'est énorme ! » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

« On a changé de mutuelle. Dès janvier 2014, on va passer de 600 à 284 €. Je n'avais pas changé de mutuelle avant par manque de temps, par flemme, il faut prospecter, comparer les prix, je ne m'en étais pas occupé » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Béatrice use de nombreuses stratégies pour faire réduire les prix des opérateurs, fournisseurs, les frais bancaires, etc. en faisant jouer la concurrence. Elle négocie systématiquement et arrive toujours à avoir des avantages. Avec ses amis, ils s'échangent des astuces pour avoir le meilleur prix et réduire leurs dépenses.

« Je fais beaucoup jouer la concurrence pour les abonnements. Je choisis les trucs les moins chers et surtout je négocie les prix, j'appelle pour renégocier mes contrats : canal +, téléphone, assurance... J'arrive toujours à grappiller quelque chose. Je suis redoutable, je gagne de l'argent et puis c'est par principe. (...) Je discute souvent avec des amis et on s'échange les trucs qu'on trouve pour limiter nos dépenses, dernièrement un ami qui est à la même banque que moi m'a dit que sa carte bancaire était gratuite. J'ai modifié mon contrat pour avoir la même offre ! » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Béatrice a même investi dans l'éolien dans les DOM-TOM afin de ne pas payer d'impôt grâce aux déductions.

« On m'a conseillé de faire ça. C'est grâce à la loi Girardin de 2009. J'ai investi 3 000€ et je ne paie plus d'impôts. L'an prochain je paierai encore très peu d'impôts grâce à ça ». (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

De même, Caroline a fait une folie en achetant un nouveau téléphone, mais se rassure en se disant qu'elle pourra jouer sur la hausse de la TVA pour rompre son contrat tout en gardant le téléphone qu'elle a payé moins cher avec abonnement.

« Mon téléphone iPhone 5s. C'est une folie, c'est mon cadeau de Noël. Mais je l'ai pris avec abonnement donc c'est moins cher et j'espère qu'il va durer très longtemps ! et je suis maligne parce que j'ai entendu que la TVA va augmenter, donc je pourrais peut-être rompre le contrat d'abonnement et garder le téléphone payé moins cher ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Ainsi, ces ménages vulnérables décuplent les stratégies ingénieuses pour trouver les meilleurs prix, les meilleures promotions, pour obtenir les meilleurs tarifs d'abonnement, etc. Cela leur permet de rentrer dans leur budget grâce à ce poste assez flexible et de pouvoir maintenir quelques petits loisirs.

Concernant la consommation énergétique au sein du logement et des déplacements, plusieurs stratégies sont aussi déployées, mais les ménages ont beaucoup moins de marges de manœuvre.

## 4.2. Stratégies pour restreindre la consommation énergétique au sein du logement

Les stratégies pour restreindre la consommation énergétique dans le logement sont de plusieurs ordres : réduction de la consommation d'électricité à l'usage mais aussi dans les critères d'achat des appareils électroménagers, réduction de la consommation de chauffage, travaux d'isolation, etc.

### 4.2.1. Éteindre systématiquement les lumières et les appareils en veille

La première pratique citée par les ménages interrogés pour réduire les dépenses énergétiques consiste à éteindre la lumière dans les pièces non occupées ou à mettre des ampoules basse consommation.

« Je n'allume pas quand je ne suis pas dans la pièce. » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur)

« On a passé toutes les lampes en économie d'énergie. On a acheté un lampadaire à économie d'énergie. On essaie dans tout ce qu'on change d'enlever l'ancien truc électrique pour mettre de l'économie d'énergie » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« On n'a que des ampoules basse conso, on essaie de prendre du A+ pour les équipements, on débranche les prises, on évite de laisser les appareils en veille. On insiste beaucoup auprès des enfants pour qu'ils n'oublient pas d'éteindre les lumières, la télé... » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

Certains font aussi attention à ne pas laisser les chargeurs branchés ou les appareils en veille. Ils essaient de sensibiliser leurs enfants pour adopter ces réflexes, où sont eux-mêmes sensibilisés par leurs enfants qui apprennent ces gestes à l'école.

« Je fais attention que les enfants n'allument pas tout et n'importe quoi, on ne laisse pas les chargeurs en veille. (...) Les enfants nous recadrent aussi là-dessus, quand on oublie un truc ils nous le rappellent, tu n'as pas éteint la télé, t'as laissé ton chargeur... Ils apprennent à l'école et au cours des différentes sorties qu'ils font. Ils sont très sensibilisés par rapport à ça, ils ont peur que la planète explose » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« Je fais la guerre avec ma fille pour éteindre les lumières dans les pièces, pour ne pas laisser brancher les chargeurs... Je débranche tous les appareils quand je ne m'en sers pas. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« Je fais attention à tout éteindre, je sensibilise les filles aux économies d'énergie : ne pas laisser les lampes allumées la journée, débrancher l'ordinateur... » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Paul a investi dans des multiprises pour couper tous les appareils en veille automatiquement.

« J'ai acheté des prises pour couper les appareils : dès qu'ils ne sont pas utilisés la prise s'éteint. C'est un investissement important c'était plus de 80€ la prise. J'ai 5 prises qui se coupent automatiquement. Ça a l'air de fonctionner, je vois que les appareils sont éteints alors qu'avant ils restaient en veille, mais je ne le sens pas encore sur la facture ! » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Ces petits gestes au quotidien ne permettent pas de beaucoup jouer sur la facture, ils relèvent plutôt du bon sens et d'une préoccupation environnementale. De même, il apparaît courant de choisir des équipements ménagers peu consommateurs, même si, là encore, l'impact sur la facture est peu palpable.

#### 4.2.2. Choisir des équipements ménagers peu consommateurs : faire confiance aux normes de construction lors de l'achat

Certains regardent systématiquement la consommation dans les critères d'achat de leurs appareils électroménagers. Ils ne voient pas forcément la différence sur leur facture, mais font confiance à la consommation annoncée. Les achats sont la plupart du temps neufs et de catégorie A.

« On regarde la lettre et on prend A ou B. On dit que ça consomme moins, mais j'ai pas regardé ce que ça changeait sur la facture, je fais confiance » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

« Les critères c'est le confort d'utilisation, que ce soit simple, et pas trop cher parce que la qualité des objets maintenant dure de moins en moins longtemps. Je sais que ça va forcément tomber en panne. Je regarde aussi la consommation énergétique, je n'achète que A+ et A++. Si c'est marqué je fais confiance, je me dis qu'ils consommeront moins. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« Pour le sèche-linge, j'ai regardé la classe de consommation, pour le lave-linge, j'ai regardé la consommation d'eau. Je fais très attention à tout ça. J'ai changé la télé, j'ai regardé la consommation en veille car maintenant on ne peut plus les éteindre. » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Béatrice achète aussi des appareils de catégorie A, mais pour elle, tous les appareils consomment peu maintenant donc il n'y a pas forcément de différence.

« Dans l'ordre : le prix, les offres spéciales, le design et la consommation. Mais les appareils consomment moins aujourd'hui et ils sont tous A ou A+ donc je ne pense pas qu'il y ait vraiment une grosse différence » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Toutefois, d'autres personnes doutent de l'efficacité énergétique de la catégorie A et pensent s'être faites avoir en achetant plus cher pour finalement ne pas réduire leur consommation. Elles ont vu des reportages ou de la documentation qui remettaient en cause l'économie réalisée au regard du prix de vente.

« Tous les équipements que j'ai acheté c'est double A, triple A. Mais je regrette. J'ai fait une bêtise parce que j'ai payé plus cher et je ne suis pas sûre de faire des économies ! C'est du pipeau. Quand j'ai vu le reportage je me suis dit que je n'aurais pas dû » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

« On prend du A+ ou A++. Mais on a regardé le magazine *Que choisir ?* et on a constaté que le A++ est très cher alors que l'économie réalisée n'est pas amortie sur la durée de vie de l'appareil. Donc ça ne vaut pas le coup. Alors maintenant on va plutôt acheter en milieu de gamme » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

En plus de l'étiquette énergétique, l'achat neuf permet de moins consommer. Ce sont donc les critères premiers d'achat de Pierre par exemple.

« Je regarde surtout l'étiquette énergétique et le prix et la marque selon l'étiquette énergétique. Je regarde aussi la garantie pour être tranquille pendant un moment, ça permet de faire des économies. Et plus c'est récent, moins ça consomme. Donc je préfère acheter neuf et de bonne qualité. Un ballon d'eau chaude de mauvaise qualité ça vous coûte 50€/mois, faut faire gaffe, donc on l'a changé pour en prendre un pas loin du haut de gamme. » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Certains cherchent véritablement à limiter leur consommation à l'usage en regardant à la fois la consommation et la puissance de l'appareil car s'il faut le faire fonctionner plus longtemps, il consommera plus au final.

« Je regarde la consommation et la puissance systématiquement. Je regarde les deux car s'il consomme peu mais a peu de puissance on va l'utiliser plus longtemps et donc consommer plus. Donc à chaque fois je regarde bien les deux pour trouver puissance et peu de consommation » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Ainsi, Caroline se préoccupe d'avantage de l'efficacité de l'appareil que de la consommation énergétique. Elle regarde aussi la nuisance sonore pour pouvoir faire tourner les machines la nuit et profiter des heures creuses, comme c'est le cas d'autres ménages.

« Je regarde le niveau énergie que ça ne consomme pas beaucoup. Je regarde les nuisances sonores pour faire tourner les machines la nuit sans que ça dérange. Je n'ai pas une grande famille donc je n'ai pas besoin de gros volumes en matière d'électroménager. Je regarde aussi le design pour que ça aille avec le mobilier » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

« Pour la machine à laver, on regarde la consommation d'eau et d'électricité et on a fait le choix d'un volume plus important, qui permet de faire moins de machine, donc même si elle est plus gourmande en eau, on s'y retrouve ! et on fait le choix aussi de départ différé pour les appareils pour les faire tourner dans la mesure du possible aux heures creuses. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Ainsi, pour limiter leur consommation à l'usage, des personnes vont faire tourner leurs appareils plutôt en heures creuses, voire limiter l'utilisation de certains appareils électriques.

#### **4.2.3. Limiter l'usage d'appareils très consommateurs d'électricité ou les utiliser pendant les heures creuses**

Une autre stratégie pour réduire la consommation d'énergie au sein du logement consiste à jouer sur le mode « éco » des appareils ménagers ou encore de les faire tourner en heures creuses grâce au programmeur. Toutefois, le bruit généré de certains équipements peut empêcher l'usage nocturne quand des membres de la famille dorment à proximité.

« Je mets en mode éco quand on peut le faire, par exemple sur le lave-vaisselle, le lave-linge... » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur)

« On fait attention à tout ce qui est électrique. On avait peur que le sèche-linge soit un gouffre financier, mais on ne voit pas la différence sur la facture et pourtant on en fait ! On a un compteur heures creuses et on s'arrange pour le faire tourner la nuit en période creuse. C'est 30 % moins cher. » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

« J'essaie de faire tourner les machines à laver et le sèche-linge pendant les heures creuses, mais c'est difficile parce que c'est entre minuit et 6h et ça fait du bruit dans la maison. Le programmeur permet de lancer le lave-vaisselle la nuit. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« On a fait mettre un ballon d'eau chaude avec programmeur pour se déclencher aux heures creuses. On a aussi une programmation sur les radiateurs et le sèche-serviette. Ils se déclenchent de 4h à 7h avant le réveil pendant les heures creuses, puis de 11h30 à 13h car il y a du monde à la maison à midi, puis de 14h à 18h. Mais quand on est à la maison, on fait un feu de cheminée donc on ne chauffe pas. On met le thermostat à 19° et si le feu chauffe bien, les radiateurs ne se mettent pas en route. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Certains, comme Wafia, ont modifié leurs manières de cuisiner de sorte à réduire la consommation d'électricité.

« J'ai changé ma manière de cuisiner, le mode de cuisson : avant je cuisinais beaucoup au four, maintenant j'ai acheté une mijoteuse et une cocotte électrique, ça consomme moins que les plaques et le four. Je cuisine aussi sur le feu de cheminée parfois. »  
(Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

D'autres limitent l'utilisation d'appareil électrique très consommateurs comme le fer à repasser, la bouilloire, le grille-pain, etc.

« J'évite de repasser, je repasse uniquement les chemises de mon mari quand il a une réunion. Le fer à repasser est gourmand en électricité » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Akila va même plus loin en éteignant le congélateur et le frigo en hiver. Elle a vidé le congélateur début décembre, et conserve ses aliments dans le frigo sans l'allumer. Si besoin, elle amène ce qu'elle a à congeler chez sa belle-mère qui habite à côté.

La gestion de la consommation d'électricité peut aussi concerner le chauffage. Les ménages vont donc adopter différentes stratégies pour réduire leur consommation de chauffage en jouant sur les programmeurs ou changeant de mode de chauffage notamment en se tournant vers le chauffage au bois.

#### **4.2.4. Réduire sa consommation de chauffage en baissant la température ou en programmant des périodes de mise en route**

De manière générale, ils sont nombreux parmi les ménages interrogés à avoir eu de mauvaises surprises en recevant les premières factures de chauffage comme nous l'avons vu en première partie. En plus d'une plus grande superficie plus dure à chauffer, le mode de chauffage peut être différent de l'ancien logement, et il faut donc modifier du même coup ses habitudes d'usage et apprendre à utiliser le nouveau mode de chauffage.

« La première année c'était la déconfiture, on sortait d'une chaudière au gaz (dans l'ancien appartement), on ne faisait pas attention et on avait deux fois plus de surface. Donc on essaie d'être vigilant, d'avoir des bonnes façons de faire » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Utiliser tel ou tel mode de chauffage de manière optimale nécessite un temps d'apprentissage.

« On apprend à se servir de ce mode de chauffage (bois). On se rend compte que c'est pas la peine de chauffer la nuit, que le matin ce n'est pas la peine si on part tous. On le met en route que quand il y a du monde qui reste plusieurs heures dans la journée. »  
(Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

En outre, Véronique n'avait pas compris comment marchait la chaudière et le thermostat, et sa mauvaise utilisation a pesé sur la facture.

« À la campagne il fait plus froid et plus humide, donc je dois chauffer plus. (...) C'est du Fioul. C'est excessivement cher. L'année dernière j'en ai eu pour 3 000€/an, J'ai fait remplir la cuve 3 fois entre le 15 septembre et le 15 mai. Mais je ne savais pas me servir de la chaudière et du thermostat donc j'augmentais moi-même le chauffage jusqu'à 23°C pour rebaisser après. Je faisais des pics de chaleur. Donc la facture était essentiellement liée à l'ignorance que j'avais du fonctionnement de la chaudière. Aujourd'hui j'ai compris comment ça fonctionne. La chaudière se règle toute seule à 20°C. J'ai rempli la cuve une fois le 15 septembre, puis une deuxième fois mi-janvier.

Pour le moment j'en suis à 1 670€, c'est moins que l'année dernière ! » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

À cela s'ajoute un hiver 2013 qui a été particulièrement rude. Les ménages ont dû chauffer leur logement plus longtemps et les factures de chauffage ont été conséquentes. En constatant leur facture et les « rappels », ils ont mis en œuvre des stratégies pour limiter leur consommation.

« L'hiver dernier a été froid, on a chauffé jusqu'en mai ! et on a eu un rappel de 400€ sur la facture de gaz » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« L'hiver dernier, il a fallu chauffer jusqu'à fin mai, c'était dur. » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Ces stratégies sont de plusieurs ordres : faire varier la température selon les moments de présence au domicile et selon la fonctionnalité des pièces ; utiliser la chaleur des autres pièces ou des appareils électroménagers ; ou de manière plus radicale, baisser la température du logement, ou changer de mode de chauffage.

#### **4.2.5. Faire varier la température selon les moments de la journée et les pièces à vivre**

Les stratégies consistent principalement à réduire la consommation de chauffage en faisant varier la température selon les moments de présence ou d'absence mais aussi d'activité dans le logement : baisser la journée quand ils ne sont pas là, ainsi que la nuit.

« Je demande aux enfants de ne pas laisser le chauffage dans les chambres quand ils ne sont pas là le week-end » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, merchandiseur)

« On ne chauffe pas beaucoup, on chauffe pour les enfants, le matin et le soir, et parfois en journée quand ma femme garde des enfants à domicile. Mais le soleil rentre dans la maison donc ça chauffe naturellement. La température oscille entre 19 et 21°C » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

Ils règlent le thermostat pour faire varier la température selon les différents moments de la journée.

« J'ai un thermostat qui baisse automatiquement la température durant la journée à 18°C et qui remonte à 21°C à partir de 18h. Ça permet de diminuer la consommation de gaz » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Paul met en route la pompe à chaleur uniquement dans les pièces occupées et si les membres du ménage en font la demande. Il peut la déclencher de manière indépendante dans chaque pièce.

« Je fais fonctionner la pompe à chaleur dans la pièce utilisée, pas dans toute la maison. Le soir je demande aux filles si elles veulent du chauffage pour dormir et j'appuie sur le bouton ou pas pour le mettre en route. C'est indépendant dans chaque pièce. » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

En constatant le montant des factures, Akila a cherché la meilleure stratégie pour baisser sa consommation et réduire sa facture de chauffage. Elle a testé plusieurs façon de consommer et semble avoir trouvé celle qui est la plus efficace économiquement : augmenter la température pendant une courte période plusieurs fois par jour.

« On a eu une régulation quand on a vu ce qu'on allait devoir payer tous les mois, ça nous a mis une claque ! Ça nous secoue. Du coup on a fait attention les mois suivants à la façon dont on allait consommer. C'est pour ça que maintenant on chauffe différemment, on allume 30mn toutes les 2h avant on mettait à 20°C tout le temps. On chauffe bien avant de se coucher en fermant bien chaque pièce, on dépasse même parfois les 22°C, on chauffe 30mn et après on éteint. On ne laisse pas en continue, je

me suis rendue compte qu'en faisant ça je réduisais beaucoup ma consommation. J'ai testé les deux façons de faire. » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Certains ne vont pas seulement baisser la température à certaines heures, mais la réduire en dessous de la température idéale pour leur confort.

#### 4.2.5.1. Baisser la température du logement

Des personnes baissent la température de leur logement expressément dans le but de réduire la consommation et la facture.

Dans l'idéal, Martine souhaiterait chauffer à 22°C, mais pour des raisons économiques, elle chauffe maximum à 21°C quand elle est là et à 18°C en journée.

« La température idéale serait 22°C mais je ne surchauffe pas par économie » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Il en va de même pour Marie qui souhaiterait chauffer plus dans l'idéal mais baisse le chauffage pour faire des économies.

« En général, il fait 20°C, 19°C c'est un peu juste. Je mets un pull et ça va. Je ne chauffe pas les chambres sinon on dort mal, ce n'est pas agréable. L'idéal serait 21°C ou 22°C mais bon, ça ne sert à rien de trop chauffer et ça consomme beaucoup. » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

« Il fait environ 19°C dans la maison. Le plus dur à chauffer, c'est la pièce du bas (grand salon + cuisine ouverte). On met un chauffage d'appoint. C'est une température qui nous convient mais on n'est pas en t-shirt quand même ! La température idéale ce serait 21°C mais ça coûterait trop cher. » (Farida, 37 ans, mariée avec enfant, directrice administrative)

Cette baisse de la température au sein du logement peut être sujet de conflit au sein de la famille quand certains préfèrent une température basse tandis que d'autres préfèrent chauffer davantage. Sandra n'est pas frileuse et souhaite que la température soit à 19°C chez elle pour ne pas trop consommer. Cependant les autres membres de la famille résistent moins au froid et c'est souvent sujet de discussion. Elle accepte donc de monter à 21°C quand tout le monde est là et les incite à mettre un pull. Elle règle les créneaux pendant lesquels la température est à 21°C avec le programmeur.

« Il y a 19°C partout, et jusqu'à 21°C pendant 1h30 à 16h30 quand tout le monde est à la maison et pendant 30mn le midi. Moi ça me convient, mais ça ne convient pas à tout le monde dans la famille. Je leur dis de mettre un plaid ou un gilet. Ce n'est pas la peine de chauffer quand on n'est pas là. Quand je suis seule à la maison en journée je laisse à 19° tout le temps et je mets un gilet. Pourquoi faire des dépenses inutiles ! on consomme déjà assez comme ça ! » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Marc préfère aussi une température basse pour des questions d'hygiène et de santé, mais son ex-femme était très frileuse et augmentait la température. Maintenant qu'il est séparé, il réduit la température et donc sa consommation.

« Il fait 18° dans la journée quand je ne suis pas là, et 19.5°C max quand on est là. La nuit dans les chambres il fait 16°C entre minuit et 6h. Mon ex-femme était frileuse, elle aimait bien qu'il fasse plus de 20°C, mais moi je préfère quand c'est plus frais. La chaleur ce n'est pas confortable, c'est trop sec, confiné, ça fatigue. Avec un sweat quand on a un peu froid ça va bien. C'est mieux pour l'hygiène, on a moins d'allergie, et

pour la qualité de vie. D'ailleurs, les prescriptions médicales recommandent des températures basses. » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

La température intérieure est une question très subjective de confort, mais aussi une question d'habitude. On s'adapte à moins chauffer et à vivre ou dormir avec des températures fraîches.

« Je chauffe à 19-20°C. Et je baisse la nuit. Ça peut descendre jusqu'à 17°C, tant que ce n'est pas toute la nuit comme ça, ce n'est pas dramatique. Les filles sont habituées à dormir dans le frais, elles préfèrent, elles dorment mieux. » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Sylvie n'arrive pas à chauffer le rez-de-chaussée de sa maison à cause du manque d'isolation. Si les enfants se plaignent de la température, elle dit qu'ils se sont habitués à vivre avec, ne pouvant pas faire autrement.

« La maison est plus fraîche en bas (17°C, 19°C au maximum), c'est difficile à chauffer, et les enfants qui sont frileux se plaignent de la température du rez-de-chaussée. On s'est habitué à cette température, mais dans l'idéal j'aimerais avoir 19 ou 20°C. » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

À l'inverse, d'autres comme Bénédicte ne se restreignent pas sur le chauffage. Ils n'acceptent pas d'avoir froid et privilégient leur confort plutôt que de réduire leur facture. Le chauffage apparaît ici comme un besoin primaire sur lequel ils ne peuvent déroger.

« Si on veut plus chaud on monte le chauffage. Je ne veux pas vivre dans le froid. On ne se restreint pas pour monter le chauffage si on a froid » (Bénédicte, 40 ans, mariée avec enfants, conseillère emploi)

Il en va de même pour Clémence qui est très frileuse et privilégie son confort à ses factures. Elle chauffe à 23°C quand elle est là et éteint le chauffage la journée quand il n'y a personne.

« Il fait 23°C. Pour moi qui suis très frileuse, c'est impensable de chauffer moins. Les factures sont exorbitantes. Je pourrais baisser la température, mais bon faut aussi privilégier le confort parfois ! La journée, comme il n'y a personne, je ne chauffe pas » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

Certains ménages sont « contraints » d'augmenter le chauffage pour le confort de leurs enfants, tout en ayant bien conscience qu'une température inférieure réduirait la facture et serait plus favorable pour l'environnement. C'est le cas par exemple d'Akila qui est chauffée au fuel et met le thermostat à 22°C dans toutes les pièces pour ses enfants.

« C'est trop élevé mais les enfants sont frileux, ils ont tout le temps froid ! L'idéal serait 19°C, ça serait bien pour la planète d'abord, parce qu'on consommerait moins d'énergie, et pour le porte-monnaie aussi ! » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« On ne vivra pas en dessous de 18-19°, avec un enfant ce n'est pas possible » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

« Je ne peux pas jouer sur le chauffage, je baisse la journée mais c'est tout. Si j'étais seule, je ferais différemment, je mettrais un pull plus gros, mais je veux que mes enfants soient bien. » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Afin de faire des économies de chauffage, des ménages vont jouer sur les appareils ménagers ou les pièces bien chauffées pour chauffer les autres.

#### 4.2.5.2. Utiliser la chaleur dégagée dans certaines pièces et par les appareils ménagers

Selon l'aménagement de la maison, certaines pièces sont plus dures à chauffer que d'autres, et les stratégies visent à contourner ces différences en profitant des conditions favorables d'une pièce pour compenser les conditions moins favorables d'une autre pièce. Ainsi, certaines pièces mal chauffées, car, bien souvent mal isolées, sont aussi moins habitées.

« La chambre de ma fille en haut prend la chaleur qui monte, donc elle est bien chauffée, le chauffage est au minimum. Mais celle où je dors avec mon autre fille est une extension de la maison très dure à chauffer. Je suis donc parfois obligée de chauffer plus dans le salon pour récupérer de la chaleur dans cette chambre. En bas avec la porte pas isolée et le fait d'être ras la rue, je dois mettre plus fort, mais finalement ce n'est pas une pièce où on passe du temps » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Certaines personnes vont par ailleurs profiter de la chaleur dégagée par leurs appareils ménagers pour chauffer des pièces, à l'exemple du sèche-linge très souvent utilisé en ce sens. Caroline s'arrange pour faire marcher le sèche-linge juste avant le bain pour chauffer la pièce. Comme elle fait des machines tous les jours, elle utilise l'énergie dépensée dans le sèche-linge pour chauffer la salle-de-bain. Il en va de même pour Pierre qui profite de la chaleur émise par le sèche-linge pour chauffer la maison. Dans la salle de bain, il a opté pour le radiateur soufflant pour limiter la consommation.

« Quand le sèche-linge fonctionne, on ouvre toutes les portes et ça chauffe tout le rez-de-chaussée. (...) Dans la salle de bain, on a mis un radiateur soufflant qui chauffe en 2mn, ça évite de chauffer 2h la pièce avant » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Pierre adopte d'autres stratégies pour réduire ses factures de chauffage, le but étant que les radiateurs électriques restent des chauffages d'appoint : il allume d'abord un poêle à pétrole et/ou fait un feu de cheminée avant d'allumer les radiateurs en dernier recours.

« Les maisons sont très longues à chauffer. Je mets un poêle à pétrole pour chauffer la pièce pendant 20mn et après les radiateurs. Il faut que ça reste un chauffage d'appoint. Je fais aussi un feu de cheminée pour chauffer la maison » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

De fait, un certain nombre de ménages sont passés au chauffage au bois pour réduire leurs factures. Ce mode de chauffage leur coûte moins cher et chauffe parfois même mieux.

#### 4.2.5.3. Passer au chauffage au bois

Des personnes se sont mises à chauffer au bois pour réduire leur consommation de chauffage et elles s'y retrouvent financièrement. Ce sont notamment les ménages qui étaient chauffés électriquement, reléguant ainsi ce mode de chauffage en simple chauffage d'appoint.

« Les deux premiers hivers on était tout à l'électrique. Et quand on a reçu la facture, on s'est dit qu'il fallait trouver un autre système. On est passé au bois en 2011. On achète 5 stères pour l'hiver, ça coût 400€, et on fait des économies d'électricité. Ça fait 750€ de moins à l'année. On passe de 160 à 120€/mois. On a beaucoup baissé en quantité d'électricité depuis qu'on est passé au bois » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« J'ai des chauffages électriques plus une cheminée que j'utilise tous les soirs sauf quand je rentre tard du travail ou des courses. Il y a trois ans, j'ai eu un dégât des eaux qui a imbibé toute la cheminée. J'ai dû la changer et j'ai choisi de prendre un insert pour que ça chauffe vraiment bien. Parfois, il fait 27°C à l'étage ! Maintenant quand j'allume le feu, je peux presque me passer des radiateurs. (...) Je baisse les radiateurs quand je

ne suis pas là. Et dès que je peux je fais du feu. Du coup ça prend le relai des radiateurs et c'est beaucoup moins cher. Le bois me permet de faire de bonnes économies ! » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Après avoir vu la première facture d'électricité, Wafia a tout de suite stopper les radiateurs électriques pour ne chauffer plus qu'au bois. La cheminée à double foyer suffit pour chauffer toute la maison qui est très bien isolée. Il fait entre 20 et 25°C en bas avec la cheminée et 18°C dans les chambres. Aujourd'hui, ils ne se préoccupent plus de la température. S'ils ont froid ils « *allument à fond la cheminée et ponctuellement le chauffage* ».

« Les 6 premiers mois on en a eu pour 350€ d'électricité. Quand on a vu ça, on a tout arrêté et on s'est rabattu sur la cheminée exclusivement. Depuis 2 ans et demi on essaie de stabiliser l'électricité à 100€ par mois. On n'allume quasiment jamais les radiateurs, il n'y a que la cheminée qui fonctionne et on se sert du chauffage électrique comme chauffage d'appoint quand il fait très froid. On ne chauffe pas le haut, on laisse la chaleur monter » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Pour initier cette nouvelle manière de se chauffer, au début ils changent régulièrement de fournisseurs afin de trouver le meilleur rapport qualité/prix, les prix étant très variables.

« Je change régulièrement de fournisseurs de bois pour trouver le moins cher. Soit je paie beaucoup moins cher mais ce n'est pas de la bonne qualité, soit très cher (+30% qu'ailleurs). Mais là, on en a trouvé un correct *a priori* » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

« Il y a de très grosses différences entre les marchands de bois. J'en ai trouvé un plus compétitif que l'année d'avant. C'est surtout sur les prix de la livraison que ça se joue, ça va de 25€ à 150€. 1 stère c'est 65€. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

#### 4.2.5.4. *Changer de mode de chauffage, un investissement souvent trop onéreux*

Des personnes ont envisagé changer de mode de chauffage, en passant au gaz ou à l'électrique selon les cas, mais bien souvent, les travaux nécessaires pour faire ce changement sont trop coûteux. L'installation du gaz particulièrement, ou le changement des radiateurs représentent un coût trop élevé

« Je n'ai pas souhaité changer de système de chauffage car c'est trop de frais à l'installation » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Au vu de la hausse de l'électricité, Wafia a envisagé de passer au gaz mais les travaux coûtent très chers, et en constatant l'augmentation du gaz, ils hésitent à changer les chauffages électriques pour le gaz, surtout que ce ne sont que des chauffages d'appoint. Ils vont donc finalement limiter l'installation du gaz uniquement à la cuisine et au chauffe-eau.

« On sent la hausse sur l'électricité. On doit mettre le gaz depuis l'année dernière. Mais ça a pris 6 mois pour faire la liaison. Et vu l'augmentation du gaz, on se demande si c'est une bonne idée de mettre le gaz. On a acheté une chaudière pour changer le chauffe-bain et mettre du chauffage au gaz, mais les travaux coûtent très cher, il faut installer des tuyaux partout dans les murs. Donc on pense finalement n'utiliser le gaz que pour la cuisine et le chauffe-bain, pas pour les radiateurs ». (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

L'installation du gaz représente des coûts particulièrement importants. Véronique a pensé faire venir le gaz jusque chez elle, mais l'installation est trop onéreuse.

« Je ne changerai pas de chauffage. C'est très compliqué et très cher de faire venir le gaz jusqu'à la maison. Déjà jusqu'au portail c'est 1 500€ et après il faut creuser pour installer le gaz dans la maison et ça coûte très cher. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« On peut pas passer au gaz, sinon il faudrait tout rééquiper et on n'amortira jamais ! » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Véronique avait aussi envisagé de mettre un poêle pour chauffer au bois, mais l'installation actuelle au fioul l'en empêche. Cela suppose de tout changer et représente des coûts importants.

« J'envisageais de mettre un poêle à bois, surtout que dans le coin, le bois ce n'est pas un problème. Mais je ne peux pas faire passer le conduit du bois dans le conduit du fioul. C'est un coût et ça prend de la place de faire d'autres conduits, donc j'y ai renoncé. On verra plus tard » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

En cas de forte hausse du prix de l'énergie, Caroline envisagerait d'utiliser ses cheminées et de chauffer au bois, ce qu'elle ne fait pas aujourd'hui pour ne pas salir sa maison. Mais cela nécessiterait un coût d'investissement pour la mise en route.

« J'utiliserai le chauffage bois même si ça salit. J'ai deux cheminées, dans la cuisine et dans le salon, mais ça nécessite un investissement pour tuber la cheminée. C'est au moins 1 500€. Et je devrai chauffer les chambres quoi qu'il arrive » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Plutôt que de changer radicalement le mode de chauffage, d'autres personnes ont changé les radiateurs pour moins consommer et faire des économies, en intégrant notamment un thermostat et un programmateur.

« C'était déjà électrique quand on a emménagé mais les radiateurs étaient vraiment pourris donc on les a tous changé à notre arrivée pour des radiateurs modernes qui se programment, pour éviter de chauffer n'importe quand. Ça permet de faire des économies. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

Toutefois, le coût de ce changement de radiateurs ne peut pas être envisagé pour la plupart des personnes interrogées dans ce cas.

Virginie envisage de changer ses radiateurs mais pas dans l'immédiat. Elle souhaiterait des radiateurs qui diffusent mieux la chaleur et surtout qui puissent être programmés à distance pour jouer sur les températures selon les pièces et les moments de la journée. Toutefois, ce changement représente un coût important qu'elle ne peut pas assurer aujourd'hui.

« À termes j'envisage de changer les radiateurs mais y a pas d'urgence. (...) Le problème c'est que ça suppose un investissement de changer 5-6 radiateurs. Mais je crois qu'il y a la possibilité d'avoir des aides. (...) Je voudrais des radiateurs à inertie pour diffuser la chaleur de manière plus homogène, que ce soit moins agressif pour les muqueuses et les sinus. Ça met peut-être du temps à chauffer mais après c'est régulier. Les chauffages électriques chauffent par pic. Je voudrais des radiateurs qui soient reliés à un programmateur pour pouvoir baisser la température dans la journée quand on n'est pas là et la remonter avant qu'on arrive. Là on baisse pas et monte pas tous les jours, il faudrait le faire sur chaque radiateur ! » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Sophie a des vieux radiateurs qui chauffent peu et consomment beaucoup. Elle souhaiterait les changer mais est freinée par le coût de l'investissement que ce changement représente.

« C'est les radiateurs d'origine, ils ne fonctionnent pas très bien. C'est une résistance en bas c'est tout, ça ne retient pas bien la chaleur. On est obligé de mettre les radiateurs à fond pour chauffer un minimum. L'idéal serait de changer les radiateurs au moins dans les chambres mais c'est un problème de budget pour le moment. On le prévoit d'ici 5 ans peut-être, mais pas tout de suite » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

Pierre avait voulu changer les radiateurs qui ne fonctionnaient pas bien, mais la maison étant équipée de 8 radiateurs, cela revenait extrêmement cher. Et pour éviter le coût du changement de thermostat, il a tout simplement bien nettoyé les radiateurs pour arriver au même résultat.

« Il y a 8 radiateurs dans la maison et très coûteux ! C'est 800 € pièce et 1 800 € pour 2 d'entre eux. Il y a pour 11 600 € de radiateurs ! J'avais voulu les changer mais c'était hors de prix ! C'est le prix d'un chauffage central donc je ne comprends pas trop l'ancien propriétaire... Pour changer le thermostat c'était 300€. Donc on a juste bien nettoyé à l'intérieur en les démontant, ça a coûté 10€ et ça marche très bien ! » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

D'autres ont pu investir dans des énergies renouvelables ou choisir un autre mode de chauffage à l'achat et apprécient aujourd'hui le confort et le gain économique de cet investissement. En faisant construire sa nouvelle maison, Paul a souhaité investir dans les énergies renouvelables en mettant un ballon solaire et une pompe à chaleur. Aujourd'hui, il le vit comme un réel confort.

« On a supprimé le gaz pour mettre un ballon solaire et une pompe à chaleur. Dans l'ancienne maison c'était du gaz, on voulait changer et mettre des énergies renouvelables, avoir un petit geste écolo. C'est agréable ça fait chaud l'hiver et froid l'été. La chaleur est mieux répartie qu'un radiateur. Avant on avait de vieux radiateurs en fonte qui chauffaient très bien, très fort, mais contre le radiateur, si on était à l'autre bout de la pièce il faisait froid. Là ça chauffe toute la pièce. On n'a pas de buée aux fenêtres le matin comme avant » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

De son côté, Sandra a fait le choix du gaz plutôt que l'électrique en achetant sa nouvelle maison sur plan. Avant elle avait des factures d'électricité très importantes et aujourd'hui elle ne regrette pas son choix.

« J'ai fait le choix du gaz. Avant j'avais l'électricité mais je payais très cher, à l'époque c'était 1 000fr/mois et on avait 80m<sup>2</sup>, là on est à 123€ de gaz pour 150m<sup>2</sup>. Le calcul est vite fait ! On a fait attention à l'énergie quand on a acheté la maison » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Pour aller encore plus loin dans la réduction de la consommation de chauffage et des investissements engagés, certains procèdent à des travaux d'isolation. Toutefois, comme changer son mode de chauffage, faire des travaux d'isolation représente un investissement que très peu de ménages modestes peuvent engager.

#### **4.2.6. Des travaux ou du bricolage malin pour isoler son logement**

Globalement, ces ménages vulnérables n'ont pas les moyens d'investir dans des travaux d'isolation. Ils procèdent donc par petites touches en changeant les fenêtres petit à petit, en bricolant des choses à moindre frais, etc. Comme pour le changement de mode de chauffage, les personnes qui ont pu faire cet investissement à un moment donné en sont très satisfaites et apprécient le gain sur leurs factures.

#### 4.2.6.1. Un investissement onéreux qui ne peut pas toujours être assumé

Certaines personnes déclarent ne pas pouvoir financer les travaux, ne serait-ce même changer les fenêtres, malgré une très mauvaise isolation de leur maison.

« La maison n'est pas bien isolée du tout. On a changé une fenêtre parce qu'on s'est fait cambrioler et on en a profité pour mettre du double vitrage. On a aussi changé une fenêtre dans une chambre qui était de très mauvaise qualité. Mais il faudrait changer toutes les fenêtres car ça laisse passer l'air. Sauf qu'on a fait des devis et c'est 700€ par fenêtre ! » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur).

« J'aimerais changer les fenêtres et mettre des montants en PVC parce qu'elles sont anciennes et elles ont besoin d'être changées. Ça réduit l'isolation, et ça doit plus être conforme, mais ça coûte vraiment trop cher de changer toutes les fenêtres » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Des personnes, locataires en habitat social, vivent dans des logements souvent très mal isolés et n'ont ni la possibilité de faire des travaux, ni la possibilité de quitter ce logement car elles ne trouveraient nulle part ailleurs au même prix. Ces ménages n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre pour faire des travaux n'étant pas propriétaire, en plus de n'avoir pas les capacités financières suffisantes.

« La maison est très mal isolée. Le logement est destiné à être détruit. L'Opac veut vendre les logements, au fur et à mesure que les gens partent, ils murent les maisons. Donc ils ne veulent pas investir dedans » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Ils essaient donc d'isoler à moindre frais en mettant de la mousse adhésive d'isolation aux fenêtres, des rideaux épais, etc. Ils font du bricolage malin pour compenser et limiter les conséquences de ce manque d'isolation.

« Je ne peux rien faire comme travaux. L'Opac ne veut pas et financièrement je ne peux pas. Donc je fais avec les moyens du bord : j'ai doublé les rideaux partout aux fenêtres et aux portes, je mets des cache-portes aux bas des portes, de la mousse au niveau des fenêtres... mais ça ne suffit pas ! » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

« Étant locataire, je ne peux pas faire de gros travaux. J'ai fait des travaux d'intérieur mais pas plus. Mais j'ai conscience que la maison est mal isolée, je sens l'air qui passe au niveau des fenêtres. La maison est récente pourtant, elle a 11 ans, mais les finitions ont été mal faites. C'est de la mauvaise qualité. Les volets sont à moitié cassés. Le problème d'être locataire, c'est que les choses traînent. On ne peut pas faire de travaux comme ça » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

« On a mis de la mousse adhésive d'isolation sur chaque fenêtre, car les chambres étaient froides, ça a permis de bien isoler à peu de frais, on a senti une vraie différence. Ça a vraiment réduit la consommation, au début les factures étaient énormes ! » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

Il apparaît par ailleurs que les bailleurs sociaux n'autorisent pas facilement les travaux pour rendre les logements mieux isolés. En tant que locataires d'un bailleur public, améliorer leur logement pour qu'il soit plus performant énergétiquement n'est pas possible. Seuls des travaux d'embellissement sont envisageables. Ce sont aux bailleurs d'engager ces travaux, mais, d'après les témoignages des quelques personnes interrogées dans ce cas, ils ne le font pas. Ces logements étant destinés à être détruits dans les prochaines années, ils n'ont pas intérêt à réinvestir dedans.

« Ils ne sont pas à l'écoute. Il faudrait avoir des autorisations, mais ils refusent de

manière quasi-systématique » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« En tant que locataire je ne peux pas faire de travaux. J'ai fait des demandes à l'Opac pour changer les fenêtres parce que ce n'est pas du double vitrage et c'est très mal isolé, je leur ai demandé de changer la porte qui est voilée. Mais ils refusent. » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

D'autres ont fait faire des devis, mais sans aides, notamment de l'Anah, ils ne pourront envisager ces travaux. On s'aperçoit que si les ménages ont développé une connaissance affirmée pour trouver les bons plans et des astuces pour payer moins cher les produits de consommation, il n'en va pas de même pour les aides en matière d'isolation. Les ménages ne semblent pas connaître les aides qui s'offrent à eux, l'Anah a rarement été citée et le programme « habiter mieux » n'a jamais été évoqué.

« J'ai refait presque toutes les fenêtres pour du double vitrage, il en reste 3 petites et une porte-fenêtre. Ça a été un gros budget et je n'ai pas eu d'aide. Je ne savais pas qu'on pouvait en avoir. Par contre j'ai déduit des impôts l'année d'après. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« On a fait des demandes de devis pour faire l'isolation thermique extérieure c'est environ 25 000€, et pour le changement de chaudière car elle a plus de 20 ans, c'est environ 10 000€. (...) Si on n'obtient pas l'aide de l'Anah, on ne pourra pas faire ces travaux » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« J'ai pas eu beaucoup d'aides pour les fenêtres. J'aurais dû tout faire la première année, j'en aurais eu plus. Les premières fenêtres c'est 25 % de crédits d'impôt, mais après je n'ai eu que 13 %, ça a vachement baissé » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Dans tous les cas, les travaux sont faits petit à petit et sont donc étalés dans le temps, ce qui semble réduire du même coup les aides.

Caroline a changé ses fenêtres au fur et à mesure. Elle aurait encore des travaux à faire notamment pour résoudre les problèmes d'humidité qui s'accroissent dans toute la maison, mais d'une part elle n'a pas les finances pour, et d'autre part, étant donné qu'elle compte revendre la maison un jour, et qu'elle le fera forcément à perte, elle ne souhaite pas investir dans des travaux supplémentaires.

« J'ai changé toutes les fenêtres en plusieurs étapes : d'abord la chambre en haut qui avait une fenêtre en plexiglas et une autre qui tenait à peine, puis celle de ma chambre, la porte du jardin où j'ai mis double vitrage plus antieffraction, puis les fenêtres du salon, celle du rez-de-chaussée étaient déjà faites sauf la porte (qui n'était pas du tout isolée) » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Marc a fait beaucoup de travaux dans sa maison, notamment d'isolation. Et au vu de l'investissement engagé, quand il s'est séparé de sa femme, il a souhaité garder la maison et a racheté ses parts.

« J'ai changé toutes les fenêtres pour du double vitrage. J'ai fait une extension de la maison en hauteur et j'ai refait la toiture, je dois changer la laine de verre au sol. Pour chaque pièce j'ai refait toute l'électricité, les canalisations, l'isolation avec placo et polystyrène ou d'autres matériaux récents qui permettent de bien garder la température. J'ai fait l'isolation des murs et plafonds. Et je vais faire l'isolation du plancher pour bien garder la chaleur dans toutes les pièces. J'ai changé la chaudière aussi il y a 3 ans pour une chaudière à condensation. Elle est bien plus économique qu'avant et offre une stabilité de chauffage et d'eau chaude » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

De fait, les personnes qui ont pu réaliser ces travaux d'isolation et faire cet investissement le rentabilisent aujourd'hui.

#### *4.2.6.2. Mais un investissement rentabilisé à l'usage et soulagé par les aides et crédits d'impôts*

Des personnes ont beaucoup investi dans les travaux d'isolation et ont pu profiter des aides et crédits d'impôts. Cet investissement ne leur a finalement pas coûté très cher grâce aux différentes aides accumulées, et elles y gagnent beaucoup en termes de consommation aujourd'hui. C'est donc un investissement très rentable pour elles quand elles ne comptent pas déménager.

Pierre a fait d'importants travaux en emménageant dans sa maison, notamment des travaux d'isolation. Et aujourd'hui, il n'a pas besoin de beaucoup chauffer.

« On a refait toute l'isolation et l'aération en arrivant. On a refait toutes les fenêtres, les velux, la plomberie de toute la maison. Tout l'argent est passé dans les travaux pour ça. On a dépensé plus de 25 000€ pour les travaux depuis qu'on est dans la maison. Maintenant la maison est tellement bien isolée qu'elle est bien chauffée et confortable. » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Il ne regrette pas d'avoir fait cet investissement qui lui permet de réduire sa consommation, surtout qu'il a pu avoir des réductions d'impôts.

« On a eu un crédit d'impôt pour faire les travaux d'isolation de 750€. L'isolation a coûté 4 200€ après déduction d'impôts. Ce n'est pas excessivement cher d'isoler. Et là, ça nous fait une économie de 500€/an, pour 4 200€ d'investissement, en 8 ans on récupère donc ça vaut plus le coup. En plus on gagne en économie et en confort » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

De son côté, Paul a fait construire une nouvelle maison, plus grande et mieux isolée, à la place de l'ancienne sur le même terrain. Il était plus avantageux financièrement pour eux de tout refaire plutôt que d'agrandir leur logement précédent, d'autant qu'ils avaient la possibilité de loger gratuitement chez sa belle-sœur pendant les travaux. Et une maison neuve étant mieux isolée, cela lui permettait ainsi de réduire ses factures.

« On voulait une maison plus grande et mieux isolée. Là, la maison est neuve et elle a été construite comme on l'a voulu, avec les normes les plus récentes en termes d'isolation. (...) Dans une maison neuve et bien isolée ça permet de faire quelques économies sur les factures ! (...) Dans la maison précédente il y avait le parpaing direct sous le papier, même pas de placo donc c'était froid, humide... c'était une vieille maison des années 1920. Là y a de la laine de verre, du placo... c'est beaucoup mieux isolé » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Aujourd'hui, il sent la différence sur sa facture.

« La facture d'électricité est équivalente, on ne fait pas d'économie mais on n'a plus de facture gaz qui était très élevée car la maison n'était pas bien isolée. Donc au final ça réduit beaucoup la facture ! Avant on avait une facture de chauffage gaz de 1 000€/an, donc c'est un gain pas négligeable. EDF a même rendu de l'argent l'année dernière ! Ce n'est pas souvent ça mérite d'être relevé ! » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

De plus, l'année où il a fait ses travaux, avec les déductions d'impôts, il n'a pas payé d'impôts et a même été crédité.

« J'ai eu 50 % sur le ballon solaire (1 700€) ; 30 ou 40 % sur le compresseur de la pompe à chaleur (5 000€). Cette année-là, les impôts m'ont donné de l'argent ! » (Paul,

45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

De même, pour ces travaux d'isolation, Marc a cherché toutes les aides possibles (Anah, aides du conseil général, du conseil régional...) et a pu bénéficier de plus de 50 % de réduction.

Les anciens propriétaires avaient déjà fait des travaux d'isolation dans la maison que Fabrice a achetée, mais en voyant les factures d'électricité, il a continué à en faire de manière à isoler complètement la maison. Ce n'est cependant qu'en passant au chauffage au bois qu'il a vraiment vu sa facture diminuer.

« Les anciens propriétaires avaient mis du parpaing, de la laine de verre, du BA13 partout. Nous on a fait le grenier qui n'était pas isolé du tout, on a fait poser de la laine de verre sous les tuiles pour ne pas perdre en surface dans les combles. On a ajouté une VMC pour faire ventilation dans toute la maison car il y avait un peu d'humidité. »  
(Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Fabrice avait pu avoir un crédit d'impôt pour ces travaux, mais aujourd'hui, il pense qu'au niveau des impôts, faire des travaux est moins intéressant, puisqu'il faut faire plusieurs choses en même temps pour pouvoir bénéficier du crédit, ce qui suppose un investissement important et devient donc un frein.

« Ça ne portait pas sur un bouquet de travaux comme maintenant. Avant on pouvait avoir un crédit d'impôt que sur une fenêtre. Là il faudrait faire toutes les fenêtres + l'isolation extérieure pour avoir le crédit. C'est un frein et ça perd son intérêt car ça demande un investissement important » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Carole loue provisoirement une maison dite écologique de catégorie A, en attendant d'acheter un terrain pour faire construire. Elle constate une très grosse différence en matière d'isolation sur les factures et envisage de reprendre les mêmes procédés de construction pour sa future maison. Si dans son ancienne maison, elle payait entre 300 et 800€ par trimestre d'électricité, aujourd'hui elle ne paie plus que 180€.

« La maison est tout en bois. Elle est très bien isolée, c'est un vrai confort et pour les factures d'électricité ça n'a rien à voir avec avant où c'était une maison ancienne très mal isolée. Je n'ai pas trouvé mieux en termes d'énergie ! (...) J'envisage de construire ma nouvelle maison dans le même esprit. Une maison écologique. Sur la longévité c'est moins cher de construire en bois et c'est moins cher en consommation d'énergie, et c'est joli. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôteesse de l'air)

Ainsi, si les ménages ont les finances pour engager des travaux d'isolation, ils s'y retrouvent financièrement non seulement au regard de leur consommation sur leurs factures, mais également sur les crédits d'impôts et les diverses aides. Tout le problème est de pouvoir engager une somme importante au départ, ce que la plupart des ménages modestes ne peuvent faire.

En termes de stratégies de réduction de la consommation énergétique au sein du logement, en plus des questions de chauffage, et plus globalement de consommation d'électricité et de gaz, les ménages évoquent aussi spontanément leur consommation d'eau. En étant propriétaire ils ont une meilleure visibilité sur les coûts que cela représente et sont très attentifs à diminuer leur consommation, non seulement pour réduire les factures mais aussi pour leur conscience écologique.

#### **4.2.7. Réduire sa consommation d'eau**

Lorsque l'on parle de dépenses d'énergie au sein du logement, la consommation en eau est également systématiquement citée. Les ménages réduisent leur consommation en faisant attention de ne pas laisser l'eau couler, en mettant des mousseurs aux robinets, une chasse d'eau double débit ou encore une bouteille d'eau dans la chasse d'eau pour réduire encore davantage le débit.

« On a changé les toilettes pour mettre une chasse avec débit réduit, et 2 boutons. On a mis un mousseur partout sur les robinets pour réduire l'eau. On a baissé la température de la sortie d'eau du chauffe-bain, avant on se brûlait quand on mettait l'eau chaude, maintenant on prend la douche en mettant que l'eau chaude, donc on n'a pas besoin de mitiger avec l'eau froide (et donc de laisser couler). Mais il faut gérer les douches pour pas tous les prendre en même temps sinon on n'a pas assez d'eau chaude ! (...) Je fais les machines à laver à froid ou avec le programme 30°, qui utilise moins d'eau. J'exploite au maximum les machines. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Je fais très attention aux fuites, je vérifie les robinets, on a eu des problèmes de dégâts des eaux à une époque et je sais qu'une petite fuite peut causer de grosses dépenses. Je mets aussi des bouteilles d'eau pleines dans la chasse d'eau pour diminuer la capacité du réservoir » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« On a fait installer une chasse d'eau avec double débit, un aérateur d'eau pour les robinets, un pommeau de douche avec économie d'eau, un récupérateur d'eau pour le jardin » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« Avant on faisait la vaisselle à la main, j'ai convaincu ma femme qu'un lave-vaisselle était plus économique en eau. On fait attention à la chasse d'eau aussi, on a mis un double débit et on met une bouteille pour réduire d'1,5 litre, l'eau » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Et dans l'ensemble, ces efforts pour baisser la consommation d'eau ont beaucoup plus d'impact sur la facture que les efforts destinés à réduire la consommation de et d'électricité. Il y aurait une rentabilité différenciée des économies d'énergie et les ménages en sont conscients.

« Un plombier venait changer le chauffe-eau, on en a profité pour lui demander un devis pour ce bouquet de travaux pour économiser l'eau. Et ça a fait 30 % de moins sur la facture d'eau, on a été surpris, c'est amorti en quelques mois, c'est plus impressionnant que l'électricité ! » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« On a acheté un récupérateur de pluie et ça nous a permis d'économiser 60 % de notre consommation en eau. Pour nettoyer la maison, les toilettes, pour laver le linge blanc à la javel... » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Si les ménages adoptent ces stratégies dans un souci économique, ils sont par ailleurs très sensibilisés à l'écologie et le font aussi dans un souci environnemental.

« C'est double chez moi, pour l'écologie et les économies » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur)

« J'ai l'habitude depuis toujours de fermer l'eau, de pas laisser couler, je prends des douches rapides, rarement des bains. Je fais attention pour les dépenses mais aussi dans un souci environnemental sur l'eau » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Ainsi, ces ménages modestes déploient de nombreuses stratégies au sein de leur logement pour réduire leurs factures d'électricité, de gaz, d'eau, et notamment pour réduire leur consommation de chauffage. Ils ont peu de marge de manœuvre car bien souvent cela nécessite un investissement au départ trop onéreux, mais trouvent des astuces pour réduire, au moins un peu, leur consommation, même s'ils n'en voient pas les impacts directs sur leurs factures. S'ils déploient des stratégies ingénieuses au sein du logement pour compenser les contraintes d'investissement, les stratégies mises en œuvre pour réduire leur consommation énergétique dans le cadre de leurs déplacements sont finalement plus rationnelles et plus limitées.

### 4.3. Stratégies pour réduire la consommation énergétique dans les déplacements

Concernant les déplacements, les stratégies pour réduire la consommation énergétique sont moins systématiques et moins pensées dans cette optique que les stratégies mises en place au sein du logement. D'une part, cela suppose de changer son programme d'activités et son organisation quotidienne et, d'autre part, habitant en milieu peu dense où la voiture est indispensable, les ménages ont moins de marge de manœuvre. Ainsi, dans l'ensemble, les stratégies sont déployées dans une logique de bon sens, plutôt que dans une véritable recherche de minimisation des coûts.

Les stratégies observées consistent plus généralement à regrouper les déplacements dans le but de réduire les kilomètres parcourus, ou à jouer sur la gestion du carburant comme poste flexible au même titre que les courses ; et plus radicales, mais aussi plus rares, à changer de voiture pour limiter les frais de réparation ou encore faire usage des modes alternatifs à la voiture, dans la mesure du possible.

#### 4.3.1. Regrouper ou réduire ses déplacements et les kilomètres parcourus

La première stratégie consiste généralement à ne pas faire de déplacement « inutile » et donc à limiter les kilomètres parcourus. Mais ceci apparaît comme une pratique logique. Les ménages ne cherchent pas à limiter leurs déplacements dans le but de réduire leur consommation de carburant. C'est simplement du bon sens.

« Je regroupe mes déplacements au maximum. Pour moi, c'est simplement logique, ça simplifie la vie. Ce n'est pas, au départ, pour réduire les dépenses d'essence. » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« En général, quand j'ai plusieurs choses à faire dans un même secteur, je gare ma voiture et je fais tout à pied. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Je fais attention de ne pas faire trop de déplacement, quand on va chercher le pain on prend autre chose en même temps, on ne prend pas la voiture que pour aller chercher du pain. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

« J'essaie de ne pas faire des allers retours, je ne vais pas aller à un endroit pour y retourner le lendemain, je fais tout en même temps. J'essaie de regrouper, d'optimiser j'ai toujours fait ça. Si je vais à Paris j'en profite pour faire plein de choses, des courses, voir un spectacle, voir mes amies... Mais je ne vais pas à Paris pour voir mes amies. Si j'ai des choses à faire là-bas, alors j'appelle mes amies et j'en profite pour les voir ». (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Certains regroupent effectivement leurs déplacements et les réduisent de manière à diminuer les kilomètres parcourus et moins consommer d'essence. Ils ont changé leurs habitudes de déplacement et leur usage de la voiture depuis l'augmentation du prix du carburant.

« J'ai vraiment changé mes habitudes. Avant je faisais 25 000 km par an. Maintenant, j'en fais 10 000. Déjà, je sors moins qu'avant, je n'ai pas le même mode de vie, mais avant je prenais la voiture pour tout et n'importe quoi, pour me balader, pour aller voir une copine... tout le temps. Maintenant, je regroupe mes déplacements, si je dois récupérer mon fils, j'en profite pour faire des courses, j'attends sur place 30min-1h au lieu de faire l'aller-retour » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Mais généralement ils ne le font pas que pour réduire leur budget essence, mais aussi dans un souci de santé et pour l'environnement.

« J'essaie de ne pas prendre la voiture pour aller acheter une baguette. Je fais des trajets plus longs à pied maintenant que les enfants sont plus grands. Depuis 2 ans, ils marchent plus. C'est pour baisser les coûts de carburant mais aussi pour la santé et l'environnement. C'est bon pour nous. » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Wafia a arrêté les activités des enfants pour éviter de les emmener partout. Habitant dorénavant à la campagne, elle doit faire beaucoup de kilomètres pour les emmener dans des endroits différents. C'était le compromis en venant habiter dans leur maison pour avoir chacun leur chambre. Cette décision a été prise dans un souci de temps et d'organisation, plus que dans l'optique de réduire le budget déplacement.

« C'est trop difficile à gérer les activités des enfants pour les horaires et c'est dans des endroits différents à 10-15km, donc on a décidé de s'en passer, sinon je passerais mon temps à les amener à droite à gauche. Ça, plus aller chez les copains, on ne fait plus que ça, les emmener ! (...) et puis ici on a de la place, les enfants peuvent jouer, inviter. Ici on est aéré en permanence ». (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Le choix de localisation impliquant l'usage systématique de la voiture et notamment son recours inévitable pour les déplacements domicile-travail, à la fin de la semaine les ménages essaient de ne pas la prendre pour limiter les déplacements. Là encore c'est plus une question de confort et de fatigue que de budget.

« On se promène moins le week-end, pour éviter des déplacements à répétition » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Si ces ménages réduisent quasiment systématiquement leurs déplacements et les kilomètres parcourus en voiture de manière logique et par réflexe, de manière plus ingénieuse, ils vont jouer sur leur consommation de carburant pour rentrer dans leur budget.

#### **4.3.2. Jouer sur le carburant comme poste de dépense flexible**

Au même titre que les postes alimentation et loisirs qui offrent une certaine flexibilité, des personnes jouent sur le carburant pour gérer leur budget. Des personnes restreignent leur budget essence en se fixant un certain montant chaque semaine. Ils rouleront moins et adapteront leur mode de conduite (réduction de la vitesse, conduite souple, etc.) pour ne pas dépasser ce montant. De plus, le montant mis chaque semaine, ou tous les 15 jours peut être réévalué en fonction des possibilités permises par le budget global. Et en fin de mois, pour limiter les dépenses, ces ménages ne feront pas le plein d'essence et mettront le montant nécessaire minimum pour pouvoir réaliser leurs déplacements jusqu'au moins prochain. Aussi, pour faire face à la hausse du prix des carburants, des stratégies sont adoptées pour consommer différemment en mettant des petites quantités de carburant chaque semaine, plutôt que de faire un gros plein.

« Je prends 25€ par semaine, ça me permet de me limiter. Je sais que je ne dois pas consommer plus que ce que j'ai dans le réservoir. Ça me permet de contrôler davantage mes dépenses en essence » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Je fais très attention à l'essence. Je mets de l'essence toutes les deux semaines pour avoir un meilleur regard sur ma consommation. Je sais que je dois tenir deux semaines avec ce que j'ai mis comme essence. (...) Quand l'essence augmente, je me déplace moins, je fais plus attention pour rester dans le même budget » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Je me fixe de ne pas dépasser un plein d'essence par mois, 56€. Ça suffit pour faire tout ce que j'ai à faire. Je m'oblige à être rigide là-dessus » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« Je prends 30€ par semaine d'essence pour contrôler, et j'essaie de pas dépasser. Ça me permet de réguler vraiment ma consommation de carburant » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Comme pour les courses alimentaires, le budget essence est utilisé par certains ménages comme un poste flexible qui permet de réduire le budget. Ainsi, Vanessa limitera la quantité de carburant de sorte à finir la fin de mois tout en ayant suffisamment d'essence pour aller au travail.

« Je jongle avec le budget essence, normalement c'est 2 pleins par mois, si j'ai besoin de 20-30€ pour finir le mois, je ferai la moitié du plein et attendrai la fin du mois. J'attends le dernier moment pour faire le plein, le tout étant que j'ai toujours de l'essence dans la voiture pour pouvoir aller au travail. » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Pour rentrer dans ses frais, Vanessa joue sur son mode de conduite en suivant les conseils trouvés sur le site « Radin ».

« Je roule moins vite, je roule à 90-100km/h. Je regarde les conseils sur la newsletter de Radin sur internet : il faut rétrograder plutôt que freiner, ne pas faire d'accélération, réduire la vitesse... » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

On note par ailleurs que le choix du diesel est quasiment systématique pour payer moins cher le carburant alors que ce choix n'est pas toujours le plus rentable.

« On a fait le choix du diesel car c'est moins cher. On m'a prêté une essence quand ma voiture m'a lâché et au niveau du budget c'était horrible. 15 jours d'essence c'était l'équivalent de 1 mois de diesel ! » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Avant je n'étais pas au diesel. J'y suis passée pour aller moins souvent à la pompe. Il y a 4 ans, j'avais besoin de changer de voiture et j'ai vu avec mon kilométrage que je n'avais aucun intérêt à être à l'essence. Je resterai au diesel. En 4 ans, j'ai fait 100 000km. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

Sandra regrette d'avoir pris un véhicule diesel pour le peu de kilomètres qu'elle fait. Tandis que Marc aurait souhaité prendre un véhicule essence mais n'a pas eu le choix, s'agissant d'une voiture de société.

« J'ai acheté une voiture de collaborateur. Elle a moins de 6 mois et je l'ai payé 30% moins cher. J'ai attendu 8 mois cette voiture car je voulais une essence et finalement j'ai quand même dû prendre diesel car il n'y avait pas en essence. Sur le plan pollution, je préférerais essence parce qu'on sait clairement maintenant que le diesel émet des particules nocives, mais je n'ai pas eu le choix » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

Après avoir fait le calcul, Fabrice a finalement pris une voiture essence.

« Pour le carburant on a réfléchi à prendre essence ou diesel, mais en faisant le calcul, 12 000km/an, ça ne valait pas le coup de prendre diesel car l'entretien est bien plus cher. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Outre la gestion et le choix du carburant, de manière plus radicale, certains ménages vont plus loin dans leur manière de réduire leur budget déplacement en se séparant d'un véhicule.

### **4.3.3. Changer ou se séparer d'une voiture pour limiter les frais de réparation et réduire le budget déplacement**

Certains ont changé de voiture ou envisagent de le faire pour limiter les frais de réparation devenus trop conséquents sur leur vieille voiture. C'est par exemple le cas de Wafia qui essaie de revendre sa voiture. C'est aussi le cas de Carole qui vient d'acheter une nouvelle voiture neuve, car l'ancienne comptait trop de kilomètres parcourus et elle commençait à avoir trop de frais de réparation.

Pierre a regardé la consommation lors de l'achat de sa moto et de la voiture, renonçant à acheter une moto trop consommatrice et en faisant le choix de prendre une petite motorisation pour la voiture. Il a par ailleurs vendu une des deux voitures après l'achat de la maison, ce qui lui fait faire des économies importantes sur le budget. Il se déplace dorénavant en moto, sa femme en transport en commun, et ils ont gardé la voiture familiale.

« Quand on a acheté la maison on a pris une grosse claqué. Avant on avait 2 voitures, on en a vendu une et on a soldé le crédit de la voiture. Maintenant ma femme va travailler en RER, on n'a pas intérêt d'en avoir 2. Avant on avait une petite et une grosse, on a gardé la familiale. Et ça se sent dans le budget ! Ça fait 500€ en moins d'assurance par an, l'entretien c'était 3 000€/an, le carburant 180€, on fait une économie de 150€/mois en moyenne [on peut même compter près de 500€] » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

De même, Paul a opté pour le scooter de manière à moins consommer. En passant de la voiture au scooter, il déclare avoir baissé de moitié sa consommation de carburant. Ce choix de transport lui permet aussi de se garer plus près de son travail. Travaillant à Roissy en horaires décalés (soit à 5h du matin, soit tard le soir), il se doit d'être motorisé. De même, sa femme prend la voiture pour aller travailler car les déplacements de banlieue à banlieue ne sont pas réalisables en transports en commun.

« J'utilise la voiture l'hiver quand le sol est gelé et que c'est trop dangereux en scooter, en général de novembre/décembre à mars. Mais j'utilise plus souvent le scooter, c'est plus facile pour se garer au plus près à Roissy car les parkings voiture sont éloignés des terminaux. Et c'est une économie d'énergie aussi, ce n'est pas la même consommation en scooter qu'en voiture ! Avec l'achat du scooter, j'ai baissé de moitié en consommation » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Certains prennent soin de leur véhicule, font des vidanges régulièrement pour éviter de trop consommer.

« On fait aussi des vidanges régulièrement pour éviter de trop consommer : tous les 3 mois pour mon mari qui fait beaucoup de kilomètres, et tous les 6 mois pour moi » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Si certains se séparent d'une voiture et font usage des modes alternatifs, dans l'ensemble, il est très compliqué pour les ménages qui habitent dans le périurbain, voire le rural, de faire autrement qu'en voiture. Les solutions trouvées sont de combiner la voiture avec les transports en commun ou bien de faire du covoiturage ou encore de s'organiser avec d'autres parents pour amener les enfants à leurs activités.

### **4.3.4. Faire usage de modes alternatifs à la voiture solo**

Quelques personnes prennent leur voiture jusqu'à une gare, puis le train ou le RER pour aller au travail. Toutefois, ils le font plus pour éviter les embouteillages et les problèmes de stationnement à destination que dans un objectif de réduction des dépenses liées aux déplacements.

Marie le fait, car travaillant à la RATP, elle ne paie pas les transports.

« J'utilise les transports en commun tous les jours pour le travail. J'amène ma fille à Villiers où elle prend le RER E pour Nogent pour aller au collège et je gare ma voiture à Champigny, et je prends le RER A jusqu'à gare de Lyon où je travaille. Les transports en commun sont gratuits pour moi ! » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

Habitant en banlieue proche, Sandra est très bien desservie en transports en commun et toute la famille les utilise sauf elle. Les enfants se déplacent en bus, en RER ou à pied, son mari en bus et tram. Elle pourrait prendre les transports en commun, voire le vélo puisqu'elle travaille à 7 km, mais ce serait plus long et plus dangereux quand elle travaille de nuit. En transports en commun, le Pass Navigo ne serait pas forcément rentable puisqu'elle travaille trois fois par semaine, elle ne fait pas beaucoup de déplacements.

« En ville on a tout à portée de main donc on peut se passer de la voiture, même pour le travail, je travaille à 7km, donc il y a la possibilité d'y aller à pied ou à vélo. Si la voiture est en panne, je peux prendre le vélo. Mon mari y allait en vélo il y a longtemps. Aujourd'hui il a des problèmes de santé. Mais ça demande des contraintes, on est moins libre. C'est quand même de la liberté et de l'indépendance. Partir sans contraintes d'horaires, être indépendant des autres. On n'a pas passé le permis pour rien ! » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Des personnes s'organisent avec d'autres parents pour amener les enfants à leurs activités.

« Pour amener mon fils au sport, je partage avec d'autres mamans, une fait l'aller l'autre le retour » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesses de l'air)

« On s'arrange avec les autres parents pour amener les enfants à tour de rôle (1 fois par semaine). L'autre enfant habite au bout de la rue et l'activité se trouve à 10mn en voiture ». (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Les quelques personnes qui font du covoiturage le font systématiquement en tant que conducteurs. Marc fait de plus en plus de covoiturage principalement dans un but à la fois économique et écologique. Martine réduit ses frais de voiture en prenant la voiture de service le plus possible, en se faisant emmener par son ami et en faisant du covoiturage.

« Je me déplace assez peu avec ma voiture personnelle grâce au fait que je dispose d'une voiture de service et que je me fais conduire le week-end, généralement mon ami prend sa voiture. (...) 2 à 3 fois par semaine, je fais du covoiturage, je récupère deux collègues avec ma voiture de fonction pour aller et revenir du travail. Je fais ça pour leur rendre service » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Certaines ont essayé ou simplement envisagé de faire du covoiturage mais y ont renoncé, l'organisation étant trop compliquée au quotidien et encore plus en banlieue.

« J'ai essayé le covoiturage mais j'ai pas accroché. On m'a posé un lapin. J'avais fait ça pour l'aspect financier mais aussi pour le côté social, l'expérience » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« C'est compliqué de limiter le nombre de déplacements. J'avais cherché à faire du covoiturage mais c'est dur de trouver une personne qui va au même endroit » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Ainsi, les solutions pour réduire le budget voiture et la consommation énergétique des déplacements sont relativement limitées pour les ménages qui vivent dans les territoires périurbains ou ruraux et n'ont pas d'autres choix que de prendre leur voiture. Quand ils sont desservis par les transports en commun ou qu'ils peuvent rejoindre une ligne qui les amène directement sur leur lieu de travail, ils

pourront combiner voiture + transport en commun, voire éventuellement se séparer d'une voiture dans le ménage ou la remplacer par un deux-roues motorisé. Mais généralement, les stratégies se limitent à regrouper les déplacements pour réduire les kilomètres parcourus et jouer sur la consommation de carburant pour gérer son budget mensuel.

Pour résumer, ces ménages vulnérables développent, aujourd'hui, de nombreuses stratégies pour réduire leurs dépenses et gérer leur budget très restreint. C'est notamment sur les postes flexibles, là où ils ont le plus de marge de manœuvre, que les astuces sont les plus recherchées et les plus ingénieuses, à savoir les courses, les loisirs ou encore le carburant. Un certain nombre de stratégies sont également déployées au sein du logement pour réduire la consommation énergétique mais de manière plus limitée compte tenu des coûts d'investissement et des besoins de confort. C'est sans doute sur les déplacements que les marges de manœuvre sont les plus restreintes puisque les choix de localisation rendent l'usage de la voiture inévitable dans la plupart des situations.

Toujours est-il que si ces ménages modestes n'ont pas le sentiment de se priver, ils font déjà beaucoup pour réduire l'ensemble de leurs postes de dépenses. En cas de forte hausse du prix de l'énergie, ces ménages se montrent plutôt fatalistes. Ils ont le sentiment de ne pas pouvoir faire plus qu'aujourd'hui et tous leurs efforts en matière de consommation sont masqués par la hausse des prix.

# 5. Stratégies face à l'évolution du prix des énergies

---

Comme nous l'avons vu, les ménages modestes mettent déjà en œuvre toute une panoplie de stratégies pour réduire leur consommation, et malgré tous leurs efforts, les factures ne diminuent pas du fait de la hausse des prix. Ils affichent un certain fatalisme quant à l'avenir, leurs préoccupations concernant davantage le marché de l'emploi que le prix de l'énergie. Ils ont le sentiment de réduire déjà au maximum leurs dépenses et ne voient pas ce qu'ils pourraient faire de plus. En les mettant en situation de forte hausse dans le cadre du jeu de simulation, il s'avère difficile de les amener à davantage de renoncements, les marges de manœuvre étant très réduites. Les solutions seraient de rogner davantage encore sur les postes flexibles, ou d'investir dans une maison écologique et un véhicule électrique pour réduire les frais à l'usage, mais cela apparaît comme une solution inaccessible compte tenu de l'investissement nécessaire.

## 5.1. Une évolution des prix connue mais qui impacte peu le quotidien

Globalement, les ménages ont le sentiment que tout coûte plus cher, les produits alimentaires, l'essence, le gaz, l'électricité, etc. Mais ils s'adaptent à cette évolution lente. Ainsi, qu'ils entendent simplement parler de la hausse du prix de l'énergie ou qu'ils l'a constatent, ils ne modifient pas radicalement leurs modes de vie. Cette hausse progressive fait qu'ils s'y adaptent et s'habituent.

« Je sais qu'il y a une hausse des prix car on en entend parler mais je ne peux pas dire si ça impacte mon budget et mes conditions de vie. C'est pernicieux, c'est petit à petit » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, merchandiseur)

« 1 plein avant c'était 45€, là c'est 50-55€ depuis l'année dernière. Pendant les grandes vacances on le ressent bien ! (...) Ça n'a aucun impact, on l'inclut dans le budget » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

« L'électricité c'est trop récent pour juger. Je lis la presse, je sais que ça augmente. Mais je n'en vois pas encore les traces dans mon budget » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

C'est sur le carburant que la hausse est la plus visible et perçue comme la plus continue depuis des années, avec des pics particulièrement visibles, mais cela a peu d'impact sur leurs comportements étant donné qu'ils ont le sentiment de ne pas avoir le choix. Ils s'adaptent aux hausses qui sont finalement acceptées et deviennent même normales.

« On le ressent surtout sur l'essence mais on ne peut pas comprimer de toute façon. On le subit. Je me rappelle quand on avait 20 ans, l'essence était 2 fois moins chère qu'aujourd'hui. On hurlait quand l'essence était à 1.18€ et là on est content quand elle est à 1.48€. On a facilement doublé notre poste essence. On s'habitue à payer plus cher. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« La hausse de l'essence, ça ne m'a pas échappé ! (...) En 2011, il y a eu une pénurie d'essence. Le gazole est passé de 1,09 à 1,33 en une semaine. C'était exceptionnel. Mais ce qui était inadmissible avant est courant aujourd'hui ! (...) J'ai besoin de ma voiture, je suis dépendante. Si j'habitais à Paris, je ferais autrement ! » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

« C'est une hausse continue sur tous les postes, il n'y a pas d'épisodes de hausse. Sauf le carburant qui fait le yoyo sans jamais revenir très bas. Il y a des épisodes ubuesques, on a le sentiment qu'ils nous assassinent l'été quand tout le monde a besoin de prendre la voiture. Mais ça m'impacte pas car je n'ai pas le choix. » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

« L'essence, c'est l'exemple le plus marquant d'augmentation des énergies, ça a vraiment beaucoup augmenté ! Y a quelques années on était à 5frs le litre maintenant c'est 10frs. Je pensais ne jamais payer 10frs le litre d'essence mais bon, on n'a pas le choix ! ». (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

S'ils ne perçoivent pas (encore) la hausse du prix de l'électricité, celle du gaz a plus été ressentie. Suite à l'augmentation de sa dernière facture, Vincent a changé de fournisseur.

« J'ai ressenti une hausse du prix du gaz. Tout le monde l'a ressenti je crois. Surtout la dernière facture, les prix ont évolué, ce n'est pas clair sur la facture. Mais l'augmentation est de l'ordre de 50€ par an. Ce n'est pas rien quand même ! (...) Au niveau de l'électricité, je n'ai pas encore ressenti mais ça va arriver, avec la hausse de la TVA » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Je ressens la hausse du prix de l'énergie, comme tout le monde. Surtout le gaz qui augmente chaque année de 3 à 5 %. L'électricité augmente aussi mais moins fortement » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Sandra constate une très nette hausse du gaz depuis qu'elle a acheté sa maison. En 10 ans, ils sont passés de 83€ en chauffage à 123€.

« Et on a eu un rappel de 150€, c'est plus qu'une mensualité ! C'est une augmentation de 10 % pour 2012-2013 » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

En étant chauffé au fioul ou bien en ayant investi dans les énergies renouvelables, certains ne ressentent, de fait, pas la hausse des prix et en sont satisfaits.

« Si j'étais au gaz, je ressentirais sûrement plus la hausse. Avec le fioul non, je suis autonome, je ne dépends pas d'un réseau pour l'achat et la consommation. Le prix au litre du fioul n'a pas augmenté » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« J'aurais sans doute plus ressenti si on avait gardé le gaz car ça a beaucoup augmenté ces dernières années. On aurait sans doute été plus impacté. Le choix des énergies renouvelables a permis d'éviter ce problème » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Pourtant, certains constatent beaucoup plus nettement la hausse des prix sur leur facture et sont dépités de voir que tous leurs efforts en matière de consommation pour la réduire sont dissimulés par cette hausse des prix.

## 5.2. Une baisse de la consommation masquée par la hausse des prix

Des ménages ont le sentiment de faire beaucoup d'effort pour réduire leur consommation mais n'en voient pas les effets sur leur facture. Certains usent de stratégies pour réduire leur consommation d'énergie sur le chauffage, l'électricité, etc. mais n'en ressentent pas les effets. La baisse de la consommation est compensée par la hausse des prix. Si certains sont dépités à l'idée de faire des

efforts « pour rien », d'autres relativisent en se disant qu'au moins, en baissant leur consommation, ils n'augmentent pas leur facture.

« Je ressens bien la hausse des prix de l'énergie, surtout de EDF, ça me met en colère parce que je fais énormément d'efforts pour réduire la consommation, et ça se traduit par une augmentation de 34€/mois. La facture va passer de 60€ à 94€ dès janvier 2014 ». (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

« On essaie de faire des économies mais malgré tout on paie pareil car il y a une hausse. On paierait plus si on ne faisait pas d'économie sur la consommation, mais au final on se retrouve à l'état 0. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« L'électricité, je ressens l'augmentation puisque ma facture ne diminue pas alors que j'ai réduit ma consommation » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Le gaz n'arrête pas d'augmenter, j'essaie de réduire ma consommation mais les factures continuent d'augmenter ! Il y a eu une forte chute quand mon ex-compagnon est parti, mais mes factures restent les mêmes ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Les ménages constatent une nette baisse de leur consommation sur la facture, mais les taxes ont tellement augmenté qu'elles représentent parfois la plus grosse part de la facture, selon certains.

« Globalement je vois que ma consommation baisse sur les factures, le problème c'est que les taxes augmentent donc ça fait pas de changement énorme. (...) Je vois que les taxes sont plus chères que la consommation dans les factures. La consommation baisse mais les taxes augmentent. Sur une facture de 200€, il y a 80€ de consommation et 120€ de taxes, ça fait mal ! » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

Marc subit les augmentations du prix du gaz qu'il ne contrôle pas et dont il n'arrive pas à fixer le budget. Il a l'impression de se faire avoir.

« Le gaz ça n'arrête pas d'augmenter. Et il y a un côté obscur sur le prix des énergies. On a tout le temps l'impression de se faire avoir. C'est dur à suivre parce que je prévois un budget de 100€ et en fait on en a pour 300€. On a l'impression de mettre de côté mais ça part en fumée ! (...) Il y a un mauvais fonctionnement de l'offre de l'énergie. Ils s'enrichissent sur le dos des consommateurs. Le prix de l'énergie est trop obscur. C'est comme avec le téléphone, avant on avait des factures mirobolantes, maintenant on a l'illimité à 15€. Les entreprises ne font pas payer le tarif exact. Il faut tout éplucher pour éviter de se faire avoir sur le prix des choses. » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

Vanessa aurait dû ressentir un soulagement dans son budget avec la fin de son crédit voiture, mais l'augmentation de ses factures compense la différence. Cela ne lui donne donc pas plus de marge dans son budget.

« Je ressens un peu la fin du crédit mais ce que je gagne d'un côté je le perds du fait de l'augmentation des prélèvements. Donc au final je me retrouve avec le même budget » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Ainsi, si tous les efforts que les ménages font pour économiser l'eau ont permis de baisser considérablement leur facture de manière palpable, ce n'est pas le cas de l'électricité ou du gaz pour lesquels aucun changement n'a pu être constaté sur la facture, les taxes étant parfois supérieures à la consommation. De fait, leurs efforts s'avérant vains, et les dépenses énergétiques étant dans tous les

cas incompressibles car faisant partie des besoins primaires à assouvir, les ménages témoignent d'un certain fatalisme au regard de la hausse du prix de l'énergie.

### 5.3. Un certain fatalisme face à une dépense « énergie » incompressible

L'énergie est perçue comme un besoin élémentaire et une dépense incompressible. Une hausse plus importante des prix aurait pour conséquence de contraindre d'autres postes où les dépenses sont plus flexibles (alimentation, loisirs), mais pourrait difficilement impacter la consommation d'énergie tant au sein du logement que dans la mobilité.

« Si je ne chauffe pas au moins à 17°, il va y avoir de l'humidité et ça détruit la maison. La dépense qu'on ne peut pas enlever c'est le chauffage, sinon ça gèle et la plomberie sera foutue. C'est vraiment quelque chose qu'on ne peut pas enlever » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Mais de toute façon, on n'a pas le choix, on continue à se chauffer et à prendre la voiture. Ça ne va pas s'arrêter d'augmenter. Mais je suis assez fataliste par rapport à ça. On ne peut pas y faire grand-chose. Ça fait partie des priorités de se chauffer » (Bénédictte, 40 ans, mariée avec enfants, conseillère emploi)

« On ne peut pas se passer de l'énergie. On est pris au piège, on n'a pas le choix, on est obligé de payer, on n'a pas notre mot à dire. À nous de voir dans notre budget où on peut répercuter la hausse. On a tel budget, on ne dépassera pas, donc on réduira d'autres choses » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Les personnes ont le sentiment d'avoir une consommation d'énergie minimale et d'avoir déjà épuisé les ressources possibles pour la réduire : baisse de la température, changement de fournisseur, etc. et d'être limité dans leur pouvoir d'action.

« On est au maximum de ce qu'on peut faire en terme de gestion des dépenses d'énergie. Il n'y a que l'électricité qui pourrait bouger. Je suis en train de regarder pour changer de fournisseur » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Je regarde aussi les conseils pour les factures d'énergie (sur le site Radin), mais je peux pas faire plus. L'idéal serait d'isoler mais je ne peux pas le faire. Je fais ce que je peux sans faire de travaux. » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

« On a déjà le minimum, on peut pas faire moins ! On n'a pas de sèche-linge, un ordinateur, une télé qu'on ne regarde pas souvent, pas de téléphone fixe, la TNT car il n'y a pas d'opérateur là où on est. On est *a minima*, on n'est pas dans les excès » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

La règle d'or de ces ménages est de payer les factures quoi qu'il arrive. La conséquence d'une hausse des prix sera de réduire encore davantage d'autres dépenses.

« De toute façon, on a besoin d'électricité et de gaz. Je ferai marcher la concurrence, j'irai voir ailleurs si c'est moins cher. Mais je continuerai à payer de toute façon. Je ferai moins de courses, j'achèterai des patates et des pâtes. Mais je mettrai un point d'honneur à payer mes factures. » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

« Si je devais mettre de côté pour les vacances ce mois-là je ne le ferai pas. Par contre je mettrai pour les impôts tous les mois quoi qu'il arrive. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Le risque c'est de rogner encore sur les courses. La priorité c'est les prélèvements, les factures » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Les marges de manœuvre évoquées par les ménages seront, comme nous l'avons déjà vu, prises sur les loisirs, l'alimentation, ou encore sur les assurances et mutuelles dont ils pourraient baisser les prestations. Toutefois, la baisse des prestations de mutuelles et d'assurance induit des risques qui pourraient leur coûter encore plus cher, mais aussi et surtout des conséquences plus dramatiques sur l'accès au soin et leur santé.

« De toute façon on n'y peut rien ! On est obligé de rogner sur d'autres choses. J'ai déjà baissé les prestations de ma mutuelle pour baisser mes mensualités, je suis descendue en gamme. Je me demande si je ne vais pas enlever l'assurance dommage corporel, tout le monde n'a pas cette assurance donc c'est peut-être pas indispensable, mais ça va être le jour où je vais l'enlever qu'il va arriver quelque chose ! Je pourrais baisser l'assurance tout risque de la voiture au tiers mais le jour où il y a quelque chose on fait comment pour payer si on baisse toutes les prestations ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

« Ça impacte sur le budget alimentation et vacances. Si on donne à l'énergie, on ne peut pas donner ailleurs. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Ces ménages, vulnérables, ne sont pas encore pris à la gorge. De fait, le poste sur lequel ils peuvent jouer en premier lieu sans modifier fondamentalement leur mode de vie est le poste des loisirs. Certains déclarent avoir encore un peu de marge là-dessus.

« On peut rogner sur des postes plus annexes comme les loisirs. La priorité c'est de vivre confortablement plutôt que de se faire plaisir ponctuellement. Les loisirs et vacances c'est le poste sur lequel on peut le plus jouer, on a de la marge. » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Farida a réduit le nombre de voyages depuis qu'ils ont acheté la maison. Avant, ils faisaient 2 à 3 voyages par an, mais pour compenser la hausse des dépenses associées au logement (crédit, factures d'électricité, taxes foncière et d'habitation), ils n'en font plus qu'un en plus de la Tunisie où ils vont chaque année, dans sa famille.

Ainsi, face à une hausse des prix de cette dépense incompressible, ces ménages vulnérables n'auraient d'autres choix que de réduire encore davantage les dépenses flexibles, ayant comme règle de payer les factures et donc les dépenses pré-engagées, quoi qu'il arrive. Ce fatalisme quant aux marges de manœuvre possibles au regard d'une forte augmentation des prix de l'énergie, les pousse à une attitude de déni et d'évitement quant à l'avenir.

## 5.4. Une conscience des risques limitée : la stratégie du déni ou de l'évitement

Globalement, les ménages n'envisagent pas d'augmentation considérable des prix de l'énergie et espèrent même une baisse grâce à la concurrence. Dès lors, ils ne conçoivent pas le risque lié à la hausse des prix ou relativisent, en adoptant une stratégie d'évitement et de déni.

« Je ne pense pas que les prix vont doubler quand même ! » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, marchandiseur)

« J'espère que ça va baisser, j'ai lu un article qui disait que les prix d'EDF allaient baisser. Si ça continue d'augmenter, ça va être très dur. On tire sur la corde et y a rien au bout, au bout d'un moment ça va péter » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants,

secrétaire à temps partiel)

« Avec la concurrence il est possible que la hausse s'arrête. La hausse va sûrement être régulée pour tout ce qui concerne l'eau, le gaz et l'électricité. Par contre, pour l'essence, ça va être chaud ! Y a aucun moyen de contrôle, aucune maîtrise » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

Ceux qui constatent une augmentation continue des prix sans que le budget n'augmente pour autant pensent que les conditions de vie seront de plus en plus dures, mais le tournant apparaît lointain et ne les préoccupe pas aujourd'hui.

« Nos factures ont beaucoup augmenté aussi parce que le prix de l'énergie a augmenté. Ce n'est pas que l'achat de la maison, la superficie, etc. Et ça va continuer à augmenter. Ça augmente de plus en plus chaque année. 2,5 % pour EDF, 2,5 % pour GDF, pareil pour les impôts locaux. Au total ça doit faire 10 % de hausses des dépenses alors que le budget reste le même. À un moment on sera perdu mais on ne sait pas quand ! » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Le facteur qui rentre en jeu face au risque de l'avenir est l'emploi. Les personnes en situation de précarité vis-à-vis du marché de l'emploi sont plus inquiètes face à l'avenir que les personnes, en couple, travaillant tous les deux. Le fait d'être en couple permet un partage des frais et limite les risques. Ce sont les familles monoparentales qui seront les plus impactées et qui ont davantage conscience des risques encourus, ceux-ci pouvant avoir des conséquences dramatiques.

« Le risque il est surtout lié à la perte d'emploi. Ça impactera tout. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

« Le risque c'est qu'à la fin de mon contrat en juillet 2014 ils ne me reprennent pas. Je serais obligée de retrouver autre chose et de retourner à Pôle emploi et je n'en ai pas du tout envie. Ça, ça me fait peur » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

« Comme on travaille tous les 2, on est plus serein par rapport à ça. On ne se pose pas la question de savoir comment ce sera dans 5 ans. On vit et on avisera » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Pour Caroline, sa situation actuelle de femme célibataire avec enfants est sans comparaison avec les situations précédentes. Quand elle était en couple sans enfant, son niveau de vie était bien meilleur, et même en couple avec ses enfants, tous les frais étaient divisés. Aujourd'hui, elle doit assumer l'ensemble des dépenses toute seule, et sa situation professionnelle étant très précaire, il n'y aura personne pour compenser.

« Il n'y a pas de comparaison avec ma situation avant, j'étais seule sans enfant en appartement. Donc forcément j'avais un meilleur niveau de vie. Et avant, les charges étaient partagées à 2, tout était partagé quand j'étais avec mon conjoint. Là je dois tout gérer toute seule, et si demain je n'ai plus d'emploi, y aura personne pour assurer derrière » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

De par sa situation précaire, Caroline est très inquiète vis-à-vis de l'avenir, et à très court terme, son contrat prenant fin dans quelques mois. Elle se retrouve bloquée dans une situation où elle ne pourrait pas vendre et ne pourrait plus tout payer.

« Le risque c'est que je sois obligée de vendre, mais je ne peux pas vendre, je suis coincée, sans emploi je peux ni acheter ni louer. Là, c'est la banqueroute totale. Soit je trouve un emploi avec le même salaire soit c'est la cata, si j'ai moins de salaire je ne pourrai pas tout payer. Je risque de me retrouver très vite à la rue. Si je ne peux pas

payer, c'est huissier... j'ai bien conscience de où je peux atterrir et en très peu de temps ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Depuis sa séparation, si Marc a réduit certaines dépenses (consommation d'électricité, gaz, eau, alimentation, etc.) en passant de 4 à 1,5 personnes au sein du ménage, ayant son fils en garde alternée, il en a multiplié d'autres. Il a racheté les parts de sa femme ce qui a augmenté le crédit, il prend en charge la majeure partie des frais pour son fils (médecin, scolarité, fournitures, activités de loisirs, etc.) alors que sa femme bénéficie des aides.

Il faut cependant rappeler que quasiment tous les ménages interrogés s'efforcent de faire des économies tous les mois en prévision de périodes difficiles, dont les conséquences d'une forte hausse du prix des énergies peuvent faire partie.

« Ça va continuer d'augmenter. Je suis inquiète pour l'avenir, je ne sais pas ce qu'on va laisser aux enfants. Si on ne met pas de côté tous les mois, je ne vois pas comment on peut s'en sortir. » (Carole, 39 ans, divorcée avec enfant, hôtesse de l'air)

Ces ménages modestes ayant, dans l'ensemble, peu conscience des risques pour l'avenir –du moins pour ce qui est de l'énergie, le marché de l'emploi les préoccupant davantage– et adoptant une stratégie de déni et d'évitement, ayant de toute façon un pouvoir d'action très réduit, rencontrent des difficultés à se projeter dans un scénario de forte augmentation des prix de l'énergie. Et l'idée de renoncer à certaines choses ou de se restreindre encore davantage n'est pas évidente.

Actuellement dans une situation de vulnérabilité, ils ne voient pas vraiment d'issue face à l'évolution du prix des énergies et ont un comportement plutôt de déni. Les dépenses énergétiques étant incompressibles, ils sont de toute façon dans l'obligation de s'adapter à cette hausse, et ce sont les autres postes flexibles qui seront d'autant plus amputés. Par ailleurs, ces ménages ont le sentiment de réduire déjà beaucoup leurs dépenses et ne voient pas vraiment de solutions pour les réduire encore davantage. En les mettant en situation, par le biais du jeu de simulation, ils finissent par imaginer d'autres restrictions, mais leur situation deviendrait très dramatique. Ils se souviennent alors qu'ils sont propriétaires et qu'ils ont un toit.

## **5.5. Les stratégies de renoncement et de restriction face à un scénario de forte augmentation des prix de l'énergie**

Peu de ménages envisagent des stratégies de renoncement et de restriction en cas de très forte augmentation du prix de l'énergie. Ils ne voient pas ce qu'ils pourraient réduire ou enlever de plus qu'aujourd'hui. Un jeu de simulation à partir de cartes représentant, *via* des photos, différents types de localisation, de cadre de vie, de logement, d'équipements ménagers, de modes de transport, et d'activités de loisirs, permet de les pousser dans leurs retranchements et de les amener à imaginer ce qu'ils pourraient réduire voire supprimer petit à petit. Ils n'envisageraient pas de changer de localisation ni de logement.

### **5.5.1. Un changement de localisation impensable du fait des opportunités professionnelles en région parisienne, de la proximité de la famille et de l'acquisition du bien**

Au regard du jeu de simulation, les stratégies de renoncement ou de restriction mises en place par les ménages en cas de forte hausse du prix de l'énergie concernent rarement la localisation et le cadre de vie. En effet, du fait du contexte économique actuel, l'offre d'emplois étant plus riche en région Île-de-France, à moins de s'éloigner encore davantage, ils n'envisagent pas de quitter la région, à de rares exceptions.

« Le cadre de vie et la localisation, je ne change pas à cause du travail » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« Si dans ma vie idéale je ne suis plus tributaire de mon lieu de travail, alors j'irai vivre en province, à la campagne, proche de la mer » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

Caroline rêverait de déménager en province et de se rapprocher de ses parents mais elle ne l'envisage pas pour le moment du fait du marché de l'emploi car les opportunités sont plus grandes en région parisienne.

« Je n'ai rien à gagner à revendre ma maison, à moins de partir en province, je pourrais me rapprocher de mes parents, mais c'est encore pire de trouver du travail là-bas ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Ces personnes ne se voient pas aller vivre ailleurs. Elles préfèrent se donner plus de chance d'avoir des opportunités professionnelles, ici. Et de fait, la voiture restera indispensable tant qu'ils habiteront en banlieue.

« Je ne me vois pas toucher à la voiture. On ne peut pas habiter ailleurs qu'en Île-de-France à cause du travail de mon mari donc on a besoin de la voiture » (Bénédicte, 40 ans, mariée avec enfants, conseillère emploi)

« Si le budget devenait trop important, j'irais vivre dans une maison plus petite, dans un endroit moins énergivore. Ici mon domicile est surdimensionné, j'ai 140m<sup>2</sup> alors que je vis seul avec mon fils une semaine sur deux. Le problème c'est que la manne de contrats est à Paris. Donc par la force des choses je ne dois pas aller trop loin » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

De plus, quand ils se sont rapprochés de leur famille qui les aide notamment pour la garde des enfants, partir supposerait d'engager de nouveaux frais pour ce poste-là. La proximité avec la famille et les amis est ainsi un avantage à ne pas négliger. En cas de périodes difficiles, l'entraide familiale est précieuse pour s'occuper des enfants, mais aussi pour garder une vie sociale et ne pas être isolé. C'est le cas par exemple de Virginie qui raconte que pendant une période de chômage de 8 mois il y a quelques années, elle a beaucoup apprécié le soutien de ses proches.

« Pendant cette période, je faisais moins de sorties, c'était le système D. Mais mes amis et ma famille étaient très présents à ce moment-là pour me permettre quelques sorties. Ils me proposaient d'aller à des endroits avec eux. J'ai eu la chance de ne pas être isolée » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

« On n'envisage pas de partir vivre ailleurs car notre activité professionnelle est ici, on a nos activités personnelles, la famille, et l'organisation ne serait pas gérable si on partait et ça engendrerait des frais supplémentaires. Surtout avec les enfants si on n'a plus la famille pour aider. » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

La sociabilité est finalement ce qui est maintenue le plus longtemps possible : rester dans sa localité pour conserver la proximité avec la famille. De même, parmi les dépenses à réduire, voire à supprimer, le fait de recevoir des proches est l'activité qui sera systématiquement maintenue.

« Dans une situation vraiment extrême, je favoriserais le rapprochement familial, en vivant tous dans la même maison, et l'entraide » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

« *Réception* c'est en dernier, histoire de garder un minimum de vie sociale » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« Je garde *recevoir* car on peut recevoir pour pas cher et ça permet de garder du lien

social » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Ayant fait l'acquisition de leur bien immobilier, ils n'envisagent pas non plus de changer de logement, le principal soulagement étant d'avoir un toit à eux. Ces propriétaires ou accédants à la propriété ne voient pas l'intérêt de déménager maintenant qu'ils ont un toit et qu'à la fin de leur crédit, ils auront une dépense importante en moins. Ils ont même le sentiment qu'à l'avenir, une fois le crédit payé, ils auront un meilleur niveau de vie. C'est la seule garantie qu'ils ont aujourd'hui pour préserver leur avenir.

« Je ne suis pas prête de vendre cette maison. Je suis à l'abri, ma fille est à l'abri maintenant. Ma fille en fera ce qu'elle veut ensuite » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

« La maison est bientôt finie d'être payée donc on n'a pas intérêt à changer » (Bénédicte, 40 ans, mariée avec enfants, conseillère emploi)

« La priorité c'est le logement : avoir un toit. Ça fera le poste logement en moins dans quelques années, on n'aura pas à rogner sur d'autres choses quand on sera à la retraite. On pourra s'assurer de pouvoir manger convenablement ». (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

« Dans 9 ans c'est à nous, on n'aura plus de crédit donc on vivra mieux ! » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

Le déménagement en appartement arrive en dernier recours, si vraiment ils n'ont plus le choix, dans le cas où le crédit ne serait pas encore payé. Mais cette solution n'est pas véritablement envisagée.

« Déménager ce serait trop compliqué, et pour aller où ? Retourner en location, ce n'est pas intéressant » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Si vraiment on ne peut plus suivre, en dernier recourt on déménagera pour repasser en appart ancien car c'est ce qu'il y a de moins cher dans les environs » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

« Si ça va toujours pas avec tout ça (après avoir changé de voiture, se chauffer encore plus au bois et enlever le peu de loisirs qu'il lui reste), j'envisagerais de déménager. Je me suis déjà posée la question car c'est très cher finalement ici. Mais je n'aimerais vraiment pas retourner en appartement ! Donc je ne sais pas trop ce que je ferais » » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

« Si on s'en sort pas le plus logique c'est de déménager, pour prendre un appartement. Tout en restant à Mantes car Paris c'est hors de prix, ici c'est beaucoup moins cher et puis il y a la famille. C'est de vendre la voiture aussi, ne plus avoir de loisirs... » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Et le déménagement en province, car la vie est moins chère qu'en Île-de-France, serait une éventualité à beaucoup plus long terme. Mais les ménages relèvent toutefois qu'en province, et plus encore, à la campagne, l'usage de la voiture serait tout aussi, voire plus important, et donc les dépenses globales ne seraient pas forcément réduites.

« Sur du court terme, je ne peux pas changer grand-chose concernant les autres cartes (cadre de vie, localisation, logement). Si on se place à plus long terme, je pourrais aller vivre à la campagne, c'est moins cher, et aller habiter en province car c'est moins cher. Le problème, c'est que je serais sans doute amené à faire plus de kilomètres si j'étais en province à la campagne, donc si ça se trouve, ça ne serait peut-être pas rentable » (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

Cependant, dans le cas de Clémence par exemple, où les enfants s'apprentent à quitter le domicile familial, il est envisagé de déménager dans un plus petit logement et donc par la même occasion, en

réduisant la superficie, de réduire les dépenses énergétiques. Farida pense aussi déménager dans un logement plus petit afin de réduire ses factures de chauffage. Ce serait une option en cas de très forte hausse du prix de l'énergie pour réduire ses dépenses.

« Ça devient un luxe de bien se chauffer, faudra bientôt être Rothschild pour chauffer toutes les pièces de sa maison ! Et encore, je n'ai pas le gaz ! (...) En cas de forte hausse, je chaufferai moins, je cuisinerai peut-être moins. Et si ça devient trop cher de chauffer la maison, on déménagera. De toute façon c'est trop grand donc on y pense sérieusement. » (Farida, 37 ans, mariée avec enfant, directrice administrative)

Dans la même mouvance, pour réduire ses dépenses de chauffage, Marc a pensé partir dans le Sud comme sa sœur, pour avoir moins besoin de chauffer, mais l'offre professionnelle étant à Paris, cela n'est pas véritablement envisagé.

« Ça fait réfléchir à faire comme ma sœur, aller vivre au soleil, en Corse il fait 18° elle a pas encore allumé le chauffage ! Il faudrait partir ailleurs au soleil pour avoir moins de facture de chauffage » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

Pierre souhaiterait que les mesures prises pour pallier à la hausse du prix de l'énergie et aux situations de précarité énergétique prennent en compte les inégalités territoriales en matière de météorologie, adaptant le montant des aides à la situation géographique. Selon lui, il faudrait davantage aider les ménages vivant dans des régions très froides.

« Il y a une inégalité entre le Nord et le Sud de la France, c'est pas les mêmes factures énergétiques. On parle de précarité énergétique mais autant aller jusqu'au bout et adapter les tarifs et les aides en fonction des conditions météorologiques des régions. » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Ainsi, on peut constater que le changement de localisation ou de logement est peu envisagé du fait du marché de l'emploi selon eux plus florissant en Île-de-France que dans d'autres régions, de la proximité avec la famille qui peut réduire les frais de garde et éviter une situation d'isolement social, mais aussi de l'acquisition du bien qui fera un poste de dépense en moins dans le budget à l'avenir.

### **5.5.2. La seule solution : supprimer le superflu**

En mettant les personnes interrogées en situation d'être confrontées à une forte hausse du prix des énergies, il est très difficile pour elles de s'imaginer spontanément enlever ou diminuer certains postes.

« On pourrait supprimer le sèche-linge c'est un gros poste énergétique, mais l'hiver c'est difficile avec les enfants si on ne veut pas avoir des vêtements qui sentent le croupi. On ne pourrait rien faire d'autres dans le logement. On ne peut pas ne pas se chauffer. Le seul luxe c'est le sèche-linge. Le ballon d'eau chaude, on ne peut pas se laver à l'eau froide. On est au maximum de ce qu'on peut faire en termes d'économie d'énergie, sans remettre en cause notre confort. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Ainsi, la seule stratégie finalement est de rogner sur les postes qui contiennent le plus de marges et tout ce qui leur paraît superflu, à savoir les loisirs, l'alimentation ou l'habillement comme nous l'avons vu, les activités des enfants étant généralement supprimer en dernier.

« Les conséquences : ne plus faire de loisirs, le bien-être/beauté... enlever tout ce qui est superflu. Il faudra voir tous les budgets où on pourra soit restreindre, soit stopper. » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« Les loisirs c'est le premier poste que je diminuerais, j'enlèverais la culture et les vacances ». (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, Conseiller en insertion)

« Je ne veux absolument pas toucher aux activités des enfants » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

Mais aussi certains équipements ménagers (congélateur, sèche-linge, ou encore télévision). Le lave-vaisselle n'a cependant jamais été supprimé car il permet d'économiser l'eau.

« Je supprimerais peut-être le congélateur, mais c'est quand même bien utile pour acheter en gros. (...) Je diminuerais les vacances, car ça coûte cher de se déplacer » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

« Je supprimerais le congélateur et prendrais un frigo combi. Je virerais tous les abonnements de télévision que j'ai » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

« J'enlèverai le sèche-linge, la télé car on a la possibilité de l'avoir avec internet. Je complèterais avec le bois pour le chauffage, avoir un chauffage mixte pour réduire la facture électricité. C'est difficile de se passer de lave-linge à 4... Le lave-vaisselle ça reste plus économique en eau, le congélateur ça permet de stocker donc de faire face à une période difficile, le frigo c'est très difficile de faire sans. La téléphonie, avec des enfants c'est difficile de se passer de téléphone mobile, c'est la dernière chose que je couperais ! » (Paul, 45 ans, marié avec enfants, manager en boutique)

On constate effectivement qu'en situation vécue de baisse de niveau de vie, lors d'une période de chômage ou après une séparation par exemple, les stratégies sont les mêmes : jouer sur le poste alimentaire, restreindre les sorties/loisirs, etc.

« Il y a 3 ou 4 ans, quand ma femme a arrêté de travailler pour s'occuper de nos enfants, notre pouvoir d'achat a bien baissé. Pendant cette période, les loisirs ont été sacrés, les loisirs en famille, pas les activités des enfants, ça reste la priorité ». (Vincent, 39 ans, couple avec enfants, conseiller en insertion)

« Quand on a divorcé, je suis passée de 2 salaires à 1. Ça a été très difficile, j'ai dû prendre un nouveau rythme, revoir le budget, faire moins de dépenses, faire attention à tout. Depuis il n'y a plus du tout de superflu. Je ne fais plus de sortie, de resto, de ciné, de Mc Do. Je fais plus attention pour les courses, à prendre du bas de gamme. Ne pas acheter de vêtements, chaussures, attendre au maximum quand il y a des choses à changer. Je vérifie toutes les dépenses. Je fais attention à la consommation de gaz, électricité. C'est des petites choses mises bout à bout. » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

« Dans ces cas-là, tout ce qu'on peut bloquer, on le bloque : plus de magasins, plus de ciné, des réductions énormes sur la bouffe. Heureusement, mon fils est pas difficile et se contente de pâtes, ça lui va. » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Et quand la situation devient très précaire, la réduction de ces postes ne suffit plus. C'est le « système D », la revente de tous ses biens, etc. Pendant la période de surendettement et de précarité qu'a vécue Véronique, sa priorité était de rembourser le crédit de l'appartement, pour tout le reste, c'était la débrouille avec ce qu'elle trouvait.

« Avant l'esthéticienne, le coiffeur, ça n'existait pas, les vacances c'était impensable, les vêtements, chaussures, ça n'existait pas. J'ai même vendu mon alliance pour pouvoir acheter un jean à ma fille ! La priorité à cette époque c'était ma fille et subvenir aux besoins primaires de ma famille. Les besoins primaires c'était : un toit, on avait la chance d'être propriétaire, on était très endetté mais on remboursait notre crédit, c'était ma plus grosse peur. Et la nourriture : je faisais des soupes, qu'est-ce qu'on a pu manger comme soupes ! J'avais sympathisé avec un marchand de légumes à la sortie

du métro qui me gardait tous les fruits et légumes abîmés et je faisais des soupes et des compotes. C'était le système D absolu ! Je récupérai tout ce que les gens laissaient dans la rue sur le trottoir pour le brûler dans la cheminée. » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

De son côté, pour rentrer dans son budget, Caroline revend tout ce qu'elle peut, ce dont elle n'a plus ou peu l'utilité pour essayer de gagner un peu d'argent.

« Je vends beaucoup, plein de trucs, des vêtements, des meubles, de la maroquinerie, des jouets, téléphones portables, télécommandes, tout ce que je peux vendre je le fais. Je ne faisais pas ça avant d'avoir les enfants. Je vends sur Leboncoin, Cash Converters pour tout ce qui est informatique/électronique, Trocdefrance pour dépôt-vente, brocante... Je me suis séparée déjà de pas mal de choses ! J'ai vendu la télécommande 8€ c'est le pain pour la semaine ! » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

Pour ces personnes qui vivent actuellement une période difficile de baisse de niveau de vie, une hausse du prix de l'énergie engendrerait une situation encore plus dure à vivre étant donné qu'ils se restreignent déjà beaucoup et pensent avoir un minimum de dépenses.

Certains envisageraient de travailler encore plus pour compenser. C'est ce qu'a fait Sandra dans une période difficile, son métier lui permettant de gagner plus en travaillant plus. Elle a fait plus de garde pour compenser les dépenses imprévues.

« On coupe déjà partout ! Mon mari prendrait un 2<sup>e</sup> travail, il travaillerait de la maison, le soir et le week-end, en faisant de la maintenance de site web par exemple. Et il faudrait que j'essaie de trouver un temps plein. C'est ce qu'il faudrait pour revenir dans le budget » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

« Si je voyais les factures augmenter trop, je déciderais de louer une chambre de plus dans ma maison ! Et j'envisage déjà actuellement de trouver un autre boulot en complément de celui que j'ai actuellement. En décembre, j'ai eu un contrat de 10h par semaine en plus de mon temps plein et ça a bien fonctionné ! » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Dès lors, si ces ménages n'envisagent pas de changer de logement et de localisation, ils jouent en premier lieu sur les postes qui contiennent le plus de marges : loisirs, vêtements, alimentation, puis suppriment tout ce qui deviendrait superflu : équipements ménagers, abonnements, éventuellement une voiture, etc., jusqu'à adopter le « système D », la débrouille et la revente de tout ce qu'ils peuvent pour subvenir à leurs besoins primaires comme en témoignent les personnes ayant vécu de telles situations.

En faisant le choix de rester dans le périurbain et le rural, changer leurs pratiques de déplacement apparaît très compliqué et peu envisageable, sauf s'ils n'ont vraiment plus d'autres choix.

### **5.5.3. Des marges de manœuvre très réduites pour diminuer l'usage de la voiture**

Avant d'envisager d'emprunter les transports en commun, les ménages rencontrés évoquent la possibilité de changer ou de se séparer d'une voiture, le véhicule qu'ils ont actuellement pouvant être considéré comme un luxe superflu dans une situation de restriction budgétaire importante.

Béatrice changerait sa voiture qui consomme beaucoup.

« J'ai acheté une voiture un peu sportive pour me faire plaisir mais qui consomme quand même pas mal. Je la revendrais pour en prendre une qui soit plus

économique. » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Stéphanie et son conjoint possèdent deux voitures personnelles, en plus de leurs voitures de fonction, qu'ils utilisent simplement pour les petits trajets quotidiens dans les environs. Raisonnablement, ils disent qu'ils pourraient se séparer d'une voiture, mais tant qu'ils peuvent se le permettre financièrement, ils maintiendront ce confort. C'est une dépense qu'ils pourront réduire au moment venu et qui leur donne une certaine latitude.

« Si besoin on pourrait se séparer d'une voiture, plutôt la Clio car on a besoin de l'Espace avec les enfants. Ce n'est pas fondamentalement nécessaire d'en avoir 2 aujourd'hui, c'est plus du confort, presque un luxe. Mais pour le moment on peut se permettre d'avoir 2 voitures. Avant les filles faisaient du patin à glace tous les jours, et mon mari avait ses activités aussi donc on avait besoin de 2 voitures, mais ce n'est plus le cas » (Stéphanie, 40 ans, couple avec enfants, merchandiseur)

Dans une situation de forte hausse du prix de l'énergie et notamment du carburant, quelques personnes pourraient envisager de prendre les transports en commun, de marcher ou de faire du vélo pour leurs déplacements de proximité, mais dans l'ensemble, les ménages n'y songent pas vraiment.

« J'achèterais un vélo et j'essaierais de faire moins de voiture. Je ferais un mix voiture / vélo en fonction des déplacements » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

« J'essaierais de limiter la voiture mais je pourrais pas m'en séparer. J'essaierais de me tourner vers la marche et les transports en commun » (Martine, 50 ans, divorcée avec enfants, rédacteur en chef)

Akila avait l'habitude de se déplacer en transports en commun et à pied quand elle vivait à Paris, elle ne verrait donc pas d'inconvénient à se séparer de sa voiture, et à en emprunter en cas de besoin. Etant donné qu'elle travaille dans les environs et se déplace de manière irrégulière, elle pourrait à nouveau se déplacer à vélo, à pied et emprunter la voiture de sa belle-famille ponctuellement.

« Revendre ma voiture c'est la 1<sup>re</sup> chose que je ferais. Je me déplacerais à vélo même l'hiver, j'emprunterais une voiture à la famille... avant je marchais beaucoup et je prenais les transports quand je vivais à Paris, ça me manque de moins marcher donc ça ne me dérangerait pas » (Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

Si certains prennent les transports en commun et la voiture pour rejoindre une gare, notamment quand ils travaillent à Paris ou sur la même ligne de RER, d'autres ne l'envisagent pas. L'usage des transports en commun leur apparaît très contraignant et même plus coûteux au final quand il est cumulé avec celui de la voiture que l'usage unique de la voiture.

« La voiture c'est indispensable. Ou alors il faudrait aller jusqu'à une gare, mais la plupart des gares sont payantes ou alors il faut partir à 6h du matin pour avoir une place. C'est trop long et trop cher. Ça me coûte 15€ d'aller à Paris. Les transports ça revient cher par rapport à la voiture. Et avec beaucoup de cassement de tête et des trajets à rallonges. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Les trajets banlieue à banlieue sont considérés comme très longs et coûteux puisqu'il faut passer par Paris, ce qui multiplie les zones de tarification et augmente ainsi le budget. De fait, ce n'est bien souvent pas la solution envisagée, à moins que l'offre de transport se développe. En outre, plusieurs personnes attendent impatiemment la mise en service du Grand Paris Express.

« Je pourrais prendre plus les transports, la marche et le vélo. Mais en transport je mettrai 1h pour aller au travail alors que j'en ai pour 15mn en voiture ! Les déplacements banlieue à banlieue c'est la tannée » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

« En RER je mets 1h30, il faut aller à Paris pour repartir dans l'autre sens. Alors qu'en voiture c'est 20-30mn. Et le coût de la carte orange est équivalent à l'essence sauf que ce n'est pas pratique donc je ne vois pas d'intérêt (...) J'attends le Grand Paris avec impatience ! Je n'aurais que 4 stations de RER alors que là je suis obligée de repasser par Paris. J'aurais 5mn de voiture jusqu'à la gare et après le RER, 10mn à pied. Ça m'intéresse beaucoup mais ce n'est pas avant 2025 ! Et au niveau des dépenses ce serait 2 zones donc beaucoup moins cher que l'essence ! Là c'est 4 voire 5 zones comme je dois repasser par Paris. » (Vanessa, 43 ans, divorcée avec enfant, magasinier en bibliothèque)

Béatrice travaille à 10 km de chez elle et peut mettre aussi bien 20 minutes que 45 minutes en voiture, mais elle n'envisage absolument pas de prendre les transports en commun.

« De banlieue à banlieue, c'est rapide la voiture. C'est plus facile. (...) Il y a des bouchons car il faut traverser l'Oise, les franchissements sont encombrés. Donc c'est très variable. » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

De même, Fabrice n'envisage pas de reprendre les transports en commun, il conservera ses voitures. Il les a pris pendant plusieurs années quand il habitait à Houille, mais depuis qu'il a emménagé dans sa nouvelle maison, il se déplace dorénavant en voiture. Aujourd'hui, il pourrait continuer à les prendre, mais il souhaite avoir une meilleure qualité de déplacement en réduisant ses temps de trajet. Il peut encore se le permettre financièrement.

« À Houille je prenais les transports pour aller travailler mais je devais prendre le RER + le bus et c'était beaucoup de stress car dès qu'il y avait du retard ou un problème avec le RER je savais que je loupais mon bus et je ne pouvais pas me permettre d'être en retard en cours en tant qu'enseignant. Aujourd'hui, avec la voiture, je mets moins de temps (...) Je dépense plus en essence, ça c'est sûr, mais je suis plus tranquille pour aller travailler, plus détendu que dans les transports en commun. Je gagne en qualité » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Cependant, il réfléchit pour un prochain achat à prendre une voiture électrique ou hybride, comme c'est le cas d'autres personnes interrogées, qui sont, pour le moment, freinées par le prix.

« Je ne me vois pas du tout repasser aux transports en commun. On aura 2 voitures encore longtemps ! Mais comme ma femme fait des petits trajets, on envisage de prendre une voiture électrique ou hybride pour la prochaine voiture, ça va dépendre du coût et si ça se démocratise. La 2<sup>e</sup> voiture on l'utilise pour les grands trajets donc ça serait difficile de passer à l'électrique, mais on peut envisager une hybride. Mais c'est tellement cher à l'achat que, est ce que ça vaut vraiment le coup ? À voir si on s'y retrouve » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

« Dans l'idéal j'aimerais une voiture électrique, mais c'est trop cher pour le moment. J'attends qu'il y en ait partout et qu'il y ait d'autres modèles. » (Marc, 50 ans, divorcé avec enfant, intermittent du spectacle)

Dans tous les cas, Fabrice n'envisage pas de réduire ses déplacements, ou bien ce serait vraiment à la marge, peut-être en se faisant livrer.

« On pourrait se passer de la voiture pour déposer les enfants, mais ça serait compliqué parce qu'on est pressé. C'est du confort, mais à pied ça demanderait une autre organisation. On pourrait se faire livrer nos courses. Il y avait une offre ponctuelle de Picard pour se faire livrer des produits surgelés, pour 50€ acheté on avait 100€ de commandé. Si on devait se priver d'un trajet, on pourrait modifier nos habitudes comme ça. » (Fabrice, 35 ans, marié avec enfants, enseignant)

Les ménages ont le sentiment de ne pas avoir le choix. L'offre alternative à la voiture étant inexistante ou peu optimale.

Bénédicte ne pourrait pas se déplacer autrement qu'en voiture étant donné qu'elle travaille sur deux sites différents et qu'elle doit véhiculer ses enfants pour leurs activités. En bus, elle ne pourrait pas gérer ce programme quotidien en étant à l'heure. Son mari avait tenté de prendre le bus pour rejoindre le RER, mais le trajet étant très long, il préfère prendre la voiture et se garer à la gare, quitte à payer le parking. C'est le gain de temps qui est clairement prioritaire aujourd'hui. Il en va de même pour Virginie qui n'envisage pas ses déplacements quotidiens sans voiture.

« Je ne vais pas doubler mon temps de trajet et compliquer l'organisation avec mon enfant en prenant les transports en commun sous prétexte que mon employeur rembourse 50 %. Avec un enfant ce n'est pas pratique, et mes trajets ne sont pas très longs. » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

Ainsi, ces personnes prendraient les transports en commun plutôt que la voiture si vraiment elles n'avaient pas le choix, en situation de forte hausse du prix du carburant, et en subiraient les contraintes notamment en termes de temps et d'organisation.

« Si l'essence passe de 1,50€ à 5€ le litre, je prendrais les transports, ça sera plus économique et je prendrai moins de risque, mais ça aura une incidence sur mes enfants, je passerai de 1h par jour dans les déplacements à 3h, je les verrai moins. Les transports en commun c'est bien dans Paris, mais pas de banlieue à banlieue » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Sandra prendrait les transports en commun ou le vélo si vraiment elle n'avait plus d'argent et pas le choix, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, ou si son rythme de travail changeait. Si elle était amenée à retravailler de jour, et tous les jours, au lieu des 9 nuits par mois, elle prendrait les transports en commun plus spontanément.

« Si j'ai pas de sous pour faire le plein je prendrais le vélo ou j'irais à pied, ou alors les transports en commun, et le travail paierait le Navigo. Mais pour l'instant ce n'est pas le cas. Je peux payer. Et c'est 9 nuits par mois, ce n'est pas beaucoup. Mais si je repassais le jour et que je travaillais 22 jours par mois, je prendrais les transports. Déjà le matin il y a des bouchons. Donc c'est mieux le bus, le vélo ou à pied. » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

À défaut de ne pas pouvoir se déplacer autrement qu'en voiture, Pierre souhaiterait que le télétravail soit plus développé et normalisé. Cela permettrait non seulement de fluidifier le trafic et de réduire la pollution, de limiter les déplacements et les dépenses tout en profitant d'une meilleure qualité de vie.

« Là on part à 8h et on revient à 19h, après faut s'occuper de la maison, des trucs administratifs, du ménage... il ne reste pas beaucoup de temps pour les enfants. Et on impose un rythme d'adulte aux enfants. Il faudrait développer le télétravail pour avoir plus de temps. Tout le monde serait gagnant. On devrait imposer un jour de télétravail par semaine, organisé entre sociétés. Ça fluidifierait le trafic et ça changerait le quotidien des gens. » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Si ces ménages sont « contraints » de rester dans leur logement et de ne pas pouvoir se déplacer autrement qu'en voiture, la solution pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie serait d'avoir une maison écologique ou très bien isolée, ainsi qu'une voiture électrique. Mais cela nécessite un investissement impossible aujourd'hui et qui le sera encore moins en situation de restriction budgétaire.

#### **5.5.4. La solution idéale ? Une maison « écologique » et une voiture électrique... un idéal inaccessible**

Dans l'idéal, la solution serait d'avoir une maison « écologique » ou encore une voiture plus récente, électrique ou hybride, mais tout cela nécessite un investissement incompatible avec l'état actuel des finances. Ces ménages vulnérables se retrouvent ainsi dans un cercle vicieux, où ils ne peuvent investir pour réduire leur consommation. Ainsi, l'acquisition d'une maison « écologique », qui permettrait de réduire considérablement les factures de chauffage, et d'une voiture électrique, qui permettrait de faire face à la hausse du carburant, restent un rêve inaccessible.

« Si je gagnais au loto, je referais l'isolation. Dans l'idéal je voudrais une maison écologique si j'avais de l'argent. » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« Ce serait une maison écolo. Pour être moins dépendant niveau énergétique et moins consommer. Dans ma tête c'est clair et précis ! Là c'est un coût trop important. Ça coûte 30 % plus cher de faire une maison écologique ! Et je prendrais une voiture plus petite et électrique. Ça me plairait bien c'est juste un problème d'autonomie. Mais pour le 2<sup>e</sup> véhicule en ville c'est pas mal » (Sandra, 44 ans, mariée avec enfants, technicienne paramédicale)

« Ça serait une maison écologique en premier ! On changerait aussi les voitures pour 2 véhicules électriques, la marche et les transports en commun. On changerait les équipements pour mettre des panneaux photovoltaïques, de la récupération d'eau, tout ce qui est en lien avec les maisons écologiques. Mais je garderais du chauffage électrique. Pas de bois » (Clémence, 48 ans, couple avec enfants, employée de banque)

« L'idéal ce serait une maison écologique. Je rêve d'être autonome, autosuffisante en eau et électricité et bois : avoir des panneaux solaires, un puits, un poêle qui chauffe bien. Et si la maison est bien isolée, pas besoin de beaucoup chauffer ! (...) Je prendrais une voiture électrique, comme les panneaux solaires fourniraient l'énergie... et je ne fais pas beaucoup de kilomètres de toute façon » (Caroline, 41 ans, séparée avec enfants, adjointe de direction en fin de contrat)

De même, mettre des panneaux solaires par exemple pourrait être une solution alternative à l'achat d'une maison écologique, mais cela nécessite un investissement sur le long terme qui ne peut être envisagé à l'heure actuelle.

« On nous avait approché pour des panneaux solaires car on a de la surface mais l'investissement est important et il faut attendre longtemps pour avoir un retour sur investissement. On trouve qu'il y a trop à avancer pour pouvoir récupérer. Et c'est un effort financier qu'on ne peut pas faire actuellement. On nous appelle régulièrement pour ça mais on rejette tout de suite la proposition, en tout cas pour le moment. Peut-être un jour on y pensera, si ça va mieux financièrement. » (Wafia, 38 ans, couple avec enfants, chômage)

Pierre avait également envisagé de mettre des panneaux photovoltaïques mais, d'une part, le retour sur investissement apparaît peu évident et, d'autre part, l'amortissement se ferait sur du très long terme, ce qui sous-entend une certaine durée d'installation résidentielle.

« On s'est posé la question du photovoltaïque, mais les prix sont très élevés et il faut 10 ans pour amortir, donc on ne voit pas l'intérêt. On avait fait faire des devis pour une pompe à chaleur et du photovoltaïque, mais c'est des escrocs, moi je suis comptable je fais vite le calcul. Le type nous a dit que la pompe nous faisait économiser 500€/an, mais ça coûte 24 000€ donc il faut 48 ans pour amortir. Même si ça coûte 20 000€ et

que le gain est de 1000€/an, il faudrait 20 ans pour amortir, on sera parti depuis longtemps ! Ça n'a pas d'intérêt, je veux pas faire de financement pour ça » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

Si ces solutions ont pu être pensées ou envisagées par certains, elles restent un idéal inaccessible pour le moment. Et finalement, plus que le gain financier en matière de consommation énergétique, c'est la conscience écologique de ces personnes qui prévaut.

« Je resterai là où je vis. (...) Dans l'idéal une maison écolo. J'aime bien car ça contribue à la continuité de la terre (plus que de l'humanité) » (Sophie, 41 ans, couple avec enfant sous le même toit, secrétaire)

« Dans ma prochaine maison, j'ai mis une pompe à chaleur et une super isolation, j'ai conscience des enjeux écologiques planétaires. Ce serait plus pour ça que pour le porte-monnaie. » (Marie, 50 ans, divorcée avec enfant, agent de maîtrise)

Finalement, les ménages interrogés semblent satisfaits de leur situation actuelle. Dans un projet de vie idéal, tout en étant réaliste, ils ne changeraient pas grand-chose. On a vu qu'ils n'avaient pas l'impression de se priver et qu'ils avaient « naturellement » un comportement économe, une vie sobre. Ils souhaitent simplement, en premier lieu, ne plus avoir à compter et à gérer de manière draconienne leur budget.

## 5.6. Un projet de vie idéal peu différent de la situation actuelle, si ce n'est de ne plus avoir à tout compter

En questionnant les ménages sur leur projet de vie idéal, il n'apparaît pas très différent de leur situation actuelle. La plupart des ménages interrogés semblent satisfaits de leur situation. Ils augmenteraient les loisirs (restaurant, culture) et les voyages pour certains, mais n'achèteraient pas plus d'équipements et ne changeraient pas de logement. On constate qu'en situation de hausse du niveau de vie, les premières grosses dépenses relèvent de l'accession à la propriété, de l'achat d'une voiture, puis des loisirs plus variés et plus fréquents.

Mais dans l'ensemble, plus qu'un changement de cadre de vie, d'équipements ou de loisirs, l'idéal serait de ne plus avoir à surveiller leurs dépenses.

« L'idéal ce serait de maintenir une légèreté de vie. Ne pas avoir cette pression des fins de mois difficiles. Être dans un juste milieu confortable. Continuer à partir en vacances, faire plaisir aux proches. Ne pas se poser de question quand on veut acheter des choses. » (Virginie, 38 ans, en couple avec enfant, cadre administratif)

L'héritage suite au décès de ses parents ainsi que son divorce ont permis à Véronique de rembourser les dettes en hypothéquant la fin de son crédit sur son logement parisien et de se sortir de sa situation de surendettement. Avec la revente de l'appartement, elle a pu s'acheter une maison en banlieue, sans crédit. Aujourd'hui, ses conditions de vie se sont nettement améliorées et elle profite de faire tout ce qu'elle ne pouvait pas faire ces dernières années : partir en voyages, faire des activités de loisirs, etc. et surtout ne plus vivre dans la peur.

« D'éviter d'être dans la peur, de toujours tout calculer » (Véronique, 48 ans, divorcée avec enfant, assistante de direction)

En effet, ce qui est le plus dur à vivre dans ces périodes difficiles, ce n'est pas tant de se retreindre que d'avoir cette pression de tout le temps faire attention. Chaque dépense est réfléchie, pesée, contrebalancée. C'est aussi la peur de ne plus pouvoir payer ses factures, son crédit.

« C'est surtout la peur du lendemain, la peur de ne pas pouvoir payer les taxes... »

(Akila, 37 ans, couple avec enfants, formatrice spécialisée)

« On fait des efforts financiers tout le temps. Il faut faire gaffe tout le temps » (Pierre, 43 ans, marié avec enfants, comptable)

« C'est épuisant de regarder tout, de faire tout le temps attention à tout, d'être sur le fil. Depuis 2 ans, ça devient extrêmement dur » (Sylvie, 44 ans, couple avec enfants, secrétaire à temps partiel)

« Ce qui est vraiment usant, ce n'est pas tant de limiter certaines dépenses de loisirs ou de vacances, c'est plutôt de faire attention à tout et tout le temps. C'est vraiment fatiguant de tout compter, de dépenser le moins possible dans tous les domaines. (...) Quand j'étais encore avec mon mari, c'était plus facile, je mettais de l'argent de côté, on sortait plus, on allait plus au resto, rien de révolutionnaire, un quotidien plus facile, sans devoir faire attention en permanence » (Béatrice, 45 ans, divorcée avec enfant, gestionnaire de compte)

Ainsi, adoptant déjà des stratégies de restriction et ayant un mode de vie plutôt sobre, ces ménages n'ont pas un projet de vie idéal très différent de leur situation actuelle. Ils feraient sans doute plus de loisirs et partiraient plus en voyages, donc se priveraient moins sur ces postes flexibles, postes qu'ils réduisent le plus actuellement. Mais dans l'ensemble, ils n'envisageraient pas de déménager, et ne changeraient pas grand-chose à leur mode de vie et leurs équipements ménagers. Le souhait le plus cher serait de ne plus avoir à gérer de manière aussi draconienne leurs dépenses.

## 6. Conclusion

---

Les motivations du choix de localisation de ces ménages vulnérables ne relèvent pas tant de l'aspiration à la maison individuelle, mais véritablement d'un gain d'espace et surtout du désir d'accéder à la propriété. En devenant propriétaires, ils sont amenés à gérer de manière draconienne leur budget, pour faire face à des dépenses parfois mal évaluées, et restreindre si besoin certaines d'entre elles. Ces choix de localisation se font au prix de nombreux sacrifices pouvant les mettre en grande difficulté financière.

L'état de l'art prospectif avait mis en avant le fait que les précaires mobiles priorisent leurs dépenses et leurs efforts pour faire face aux difficultés. Les différentes recherches sur le sujet ont montré que les premiers postes de dépenses à être revus à la baisse sont les charges « facultatives », autrement dit tout ce qui relève du « superflu » et plus globalement des postes flexibles que sont l'alimentaire, l'habillement ou encore les loisirs.

Les ménages multiplient les stratégies les plus ingénieuses pour gérer leur budget et restreindre leurs dépenses en jouant sur les postes flexibles, et sans toucher aux dépenses pré-engagées. Ils développent des connaissances et des compétences pour trouver les meilleures astuces et obtenir le prix le plus bas. Un surinvestissement temporel lié à cette recherche permanente d'économie est mis en avant par l'enquête. Les ménages apparaissent friands de bons plans, notamment avec la généralisation de sites spécialisés sur Internet, ce qui laisse entrevoir des perspectives intéressantes pour des solutions innovantes et adaptées.

*A contrario*, les contraintes de déplacements liées au choix de localisation sont en grande partie incompressibles. Ces ménages vulnérables s'appliquent à préserver les déplacements liés au travail et aux activités des enfants, et n'envisagent pas de changer d'emploi, ni de localisation résidentielle. Des solutions sont à trouver dans l'isolation de la maison ou le changement de véhicule pour un modèle plus récent et moins consommateur, mais cela suppose des investissements souvent trop lourds à engager. Les aides pourraient-elles s'adapter à des travaux au coup par coup ? Ces investissements planifiés pourraient-ils être mensualisés pour donner plus de latitude et de visibilité aux ménages ? Concernant les déplacements, les marges de manœuvre sont limitées du fait du manque d'offre, l'enjeu est de maintenir une certaine qualité de vie et d'éviter l'isolement, à force de renoncements.

Ces ménages ont « naturellement » un comportement économe, mais on peut observer trois types de profils :

- « l'économe écolo » qui développe des stratégies dans un souci économique mais aussi écologique ;
- « l'économe contraint » qui se voit dans l'obligation, en situation de baisse de niveau de vie, de restreindre de manière drastique ses dépenses jusqu'à adopter pour certains, le « système D » ;
- « l'économe malin » qui contourne les limites en termes de finance et de pouvoir d'action en faisant du petit bricolage pour isoler son logement, en étant à l'affût des bons plans, etc.

Face à une hausse des prix de l'énergie, les ménages vulnérables n'auraient d'autres choix que de réduire encore davantage les dépenses flexibles, d'autant plus que leurs efforts pour baisser leur consommation énergétique sont masqués par la hausse des prix. En ayant le sentiment d'avoir déjà adopté des pratiques très restrictives, ces ménages témoignent d'un fatalisme au regard d'une plus forte augmentation du prix des énergies, et d'une dépense difficilement compressible. Entre crainte et fatalisme, l'avenir est difficile à envisager. Les quelques réserves d'économies sont identifiées, mais au-delà, les ménages ont de grandes interrogations.

La dépendance à l'énergie laisse entrevoir un risque pour des populations qui ont finalement peu de prises sur leurs modes de vie, alors même qu'il s'est agi d'un choix de vie. Des ménages piégés, qui n'ont pas toujours anticipé les dépenses induites par leur localisation, ni celles d'une maison à chauffer. Des ménages exposés aux aléas, à une forme d'incertitude et d'insécurité.

Ces ménages sous tensions vivent dans la peur du déclassement. Ils sont conscients des conséquences dramatiques que pourraient provoquer la perte d'emploi, la séparation ou la maladie. Rien ne doit venir enrayer cet équilibre complexe, cette organisation sophistiquée. Le risque de basculement est toujours présent, et c'est en cela qu'ils sont fragiles.

# 7. Annexes

---

## 7.1. Communes de résidence des personnes enquêtées

Commune de résidence
Achères
Auvers-sur-Oise
Brétigny-sur-Orge
Chennevières-sur-Marne
Dampmart
Elancourt
Guyancourt
Herouville
Linas
Livry-Gargan
Mante-la-Jolie
Mareil-le-Guyon
Marly-la-Ville
Meulan
Rungis
Sartrouville
Sartrouville
Sucy-en-brie
Taverny
Vaujours
Vaux-sur-Seine
Vert-Saint-Denis

## 7.2. Tableau récapitulatif des personnes enquêtées

	Pseudo	Age	Situation familiale	Profession	Profession conjoint	Secteur de résidence	Type de logement	Nb de personnes dans le foyer	Tranche de revenu net annuel avant impôt du foyer	Catégorie
1	Caroline	41	Célibataire avec 2 enfants	Adjoint de direction dans le secteur de la santé / Cadre	-	Yvelines	Une maison individuelle / propriétaire	3 personnes	Environ 45K€	modeste
2	Stéphanie	40	En couple avec 4 enfants et 1 en garde alterné	Merchandiseur dans le secteur de la grande distribution / Employée	Merchandiseur dans la grande distribution / Employé	Yvelines	Une maison individuelle / propriétaire	4/5 personnes	Entre 40 et 45K€	très modeste
3	Pierre	43	En couple avec 2 enfants de 6 et 2 ans	Chef comptable / Cadre	Infirmière / Fonction publique	Essonne	Une maison individuelle / propriétaire	4 personnes	Entre 50 et 55K€	modeste
4	Akila	37	En couple avec 3 enfants de 4, 5 et 7 ans	Formatrice spécialisée / Auto-entrepreneuse	Electricien / Technicien	Yvelines	Une maison individuelle / Propriétaire	6 personnes (dont 1 âgée)	Environ 42K€	très modeste
5	Paul	45	En couple avec 2 enfants de 12 et 15 ans	Manager adjoint d'une boutique / Agent de maîtrise	Clerc de notaire / Employée	Seine Saint Denis	Une maison individuelle / Propriétaire	4 personnes	Environ 45K€	modeste
6	Bénédicte	40	En couple avec 3 enfants de 4, 9 et 12 ans	Conseillère emploi / Employée	Responsable informatique / Cadre	Yvelines	Une maison individuelle / Propriétaire	5 personnes	Plus de 55K€	modeste
7	Virginie	38	En couple avec 1 enfant de 5 ans	Cadre administratif dans une association	Educateur dans une association / Agent de maîtrise	Val de Marne	Une maison individuelle / Propriétaire	3 personnes	Entre 45 et 50K€	modeste
8	Fabrice	35	En couple avec 2 enfants de 3 et 6 ans	Enseignant dans la fonction publique	Enseignante dans la fonction publique	Yvelines	Une maison individuelle / Propriétaire	4 personnes	Entre 50 et 55K€	modeste
9	Sandra	44	En couple avec 3 enfants de 13, 16 et 21 ans	Manipulatrice en électroradiologie / Fonction publique	Agent hospitalier / Fonction publique	Yvelines	Une maison individuelle / Propriétaire	5 personnes	Environ 51K€	modeste
10	Sylvie	44	En couple avec 5 enfants	Secrétaire dans l'enseignement / Employée	Commercial dans la pisciculture / Employé	Yvelines	Une maison individuelle / Locataire	7 personnes	Environ 45K€	très modeste
11	Sophie	41	En couple, elle vit avec son frère et le fils de son frère	Secrétaire dans une association / Employée	Brancardier / Vacataire	Val de Marne	Une maison individuelle / Propriétaire	4 personnes (3 adultes 1 enfant)	Environ 20K€	très modeste

12	Wafia	38	En couple avec 3 enfants de 10, 11 et 15 ans	Assistante de gestion / Employée	Architecte en système d'information / Cadre	Yvelines	Une maison individuelle / Propriétaire	5 personnes	Environ 30K€	très modeste
13	Farida	37	En couple avec 1 enfant de 8 ans	Directrice administrative dans le secteur du commerce / Agent de maîtrise	Commercial dans le secteur de la plomberie / Employé	Essonne	Une maison individuelle / Propriétaire	3 personnes	Environ 40K€	modeste
14	Vincent	39	En couple avec 3 enfants de 4, 9 et 12 ans	Conseiller en insertion professionnelle / Employé	Assistante maternelle / Fonction publique	Yvelines	Une maison individuelle / Locataire, souhaitant devenir propriétaire d'ici 2 ans	5 personnes	Entre 30 et 35K€	très modeste
15	Clémence	48	Célibataire avec 2 enfants de 9 et 21 ans	Employée de banque	-	Seine et Marne	Une maison individuelle / Propriétaire	3 personnes	Entre 20 et 25K€	très modeste
16	Vanessa	43	Célibataire avec 1 enfant de 14 ans	Magasinier en bibliothèque universitaire / Fonction publique	-	Seine Saint Denis	Une maison individuelle / Propriétaire	2 personnes	Entre 19 et 20K€	très modeste
17	Marc	50	Célibataire avec un enfant de 13 ans	Artiste lyrique / Intermittent du spectacle	-	Val d'Oise	Une maison individuelle / Propriétaire	2 personnes	Environ 35K€	modeste
18	Véronique	48	Célibataire avec 1 enfant de 15 ans	Assistante de direction dans le secteur de la culture / Cadre	-	Val d'Oise	Une maison individuelle / Propriétaire	2 personnes	Environ 30K€	très modeste
19	Martine	50	Célibataire avec 2 enfants de 18 et 25 ans	Rédacteur chef dans le social / Fonction publique	-	Seine et Marne	Une maison individuelle / Propriétaire	3 personnes	Environ 30K€	très modeste
20	Carole	39	Célibataire avec 1 enfant de 8 ans	Hôtesse de l'air / Agent de maîtrise	-	Val d'Oise	Une maison individuelle / Locataire, souhaitant devenir propriétaire d'ici 1 an	2 personnes	Environ 30K€	très modeste
21	Marie	50	Célibataire avec un enfant de 13 ans	Auditrice interne à la RATP / Agent de maîtrise	-	Val de Marne	Une maison individuelle / Locataire, en accession à la propriété d'une maison en construction	2 personnes	Environ 44K€	modeste
22	Béatrice	45	Célibataire avec un enfant de 18 ans	Gestionnaire de compte dans le secteur de l'industrie / Agent de maîtrise	-	Val d'Oise	Une maison individuelle / Propriétaire	2 personnes	Environ 30K€	très modeste

## 7.3. Guide d'entretien

### *Choix résidentiel*

Vivez-vous dans une maison ou un appartement ? *(pour enquêteur : si entretien pas fait chez eux)*

Depuis quand habitez-vous dans ce logement ?

Etes-vous propriétaire ou locataire ? Si propriétaire, avez-vous pris un crédit ? Sur combien d'années ? Où en êtes-vous du remboursement ?

Depuis combien de temps habitez-vous dans cette commune ?

Pour quelles raisons êtes-vous venu vivre ici ? Quels étaient vos critères ? En êtes-vous satisfaits ?

Où habitiez-vous avant de venir ici ? quel type de lieu d'habitation, type de logement... qu'est ce qui a changé entre votre lieu de vie actuel et là où vous viviez avant ?

Envisagez-vous de rester dans votre lieu d'habitation actuel ? Pour quelles raisons ?

Quels avantages avez-vous à vivre ici ? Quelles sont les contraintes ?

Avez-vous eu des mauvaises surprises une fois que vous vous êtes installés ? Lesquelles ? raconter.

Et si c'était à refaire, est-ce que vous achèteriez ce logement ?

### *Logement*

Comment êtes-vous chauffé dans votre logement ?

Est-ce que vous avez changé de mode de chauffage depuis que vous habitez là ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi *(pour enquêteur, mais ne pas suggérer : ils sont satisfaits ou ne se sont jamais posé la question)* ?

Comment êtes-vous équipés dans votre logement ? (principaux équipements ménagers)

Quels sont les critères de choix de vos équipements ménagers ? *(pour enquêteur, voir si c'est le prix d'achat, la consommation, etc.)*

Regardez-vous la consommation de ces équipements avant de les acheter ?

Avez-vous réalisé des travaux dans votre logement ? Quels types de travaux ?

Dans quels objectifs ?

Avez-vous réalisé des travaux d'isolation ?

Les avez-vous faits vous-même ? Si non qui s'en est chargé (artisan, amis, famille...) ?

Votre logement est-il bien isolé ? Expliquer.

Est-ce que votre logement est confortable ?

Quelle est la température de votre logement ? Est-ce la même température dans toutes les pièces ? Est-ce une température / des températures idéale(s) selon vous ? Si non quelle serait la température idéale ?

### *Déplacements*

Où travaillez-vous ? Comment vous y rendez-vous ? Combien de temps mettez-vous ? à quelle heure partez-vous et rentrez-vous ?

Qu'en est-il de votre conjoint ?

Combien de voitures possédez-vous ?

Quels autres modes de transport utilisez-vous ?

Pouvez-vous me raconter comment une journée s'organise au sein de votre foyer (déplacements et activités de tous les membres de la famille, modes de transports utilisés, horaires...) ? Comment varie l'organisation de vos journées en semaine (distinguer le mercredi) et le week-end ?

### **Loisirs**

Que faites-vous pour vos loisirs réguliers ? Quelles activités ? Où ? Comment vous y rendez-vous ? A quel moment de la semaine ? À quelle fréquence ?

Et pour vos loisirs occasionnels (vacances) ? Quelles activités ? Où ? Comment vous y rendez-vous ? A quel moment de la semaine ? À quelle fréquence ?

### **Budget : détail**

Pouvez-vous me détailler votre budget mensuel ? Combien dépensez-vous au total environ ?

Quelle est votre plus grosse dépense ?

Quelle est votre plus grosse contrainte financière ?

Combien dépensez-vous pour votre logement par mois environ ? Quelle part cela représente dans votre budget ? (prêt/loyer, électricité/gaz, assurance, taxe d'habitation/taxe foncière...)

Pour l'enquêteur : bien relancer sur les dépenses chauffage / électricité.

Combien dépensez-vous pour vos déplacements par mois environ (pour tous les membres de la famille) ? Quelle part cela représente dans votre budget ? (*Pour l'enquêteur, accompagner la conversion des dépenses annuelles en mensuelles*)

Dépense voiture : achat/crédit, assurance, entretien/réparation, carburant, stationnement, contraventions...

Dépense autres modes de transport utilisés : vélo (réparation, achat...), abonnement TC...

Combien dépensez-vous pour vos loisirs (par an à défaut d'un budget mensuel) ? (loisirs quotidiens + occasionnels) Quelle part cela représente dans votre budget ?

Quelles sont les plus grosses dépenses que vous ayez faites ces derniers mois ? expliquer les motifs, le « plan » financier.

Combien de crédits avez-vous ? équipements + montants

Qu'est ce qui a changé dans votre budget par rapport à votre ancien lieu d'habitation ? (coût du loyer/remboursement de prêt, coût du chauffage, coût du gaz et de l'électricité, coût des déplacements, taxe d'habitation, etc.)

Que payez-vous plus cher ? Vous attendiez-vous à cette hausse en venant vivre ici ? Comment avez-vous réagi ? Avez-vous essayé de diminuer ces surcoûts ? comment ? sinon comment avez-vous fait face à ce surcoût (diminution d'autres postes de dépenses ?)

Que payez-vous moins cher ? Vous attendiez-vous à cette baisse en venant vivre ici ? Avez-vous du coup augmenté d'autres dépenses (ou plus d'épargne) ?

### **Budget : gestion**

Comment finissez-vous les mois financièrement ?

Comment gérez-vous votre budget ? Suivez-vous vos dépenses régulièrement pendant le mois ?

Comment procédez-vous si vous vous rendez compte que vous avez atteint la limite de votre budget avant la fin du mois ?

Comment procédez-vous si vous dépassez votre budget ?

Y a-t-il des dépenses incompressibles ? Lesquelles ?

Essayez-vous de réduire certaines dépenses ? lesquelles ?

Que faites-vous pour limiter les frais ?

Vous arrive-t-il de vous faire aider financièrement (par des aides publiques ? par l'entourage comme la famille ou les amis) ?

Connaissez-vous les aides financières pour le logement ? Si oui lesquelles ? En bénéficiez vous ? (par exemple : déduction d'impôts, aides pour les factures d'énergie...)

Comment gérez-vous les dépenses d'énergie au sein de votre logement ? Essayez-vous de les limiter ? De quelles manières ? (éteindre les lumières, température du logement basse, isolation, équipements ménagers basse consommation...)

Au sein du logement, quelle est la dépense prioritaire ? (si remboursement de l'emprunt cité, relancer pour savoir quelle est la dépense secondaire citée).

Comment gérez-vous les dépenses liées à vos déplacements ? Essayez-vous de les limiter ? De quelles manières ? (loisirs limités, covoiturage, réduction de l'usage de la voiture...)

Quel est le motif de déplacement prioritaire ? (si le travail est cité en premier, relancer pour savoir ce qui vient ensuite).

Vous attendiez-vous à ces dépenses en vous installant ici ?

Avez-vous le sentiment de vous priver de certaines choses ? lesquelles ?

Avez-vous le sentiment de faire des efforts en termes financiers ? sur quoi précisément ?

A quoi donnez-vous la priorité sur votre budget ? (financièrement, qu'est ce qui passe en premier ?)

Avez-vous une idée de ce que vous pourriez faire pour diminuer vos dépenses ?

### ***Stratégies face aux évolutions du prix de l'énergie et au niveau de vie***

Ressentez-vous la **hausse du prix de l'énergie** ? Comment ? Pensez-vous que vos factures d'énergie (logement + déplacements) aient augmenté ces derniers mois ou ces dernières années ? De manière importante ?

Avez-vous modifié des choses dans votre mode de vie face à cela ? lesquelles ? quand ? comment ?

Avez-vous ressenti des épisodes de forte hausse ces dernières années ? pouvez-vous situer dans le temps quand ces hausses vous ont touché ?

comment avez-vous réagit ? quelles ont été les conséquences sur vos pratiques ? Avez-vous changé des choses dans votre mode de vie ?

Comment voyez-vous l'avenir face au prix de l'énergie ?

Quels sont les risques pour vous ? Quelles conséquences cela aura sur votre mode de vie ?

Pensez-vous que cela va augmenter ? A quel point ?

que ferez-vous ? Envisagez-vous de modifier des choses dans votre lieu d'habitation ? dans vos déplacements ? et plus globalement dans votre mode de vie ?

quelles dépenses limiterez-vous ?

déménagerez-vous ? pour aller où ? dans quel type de logement ? en milieu dense, en périphérie ou à la campagne ? hors d'Île-de-France ? vers de plus petites surfaces ? Plus près de transports en commun ?

changerez-vous votre mode de déplacement ?

changeriez-vous votre mode de vie ? en quoi ?

Avez-vous déjà connu un épisode particulier qui a eu pour conséquence une **baisse de votre niveau de vie** ? raconter le contexte, la période...

Comment avez-vous réagit ? Qu'avez-vous changé dans votre mode de vie à ce moment-là ?

Quels sont les postes de dépenses que vous avez réduits ?

A l'inverse, dans votre parcours de vie, comment la **hausse de votre niveau de vie** a fait évoluer votre mode de vie ?

Qu'avez-vous changé en premier lieu (logement, mode de transport, loisir...) ?

Quelles sont les premières grosses dépenses que vous avez faites ?

\* \*

### *Jeu de simulation à partir d'un jeu de cartes*

#### **ETAPE 1 : Décrivez votre situation actuelle**

Choisissez la carte pour chacune des familles qui représente le plus votre situation actuelle (pour les familles de couleur chaude) et ce que vous possédez, ce que vous faites et achetez le plus souvent (pour les familles de couleur froide)

#### **ETAPE 2 : Un choc pétrolier entraîne une hausse des prix des énergies (électricité, gaz) ce qui affecte progressivement votre pouvoir d'achat et vous impose de changer et/ou renoncer à certaines situations, décrivez vos choix.**

Vous pouvez échanger des cartes de couleur chaude et/ou abandonner des cartes de couleur froide. A quelle carte (chaude ou froide) renoncez-vous en premier ? Pour choisir quelle autre carte (si couleur chaude) ? Et ensuite ? Expliquez vos choix (*pour l'enquêteur : l'objectif est de voir si les ménages associent des choix à des coûts. Qu'est ce que les ménages suppriment en premier ? Quels sont les postes de dépenses incompressibles ?*)

#### **ETAPE 3 : Et maintenant, oubliez les contraintes budgétaires et décrivez votre situation de vie idéale.**

Choisissez la carte pour chacune des familles.

# Bibliographie

---

ACCARDO J, KRANKLADER E, PLACE D, « Les comportements de consommation en 2011 : Pour certains ménages modestes, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile », *Insee Première* n°1458, INSEE, Juillet 2013

ADEME, « Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France. Développer la maîtrise de l'énergie pour limiter les inégalités sociales », *Lettre Stratégie et Etudes*, n°11, ADEME, Avril 2008. Lien web.

ADEME, 2013, *L'exercice de prospective de l'ADEME : « Vision 2030-2050 »*, Document technique, 297p.

ARNAULT Séverine et BRIANT Pierrette (INSEE), DEVALIÈRE Isolde (CSTB), « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », *INSEE Première*, n°1351, Mai 2011.

AUGUSTINE Nathalie, VIROT Pauline, 2012, « Les migrations résidentielles s'accroissent dans le centre de l'agglomération parisienne », *Île-de-France à la page*, n°396, INSEE, Octobre 2012.

BARTIAUX Françoise (dir.), *La consommation d'énergie dans le secteur résidentiel : facteurs socio-techniques*, Rapport d'étude SPSD II, Belgique, Janvier 2006.

BEAUFILS Sandrine, COUREL Jeremy, « Un actif sur deux travaille à proximité de chez lui » Note rapide n°600, IAU ÎdF, juillet 2012

BERGER Martine, 2011, « La mobilité des ménages accélère le changement social en Ile-de-France », *Île-de-France à la page*, n°364, INSEE, juillet 2011.

BESLAY Christophe, ZELEM Marie-Christine, « Le paradoxe du consommateur moderne, Modérer ses consommation d'énergie dans une société toujours plus énergivore », in JUAN Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Collection Sociologie et Environnement, Editions de l'Harmattan, Paris, 2008, pp. 277-296.

BESLAY Christophe, « L'individualisation des frais de chauffage. Conditions sociotechniques de l'appropriation d'un dispositif de maîtrise de la demande d'énergie », in MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PECAUD Dominique, *Énergie et société : Sciences, gouvernances et usages*, Edition Écologie Humaine/Edisud, 2008.

BESLAY Christophe, GOURNET Romain, ZELEM Marie-Christine, « Un dispositif innovant pour résorber les situations de précarité énergétique », *Sciences de la société, Organisations : entre innovations et normes*, Octobre-novembre 2012.

BESSION Danielle, « Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburants qu'en énergie domestique », *INSEE Première*, n°1176, Février 2008.

De BIASI Kévin, LOUCHART Philippe, 2012, « Horizon 2030 : vieillissement important de la population en grande couronne », *Île-de-France à la page*, n°388, INSEE, Mars 2012.

BIDOUX Pierre-Emilie, JANKEL Stéphanie, « Les Parisiens consacrent une part croissante de leur revenu au logement », *Île-de-France à la page*, n°333, INSEE, Mai 2010.

BLANCHARD Nicolas, KONING Martin, 2007, « Démographie et emploi en Île-de-France : bilan et projections à l'horizon 2015-2050 », *Enjeux Île-de-France – L'économie francilienne en bref*, n°96, CROCIS, Janvier 2007.

BOULEAU Mireille, METTETAL Lucile, « le périurbain en quête de proximité », revue *Transports*, 2012.

BOULEAU Mireille, METTETAL Lucile, *La mobilité dans le périurbain*, Rapport PREDIT, IAU-IDF, 2013.

BOULEAU Mireille, METTETAL Lucile, « la mobilité dans le périurbain, désir d'ancrage et nouvelles proximités », Note rapide n°646, IAU-IDF, mars 2014.

BOVAY Claude (dir.), *Energie au quotidien*, Editions Labor et Fides, Genève 1987.

BOY Daniel, *Les usagers de l'énergie dans le foyer : attitudes et pratiques sociales*, Rapport d'étude du CEVIPOF pour l'ADEME, Octobre 2011.

BRISEPIERRE Gaëtan, *La vulnérabilité énergétique des territoires périurbains*, Synthèse, 2012.

BRISEPIERRE Gaëtan, « Les ménages français choisissent-ils réellement leur température de chauffage ? La norme des 19°C en question », in BESLAY Christophe, ZELEM Marie-Christine (dirs), *La sociologie de l'énergie* (tome 2), Collection alpha, Edition du CNRS, (publication prévue début 2014).

CALVET L, MARICAL F, « Le budget « énergie du logement » : les déterminants des écarts entre les ménages », in *Le point sur* n°56, Juin 2010, Commissariat général au développement durable

CALVET L, MARICAL F, Merceron S, Theulière M, « La facture énergétique des ménages serait 10 % plus faible sans l'étalement urbain des 20 dernières années » in *France, Portrait Social – Edition 2010*, novembre 2010

CANO-ROZAIN Pablo, *L'évolution de la mobilité quotidienne des actifs occupés d'Île-de-France entre 2001 et 2010 : regard sur les programmes d'activités et les budgets-temps de transports*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Jean-Pierre Orfeuill, IUP – Ecole des ponts-ParisTech, 2013.

CARIOU Philippe, ROHAUT Pascale, « Dans le Bassin parisien, les résidents de Seine-et-Marne parcourent les plus longues distances pour aller travailler », *Île-de-France à la page*, n°380, Janvier 2012.

CGDD, *Les transports en 2009* (tome 1), 47e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation, 2010.

CGDD, « Evaluation des mesures du Grenelle de l'environnement sur le parc de logements », *Etudes & documents*, n°58, Novembre 2011.

CGDD, *Les transports en 2012* (tome 1), 50e rapport, de la Commission des comptes des transports de la Nation, 2013.

CHANCEL Lucas, SAUJOT Matthieu, « Inégalités, vulnérabilités et transition énergétique », *Policy Brief de l'IDDRI*, n°02/13, Février 2013.

CHEVALIER Jean-Marie (dir), *Rapport du groupe de travail sur la volatilité des prix du pétrole*, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, 2010.

CHRISTEL Virginie, PLATEAU Claire, RAKOTOMALALA Josée, ROBERT Annelise, « Des budgets sensibles aux prix des énergies importées », *SESP en bref*, n°4, Janvier 2006.

CLERC Marie, MARCUS Vincent, *Elasticités-prix des consommations énergétiques des ménages*, Rapport de recherche, INSEE, 2009.

CONSEIL NATIONAL DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE, *Pour une mise en œuvre du droit à des moyens convenables d'existence, analyse établie autour du concept de « reste à vivre »*, Juin 2012.

CRIQUI Patrick, MIMA Silvana, RYNIKIEWICZ Christophe, *Prospective énergétique à 2050, contrainte carbone et changements structurels*, Présentation à l'atelier « Vers une représentation des économies sous contrainte carbone », Fondri, Paris, Avril 2006.

DAVY Anne-Claire, « L'habitat indigne en Île-de-France : processus et enjeux », Note rapide Habitat, n° 548, IAU-IDF, Mai 2011.

DELAGE V, « Le budget des ménages franciliens supérieur de 30 % à celui des ménages provinciaux », in Ile de France faits et chiffres n°220, Décembre 2009

DESJARDINS Xavier, METTETAL Lucile, *L'amélioration énergétique du parc francilien, Les enjeux socio-économiques*, Rapport de l'IAU IDF, Février 2010.

DESJARDINS Xavier, Mettetal Lucile, «L'habiter périurbain face à l'enjeu énergétique», *Flux*, n° 89-90, 2012, pp. 46-57

DESJARDINS Xavier, «L'énergie : une menace pour la vie périurbaine ? Une enquête dans les périphéries de l'Île-de-France» in Gerber Philippe, Carpentier Samuel, *Mobilités et modes de vie*, PUR, 2013, pp. 181-196

DEVALIÈRE Isolde, « Comment prévenir la précarité énergétique. Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°103, 2007.

DEVALIÈRE Isolde, « De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres », *Informations sociales*, n° 155, p. 90 – 98, Caisse nationale des Allocations familiales, 2009.

DEVALIÈRE Isolde, « Au-delà des impayés d'énergie, comment appréhender la précarité énergétique ? », *Espace populations sociétés*, 2008, mis en ligne le 01 juin 2010.

DEVALIERE Isolde, « L'inconfort thermique au coeur des inégalités entre les ménages. Appui sur l'Enquête Nationale Logement 2006 », *Flux* n° 89-90, 2012.

DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, *La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie*, Cahier de recherche du CREDOC n°237, Novembre 2007.

DUJIN Anne, MARESCA Bruno, PICARD Romain, « La consommation d'énergie dans l'habitat : entre recherche de confort et impératif écologique », *Cahier de recherche du CREDOC*, n°264, Décembre 2009.

FLAMAND Amélie, ROUDIL Nadine, « Face à la crise : l'Habitant-consommateur d'énergie, stratégies et économie », in CLOCHARD Fabrice, DESJEUX Dominique, *Le consommateur malin face à la crise, Le consommateur stratège* (tome 2), L'Harmattan, 2013.

FLORET Claude, *L'attractivité de l'Île-de-France à l'horizon 2025*, rapport présenté au nom de la Section de la prospective et de la planification le 27 mai 2004, Conseil économique et social de la région Île-de-France.

GROSMESNIL Odile, « La consommation d'énergie à usage domestique depuis quarante ans : L'électricité, numéro un dans les foyers », *INSEE Première*, n°845, Mai 2002.

GUILLOUET Jean-Jacques, PAUQUET Philippe, « 350 000 ménages à très bas revenus dans le parc de logements francilien », Note rapide Habitat, n° 647, IAU-IDF, Mars 2014

GUILLUY Christophe, *Fractures françaises*, Bourin, 2010.

GUILLUY Christophe, *La France périphérique*, Flammarion, 2014.

HOST Sabine, GRANGE Dorothee, METTETAL Lucile, DUBOIS Ute, « Précarité énergétique et santé, état des connaissances et situation en Ile-de-France », Observatoire régional de santé Île-de-France, 2014.

IAU-IDF, *Habiter dans le périurbain*, CAHIERS n°161, 2012

JABOT Danielle, 2006, « Déplacements domicile-travail : un desserrement de l'emploi parisien vers la grande couronne, *Île-de-France à la page*, n°265, INSEE, Mars 2006.

JANCOVICI Jean-Marc, *Le prix du pétrole commande-t-il le prix des autres énergies ?*, 2013.

LABRADOR Jessica, « Zonage en aires urbaines 2010 : le centre se densifie, le périurbain s'étend », *Île-de-France à la page*, n°374, INSEE, Octobre 2011.

LAGANDRE Eric. « L'énergie, révélateur récent d'inégalités anciennes », in *Transition énergétique, un piège énergétique pour les pauvres ?* Revue Projet. Numéro 334 – juin 2013 ;

LEJEUNE Zoé et al., « La qualité du logement comme variable environnementale : l'exemple de la région urbaine de Liège (Wallonie) », *Flux*, N° 89-90, 2012.

MARESCA Bruno, « La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France », *Consommation et modes de vie*, n°258, Mars 2013.

MARECHAL P., *Crise de l'énergie et évolution des modes de vie*, Rapport CREDOC, 1977.

MARESCA Bruno, « La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France », *Consommation et modes de vie*, n°258, Mars 2013.

MAURIN Eric, *La peur du déclassement, une sociologie des récessions*, Seuil, coll. « La république des idées », 2009.

MENARD Samuel, VOLAT Gwendoline, « Conditions de logement de 2005 à 2010 : Légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », *INSEE Première*, n°1396, Mars 2012.

MERCERON Sébastien, THEULIERE Maël, « Les dépenses d'énergie des ménages depuis 20 ans : Une part en moyenne stable dans le budget, des inégalités accrues », *INSEE Première*, n°1315, Octobre 2010.

METTETAL Lucile, « La question énergétique dans l'habitat privé : le profil déterminant des ménages », *Note rapide*, n°476, IAU IDF, Juin 2009.

METTETAL Lucile, « Les pratiques énergétiques des ménages du périurbain », *Note rapide*, n°492, IAU IDF, Novembre 2009.

METTETAL Lucile, « La facture énergétique des ménages franciliens », *Note rapide*, n°485, IAU IDF, Août 2009.

MOUSSAOUI Isabelle, « De la société de consommation à la société de modération », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°103, Editions PUCA, Paris, Juillet 2007.

MOUSSAOUI Isabelle, « Vers une génération de la modération ? Pratiques, représentations et systèmes de consommation d'énergie selon les âges sociaux », in DOBRE Michelle, JUAN Salvador

(dir.), *Consommer Autrement, La réforme écologique des modes de vie*, Editions de l'Harmattan, 2009.

NICOLAS Jean-Pierre et al., « Mobilité quotidienne et vulnérabilité des ménages », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Février 2012.

ONPE (Observatoire National de la Précarité Énergétique), *La précarité énergétique en France : une grande question d'actualité*, Contribution de l'ONPE pour le débat national sur la transition énergétique, Mai 2013.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PERCARITE ENERGETIQUE, « Définir et délimiter la précarité énergétique, un exercice compliqué », Note n°2, 2013.

ORFEUIL Jean-Pierre, « Mobilité et précarités », intervention au 3<sup>ème</sup> atelier de l'Observatoire de la Précarité Énergétique, Approche et enjeux de la mobilité quotidienne dans la précarité énergétique, Mars 2013

ORTAR Nathalie, 2013, « Trajectoires de précarisation et stratégies d'adaptation des ménages périurbains », intervention au 3<sup>ème</sup> atelier de l'Observatoire de la Précarité Énergétique, Approche et enjeux de la mobilité quotidienne dans la précarité énergétique, 22 mars 2013.

PLATEAU Claire, « Les émissions de gaz à effet de serre des ménages selon les localisations résidentielles. Les exemples de la région Ile de France et de l'arrondissement de Lille », Notes de synthèse du SESP, n°163, Juillet. Décembre, 2006.

POLACCHINI Annarita, ORFEUIL Jean-Pierre « Les dépenses pour le logement et pour les transports des ménages franciliens », *Recherche Transport Sécurité* n°63, 1998.

PORTAS Carlos, MOREAU Emilie, ROGER Sandra, « A Paris, la diversité, des familles monoparentales reflète celle de la population », *Île-de-France à la page*, n°299, INSEE, juin 2008.

PRIOUX France, BARBIERI Magali, L'évolution démographique récente en France : une mortalité relativement faible aux grands âges, *Population-F*, 67 (4), 2012.

PROJET Revue, Transition énergétique, un piège pour les pauvres ?, 2013.

PUCA, ADEME, ANAH, « Réduction de la précarité énergétique, Les premiers enseignements », *Note du PUCA*, 2009.

RAUX Charles, TRAISNEL Jean Pierre, «Habitat et déplacement dans les aires urbaines. Impacts énergétiques et environnementaux de la croissance périurbaine», *Les Annales de la recherche urbaine*, n°103, 2007, pp.30-41.

RAY Jean-Baptiste, CLEMENT Lionel, PRONELLO Cristina, *RUPTURES : Impact d'une crise économique majeure sur les comportements de mobilité résidentielle et transport des ménages*, ADEME-DRI-PREDIT, 2013.

SAGOT Mariette, *Géographie sociale et habitat en Ile-de-France*, IAU-IDF, septembre 2013.

Sagot M, Beaufils S, Courel J, « Mobilité résidentielle et accès à l'emploi des immigrés franciliens », Avril 2014.

SAUJOT Mathieu, « La mobilité, l'autre vulnérabilité énergétique », *Policy briefs*, N°05/2012. IDDRI, 2012.

SESP, « L'attrait des maisons individuelles, en milieu rural mais proches des villes », SESP en bref, n°1, juillet 2005.

SUBREMON Hélène, *Habiter avec l'énergie : Pour une anthropologie sensible de la consommation d'énergie*, Thèse de sociologie dirigée par Philippe Bonnin, Université Paris X – Nanterre, Juillet 2009.

SUBREMON Hélène, *Des pratiques de climatisation à l'habiter contemporain, Etat de la littérature anthropologique sur la consommation d'énergie domestique – en particulier le chauffage*, Rapport de recherche, PUCA, Février 2010.

SUBREMON Hélène, « Le climat chez soi : une fabrication saisonnière », *Ethnologie française*, vol. 40, 2010.

SUBREMON Hélène, *Anthropologie des usages de l'énergie dans l'habitat : un état des lieux*, Collection Recherche, n°200, Editions du PUCA, 2011.

SUBREMON Hélène, « Pour une intelligence énergétique : ou comment se libérer de l'emprise de la technique sur les usages du logement », *Métropolitiques*, 7 novembre 2012.

WALLENBORN Grégoire, ROUSSEAU Catherine, AUPAIX Hélène, THOLLIER Karine, SIMUS Pascal, *Détermination de profils de ménages pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie*, Rapport d'étude pour le Belgian Science Policy, Aout 2006.

ZELEM Marie-Christine, « Maîtrise de la demande d'énergie et société de consommation, Une mise en compatibilité complexe », *Global Chance*, n°16, pp. 111 – 124, 2002.

ZELEM Marie-Christine, *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement*, Une approche socio-anthropologique, Collection Logiques Sociales, Editions L'Harmattan, Paris, 2010.

ZELEM Marie-Christine, BESLAY Christophe, GOURNET Romain, « Pas de smart cities sans smart habitant, Urbia », *Mutation écologique et transition énergétique*, n°15, Février 2013.



*L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, financée par la Région Île-de-France et par l'État.*

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 - 33 1 77 49 77 49 - [www.iau-idf.fr](http://www.iau-idf.fr)

2.12.019